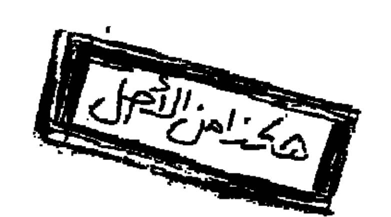


Radio-Télévision/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14964 – 7 F

– DIMANCHE 7 – LUNDI 8 MARS 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Regain américain

LENTEMENT mais sûrement, l'économie américaine continue de s'améliorer. Le taux de chômage aux Etats-Unis est revenu à 7 % de la population active en février, contre 7,1 % le mois précédent, un niveau inconnu depuis novembre 1991. Durant cette période, 365 000 emplois nouveaux ont été créés, chiffre le plus important enregistré en un mois depuis quatre ans. La plupart des nouveaux emplois créés en février l'ont été dans le secteur de la construction, du commerce de détail et dans les services. Le fait positif est que le quart de ces nouveaux « jobs » provient de la construction, secteur où les salaires sont encore élevés. Or l'idée la plus communément admise aux Etats-Unis est que la reprise actuelle diffère des précédentes, car elle est chiche en création d'emplois, et surtout offre des rémunérations inférieures à ce qu'elles étaient auparavant. L'allongement de la durée hebdomadaire de travail (41,5 heures par semaine en février dernier, chiffre le plus élevé depuis 1966), montre que les entreprises préfèrent payer des heures supplémentaires plutôt que de recommencer à embaucher.

ON comprend donc que M. Clinton soit resté prudent en « découvrant » le chiffre élevé des créations d'emplois en février. « C'est une bonne chose », a-t-il déclaré en soulignant qu'une partie importante de ces nouveaux emplois provenait de « jobs » à temps partiel et que l'Amérique était en retard de trois millions d'emplois par rapport à ce que son économie aurait dû créer dans le cadre d'une reprise normale.

M. Clinton va donc maintenir son mini-plan de relance de 31 milliards de dollars, destiné à soutenir l'activité dans la perspective de la « restructuration fondamentale » qu'est en train d'opérer l'économie américaine. Une économie dont les performances vont surprendre, même si le dollar s'apprécie un peu. Les gains de productivité ont plus que doublé de rythme : 2,5 % par an depuis le début de 1991 contre 1 % à peine dans les années 80.

M. CLINTON s'est toujours efforcé de présenter son programme économique comme un ensemble cohérent. C'est l'idée qu'il est allé vendre au Congrès, notamment auprès des sénateurs républicains qu'il espère rallier à sa cause pour l'emporter à la Chambre haute. Car le débat reste vif entre ceux qui, comme la plupart des démocrates, cherchent à éviter de trop amputer la dépense publique et ceux qui, comme beaucoup des républicains, préfèrent tailler dans les charges de l'Etat fédéral plutôt que d'être obligés de relever les impôts pour réduire le déficit budgétaire.

Ce sont cependant des parlementaires démocrates – pour la plupart nouveaux venus au Congrès – qui ont proposé d'ajouter 50 à 60 milliards de dollars, sur cinq ans, au programme de réductions de charges présenté à la mi-février par la Maison Blanche, pour permettre au président de ne pas trop alourdir la charge fiscale. Changement d'époque.

Lire page 14
la revue des valeurs

Pour aider à la réunification et soutenir l'économie

La Bundesbank continue de baisser ses taux

La banque centrale allemande a abaissé, vendredi 5 mars, ses taux d'intervention sur le marché monétaire, de 8,49 % à 8,25 %, alors que les marchés avaient attendu en vain, la veille, une baisse du taux de l'escompte. Cette poursuite lente, mais réelle, de la réduction du coût de l'argent à court terme par la Bundesbank a agréablement surpris les marchés. Elle a aussitôt provoqué un raffermissement du dollar et du franc sur les places financières.

L'Allemagne détient toujours la clé de la reprise économique en Europe. La Bundesbank l'a encore montré, jeudi 4 et vendredi 5 mars, en faisant la pluie et le beau temps sur les places financières qui guettent la baisse des taux directeurs sur le marché monétaire allemand. Si la Bundesbank n'a pas réduit jeudi son taux de l'escompte, elle a prudemment poursuivi vendredi sa politique de détente des taux d'intervention. La banque centrale allemande procède à pas comptés, partagée entre la nécessité de soutenir une activité languissante et celle de maîtriser des hausses de prix qui restent fortes depuis la réunification et les augmentations de salaires qui ont suivi. Les progrès accomplis pour la conclusion d'un pacte de solidarité (les hausses salariales se ralentissent) permettent, certes, à la Bundesbank de desserrer le carcan des taux, mais les difficiles négociations – qui se poursuivront le 11 et le 12 mars – entre l'Etat fédéral et les Länder sur la répartition du fardeau de la réunification (600 milliards de francs de déficit public en 1993) incitent à la prudence.

Lire page 13
le billet d'ALAIN VERNHOLES
et page 15 les articles
de FRANÇOIS RENARD

A l'approche de la réunion du Parlement russe

Les conservateurs durcissent leurs attaques contre M. Eltsine

L'épreuve de force se prépare en Russie entre le président Eltsine et le Parlement conservateur. A l'approche de la réunion exceptionnelle du Congrès des députés du peuple convoquée pour le 10 mars, M. Eltsine, dont le projet de référendum est de plus en plus incertain, a reçu opportunément le soutien du président américain, M. Bill Clinton, qui a salué son « courage » et son « engagement en faveur de la démocratie ». Les deux chefs d'Etat se rencontreront à Vancouver les 3 et 4 avril.

MOSCOU

de notre correspondant

Après avoir pris des allures de farce sans grande conséquence, le conflit entre l'exécutif et le Parlement russes tourne au vinaigre. Rien d'irréparable n'a certes été commis, les cris d'alarme et les prédictions apocalyptiques vont très au delà des faits, et le Parlement a fini par prendre, vendredi 5 mars, une décision qui laisse toutes les options ouvertes : il a convoqué pour le 10 mars le Congrès des députés, qui pourra soit confirmer la décision de tenir le référendum prévu pour le 11 avril, soit annuler une consultation voulue à l'origine par Boris Eltsine pour affirmer sa primauté sur le Parlement mais dont personne ne sait plus très bien si le président souhaite ou non qu'elle ait lieu.

A à peine plus d'un mois de l'échéance, M. Eltsine n'a toujours pas fait connaître les questions qu'il voudrait soumettre aux électeurs, et la recherche d'un « *compromis constitutionnel* » qui pourrait permettre de faire l'économie du référendum n'a donné aucun résultat.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Jacques Roseau assassiné à Montpellier

L'assassinat de Jacques Roseau, vendredi 5 mars à Montpellier à la veille de la convention du mouvement de rapatriés le Recours-France dont il était le porte-parole, a provoqué une vive émotion dans les milieux politiques et pieds-noirs. En dépit des vives inimitiés, notamment à l'extrême droite, que les prises de positions de Jacques Roseau lui avaient values, les enquêteurs ne privilégient aucune hypothèse.

Lire page 8 les articles
d'ALAIN ROLLAT
et de JACQUES MONIN

La mort de Cyril Collard

Le nom de Cyril Collard vient s'ajouter à l'interminable liste des victimes du sida. L'écrivain et cinéaste avait fait ses gammes et ses preuves avant de livrer ce qui allait être un aboutissement : la version cinématographique de son roman, *les Nuits fauves*, le film d'une génération inquiète des dérives de l'amour et de la sexualité.

Lire page 11 les articles
de JACQUES SICLIER
et d'EMMANUEL DE ROUX

Nouvelles sanctions contre la Serbie

Le président américain, M. Bill Clinton, se déclare favorable à un renforcement de l'embargo déjà en vigueur contre la Serbie et le Monténégro

Lire page 3 les articles
de FLORENCE HARTMANN
et de PHILIPPE LEMAITRE

Ecoutes téléphoniques

L'Elysée assure que la surveillance de la ligne d'un journaliste du *Monde* ne résultait pas d'une autorisation administrative

Lire page 16
l'article d'EDWY PLENEL

M. Raymond Barre invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Raymond Barre, ancien premier ministre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 7 mars, de 18 h 30 à 19 h 30

DATES

Il y a soixante ans, Franklin Roosevelt lance le New Deal

page 2

HEURES LOCALES

Des communes au secours de la Roumanie

Née de l'adoption de villages menacés de destruction, l'aide au développement mobilise villes et habitants.

Bastia : la pudique méditerranéenne

La préfecture de Haute-Corse hésite à dévoiler ses charmes. Ses habitants, au fil des ans et des invasions, ont appris à vivre cachés.

Avec les pages « Régions » et « Ile-de-France », les informations pratiques, les livres, le débat.

Lire pages 17 à 24

Le sommaire complet se trouve page 16

Chômage : le scénario catastrophe

Quand la réussite des entreprises joue contre la cohésion nationale, le pire devient possible

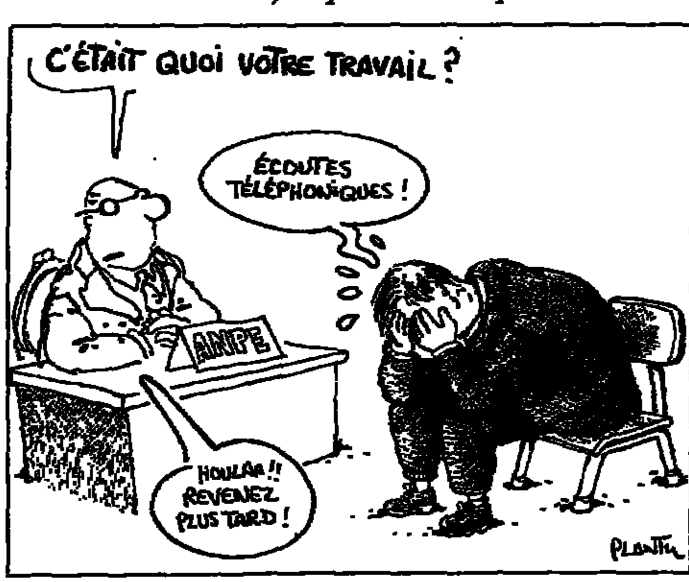
Depuis plus de quinze ans, le chômage empoisonnait la société française. Il en est devenu le problème majeur. A partir du numéro du mardi 9 mars et jusqu'au numéro du samedi 20, « le Monde » publiera une série d'articles consacrés aux multiples aspects de ce dossier angoissant.

par Alain Lebaube

Par leur prudence même, les hommes politiques l'avouent enfin. Pour résorber le chômage, aucune solution ne s'impose. Ni la redécouverte tardive du partage du travail ni une énième formule d'exonération de charges sociales ne peuvent tenir lieu de programme convaincant. Quand on compte 3 millions de demandeurs d'emploi et que la société française se trouve dès lors menacée d'implosion, rien ne résiste.

Pour autant, et les propos de campagne électorale en témoignent, on peut se demander si, au-delà du constat d'impuissance, les différents partis ont pris l'exacte mesure de ce qui était en train de se jouer, maintenant. Personne, parmi eux, n'aborde publiquement le scénario catastrophe qui hante beaucoup d'esprits actuellement, cette sorte de « big bang » social que certains prédisent avec effroi, des dirigeants d'entreprise aux observateurs les plus inquiets.

Lire la suite et l'article
sur la situation financière
de l'UNEDIC page 13



Alliés espions

Les Etats-Unis soupçonnent les Occidentaux de concurrence économique déloyale

NEW-YORK

de notre correspondant

Environ 100 milliards de dollars par an, tel est le coût, pour les Etats-Unis, de l'espionnage économique dont ils seraient victimes depuis de trop nombreuses années. En reprenant ce chiffre qui a été établi, du temps de l'administration Bush, par l'Office de la science et de la technologie, un organisme rattaché à la Maison Blanche, et que les spécialistes en matière d'espionnage hésitent à authentifier, M. Peter Schweizer, auteur de *Friendly Spies* (1), *qui vient de paraître à* New-York, ne se contente pas d'évoquer un danger qui, selon lui, menace gravement la sécurité de l'Amérique. Il identifie aussi clairement les bâtisseurs de cet autre empire du mal dont « *les effets corrosifs* » se sont développés depuis la fin de la « guerre froide ».

Contrairement aux idées reçues, ces as du renseignement économique ne proviennent pas de telle ou telle ex-puissance communiste, désormais neutralisée, *mais bien des « pays amis et alliés »* des Etats-Unis, engagés désormais dans une nouvelle forme d'affrontement international, non-militaire cette fois, où la suprématie économique et technologique constitue une arme nouvelle pour asseoir un véritable leadership.

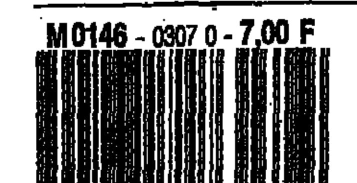
L'ouvrage de M. Schweizer, un écrivain spécialisé dans les questions de sécurité et consultant auprès de la chaîne de télévision NBC, vient à point nommé.

(1) *Friendly Spies. How America's allies are using economic espionage to steal our secrets.* Par Peter Schweizer. Editions Atlantic. New-York.

SERGE MARTI

Lire la suite page 9

M 0146 - 0307 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du Monde ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant, directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef
Jean-Marie Colombani
Robert Solé (adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet (directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a soixante ans

Franklin Roosevelt lance le New Deal

par Dominique Dhombres

LORSQUE Franklin Delano Roosevelt prête serment, en tant que trente-deuxième président des Etats-Unis, le 4 mars 1933, par un temps maussade et pluvieux, le pays semble paralysé. Depuis le krach de Wall Street du 24 octobre 1929, les Etats-Unis n'ont cessé de s'enfoncer dans une crise économique sans précédent. L'activité nationale s'est réduite de moitié. Le nombre des chômeurs est passé de 1,5 million en 1929 à plus de 12 millions en 1933, ce qui signifie qu'environ un quart des Américains en âge de travailler sont sans emploi. Ils ne bénéficient d'aucune aide publique et beaucoup d'entre eux, incapables de payer leur loyer, s'installent dans des campements de fortune, tel celui qui s'étend le long de l'Hudson à New-York, de la 72ᵉ à la 110ᵉ Rue.

On appelle par dérision ces rassemblements misérables des « Hooverville », par allusion au président sortant, Herbert Hoover, qui n'a pas réussi à combattre la crise. Les vieux journaux dont les vagabonds s'enveloppent pour se protéger du froid sont, de la même façon, familièrement décrits comme des « couvertures Hoover ». Les prix agricoles ont baissé de 50 % en moyenne. Les fermiers endettés, qui ont hypothéqué leurs biens, sont chassés de leurs terres, vendues aux enchères par les banques créancières. M. Warren Christopher, l'actuel secrétaire d'Etat de M. Bill Clinton, se souvient des scènes horribles auxquelles il a assisté enfant, lorsqu'il accompagnait son père, mandaté par une banque pour procéder, dans l'Ouest, à de telles expulsions. Les agriculteurs évincés se retrouvent sur les routes, comme ceux, venus de l'Oklahoma et de l'Arkansas, que décrit John Steinbeck dans son roman *les Raisins de la colère*. Les usines Ford, orgueil et symbole des années 20, avec leur politique de hauts salaires et leurs ouvriers propriétaires de leur propre voiture, ont dû instaurer la semaine de cinq jours...

Un patricien élégant

Patricien élégant et courtois, gentleman-farmer de l'Etat de New-York, cousin du président Theodore Roosevelt (1900-1908), mais démocrate, alors que ce dernier était républicain, Franklin Roosevelt arrive à la Maison Blanche sans plan bien défini pour sortir de la crise, mais avec une énergie manifeste et un entourage d'intellectuels et de professeurs, le Brain Trust, indépendant des milieux d'affaires qui ont dominé l'administration précédente. Il appartient à cette aristocratie formée par les descendants des colons hollandais qui ont fondé au XVIIᵉ siècle la ville de New-Amsterdam, qui allait devenir New-York. Son second prénom, Delano, lui vient de sa mère, Sara Delano, et constitue une déformation du nom que portait le lointain ancêtre de celle-ci, un huguenot français, Philippe de la Noye, qui a abordé sur les rives du Nouveau Monde en 1621 (1).

Elu au sénat de l'Etat de New-York, appartenant à l'aile progressiste du Parti démocrate, sous-secrétaire à la marine à trente ans, sous le président Woodrow Wilson, qu'il accompagne aux négociations de paix à Paris, en 1919, précédant la signature du traité de Versailles, il est désigné candidat à la vice-présidence par la convention démocrate, en 1920, aux côtés de Cox, candidat à la présidence. L'échec électoral est cuisant. L'année suivante, Franklin Roosevelt est frappé par la poliomyélite, qui lui paralyse totalement les jambes, le laissant infirme pour le restant de ses jours. Il réapprend à marcher avec des béquilles, est élu, en 1928, gouverneur de l'Etat de New-York et brillamment réélu en 1930.

Il vient en personne en juin 1932, contrairement à la tradition, à la convention de Chicago, qui le désigne candidat à la présidence, estimant qu'une époque « sans précédent » nécessite des gestes « sans précédent ». C'est à Chicago qu'il parle pour la première fois d'une « nouvelle donne », sans d'ailleurs préciser ce qu'il entend par là. « *Je vous engage, et je m'engage, à un New Deal avec le peuple américain. Nous tous ici rassemblés devons nous transformer en prophètes d'un ordre nouveau de compétence et de courage. C'est davantage qu'une campagne politique. C'est un appel aux armes. Donnez-moi votre aide, pas seulement pour gagner des voix, mais pour gagner cette croisade afin de rendre l'Amérique à son propre peuple* », s'écrie-t-il devant la convention.

Le délai entre l'élection du président et sa prise de fonctions est alors plus long qu'aujourd'hui (il sera réduit, dès 1933, par le 20ᵉ amendement). La situation empire encore pendant cet intervalle, mais Roosevelt refuse toute collaboration avec le président vaincu, peut-être pour donner une allure plus spectaculaire à son entrée en scène. On lui prête l'intention de vouloir dévaluer le dollar sur-le-champ, et le système bancaire se grippe un peu plus dans les jours précédant sa prestation de serment. Les banques sont fermées dans vingt-deux Etats...



1932 : Franklin Delano Roosevelt mène campagne en Géorgie peu avant son élection à la présidence.

Le discours de Franklin Roosevelt, le 4 mars 1933, est retransmis dans tout le pays par la radio, comme le seront, par la suite, ses célèbres « causeries au coin du feu ». La voix chaude, bien timbrée, du nouveau président le sert à merveille. « *La seule chose dont nous devions avoir peur est la peur elle-même. (...) Notre première tâche essentielle est de remettre les gens au travail. Ce n'est pas un problème insoluble si nous y faisons face intelligemment et courageusement. Cela peut être accompli en partie par un recrutement opéré directement par le gouvernement lui-même, s'attelant à sa tâche comme il le ferait face à l'éclatement d'une guerre. (...) Nous devons agir, et agir rapidement* », affirme Roosevelt.

Le nouveau président se préoccupe d'abord du secteur bancaire. Son discours d'« inauguration », comme disent les Américains, a pour effet immédiat un certain retour à la confiance. Le ton passionné de Roosevelt, son appel à l'unité nationale passent bien dans l'opinion. Le 5 mars, le lendemain de son entrée à la Maison Blanche, Roosevelt décide la fermeture pour quatre jours de toutes les banques du pays et interdit toute exportation d'or. Le 9 mars, le Congrès, convoqué en session spéciale, vote l'Emergency Banking Act après un débat de quarante minutes. Le président le signe le soir même. Le système de réserve fédéral n'accorde de crédits qu'à un certain nombre d'établissements bancaires qui, seuls, sont autorisés à rouvrir leurs guichets. En quelques jours, la machine bancaire se remet à fonctionner (2).

La prohibition abolie

Le 22 mars, revanche sur le puritanisme des années précédentes, la prohibition de l'alcool est abolie par les représentants scandant en chœur : « *Nous voulons de la bière !* » Un des arguments utilisés par la nouvelle administration est que la réouverture des brasseries contribuera au moins à créer quelques emplois. Le 19 avril, les Etats-Unis abandonnent l'étalon-or. Le prix du métal jaune ne sera fixé que le 30 janvier 1934 par le Gold Reserve Act, qui l'établit à 35 dollars l'once, soit une dévaluation de fait de 41 % du dollar.

Roosevelt se préoccupe ensuite de l'agriculture. Les deux problèmes immédiats sont la baisse des prix agricoles, due à la surproduction, et les saisies de fermes opérées par les créanciers. Avec l'Agricultural Adjustment Act (AAA) du 12 mai 1933, le gouvernement fédéral s'engage à verser des indemnités à tous les fermiers qui consentent volontairement à réduire leurs superficies cultivées en blé, coton et maïs et à diminuer la production de lait et de viande de porc. Ces indemnités sont financées par une taxe sur les activités de transformation des produits agricoles. Les minotiers assurent, par exemple, le paiement des subventions payées aux producteurs de blé. Six millions de porcs sont sacrifiés pour faire remonter les prix, et cinq millions d'hectares de terres cotonnières remis en friche. Le Farm Credit Act du 16 juin 1933 vise, de son côté, à réduire le poids des dettes pesant sur les fermiers.

Le National Industrial Recovery Act (NIRA) du 16 juin 1933 prévoit une organisation volontaire des divers secteurs industriels, lesquels doivent signer des engagements fixant des salaires minimaux, des prix maximaux et minimaux et distribuant des quotas entre les producteurs. Le NIRA accorde des crédits de 3,3 milliards de dollars, une somme énorme pour l'époque, à des chantiers de travaux publics. La clause 7a de ce texte affirme le droit des salariés à se syndiquer. La semaine de travail est ramenée uniformément à 36 heures, alors qu'elle était de 38 à 45 heures selon les industries, ce qui permet le réemploi de un million sept cent cinquante mille chômeurs.

La gestion de ce programme est confiée à un personnage haut en couleur, le général Johnson, héros de la première guerre mondiale, qui se lance dans l'aventure comme dans une bataille, parcourt le pays en avion, et exhorte les industriels à adopter les engagements du NIRA. Ceux qui l'acceptent ont le droit de faire figurer sur leurs produits le label de « l'Aigle bleu », qui devient rapidement un symbole de solidarité. Il y a cependant des récalcitrants, tels que Ford, qui refuse de signer. Ces mesures ont des conséquences sociales considérables. Les salaires minimaux s'appliquent aussi bien aux Blancs qu'aux Noirs, dans le Sud. Ils entraînent également la fin du travail des enfants, comblant le retard législatif que les Etats-Unis avaient dans ce domaine sur la plupart des pays européens.

Le New Deal s'emploie enfin, conformément à la promesse de Roosevelt, à lutter directement contre le chômage. Le Civilian Conservation Corps, créé le 31 mars 1933, recrute les jeunes chômeurs de dix-huit à vingt-cinq ans pour des travaux de reboisement et de lutte contre l'érosion des sols, surtout dans les zones montagneuses. Rassemblés dans des camps au confort spartiate, loin des grandes villes, selon une conception à la fois romantique et bucolique chère au président lui-même, qui veut que l'urbanisation soit cause de corruption, ces jeunes gens reçoivent, en outre, des cours du soir destinés à leur faire acquérir un métier. Environ deux millions de jeunes Américains ont ainsi travaillé dans ces camps de 1933 jusqu'à leur suppression en 1941.

La Federal Emergency Relief Administration, chargée de venir en aide aux Etats et aux collectivités, est constituée le 12 mai 1933. Elle accorde des subventions pour tous les projets à caractère social et est dirigée par Harry Hopkins, principal conseiller de Roosevelt, qui avait déjà coordonné les services de secours dans l'Etat de New-York lorsque ce dernier en était le gouverneur. Les intellectuels, artistes, enseignants sont également enrôlés avec la création de la Civil Work Administration.

La Tennessee Valley Authority (TVA) est formée le 10 mai 1933 pour permettre la mise en valeur de ce bassin de 105 000 kilomètres carrés du fleuve Tennessee, fragmenté entre sept Etats, déboisé et très en retard en matière de techniques agricoles et d'électrification. Des barrages et des usines hydroélectriques sont construits ainsi que des usines d'engrais chimiques. Projet phare du New Deal, la TVA est typique d'un comportement totalement nouveau du gouvernement fédéral, qui gère ainsi directement une région entière pour la sortir de la pauvreté. En cent jours, du 9 mars au 16 juin 1933, quinze lois ont ainsi été adoptées.

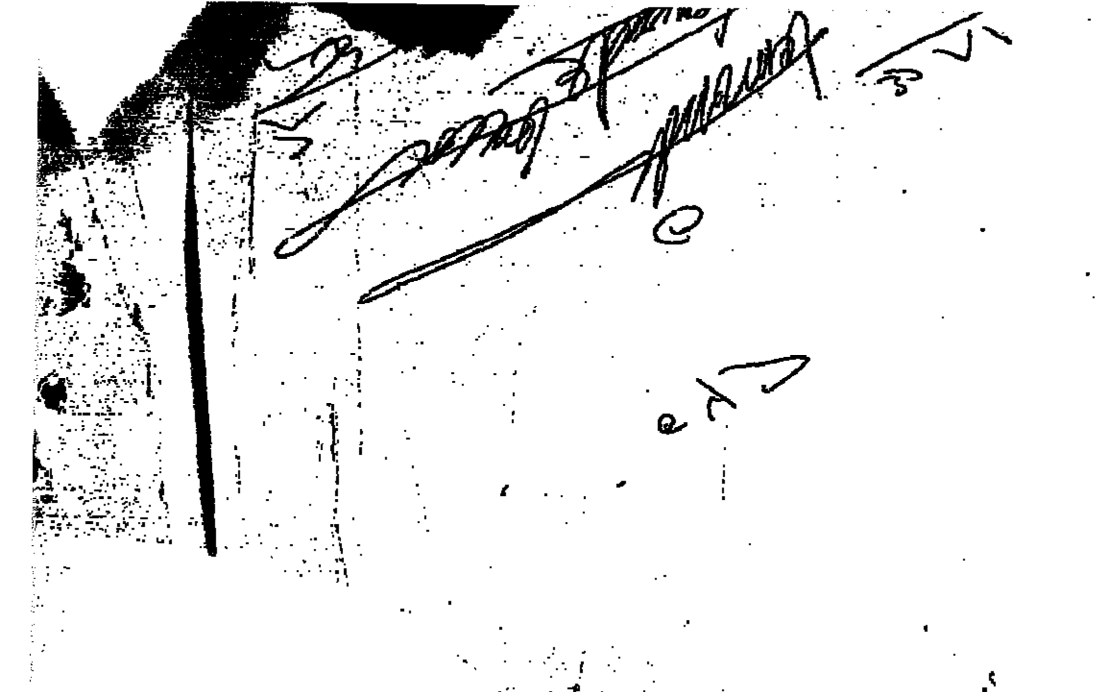
Adepte de Keynes

La situation générale du pays cesse de se détériorer en 1934, ce qui se traduit par le succès des démocrates, qui progressent au Sénat et à la Chambre des représentants lors des élections de novembre de la même année. Il y aura un deuxième New Deal, de mai à août 1935, marqué par la conversion de Franklin Roosevelt aux idées de l'économiste britannique John Maynard Keynes, qui préconise le déficit budgétaire pour relancer l'économie, et par l'adoption des grandes lois sociales telles que la loi Wagner du 5 juillet 1935, qui renforce la liberté syndicale, et celle sur la Sécurité sociale en date du 15 août 1935, qui crée un système fédéral d'assurance-vieillesse pour les personnes âgées de plus de soixante-cinq ans et des assurances-chômage obligatoires dans chaque Etat. Franklin Roosevelt est triomphalement réélu en 1936 avec 60 % des voix contre 36 % à son adversaire républicain Alfred Landon. Le nombre des chômeurs diminue. Ils sont 8 millions en 1936 et 7,2 millions en 1937.

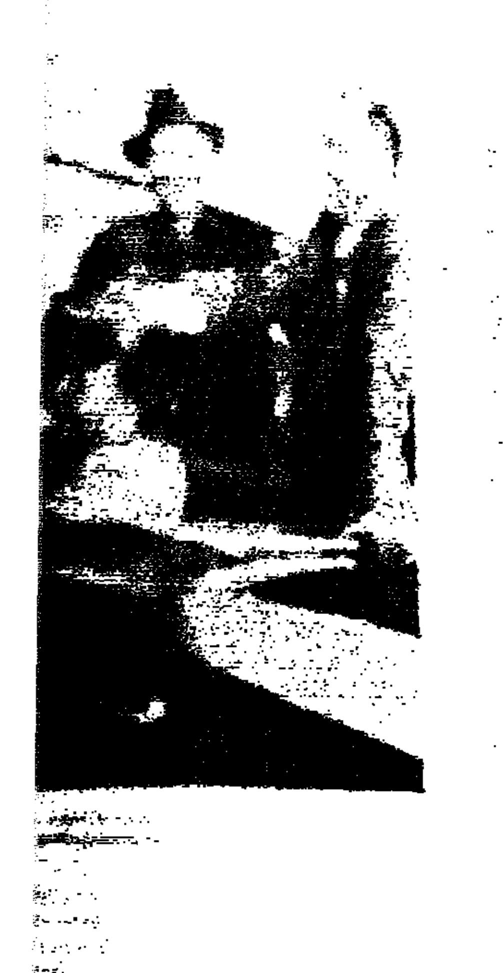
L'année 1937 est pourtant celle des revers. Roosevelt échoue à faire voter par le Congrès un texte qui lui aurait permis, en augmentant le nombre des membres de cette institution, de nommer de nouveaux juges à la Cour suprême, laquelle a invalidé plusieurs des textes fondamentaux du New Deal. Une nouvelle récession commence pendant l'été 1937, suivie d'un deuxième krach à Wall Street le 25 mars 1938. Les chômeurs sont 9,5 millions en 1939. L'économie américaine ne sera en fait sauvée que par la guerre en Europe. Les commandes militaires, à partir de 1940, remettent la machine en marche et le mouvement s'accentue fortement avec l'entrée en guerre des Etats-Unis eux-mêmes à la fin de 1941.

(1) *L'Amérique de Roosevelt*, de Claude Fohlen. Imprimerie nationale.

(2) *Le New Deal*, de Denise Artaud. Armand Colin.







ÉTRANGER

« Purification ethnique » en Bosnie orientale

Pour les Serbes, les transferts de populations sont inéluctables et représentent « une des contraintes » de la guerre

DRINJACA (est de la Bosnie)

de notre envoyée spéciale

Aux confins des territoires contrôlés par les Serbes, la petite ville de Drinjaca, *située à 15 km au sud* de Zvornik, sur la rive bosniaque de la Drina, est devenue le cantonnement des combattants des premières lignes. Sur les crêtes des montagnes alentour, les forces serbes guettent l'une des dernières enclaves musulmanes de la Bosnie orientale : Srebrenica, dont ils ont décidé de s'emparer pour assurer la continuité de leurs territoires. A quelques kilomètres, seulement, à vol d'oiseau, plusieurs dizaines de milliers de Musulmans, pris au piège dans la poche de Konjevic-Polje (partie ouest de l'enclave), ont été sommés de quitter les lieux avant l'entrée de l'armée serbe.

Persuadé qu'il pourrait *« négocier les modalités de l'évacuation de la population »* avec les responsables musulmans locaux, le commandant de la région de Zvornik, le major Vinko Pandurevic, s'était rendu, jeudi matin 3 mars, sur le front de Drinjaca avec son mégaphone. *« Les Serbes*, lance-t-il, *désirent vous aider à quitter les zones de guerre en toute sécurité* (...) *Nous vous offrons la vie sauve car les Serbes ne souhaitent pas qu'il y ait des victimes inutiles. Si nous ne pouvons pas vivre ensemble, essayons de vivre côte à côte »*. Dans son appel, le major proposait également de mettre des autobus à la disposition des candidats à l'exode. Ils seraient conduits ensuite vers Tuzla, dans les zones de Bosnie centrale encore contrôlées par les Musulmans. Réaction à la proposition des Serbes : un torrent d'injures!

Voilà un mois, plusieurs milliers de Musulmans étaient déjà partis des localités de Kaménica et de Cerska (à quelques kilomètres à l'ouest) en empruntant, à pied et dans le froid, ce que les Serbes appellent des *« couloirs humanitaires »*. Deux semaines plus tard, Kaménica tombait entre leurs mains et les villages de la région de Cerska étaient brûlés. Les militaires et les médias serbes bosniaques qui avaient gardé un mutisme absolu sur l'offensive menée contre l'enclave musulmane finissaient par reconnaître qu'ils s'étaient emparés d'une grande partie de la poche de Cerska, l'une des principales cibles des parachutages humanitaires américains.

Au vu des images télévisées diffusées, mercredi soir 3 mars, par leur propre chaîne, la centre de Cerska était manifestement vidé de ses habitants et des hommes en uniforme de l'armée serbe bosniaque passaient chaque maison au peigne fin.

Le dilemme du HCR

Après la chute de Cerska, l'objectif stratégique des Serbes devenait Konjevio-Polje. Même si, selon les estimations du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), plus de 20 000 Musulmans de Cerska et de Srebrenica venaient de s'y réfugier. 1 500 blessés y avaient été conduits dans la nuit de lundi à mardi. Une situation dramatique qui a amené le HCR à organiser sur-le-champ un convoi de douze camions transformés en ambulances. Vendredi matin, les véhicules attendaient toujours à Banja-Koviljaca (du côté serbe de la frontière entre la Serbie et la Bosnie), l'autorisation de rallier Cerska et Konjevio-Polje pour évacuer les blessés en direction de Tuzla.

« L'Europe doit savoir ce que représente la Drina pour les Serbes, il est inéluctable que ces territoires de l'est de la Bosnie, limitrophes de la Serbie, resteront sous notre contrôle ». Le major Pandurevic déclarait, jeudi, au *Monde* que politiciens et diplomates *ne faisaient que « prolonger l'agonie »* en discutant d'un plan de paix selon lequel ces régions reviendraient aux Musulmans... *« Tôt ou tard*, dit-il, *la communauté internationale sera contrainte de reconnaître l'état de fait sur le terrain »*. Pour lui, cela signifie la possession et le contrôle de territoires ethniquement homogènes. Dans ces conditions, les Musulmans doivent partir et s'installer dans d'autres territoires où ils sont majoritaires. Le transfert de populations est, à ses yeux, *« une des contraintes de la guerre »*. *« Nous voulons montrer*, soulignait-il, *que nous sommes plus humains que les humanitaires »* en expliquant que l'évacuation des civils et des blessés pouvait fort bien se faire sans le HCR, lequel se contenterait d'escorter les convois.

Arrivé jeudi à Banja-Koviljaca, le directeur-adjoint du bureau du HCR à Belgrade, M. Rik Garlock, ne semblait pas satisfait des propositions avancées par la partie serbe. *« Nous voulons que les droits de l'homme soient respectés du début à la fin et que les départs soient volontaires »*, a-t-il souligné en indiquant qu'il exigerait auprès des chefs militaires serbes le libre passage des convois de secours et l'accès aux poches musulmanes pour prendre en main l'évacuation des blessés. M. Garlock reconnaissait par ailleurs que dans ce type d'opération *« il y a bien un danger de voir le HCR être accusé de nettoyage ethnique! mais si nous restons les bras croisés nous risquons d'être accusés d'avoir laisser des gens mourir dans la neige »*. Le CICR devait se joindre, vendredi 5 mars, à l'opération avec le soutien des observateurs militaires de l'ONU qui patrouillaient ces derniers jours, dans l'est de la Bosnie, pour localiser d'éventuelles colonnes de réfugiés musulmans...

FLORENCE HARTMANN



M. Bill Clinton est favorable à de nouvelles sanctions contre la Serbie et le Monténégro

Le président Bill Clinton a annoncé, vendredi 5 mars, que les Etats-Unis et leurs alliés étaient sur le point d'annoncer un renforcement de l'embargo économique contre la Serbie et le Monténégro, mais a aussi admis que sa marge de manœuvre était très limitée par rapport au conflit dans l'ex-Yougoslavie.

Le président américain a évoqué trois *« contraintes »* auxquelles il doit faire face. La première, a-t-il dit, est son propre refus d' *« engager les Etats-Unis dans un bourbier (...) où des Américains seraient en danger »*. La deuxième a trait à *« la nécessité »* de *« coopérer avec nos alliés »*. Il a ainsi rappelé que la France et la Grande-Bretagne avaient des troupes en Bosnie, au sein de la FORPRONU, et que ces hommes *« seraient en danger en cas de réaction »* des Serbes à une intervention américaine. *« Nous ne pouvons pas procéder de manière unilatérale. Nous avons besoin du soutien des Européens »*, a-t-il dit.

Enfin, M. Clinton a mentionné une troisième *« difficulté »* : la nécessité de préserver la *« coopération »* avec la Russie, alliée historique des Serbes.

Le président américain a indiqué que *« certaines indications »* faisaient état d'une *« percée dans les négociations »* qui se déroulent actuellement à New-York et d'*« une certaine volonté de la part de certaines des parties de faire des compromis »*. – *(AFP.)*

LOIN DES CAPITALES



A Sighisoara, sur les traces de Dracula

SIGHISOARA (ROUMANIE)

de notre envoyé spécial

REGARD vert hypnotique, cheveux noirs ondulés selon la chronique d'époque : Dracula n'est pas une légende. Mais, même s'il sent le soufre, le « fils du diable » est un héros national roumain ou un criminel moyenâgeux, pas un vampire. De Valachie à Bucarest, dont il serait le fondateur et où se trouvent les ruines de son palais de Curtea Veche (la Vieille Cour), à Sighisoara en Transylvanie, les Roumains se tuent à vous le répéter : le voïvode aimait à voir couler le sang mais il n'aimait pas le boire.

A une trentaine de kilomètres de Bucarest, dans le *monastère aux murs peints* de Snagov, où se trouve la tombe présumée garnie de chandelles des pèlerins de Dracula, le prêtre qui garde les lieux tranche : *« C'est Nicolae Ceausescu qui en a fait un héros car ils étaient tous les deux pareils, deux criminels. »* Outre qu'il règne le même doute sur l'endroit où reposent ces deux hommes qui ont dirigé les Roumains avec une certaine cruauté, Dracula et Nicolae Ceausescu (ce dernier, selon une rumeur infondée, buvait du sang des nouveaux-nés) ont aussi cela en commun : il plane sur eux une légende injustifiée de vampirisme.

Le prince Dracula, le « fils du diable » en roumain (car son père était surnommé « Vlad le diable ») serait né ici, à Sighisoara, en l'an 1430. Dans la vieille ville enchâssée dans les Carpates, protégée de murailles et de tours de garde, une maison aux salles voûtées, aujourd'hui transformée en bar-restaurant, serait « probablement » son lieu de naissance, *explique le gardien du musée voisin. Une plaque* atteste, comme des documents de l'époque, que son père Vlad le diable, ainsi surnommé parce qu'il avait été décoré de l'ordre du Dragon, *« a vécu dans cette maison entre 1431 et 1434 »*.

L'hypothèse de la naissance de son fils en ce lieu est tenue pour sûre par beaucoup. Serait-ce en raison de l'atmosphère fantastique *et un peu inquiétante* qui imprègne la ville aux ruelles tortueuses, aux sombres escaliers de bois recouverts ? C'est, semble-t-il, pour la *même raison*, mais sans l'ombre d'un indice historique, que le pittoresque et lugubre château de Bran, entre Brasov et Bucarest, a été promu à tort résidence du cruel prince de Valachie.

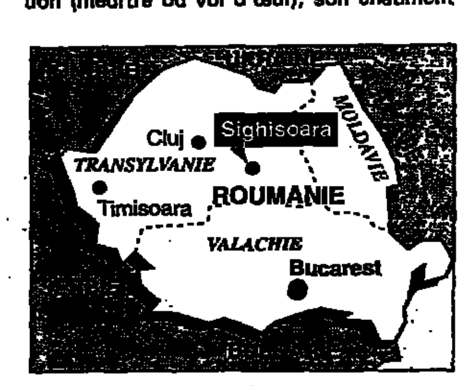
Même si les dents du voïvode Dracula ne poussaient pas la nuit, le personnage était « dérangé », convient M. Stefan Andreescu, de l'Institut d'histoire de l'Académie roumaine, *dont le livre sur Dracula* (1) a été censuré pour « manque de patriotisme » par le régime « national-communiste » de Ceausescu . *« Faire de lui un vampire est absurde*, estime l'historien, qui n'a pas cédé aux pressions de l'ancien régime, ni aux attraits des dollars *américains. La légende médiévale est plus intéressante »* que celle du vampire, créée à la fin du dix-neuvième siècle par le romancier *britannique Bram Stoker et, une nouvelle fois,* portée à l'écran par Francis Ford Coppola.

La princesse Alexandra Caradja, exilée en France, qui prétend de façon un peu excessive être *« une descendante directe »* du prince valaque, n'en finit plus de donner des interviews pour protester contre le film américain, qui mélange, une fois de plus, la légende du romancier et celle du voïvode, tout en ajoutant des bribes réalistes (les acteurs parlent en roumain). Pour la princesse, M. Coppola *« a sali l'histoire de la Roumanie »*. Pourtant, même sans vampirisme, l'histoire de son prétendu ancêtre n'est pas sans taches d'hémoglobine.

L'Empaleur

Premier signe d'étrangeté du personnage : Dracula avait fait graver sur sa monnaie une *image de la comète de Halley, pourtant considérée* comme un signe diabolique et dont le passage, en 1456, avait semé la panique, *souligne M. Andreescu. Le prince avait une* passion plus bizarre encore : il collectionnait les pieux. Pour le bien de sa principauté et les *nécessités de la guerre* contre les Turcs, il pratiquait, avec art, l'empalage. C'est d'ailleurs sous le nom de Vlad Tepes (prononcez : Tsepech), l'Empaleur, qu'il est connu en Roumanie. Il avait été vraisemblablement initié à l'empalage par ses ennemis turcs, lors de sa jeunesse dans une forteresse d'Anatolie. Son père, devenu vassal des Turcs, avait dû donner pour deux ans, en gage de bonne conduite, deux de ses fils.

L'Empaleur n'avait pas, semble-t-il, inventé l'échelle des peines. Quelle que soit l'infraction (meurtre ou vol d'œuf), son châtiment favori s'appliquait. Outre qu'il s'agissait là d'un moyen assez efficace pour enrayer l'anarchie dans son royaume, menacé par l'Empire ottoman en pleine expansion, M. Andreescu explique la cruauté du prince par le goût du morbide répandu au crépuscule du Moyen Age et par une histoire familiale tourmentée.



« Son père a été tué au combat ; son frère aîné capturé et enterré vivant ; son frère cadet est devenu le mignon du sultan », rappelle-t-il. L'empalage, donc, mais pas n'importe comment. En *signe de respect*, ses victimes de marque, comme les envoyés du sultan, étaient empalés à grande hauteur, selon *certains récits*. L'empalage en masse était aussi une variante utile.

En 1462, une grande armée, dirigée par le sultan ottoman Mohamed II, traverse le *Danube pour s'emparer de la Valachie.* Approchant de Tirgoviste, résidence des voïvodes, le sultan voit une immense forêt. En guise de feuillages, les corps de quelque vingt mille soldats turcs et bulgares, tués l'année précédente, sont exposés, empalés, précise le récit d'un historien. *« Il fut un précurseur de la guerre psychologique pour faire face à des armées supérieures »*, estime M. Andreescu. Refusant la bataille à terrain découvert, utilisant le relief des Carpates et les raids nocturnes, Dracula, expérimentant la guérilla, a réussi à mettre en déroute Mohamed le conquérant.

Si les sources allemandes ont fait de Vlad Tepes un héros négatif, à la violence gratuite, c'est sans doute parce qu'il fut victime des intérêts de son allié hongrois. Peut-être pour des raisons de politique intérieure, le roi de Hongrie, Matei Corvin, qui était venu au secours du voïvode roumain contre les Turcs, décide de renoncer à une campagne militaire. Il doit alors trouver un prétexte : Dracula a trahi.

Celui-ci est envoyé pour douze ans dans la citadelle de Visegrad, près de Budapest. Relâché, il est fait capitaine et participe à une campagne contre les Turcs en Bosnie, où l'on *retrouve sa marque : ruses de guerre, raids* nocturnes et cadavres empalés. Revenu au pouvoir en Valachie en 1476, il sera tué cette *année-là, peut-être assassiné par un traître à* la solde de la Sublime Porte, lors d'une bataille contre les Turcs près de Bucarest.

Victime en son temps d'une guerre de propagande, Vlad Tepes réapparaît aujourd'hui après sa mort, comme un vampire, pris dans *la nouvelle tourmente sanglante balkanique.* Les tenants de l'idéologie national-communiste du défunt dictateur Nicolae Ceausescu semblent ne pas douter que le nouveau film de l'Américain Francis Ford Coppola est lié à un plan impérialiste de Washington. Sous le titre « La véritable Dracula », *Vremea*, le quotidien de « lutte nationale » d'Adrian Paunescu, l'ex-poète de cour de Ceausescu, écrit : *« En vérité, ce n'est pas Tepes qui est allé au Vietnam comme ce n'est pas Dracula qui est allé en Irak. En ce moment, le nouveau Dracula s'approche des Carpates car il veut intervenir dans l'ex-Yougoslavie. »*

En 1976, pour le cinq centième anniversaire de la mort de Dracula, Nicolae Ceausescu avait tenté de *récupérer sa légende.* Mais, estime M. Andreescu, *« Vlad Tepes a fait l'histoire. Sa cruauté avait une raison, Ceausescu n'en avait pas ; il a fait de l'anti-histoire. »* Et Francis Ford Coppola ? *« Il a fait,* estime l'historien roumain, *un film pour les Américains qui ont besoin de mythes, car ils n'ont pas d'histoire ancienne, alors que nous, nous en avons trop. »*

JEAN – BAPTISTE NAUDET

(1) *Vlad Tepes, entre légende et vérité historique*, de Stefan Andreescu, Bucarest, 1976. Epuisé.

▶ Lire aussi : Radu Florescu et Raymond McNally : Dracula, Biography of Vlad the impaler, New-York, 1973.

Les Européens ont présenté à l'ONU un plan de protection militaire de Sarajevo

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Conformément au mandat qui lui avait été confié, le Conseil de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) où siègent dix pays de la Communauté (la Grèce et le Danemark y ont un statut d'observateur) a adressé, vendredi 5 mars, au secrétariat général de l'ONU un *projet d'intervention dans la région* de Sarajevo. S'inscrivant dans le cadre du plan de paix Vance-Owen son objectif serait d'assurer à la capitale bosniaque et à sa région le statut de « ville protégée ».

Les experts de l'UEO évaluent à 15 000 hommes les effectifs nécessaires pour mener à bien cette nouvelle mission de maintien de la paix. Les unités ainsi engagées devraient instaurer une zone de sécurité autour de Sarajevo, c'est-à-dire démilitariser la région – ce qui, on le devine, n'ira pas de soi, – mettre les armes lourdes en *sûreté, assurer les communications* à l'intérieur de la zone et avec l'extérieur. Le plan de l'UEO indique quels types d'unités seraient nécessaires, mais à ce stade ne donne pas d'indications sur leur provenance. Il apparaît cependant que certains des contingents déjà sur place pourraient être utilisés.

Le traité de Maastricht présente l'UEO comme la composante de défense de la Communauté européenne, ce développement devant cependant être conçu en harmonie avec l'OTAN... La principale innovation depuis le transfert de son secrétariat de Londres à Bruxelles au début de l'année a consisté à créer *une cellule de planification* militaire.

Sur le plan opérationnel, une flottille de l'UEO assure dans l'Adriatique, en coopération avec des unités de l'OTAN, la surveil*lance du trafic au large de l'ex-*Yougoslavie. C'est également l'UEO qui étudie les moyens à mettre en œuvre pour renforcer le contrôle de l'embargo décrété à l'égard de la Serbie sur le Danube. Il s'agit là d'une initiative de M. Roland Dumas, reprise par le conseil des ministres de la Communauté. On s'oriente vers une assistance aux pays riverains qui en ont fait la demande, à savoir la Roumanie et la Bulgarie.

PHILIPPE LEMAITRE

IRLANDE

Le ministre des affaires étrangères évoque un changement de la Constitution

Le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Dick Spring (travailliste), a *déclaré, vendredi 5 mars* à Dublin, que la Constitution irlandaise, dont deux articles revendiquent les six comtés d'Ulster, *« ne devait pas être un obstacle à la compréhension mutuelle sur cette île »*. *« Nous ne pouvons aborder la question du changement de notre Constitution avec désinvolture ou à la légère »*, a déclaré M. Spring devant l'Association intercommunautaire irlandaise. Mais, *« si en cas de nouvelle situation, il y avait besoin d'une autre approche qui reflète et renforce la compréhension mutuelle, je crois que notre peuple accepterait volontiers d'endosser un tel changement »*, a-t-il ajouté.

Les articles 2 et 3 de la Constitution irlandaise de 1937, jugés inacceptables par les protestants unionistes d'Ulster, constituent le principal obstacle aux négociations multipartites (associant les gouvernements britannique, irlandais et les partis politiques d'Ulster) sur l'avenir de l'Irlande du Nord, interrompues sans accord en novembre dernier. – *(AFP.)*

GRANDE-BRETAGNE : ancien ministre conservateur

Nicholas Ridley est mort

L'ancien ministre Nicholas Ridley, *figure marquante du Parti* conservateur et l'un des alliés les plus sûrs de Mme Margaret Thatcher, est mort, jeudi 4 mars, à l'âge de soixante-quatre ans.

Fumeur invétéré, Lord Ridley était malade depuis plusieurs mois, ce qui ne l'avait pas empêché de faire, le mois dernier encore, une retentissante intervention à la Chambre des lords contre le traité de Maastricht. Il était ministre du commerce et de l'industrie lorsque, en juillet 1989, il avait déclaré au *Spectator* que la CEE était un *« racket allemand »* soutenu par les *« caniches français »*, qualifiant la Commission européenne de *« bande de politiciens ratés et non élus »*.

Entré à la Chambre des communes en 1959, la même année que Margaret Thatcher, il partageait entièrement les idées monétaristes de l'ex-premier ministre et son hostilité à une Europe intégrée. Il devait occuper de nombreux postes ministériels dans les gouvernements successifs de Mme Thatcher, au Foreign Office, au Trésor, aux transports, à l'environnement et enfin au commerce et à l'industrie. Il avait été anobli l'an dernier, comme Lady Thatcher.

EUROPE

Ouzbékistan : le rêve d'Islam Karimov

Le président appelle à la création d'un nouveau « pacte de Varsovie » pour l'Asie centrale

TACHKENT

de notre envoyé spécial

Une Asie centrale placée sous l'aile protectrice de la Russie mais où l'Ouzbékistan jouerait un rôle phare : *tels sont le rêve et l'ambition* affichée d'Islam Karimov.

L'Ouzbékistan, qu'il préside d'un main très ferme, a plutôt mauvaise réputation. On en parle essentiellement pour le rôle déterminant qu'il a joué dans la victoire des néo-communistes dans la sanglante guerre civile au Tadjikistan voisin, et pour la kyrielle de procès politiques qui s'abattent sur les opposants, dans la *meilleure tradition «soviétique»*. C'est de toute évidence pour tenter de modifier cette image que l'ex-premier secrétaire du PC ouzbek *s'est livré, jeudi 4 mars, à une opé*ration de relations publiques de grand style en recevant longuement à Tachkent, qu'il décrit sans com*plexe comme «la capitale de l'Asie centrale»*, un groupe de correspondants occidentaux chaleureusement accueillis dans un pays d'ordinaire plus enclin à pratiquer le refus de visa ou l'expulsion de journalistes indésirables.

Il est apparu comme un homme affable et souriant, prêt à parler sans limite de temps, et à accepter toutes les questions. Mais aussi comme un homme qui s'échauffe à l'évocation des sujets qui l'irritent, ne voit aucune autre voie pour son pays que celle qu'il trace lui-même, et laisse à l'occasion transparaître ses amertumes et ses jalousies : quand il évoque par exemple deux de ses collègues d'Asie centrale qui jouissent d'une bien meilleure cote que lui en Occident, le président kazakh Nazarbaev, ou le président kirghize Akaev, *«ce plus grand démocrate du monde, que vous aimez tellement»*, et qui, pourtant, contrairement à lui-même, n'ont ni *l'un ni l'autre subi* l'épreuve d'une élection à candidatures multiples.

Islam Karimov est l'homme d'une conviction, sinon d'une obsession : il veut à tout prix éviter à son pays le sort du Tadjikistan, voire de l'Azerbaïdjan, où l'opposition a pris le pouvoir aux ex-communistes et auquel il prédit aussi les pires malheurs. Il *«ressent la pression qui s'exerce sur l'Ouzbékistan, placé aujourd'hui à l'avant-poste»*, évoque *«les terroristes, les saboteurs et les bandits qui se préparent en Iran et en Afghanistan»*. Il décrit l'Afghanistan livré à la guerre civile comme *«une mèche»* dont on entretient délibérément la flamme pour menacer l'Asie centrale en général et l'Ouzbékistan en particulier. Et il ne comprend pas que l'Occident ne lui manifeste pas une plus grande solidarité dans sa lutte contre *«le fondamentalisme islamique»*, *«au lieu de se préoccuper de deux ou trois opposants qui appellent au secours»*.

Intervention au Tadjikistan

Dans son esprit, il est clair que l'Ouzbékistan ne peut conjurer seul le danger : c'est Islam Karimov qui, *lors d'un sommet de la CEI réuni à* Tachkent en mai 1992, a été à l'origine de la création d'un *«pacte de sécurité collective»* auquel ont adhéré les pays d'Asie centrale, la Russie et l'Arménie. C'est aussi lui qui, selon toute apparence, a convaincu la Russie de ne pas se désengager, comme elle en avait la tentation, du Tadjikistan, et lui qui, selon de multiples témoignages, a procuré une aide décisive aux forces néo-communistes de ce pays qui ont progressivement repris le dessus sur la coalition de démocrates et d'islamistes. Il ne l'admet qu'à moitié : lorsqu'on l'interroge sur le sujet, il affirme qu'*«aucun citoyen ouzbek n'a pris part aux combats sur le sol tadjik»*.

Mais, quand on l'interroge sur le bombardement des derniers refuges de l'opposition tadjike armée, dans la haute vallée de Garm, par des avions décrits comme ouzbeks, il répond en des termes à peine ambigus : *«Si quelques forces aériennes participent à la liquidation de bandits au Tadjikistan, il faut poser la question à Chapochnikov»* (le commandant en chef des forces armées de la CEI). Il rappelle à ce propos qu'au dernier sommet de la Communauté à Minsk la Russie et trois pays voisins du Tajdikistan ont décidé d'envoyer des forces dans ce pays pour répondre à la demande d'aide du nouveau pouvoir.

Au même sommet de Minsk, révèle d'ailleurs au passage le président ouzbek, il a plaidé auprès de ses collègues pour la constitution, par les membres de la CEI, d'un *«pacte»* sur le modèle de feu le pacte de Varsovie. *«Toutes les Républiques auraient leur propre armée, sous l'aile de la puissante armée russe.»* M. Karimov n'hésite pas à afficher la couleur : *«Je voudrais que la Russie soit la garante de la sécurité en Asie centrale.»* Il explique que *«c'est dans la logique de l'histoire»*, et ajoute que *«les intérêts de la Russie doivent coïncider avec ceux des pays d'Asie centrale, et avant tout avec ceux de l'Ouzbékistan»*. M. Karimov va ainsi au-delà des souhaits ouvertement exprimés par ses voisins, à l'exception peut-être de M. Nazarbaev : comme le président kazakh, il voit l'avenir dans une nouvelle *«confédération»* des Etats ex-soviétiques. Mais sa manière d'expliquer *que l'Ouzbékistan, fort de ses 22* millions d'habitants (dont 15 millions d'Ouzbeks proprement dits, auxquels il faut ajouter, précise-t-il, *7 millions d'Ouzbeks disséminés* dans la région, y compris en Afghanistan) et de son brillant passé, a une vocation naturelle à jouer un *«rôle dirigeant»*, risque bien de ne pas être du goût de ses partenaires.

L'opposition muselée

Parallèlement, son apparente disposition à accepter une sorte de protectorat russe ne signifie pas une approbation complète de la politique conduite par la Russie, en particulier sur le plan intérieur, et qui a des répercussions obligées sur l'Ouzbékistan. Certes, cet homme qui, en août 1991, avait commencé par approuver le putsch affirme son soutien à Boris Eltsine et aux «démocrates» russes. Mais son irritation perce clairement quand il remarque que *«M. Eltsine a attendu jusqu'à ces tout derniers jours pour expliquer, dans une interview à la* Pravda, *qu'il convenait de respecter les communistes.»* De même, il parle de *«l'échec des réformes en Russie»*, et souhaite que le président russe s'inspire du programme de l'Union civique, pour *«éviter le chaos»*. Il affirme *qu'il n'est pas question pour l'Ouzbékistan* de revenir en arrière, de remettre en cause la propriété privée, mais précise aussitôt que son pays doit *«aller vers le marché selon sa propre voie»*, et à son propre rythme, sous peine d'*«explosion sociale»* : les opposants affirment, eux, que la réforme est au point mort, et que certaines petites entreprises ont même été *«déprivatisées»*.

Ces mêmes opposants – les rares qui osent encore s'exprimer – accusent aussi M. Karimov d'user et d'abuser de l'épouvantail tadjik pour établir un pouvoir de plus en plus autoritaire. Son raisonnement à lui s'inscrit dans une toute autre logique. Quand on lui demande pourquoi son pays se distingue des autres Etats ex-soviétiques, y compris d'Asie centrale, par sa propension à organiser des procès politiques, il commence, dans le plus pur style soviétique, a mettre en avant la loi et une Constitution *«hautement démocratique»*, *«comme l'a reconnu récemment M. Jacques Attali, le président de la BERD»*. Après quoi il reproche à l'opposition d'être financée de l'étranger, *«de tenter d'établir des structures parallèles et de lutter pour le pouvoir par des moyens illégaux»*. Dans le même souffle, il affirme que les prochaines élections, prévues pour l'automne 1994, seront pluralistes, et fait l'éloge des deux partis autorisés en pratique à exister, le sien propre et celui du «Progrès de la patrie», également créé sous sa bénédiction. Mais quand on lui demande, en aparté, pourquoi il croit nécessaire, après avoir interdit le *mouvement* Birlik, de poursuivre le poète Mohammed Salih, chef du seul parti d'opposition réelle, Erk, et sept autres opposants, au titre du terrible article 62 du code pénal ex-soviétique, qui s'applique entre autres à la «trahison de la patrie» et prévoit des peines allant de dix ans de prison à la peine de mort, il renonce soudain à la langue de bois et demande avec candeur : *«Trouvez-moi un autre article, on est bien forcé d'utiliser le code pénal qu'on a...»* D'ailleurs, fait-il remarquer, les procès les plus récents (notamment celui d'un dirigeant de Birlik enlevé au Kirghizstan par les services secrets ouzbeks) se sont soldés par des condamnations assorties d'amnisties. Et puis, *«il n'est pas encore sûr que ce procès ait lieu»*, explique-t-il, avant d'ajouter *«D'ailleurs, si vous le demandez avec tant d'insistance, il n'aura pas lieu...»* C'est une boutade bien sûr, mais aussi une manière de reconnaître que, à l'instar des dirigeants soviétiques de jadis, il tient compte à sa manière de l'opinion occidentale.

D'ailleurs, ajoute Islam Karimov, décidement en veine de confidences, *«j'ai rencontré à six reprises Mohammed Salih, nous avons même vidé une bouteille de cognac ensemble. Je lui ai proposé de faire entrer des hommes à lui dans les structures»*. Le problème est que le dirigeant du parti Erk, qui fut son adversaire lors de l'élection présidentielle, a refusé, et que cela, *M. Karimov semble ne pas pouvoir* l'admettre. Une opposition qui refuse de se rallier doit être détruite. C'est, très clairement, une autre conviction intime d'un homme qui ne semble pas comprendre qu'on ne partage pas son credo : *«Au moment où se constitue un Etat démocratique fondé sur une économie de marché, il faut un exécutif fort.»* Très fort, apparemment.

J. K.

Les conservateurs durcissent leur attaque contre M. Eltsine

Suite de la première page

Prié de s'exprimer devant le Parlement vendredi, le président russe a décliné l'invitation et n'a pas présidé non plus le conseil des ministres extraordinaires qu'il avait lui-même convoqué, préférant passer la journée dans une résidence des environs de Moscou avec le président finlandais, M. Mauno Koivisto.

De leur côté, les députés ont adopté pour la session du Congrès un ordre du jour qui prévoit l'examen du *«respect de la Constitution par les organes supérieurs du pouvoir d'Etat et les responsables de l'Etat»*. Une formule qui pourrait éventuellement déboucher sur une mise en cause de la légalité des actes du président, et même, théoriquement, permettre de lancer ensuite une procédure de destitution : il est cependant très peu vraisemblable que les députés d'opposition, aussi déconsidérés dans le pays que le reste de la classe politique, se sentent assez forts pour se lancer dans une telle aventure. En revanche, cet examen de la constitutionnalité des actes accomplis *«par les organes de l'Etat»* pourrait fournir le moyen d'annuler le référendum, dont l'organisation a été décidée en décembre dernier à *la majorité simple, et non* à la majorité des deux tiers requise, affirment certains, par la Constitution.

En attendant que s'éclaircisse enfin, à la faveur du Congrès, le brouillard qui noie depuis décembre dernier la vie politique russe, l'atmosphère est de plus en plus détestable, et la tension monte. M. Eltsine a largement contribué à cette dramatisation en évoquant les *«mesures extrêmes»*, voire l'*«option finale»* qu'il pourrait *choisir si le Parlement ne cédait* pas à ses désirs. Le quotidien les *Izvestia*, quotidien tout dévoué au président, y a mis du sien en annonçant dans un grand titre en première page (à peine étayé dans l'article qui suivait) que *«les généraux russes attendaient du président des actes décisifs pour surmonter la crise»*. Les députés conservateurs ont immédiatement fait mine de prendre la menace au sérieux et exigé des explications. A peine avaient-ils reçu des apaisements du secrétaire du Conseil de sécurité, M. Skokov, et *du ministre de la* défense, le général Gratchev, que de nouvelles informations alarmantes ont été produites, cette fois *par l'autre partie. Le président du* Parlement, M. Rouslan Khasboulatov, a affirmé vendredi posséder *«des informations selon lesquelles des actes terroristes se préparent»*. Devant des députés abasourdis, et dans certains cas franchement rigolards, il a désigné parmi *«les victimes possibles»* le père Gleb Iakounine, un des démocrates les plus radicaux, et M. Lev Ponomarev, autre dirigeant du groupe pro-eltsinien au Congrès. Sur quoi il a ajouté : *«Vous savez comment cela se passe habituellement : d'abord on tape sur les siens, et puis on accuse les adversaires»*... De quoi ressusciter le fantôme de Staline, qui rodait déjà ce jour là dans les rues de Moscou : c'était, vendredi, le quarantième anniversaire de la mort du tyran, célébrée par quelques vieux fidèles sur les marches du musée Lenine.

Le soutien de Bill Clinton

Tout cet émoi ne signifie que le drame est pour demain. Les diverses parties en présence ont tant crié au loup qu'il devient difficile de les prendre au sérieux. Un compromis plus ou moins boiteux semble toujours l'issue la plus probable, même si, à en croire M. Khasboulatov, *«l'attitude hautement agressive du pouvoir exécutif»* rend celui-là de plus en plus difficile. Certains députés ultra-réactionnaires, comme M. Ilia Konstantinov, dirigeant du Front de salut national, affirment même qu'au-delà du conflit qu'ils entretiennent pour la galerie, ces deux représentants *«du même groupe corrompu»* que sont MM. Eltsine et Khasboulatov *«se sont déjà mis d'accord en coulisse»* pour maintenir le *«statu quo»*. *Une caricature* de plus, parmi toutes celles qui encombrent la scène et obscurcissent le jugement.



Vues de l'étranger, et en particulier de Washington, les choses semblent pourtant plus claires. Le président américain *M. Bill Clinton*, vient d'affirmer avec plus de vigueur que jamais son soutien à M. Boris Eltsine, *«homme de courage, réellement engagé en faveur de la démocratie»*. Il a annoncé par la même occasion qu'il allait rencontrer les 3 et 4 avril à Vancouver, au Canada, le président russe, pour examiner avec lui la manière d'*«engager de manière plus dynamique»* les Etats-Unis dans l'entreprise de *«revitalisation politique et économique»* de la Russie. Ce sont là, dans les circonstances présentes, de bien douces paroles pour M. Eltsine, et que le sommet russo-américain ait été fixé à une semaine de la date prévue pour le référendum est également pain bénit pour le chef de l'exécutif.

M. Eltsine sait pourtant mieux que personne que le soutien d'un Occident qui, à propos de l'URSS comme de la Russie, a toujours paru en retard sur l'événement ne suffit pas. Ce puissant appui (verbal) risque même d'apparaître comme un nouveau symptôme de la «gorbatchévisation» de l'actuel président russe, en train de se perdre dans des méandres tactiques et qui semble, depuis des mois, faire du surplace tandis que la situation économique suit son triste cours.

Pour sa part, M. Gorbatchev lui-même profite de l'occasion pour rappeler que la Russie a fait le mauvais choix en lui préférant M. Eltsine : *«Le but de la bruyante campagne autour du référendum*, a-t-il déclaré vendredi, *est de détourner l'attention de l'opinion de la question essentielle : pourquoi la politique suivie depuis janvier 1992 a-t-elle conduit la société au bord du gouffre?»*. Et M. Gorbatchev de réclamer des élections, législatives aussi bien que présidentielle, dès cet été.

JAN KRAUZE

ITALIE : pour traiter les affaires de corruption

Des mesures d'amnistie partielle sont instaurées

Le gouvernement de M. Giuliano *Amato a adopté, vendredi soir* 5 mars, une série de mesures visant à apporter une *«solution politique»* aux multiples affaires de corruption *et de pots-de-vins mettant en cause* des hommes politiques et des chefs d'entreprise qui se sont accumulées ces derniers mois.

La plus spectaculaire de ces mesures, qui suscite déjà une vive controverse, consiste à accorder une amnistie partielle et à ne punir que de peines de prison avec sursis les inculpés qui avoueraient et accepteraient de rembourser les fonds obtenus illégalement. *«Ces mesures marquent un changement radical et complet qui nous permet d'accélérer les procès liés à des affaires de pots-de-vin de façon à parvenir plus rapidement à des décisions de justice»*, a déclaré le ministre de la justice, M. Giovanni Conso.

Le conseil des ministres a également adopté des décrets modifiant la loi de financement des partis politiques et instaurant un contrôle plus rigoureux de l'attribution des marchés publics. Ces questions étaient au cœur des scandales actuels révélés notamment par l'opération «mains propres» menée par des magistrat milanais, et qui a abouti à la mise en accusation de nombreux hommes politiques et industriels, ainsi qu'à la démission de M. Bettino Craxi de la tête du PSI.

L'opposition, emmenée par le Parti démocratique de la gauche (PDS), s'est immédiatement élevée contre les mesures gouvernementales et veut faire entendre sa voix lors du débat parlementaire sur la crise morale du pays qui doit s'ouvrir cette semaine. *«Ce que le gouvernement prépare est inacceptable. Cela reviendrait à amnistier tous ceux qui ont pillé ce pays»*, s'est exclamé M. Achille Ochetto, le chef du PDS. – *(Reuter-AFP.)*

SUISSE : pour renflouer les caisses de L'Etat

Le gouvernement veut faire adopter par référendum la hausse des carburants et l'ouverture de maisons de jeux

BERNE

de notre correspondant

Une hausse de vingt centimes *suisses (0,80 franc français) du litre* d'essence et la levée de l'interdiction des maisons de jeux, telles sont deux des solutions imaginées par le gouvernement helvétique pour tenter de renflouer les caisses de l'Etat et qui seront soumises dimanche 7 mars à référendum.

En cas d'acceptation, ces propositions devraient rapporter 1,3 milliard de francs suisses supplémentaires par an pour les carburants et 150 millions de francs suisses provenant des casinos. S'ajoutant à des mesures de compression des dépenses, ces nouvelles recettes s'insèrent dans un programme d'assainissement des finances fédérales qui avaient déjà accusé un déficit de 3 milliards de francs suisses en 1992.

« Un monument d'hypocrisie »

A l'image du ralentissement de la conjoncture, les finances publiques se sont nettement dégradées depuis 1991, dans un pays qui connaissait naguère encore des excédents budgétaires. Le gouvernement fédéral a calculé que, sans recettes supplémentaires, le déficit de la Confédération pourrait atteindre 5 milliards de FS par an à partir de 1993.

Ainsi, le ministre des finances, M. Otto Stich, a-t-il averti qu'à *long terme, une hausse de 20 centimes* du prix de l'essence coûtera moins cher aux consommateurs que la dette qu'il faudra assumer en cas de refus. Il a également fait valoir que l'essence restera de toute façon meilleur marché en Suisse que dans les pays voisins.

Plus controversée apparaît le projet de lever l'interdiction des casinos. Actuellement, seule la boule est autorisée dans certains établissements, avec une mise maximale de 5 francs suisse.

La modification de la loi devrait permettre de rendre l'offre plus attrayante, pour retenir les Suisses d'aller dépenser près d'un milliard de francs suisse par an dans des casinos situés de l'autre côté de la frontière, comme Evian et Divonne. Alors que les partisans de la levée de l'interdiction voient dans la situation actuelle *«un monument d'hypocrisie»*, ses adversaires invoquent des raisons éthiques pour maintenir le statu quo, reprochant aux casinos de servir au blanchiment de l'argent sale.

Enfin, les Suisses sont appelés à se prononcer sur une *«initiative populaire»* visant à une interdic*tion absolue de toutes expériences* sur les animaux.

JEAN-CLAUDE BUHRER

ASIE

CORÉE DU SUD

M. Kim Young-sam amnistie près de 42 000 personnes

Le nouveau président sud-coréen, M. Kim Young-sam a, le vendredi 5 mars, amnistié 41 886 personnes. Jamais une mesure de cette importance n'avait été prise dans ce pays. M. Kim est le premier président civil depuis 1961. Parmi les bénéficiaires de la mesure figurent 5 800 condamnés politiques. Le plus éminent d'entre eux est le dissident Moon Ik-hwan, un pas*teur presbytérien de soixante-treize* ans incarcéré en 1989 pour s'être rendu en Corée du Nord sans l'autorisation de Séoul. Des activistes étudiants et six personnes emprisonnées pour espionnage depuis la fin de la guerre de Corée (1953) vont aussi être libérés. – *(AP.)*

EN BREF

□ **CAMBODGE : controverse à propos de soldats vietnamiens.** – Hanoï a lancé, vendredi 5 mars, une vive attaque contre l'ONU, après que l'organisation eut annoncé avoir découvert trois soldats vietnamiens dans *l'armée de Phnom-Penh.* Il s'agit là d'un *«acte grossier dans la campagne visant à... calomnier le Vietnam et saboter l'application des accords sur le Cambodge»*, a estimé le quotidien de l'armée. Un porte-parole des Khmers rouges a, de son côté, réaffirmé qu'il restait au Cambodge quelque 10 000 officiers et 30 000 soldats originaires du Vietnam. Selon de nombreux témoignages, des hommes de l'armée entrée au Cambodge en 1978 pour chasser les Khmers rouges ont épousé des femmes du pays et sont restés. L'ONU a demandé le rapatriement des trois soldats. Hanoï refuse, du fait que ces hommes ont été naturalisés cambodgiens. – *(AFP.)*

□ **CORÉE DU NORD : avertissement à Washington.** – Pyongyang a, le vendredi 5 mars, mis en garde les Etats-Unis et la Corée du Sud contre un conflit qu'ils seraient tentés d'ouvrir pour forcer l'inspection d'installations nucléaires nord-coréennes. Le quotidien du PC, *Rodong Sinmun*, accuse Washington, qui vient de lancer des manœuvres combinées avec l'armée de Séoul, d'avoir accumulé au sud des armements modernes : *«Les manœuvres Team Spirit 93 sont une répétition en vue d'une guerre nucléaire»*, écrit le *Rodong Sinmun*. Le 25 février, l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) a donné un mois à la Corée du Nord pour autoriser l'inspection de deux sites suspects à Yongbyon, à 100 kilomètres de Pyongyang. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'arrestation d'un suspect proche d'un extrémiste religieux égyptien

M. Clinton met en garde contre des « conclusions hâtives » après l'attentat de New-York

Le président Bill Clinton a appelé, vendredi *5 mars, ses concitoyens* à ne pas se livrer à des *« conclusions hâtives »* sur l'attentat contre le World Trade Center de New-York qui a fait 5 morts et des centaines de blessés le 26 février. M. Clinton a dit qu'il ne voulait pas alimenter les spéculations après l'arrestation jeudi d'un suspect, M. Mohammed Salameh, un citoyen jordanien âgé de vingt-cinq ans entré aux *Etats-Unis* en février 1988 avec un visa touristique ayant expiré depuis.

« Je pense qu'il est très important de ne pas se précipiter dans un jugement sur cette affaire, de ne pas aller au-delà des faits connus, de ne pas tirer de grandes conclusions sur les auteurs ou sur ce qui s'est produit. Lorsque je saurai qui se trouvait derrière et ce qui s'est passé, je déterminerai les mesures appropriées pour les Etats-Unis, et je le dirai », a déclaré M. Clinton.

Le maire de New-York, M. David Dinkins, présent à la Maison Blanche avec d'autres maires, s'est dit d'accord avec la mise en garde de M. Clinton en soulignant que des *« commentaires malencontreux pouvaient entraver une enquête par ailleurs couronnée de succès »*.

Le ministère de la justice a d'autre part démenti vendredi que trois nouvelles arrestations effectuées dans la journée par le FBI étaient liées à l'attentat. Un porte-parole du FBI, M. Armando Palmieri, avait en effet annoncé un peu plus tôt que trois hommes avaient été arrêtés devant une mosquée du quartier *new-yorkais de Brooklyn dans le cadre de l'enquête* sur l'attentat. M. Frank Shults, porte-parole du ministère de la justice, a qualifié cette annonce de *« fausse alarme »*, expliquant que les trois hommes appréhendés avaient été inculpés de délits n'ayant *« absolument aucun lien avec l'attentat à la bombe du World Trade Center »*.

Une cinquantaine de kilos d'explosifs et des pièces détachées pouvant servir à la fabrication d'une bombe ont enfin été saisis vendredi soir dans un garde-meubles de Jersey-City, dans l'Etat du New-Jersey, a-t-on appris auprès d'un responsable du FBI qui a requis l'anonymat. Selon ce responsable, la découverte de ces explosifs, *dont la nature n'a pas été précisée*, semble indiquer que d'autres attentats avaient probablement été projetés.

Il a indiqué que le box du garde-meubles avait été loué par Mohammed Salameh. Ce dernier fréquentait une mosquée de Jersey-City où prêche fréquemment le cheikh Omar Rahman, un religieux égyptien inculpé puis acquitté pour l'assassinat du président Sadate en septembre 1981. – *(AP.)*

Cheikh Omar veut instaurer une république islamique en Egypte

LE CAIRE

de notre correspondant

Figure historique de l'extrémisme musulman égyptien, cheikh Omar Rahman rêve, malgré sa cécité et ses ennuis de santé qui le *font paraître plus vieux que ses* cinquante-quatre ans, de devenir le Khomeiny de la vallée du Nil Cheikh Omar, qui depuis trois ans prodigue son enseignement dans la mosquée Al Salam (la Paix) de Jersey-City dans le New-Jersey, se voit revenir d'exil comme l'ayatollah Khomeiny de Neauphle-le-Château. Il y a quelques jours encore, il affirmait à une agence de presse occidentale que tout était prêt pour l'instauration d'une république islamique en Egypte et demandait aux Etats-Unis de le soutenir plutôt que d'aider le président Moubarak à rester au pouvoir.

Aveugle dès l'âge de dix mois, ce fils de famille pauvre de la province de Dakahleya, dans le Delta, n'avait d'autre choix que les études islamiques basées sur la mémorisation. Dès la fin de ses études à la faculté de théologie du Caire, en 1965, cheikh Omar, qui a depuis lors *obtenu un doctorat, allait* se lancer dans l'activisme islamique. Nommé imam de Fidim, dans l'oasis du Fayoum (110 kilomètres au sud-ouest du Caire), il allait faire de ce village, dont le tiers de la population était chrétienne, un des premiers fiefs islamiques d'Egypte. A partir de 1967, il prêche dans des mosquées de la capitale du Fayoum et passe son temps à attaquer « Pharaon ». Dans ce « pharaon », tout le monde reconnaît l'ex-président égyptien Gamal Abdel Nasser.

Peu avant la mort de ce dernier, en septembre 1970, cheikh Omar, devenu célèbre dans tout le Fayoum, est arrêté. Dès sa libération, il déclare qu'il ne faut pas prier pour le repos de l'âme de Nasser, à cause de son hostilité à l'islam. Cela lui vaut huit mois de prison, *puis la mutation à Minieh* en Haute-Egypte (300 km au sud du Caire). En 1973, il est nommé professeur à la faculté de théologie d'Assiout (400 km au sud du Caire) où, durant quatre ans, il va multiplier les prônes incendiaires.

Assiout étant devenu le plus grand fief islamique d'Egypte, le président Sadate commence à sévir. Plutôt que de subir la répression, celui qui était déjà devenu une figure de proue de l'extrémisme musulman, se rend en Arabie saoudite où, durant trois ans, il enseigne à la faculté de théologie *de Ryad. De retour en Egypte en* 1980, il devient l'« émir » (le prince) de l'organisation extrémiste musulmane Djihad. En septembre 1981, des membres de l'organisation assassinent le président Sadate et une centaine de policiers à Assiout. L'« émir » du Djihad est arrêté et devient l'accusé numéro un dans le procès de l'assassinat du Raïs. *Mais cheikh Omar est libéré* en octobre 1984 pour *« insuffisance de preuves »*. Devenu leader charismatique de groupuscules extrémistes, il multiplie les attaques contre le régime Moubarak, et se fait arrêter en juillet 1985 dans le Fayoum. *Il est à nouveau arrêté* en mai 1986, puis en avril 1989. Libéré, il est convoqué pour un *entretien par le ministre de l'intérieur*, le général Abdel Halim Moussa. Peu après, cheikh Omar, dont la tête avait été mise à prix par un groupuscule extrémiste musulman du Fayoum, quitte l'Egypte pour faire la *omra* (le petit pèlerinage à La Mecque). Les autorités saoudiennes le refoulent, et il se rend au Soudan.

L'exil volontaire

Après un séjour de près d'un an à *Khartoum, cheikh Omar obtient* un visa de tourisme pour les Etats-Unis grâce à l'intervention de cheikh Hassan El Tourabi, le chef du Front islamique soudanais. Ce visa fait dire à la gauche égyptienne que cheikh Omar est *« un agent américain »* recruté par Washington durant la guerre d'Afghanistan. Installé dans le New-Jersey, *il obtient un permis de séjour* après avoir épousé une Noire américaine.

Les autorités égyptiennes qui semblaient fermer les yeux se fâchent fin 1992 quand, de sa mos*quée du New-Jersey*, cheikh Omar déclare soutenir les attentats de la Jamaa Islamiya contre les touristes. Le ministre de l'intérieur *« s'étonne »* auprès de l'ambassade américaine. Quelques semaines après, Washington découvre que cheikh Omar est polygame et que son permis de séjour n'est donc pas valable. Mais la procédure *d'expulsion n'a pas encore abouti.*

La Jamaa Islamiya, dont cheich Omar Abdel Rahman est l'autorité *morale, a multiplié les menaces* terroristes. Après les attaques contre les touristes, ce groupe extrémiste menace aujourd'hui, dans un communiqué envoyé par fax de Peshawar (Pakistan, à la frontière de l'Afghanistan) au Caire, de s'attaquer aux compagnies et aux intérêts étrangers en Egypte.

ALEXANDRE BUCCIANTI

□ **Washington accuse l'Iran d'être le principal soutien au terrorisme.** – Dans un communiqué publié vendredi 6 mars, le département d'Etat américain indique que l'Iran est *« le plus dangereux soutien étatique au terrorisme »* dans le monde. Les services secrets iraniens sont accusés d'avoir commandité plusieurs *assassinats en* Europe et des attentats à l'explosif au Proche-Orient, en Europe et en Amérique latine. Téhéran entraîne au maniement des armes des *« extrémistes islamiques et des groupes palestiniens »*, et leur fournit des fonds et des armes, précise le communiqué. – *(Reuter.)*

□ **Confirmation de la nomination de M. William Perry comme numéro deux du Pentagone.** – Le *Sénat a confirmé vendredi 5 mars* la nomination de M. William Perry au poste de secrétaire *adjoint à la défense, aux côtés du* secrétaire Les Aspin. M. Perry, professeur à l'université de Stanford (Californie), avait travaillé au Pentagone, sous l'administration *Carter. Il appartient au conseil* d'administration de plusieurs entreprises spécialisées dans la défense, notamment United Technologies Corp, et devrait quitter ces postes. – *(AFP.)*

□ **Exécution en Louisiane d'un détenu condamné pour le viol et le meurtre d'une baby-sitter.** – Un Américain condamné pour le viol et le meurtre d'une baby-sitter en 1979 à La Nouvelle-Orléans a été *exécuté par injection vendredi* 5 mars en Louisiane. C'est la vingt et unième personne exécutée dans cet Etat et la cent quatre-vingt-quatorzième aux Etats-Unis depuis le rétablissement de la peine capitale par la Cour suprême en 1976. C'est aussi le premier détenu à être exécuté par injection mortelle. en Louisiane, où ce procédé a *remplacé il y a deux ans la chaise.* électrique. – *(AP.)*

□ **ARGENTINE : le gouvernement ouvre ses dossiers sur les nazis.** – Le gouvernement argentin a invité des *experts du Congrès juif mondial* à venir consulter ses dossiers sur les nazis réfugiés dans le pays *après la seconde guerre mondiale*, a annoncé, vendredi 5 mars, l'organisation juive. Une équipe de spécialistes était attendue lundi 8 mars à Buenos-Aires pour commencer l'étude de ces archives, qui pourraient *apporter des révélations* sur la façon dont Josef Mengele – « l'Ange de la mort » d'Auschwitz – *et Adolf* Eichmann *ont réussi* à gagner le pays. Le président argentin Carlos Menem avait promis *d'autoriser l'accès à ces dossiers* en novembre 1991. – *(Reuter.)*

□ ***BRÉSIL : démission du président de la Banque nationale du développement.*** – M. Antonio Bar*ros de Castro, le président* de la Banque nationale de développement, organisme chargé de procé*der aux privatisations*, a annoncé vendredi 5 mars qu'il quittait son poste. Dans sa lettre de démission, M. Barros a accusé le gouvernement *« d'incompétence notoire »*. Après le ministre de l'économie, M. Paulo Haddad, et le président de la Banque centrale, M. Gustave Loyola, (*le Monde* du 3 mars), il *est ainsi* le troisième personnage important du gouvernement à « claquer la porte », aggravant les *difficultés* du président Itamar Franco.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : réunion préparatoire aux négociations sur les réformes constitutionnelles

L'ensemble de la classe politique a officiellement renoué le dialogue

La réunion préparatoire aux négociations multipartites sur l'avenir constitutionnel de l'Afrique du Sud, s'est ouverte, vendredi 5 mars, à Kempton-Park, dans la banlieue de Johannesburg. Les cent vingt-six délégués (représentants des partis politiques, du gouvernement, dirigeants des homelands, etc.) ont poursuivi leurs discussions, samedi, pour tenter notamment de fixer la date du scrutin devant conduire à l'installation d'une Assemblée constituante.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

La rencontre de Kempton-Park, première du genre depuis l'échec, *en mai 1992*, de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA), témoigne de l'évolution des divers acteurs de la scène politique. La CODESA avait ajourné ses travaux, après le constat de profondes divergences *entre les deux « poids lourds »* de la négociation, le Congrès national africain (ANC) et le gouvernement de M. De Klerk, concernant les conditions d'élaboration et d'adoption de la future Constitution. Le massacre de Boipatbong, en juin 1992, puis en août, celui de Bisho (Ciskei), allaient consacrer la rupture. Plusieurs dizaines de militants et de sympathisants de l'ANC avaient trouvé la mort. Dans les deux cas, le gouvernement était accusé d'avoir, au mieux, laissé faire. Cependant, dès la fin de l'année, les négociations reprenaient, *discrètement, et sur un mode bilatéral*, chacune des parties essayant de cerner ses divergences et ses points d'accord. En février, le gouvernement et l'ANC rendaient public le résultat de ces rencontres : le premier s'est résolu au principe d'une Assemblée constituante souveraine, élue au suffrage universel, tandis que le parti de *M. Mandela accepte un relatif partage* du pouvoir, au sein d'un gouvernement d'union nationale qui pourrait durer cinq ans.

Ce retournement de situation est dans l'ordre des choses. Chacun semble avoir compris que l'exacerbation de la violence et de l'insécurité, la montée dramatique du *chômage, le vide politique enfin*, risquaient de tout emporter. Même les partis politiques les plus hostiles à des négociations, dont ils craignent d'être exclus, ont mis de l'eau dans leur vin. Tel est le cas du mouvement Inkhata de M. Mangosuthu Buthelezi, mais aussi du Parti conservateur (CP, *extrême droite) ou du Congrès* panafricaniste (PAC, extrême gauche). Peu de délégations ont *omis, vendredi*, de mentionner le spectre de la violence et du chaos, comme si la reprise des négociations était la dernière chance pour le pays. Cette prise de conscience n'est pas la garantie du succès. Mais elle constitue un utile garde*fou contre d'éventuels dérapages* maximalistes.

GEORGES MARION

□ **Dix morts dans une embuscade au Natal.** – Dix personnes, des Noirs, ont trouvé la mort, vendredi 5 mars, lorsque le minibus dans lequel elles se trouvaient a été pris pour cible par des tireurs équipés d'armes automatiques près de Pietermaritzburg, la capitale de la pro*vince du Natal. Dans une sembla*ble embuscade, mardi, six écoliers avaient été tués, toujours au Natal. L'ANC et l'Inkatha ont estimé qu'il s'agissait là d'une tentative de faire capoter les pourparlers qui ont commencé vendredi. – *(AFP.)*

ZAMBIE : après la proclamation de l'état d'urgence

Plusieurs dirigeants de l'opposition ont été arrêtés

Un an et demi après les premières élections multipartites – qui avaient consacré la défaite du régime de M. Kenneth Kaunda et marqué l'arrivée à la présidence de M. Frederik Chiluba, ancien dirigeant syndicaliste, – la Zambie fait aujourd'hui face à une grave crise *politique*.

Moins de vingt-quatre heures après la proclamation de l'état d'urgence, jeudi 4 mars, on apprenait, dans l'après-midi de vendredi, l'arrestation de plu*sieurs personnalités de l'opposition*, soupçonnées de *« complot »*. Parmi la dizaine de personnes interpellées, figure l'un des fils de l'ancien président, M. Wezi Kaunda, qui occupait d'importantes responsabilités au sein de l'ex-parti unique, le Parti unifié de l'indépendance nationale (UNIP), fondé par son père.

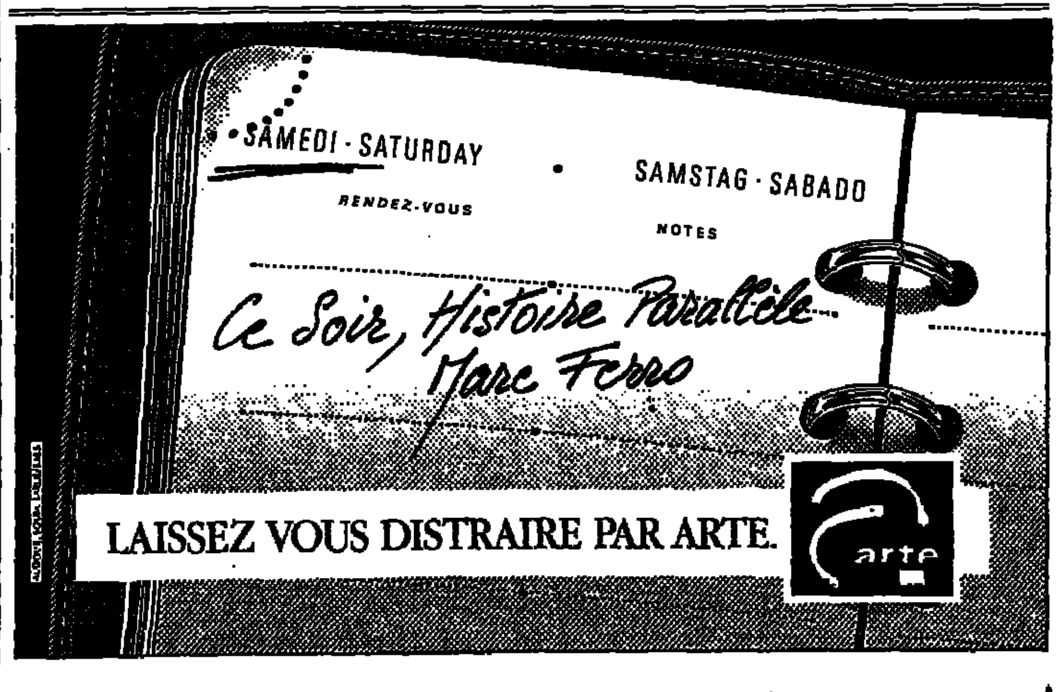
L'ancien chef de l'Etat, qui a qualifié ces arrestations de *« diaboliques »*, a lui-même fourni, vendredi, à la presse, la liste des responsables de l'UNIP, arrêtés en même temps que son fils – *dont trois membres du comité* central, MM. Rupiah Banda, Peter Lishika et Robson Chongo, respectivement anciens ministres des affaires étrangères, du commerce et des finances. Selon M. Kenneth Kaunda, la police serait à la recherche de M. William Banda, président de l'UNIP pour la région de Lusaka, et détiendrait, en attendant, son épouse et son enfant.

Des rumeurs faisant état d'un *« complot » contre* le gouvernement avaient circulé, la semaine dernière, avant d'être publique*ment mentionnées par* le quotidien national *Times of Zambia*. Selon le ministre des affaires étrangères, *M. Vernon Mwaanga*, la décision de proclamer l'état d'urgence aurait été prise sur les conseils de responsables de l'armée et de plusieurs membres du gouvernement.

Sans accuser ouvertement l'Irak et l'Iran, officieusement soupçonnés de financer l'opposi*tion zambienne, le président* Chiluba avait déclaré, jeudi, que les relations avec ces deux pays seraient *« réexaminées »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **LIBÉRIA : *« regrets »* après le bombardement d'un village ivoirien.** – Le secrétaire exécutif de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le commandant de la Force ouest-africaine au *Libéria (ECOMOG) ont* exprimé, vendredi 5 mars, à Abidjan (Côte-d'Ivoire), leurs *« regrets »* au président Félix Houphouët-Boigny, à la suite du bombardement, le 27 février, d'un village ivoirien, frontalier du Libéria, par des avions nigérians. Cinq militaires et un douanier ivoiriens avaient été blessés lors de l'opération. – *(AFP.)*

□ **SOMALIE : cinq tués à Kismayo.** – Dans la ville portuaire de Kismayo, cinq Somaliens ont été tués, jeudi 4 et vendredi 5 mars, a annoncé le porte-parole de l'armée américaine en Somalie, le lieutenant-colonel Fred Peck. Il a précisé que ces hommes faisaient partie d'un groupe de *« bandits »* qui avait attaqué un camp de réfugiés au sud de Kisimayo. D'autre part, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, a désigné l'amiral Jonathan Howe, un Américain, pour être son représentant spécial en Somalie, *a-t-on annoncé officiellement* vendredi au siège des Nations unies à New-York. L'amiral *« sera chargé de superviser la transition entre la force multinationale et la nouvelle opération de l'ONU en Somalie (ONUSOM II) »*. – *(AFP.)*



ANGOLA

Le président Dos Santos a rejeté l'appel à un cessez-le-feu

Le président José Eduardo Dos Santos a rejeté, vendredi 5 mars, l'appel au cessez-le-feu, lancé par l'émissaire de l'ONU en Angola, Mme Margaret Anstee. Evoquant l'échec des négociations de paix, prévues à Addis-Abeba (Ethiopie) entre son gouvernement et les représentants de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), M. Dos Santos a jugé que l'appel de l'ONU ne lui *« semblait pas une proposition opportune ou réaliste »*.

« Comment pouvons-nous croire en une réponse favorable de l'UNITA à cet appel, alors qu'ils n'ont même pas daigné aller à Addis-Abeba? », a souligné M. Dos Santos. Se targuant d'être *« le président d'un gouvernement légalement élu »*, le chef de l'Etat a estimé nécessaire que l'embargo sur les armes, prévu par l'accord de paix signé en 1991, devait être levé. *« Nous sommes toujours prêts à discuter, parce que nous savons que la paix ne peut être obtenue que par le dialogue »*, n'en a-t-il pas moins affirmé. – *(Reuter.)*

RWANDA

La France propose le déploiement d'une force de l'ONU

La France a déposé, vendredi *5 mars, à New-York, devant* le Conseil de sécurité de l'ONU, un projet de résolution en vue du déploiement d'une force de contrôle des Nations unies au Rwanda. La France souhaite que cette force, agissant en liaison avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA), prenne position dans une *« zone tampon »*, séparant les troupes gouvernementales et celles du Front patriotique rwandais (FPR), autour de Kigali, afin d'assurer le respect du cessez-le-feu et de contribuer à la protection des populations civiles. Ce texte, qui a les faveurs de la présidence et du gouvernement rwandais, devrait être examiné en détail, la semaine prochaine, par le Conseil de sécurité.

De son côté, le FPR, dans un message adressé au département d'Etat *américain, se serait dit prêt*, vendredi, à effectuer un retrait partiel des positions qu'il occupe depuis le 8 février, à condition, notamment, que le Groupe d'observateurs militaires neutres (GOMN) de l'OUA prenne le contrôle de cette zone et que l'armée rwandaise respecte le cessez-le-feu. A Paris, le ministre français de la coopération et du développement, M. Marcel Debarge, a salué, vendredi, les *« progrès enregistrés ces jours derniers, qui sont de nature à favoriser une solution politique et pacifique au conflit »*. – *(AFP, Reuter.)*

POLITIQUE

Un entretien avec M. Paul Vergès

L'ancien secrétaire général du Parti communiste réunionnais souhaite rassembler sur une plate-forme commune les représentants de tous les courants politiques

M. Paul Vergès, qui vient de quitter ses fonctions de secrétaire général du Parti communiste réunionnais, qu'il exerçait depuis 1959 (le Monde du 3 mars), explique, dans l'entretien qu'il a accordé à notre correspondant à La Réunion, que le moment lui semble venu de «privilégier le rassemblement le plus large».

«Quelles sont les raisons qui vous ont amené à abandonner vos fonctions de secrétaire général du PCR?

– C'est l'aboutissement d'une réflexion dans notre parti depuis de très longues années. Le PCR est issu d'un front qui existait en 1945, le Comité républicain d'action démocratique et sociale, fondé par des dirigeants syndicaux qui sont devenus des leaders politiques. Ce front reflétait d'une part les aspirations de couches très nettes de la population, comme les ouvriers et la paysannerie, qui étaient à la fois très exploités et très syndicalisés; d'autre part un courant intellectuel et des classes moyennes. Les responsables du comité ont obtenu la transformation du statut de la Réunion de colonie en département français d'outre-mer, en 1946. Dans les conditions de l'époque, compte tenu d'une lutte sociale très vive, ils se sont inscrits au groupe communiste à Paris. Ainsi est née une organisation du PCF à la Réunion, qui a été transformée en Parti communiste réunionnais en 1959.

» Le PCR, pendant vingt ans, a fait face à la répression. Il a tenu le rôle à la fois d'un parti communiste et d'un rassembleur de résistances. Ce passé historique resurgit aujourd'hui avec l'apparition d'un Mouvement pour l'égalité, le développement, la démocratie et la nature, qui accueille individuellement des représentants de tous les courants politiques à la Réunion, à condition qu'ils se rassemblent sur une plate-forme. Le PCR pense que ce mouvement a vocation à s'élargir pour devenir un courant majoritaire, comme en 1945. En acceptant d'être vice-président de ce mouvement, je devais en tirer toutes les conséquences. Le comité central l'a bien compris en me libérant de mes responsabilités de secrétaire général.

«Une vision européo-centriste»

– Le PCR a donc perdu au fil des années son rôle de rassembleur de la société réunionnaise?

– Si le PCR avait élargi son audience au-delà de trente ou trente-cinq pour cent du corps électoral, au point de devenir majoritaire dans le pays, cela aurait été très dangereux. Nous aurions assisté à un glissement vers un parti unique, dominant, hégémonique. Il y a des leçons à tirer de l'Histoire. Le PCR doit être un aiguillon de la bataille politique locale, un fournisseur d'idées, celui qui ouvre la voie, tout en restant le gardien vigilant de la démocratie sur l'île.

– Après avoir défendu l'autonomie interne, vous avez accepté le projet de décentralisation du gouvernement en 1981 et aujourd'hui vous revendiquez la création de deux départements à la Réunion. Comment expliquez-vous cette évolution?

– Le contexte de la guerre froide a transformé ici une bataille politique en guerre de tranchées. D'un côté un bloc autonomiste qui représentait un tiers de l'opinion, de l'autre ceux qui réclamaient à tout prix l'assimilation. Ce schéma a duré jusqu'en 1981. Avec la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle, le Parti socialiste pensait qu'il pouvait faire l'impasse sur les problèmes politiques de notre pays et que, grâce à ce qu'il appelait «l'intégration économique sans assimilation», il serait en mesure de conduire l'île sur le chemin du développement.

» Ces dix années ont beaucoup transformé la Réunion, ne serait-ce que sur le plan des libertés, de la reconnaissance de notre identité et actuellement du progrès social. Mais les changements intervenus, bien qu'ils soient considérables, n'ont pas apporté de solution aux problèmes de fond. Je partage l'avis du commissariat général au Plan : si on ne modifie pas la politique actuellement conduite à la Réunion, dans cinq ans au plus tard la situation ne sera plus maîtrisable. Devant la gravité de la situation, faut-il relancer le débat sur les institutions ou, au contraire, privilégier le rassemblement le plus large?

– Pensez-vous que la France a manqué ses rendez-vous dans l'outre-mer?

– Elle les a totalement ratés, par suite d'un défaut d'appréciation exacte de la situation, notamment à la Réunion. A Paris, on a tendance à traiter les problèmes de l'outre-mer comme un appendice des problèmes métropolitains, à intégrer les DOM dans des stratégies métropolitaines données. Les rendez-vous ont été manqués parce qu'une élection cantonale ou municipale, en métropole, accapare plus l'attention d'un ministre s'il y est impliqué que la situation des DOM. Il y a toujours une vision européo-centriste plus ou moins masquée chez les ministres.

– Quelle a été la place du PCR au sein du mouvement communiste international?

– Cela fait vingt-quatre ans que notre désaccord avec le mouvement communiste international a été rendu public par notre refus de signer la plate-forme de la conférence de Moscou des partis communistes, en 1969. Ce désaccord portait sur l'analyse et les perspectives des partis communistes. D'une façon générale, la période stalinienne a été non seulement celle de la répression, mais aussi et surtout celle d'une glaciation idéologique, qui a empêché le marxisme de jouer son rôle de pensée critique, constamment en recherche. Nous sommes peut-être le seul PC au monde qui ait refusé, malgré d'ardentes sollicitations des deux camps, de prendre position dans le conflit idéologique entre ce que l'on appelait à l'époque les maoïstes et les Soviétiques. Nous avions conscience que les intérêts d'Etats dans ce conflit l'emportaient sur le débat idéologique.

– Vous avez été pendant dix ans (de 1979 à 1989) député européen, élu sur la liste du PCF. Quel regard portez-vous aujourd'hui sur ce parti frère?

– Le Parti communiste français connaît une période difficile. Il analyse lui-même ses erreurs. Je pense que, compte tenu du passé historique du PCF, notamment de son engagement dans les luttes anticolonialistes, ceux qui se réjouissent de son affaiblissement auraient tort de souhaiter que les héritiers d'une telle tradition disparaissent. Ce serait à mon sens un appauvrissement de la pensée culturelle et politique française. Mais, pour donner une suite à ce passé, il faut se remettre en cause. Ce n'est pas si simple!

Les problèmes du tiers-monde

– La rénovation ira-t-elle jusqu'à un changement de nom?

– Il y a autant de raisons de garder ce nom que de l'abandonner. Le communisme n'est pas né en 1917. Toute l'histoire de l'humanité est traversée par les idées de liberté, d'égalité, d'émancipation. Il n'y a pas de raison réunionnaise de changer de nom, dans la mesure où toute l'histoire du PCR l'identifie à la lutte pour la liberté. En revanche, nous ne pouvons pas nier que l'expérience des pays de l'Est européen a abaissé ce mot et en a fait une négation de la liberté. Notre rénovation ne porte pas sur le terme, mais sur la réalité. Nous pensons que la Réunion est un laboratoire des problèmes du tiers-monde et de ceux des pays développés.

» Je crois que la transition démocratique en cours dans le tiers-monde va remettre en cause sur toute la planète la façon de poser et de résoudre tous les problèmes économiques, sociaux et culturels. On a cru que le problème fondamental était celui d'un choix entre la société capitaliste et la société socialiste. On se rend compte aujourd'hui que ce fut une fausse alternative. Elle a masqué le vrai débat : le problème de civilisation posé à la planète entière. Pour 20 % de l'humanité, on concentre la plupart des richesses. Ce modèle occidental de civilisation n'est pas généralisable au reste du monde, car l'inégalité planétaire actuelle est la condition même de sa survie. Quand j'entends des discours sur les droits de l'homme en Occident, cela me rappelle les textes immortels des Grecs. Ils philosophaient sur la personne humaine, les grandes tragédies, et ils le faisaient sur un lit d'esclaves! De Vancouver à Vladivostok, on parle des droits de l'homme et, pendant ce temps, 80 % des êtres humains sont privés des droits élémentaires.»

Propos recueillis par
ALIX DIJOUX

La campagne pour les élections législatives

Paris : des étiquettes de toutes les couleurs

Deux cent soixante-quatorze candidatures ont été enregistrées à Paris, soit une moyenne de treize prétendants pour chacune des vingt et une circonscriptions. Avec dix-huit candidats, la première (1er, 2e, 3e, 4e arrondissements) et la deuxième (5e, 6e) circonscriptions sont les mieux pourvues. Aux étiquettes facilement identifiables de l'extrême gauche à l'extrême droite – LO, PCF, PS, MRG, Entente des écologistes (Verts et GE), UPF, FN – s'ajoutent une quantité de sigles parfois difficilement classables.

A l'*extrême gauche trotskiste*, il y a le Parti des travailleurs (PT) de M. Pierre Boussel-Lambert et la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) de M. Alain Krivine. On relève un unique candidat d'une mystérieuse Opposition ouvrière, probable scission d'une des deux organisations précédentes, et le représentant solitaire d'un Groupe trotskiste. L'étiquette Solidarité-écologie-gauche alternative (SEGA) est à ranger à l'extrême gauche non trotskiste.

On trouve ensuite, à la gauche du PS, le Mouvement des citoyens (MDC), constitué des fidèles de M. Jean-Pierre Chevènement, et, à sa droite, le Mouvement des réformateurs (MDR), composé de ceux de M. Jean-Pierre Soisson. Les candidats du Mouvement des démocrates (MD) recrutés par M. Michel Jobert et par PA (petites annonces) se classent «ailleurs».

L'écologie est victime d'une véritable inflation, dont le but évident n'est pas de favoriser ses principaux représentants : MM. Antoine Waechter et Brice Lalonde de l'Entente des écologistes. Ainsi l'ancien secrétaire général de GE, M. François Donzel, présente une douzaine de candidats dissidents, sous le label de l'Union écologie et démocratie. A la remorque des Nouveaux Ecologistes de M. Bernard Manovelli (*le Monde* du 3 mars), on trouve Ecologie-Solidarité, Ecologie-Citoyenneté-Laïcité et... l'unique représentant en France du Forum jeune pour l'écologisme.

Dans ce qui est communément classé parmi les «divers», de droite ou de gauche, il y a, pêle-mêle, les Citoyens, l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA) de M. Jean-Claude Delarue, l'Union de la jeunesse, des créateurs et des producteurs, Indépendant libéral et européen, le Parti des francophones et l'Association pour le développement de l'emploi.

Le Rassemblement des démocrates et des républicains de progrès aurait bien été rangé dans cette catégorie, si parmi ses huit candidats ne figurait pas M. Roger Johnston. Actuel secrétaire général adjoint du groupe technique des droites européennes (extrême droite) à Strasbourg, douzième sur la liste du Front national aux élections européennes en 1989, M. Johnston est présenté dans *l'Empire Moon*, de Jean-François Boyer (éditions La Découverte, 1986), comme *«le directeur de Causa pour le cône Sud»*, ce qui ne le classe pas précisément dans la rubrique «divers». Des candidats portant ce label de rassembleurs des démocrates et des républicains, c'est-à-dire ayant vocation sous-marine de «ratisser» dans la droite modérée, se présentent également dans plusieurs autres départements. Puisqu'il est question de secte, il faut signaler la présence de seize candidats du Parti de la loi naturelle (PLN) de M. Benoît Frappé.

Sur le front de l'extrême droite, l'Alliance populaire (AP) effectue une percée avec huit candidats. Une tentative opérée aussi, en solitaire, par M. Jacques Cheminade, dirigeant du Parti ouvrier européen (POE), et par M. Louis Girard, dont l'étiquette est dénuée de toute ambiguïté : *«Trop d'immigrés, la France aux Français.»*

Il se trouve, enfin, huit candidats à n'avoir aucune étiquette, appellation ou autre label revendiqué. Le deux cent soixante-quatorzième candidat est la curiosité traditionnelle du Quartier latin qui sillonne le marché Mouffetard au guidon de son vélocipède : André Dupont, alias Mouna Aguigui, citoyen du monde.

O. B.

Les candidats socialistes parisiens soutiennent M. Rocard

Les vingt et un candidats du Parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche à Paris ont signé une déclaration, rendue publique cette semaine, dans laquelle ils observent que *«la recomposition de la gauche, initiée par M. Michel Rocard»* dans son discours de Montlouis-sur-Loire, le 17 février dernier, *«répond à une attente au sein des socialistes et bien au-delà»*. S'affirmant *«disponibles»*, ils estiment qu'*«à Paris tout particulièrement, où le RPR, arrogant et dominant, montre chaque jour sa volonté hégémonique, il n'y a d'autre perspective que le rassemblement de ceux qui refusent le choix d'une droite-béton»*.

Cette déclaration a été signée, notamment, par MM. Daniel Vaillant, membre du secrétariat national du PS, Jean-Marie Le Guen, premier secrétaire de la fédération de Paris, et Jean-Christophe Cambadélis, tous trois députés sortants, proches de M. Lionel Jospin; par M. Pierre Castagnou, proche de M. Laurent Fabius, et par M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports, proche de M. Jean-Pierre Chevènement.

Une partie importante de l'électorat émettra un vote de refus plus que d'adhésion

selon une enquête de la SOFRES

Une enquête de la SOFRES publiée dans *Libération* daté 6-7 mars met en évidence, à propos des élections législatives, *«l'importance du vote tactique»* (1). L'enquête confirme d'abord la distanciation des citoyens à l'égard de la politique en montrant que le vote en faveur d'un parti ne signifie pas une entière adhésion à son programme.

Une majorité de personnes interrogées (46 %) se contentent en effet d'être en accord avec seulement *«une partie»* des idées du parti qu'elles ont choisi. Le sondage indique également qu'une fraction de l'électorat UDF et RPR est en désaccord ou s'interroge sur certaines mesures prônées par la droite (la fiscalité, la nationalité). Il en va de même avec les écologistes (la construction d'autoroutes). Pour une part importante de l'échantillon, le vote en faveur d'un parti ne signifie même que *«le refus des autres»*. C'est d'ailleurs ce vote négatif qui est logiquement majoritaire (51 %) auprès des électorats protestataire du FN et des formations écologistes.

Le sondage fait apparaître le caractère composite de l'électorat écologiste, *«centroïde»*, à cheval sur un électorat de gauche et, dans une moindre mesure, sur les marges centristes de l'UDF. Il montre que les candidats écologistes n'ont de chances d'être élus que dans un face-à-face avec les socialistes. En cas de duel avec la droite ou de triangulaire avec l'UPF et le PS, les candidats écologistes ne parviennent pas à grappiller des voix de droite «fixées» par un candidat officiel.

G. P.

(1) Le sondage a été effectué du 23 au 25 février auprès de mille personnes.

□ **Chute de la popularité des principaux responsables de la droite.** – Selon une enquête de la SOFRES, effectuée du 23 au 25 février auprès de mille personnes, et publiée dans le *Figaro-Magazine* du 6 mars, la cote de popularité des principaux responsables de la droite est en chute sensible en mars alors que celle de M. François Mitterrand est stable avec 31 % d'avis favorables. La popularité de MM. Jacques Chirac (RPR) et Philippe Séguin (RPR) enregistre une chute de cinq points, celle de M. Edouard Balladur (RPR), une perte de quatre points, tout comme celles de MM. Michel Noir (ex-RPR) et Valéry Giscard d'Estaing (UDF).

Lors d'un colloque réuni à Bayonne

M. Lamassoure (UDF) propose une «entité administrative spécifique» pour le Pays basque français

BIARRITZ

de notre correspondant

Intervenant il y a quelques jours dans un colloque transfrontalier à Bayonne, M. Alain Lamassoure, député UDF-PR de la cinquième circonscription des Pyrénées-Atlantiques, a souhaité la création d'une *«entité administrative spécifique»* en Pays basque français (*Iparralde*, en langue basque), notamment, a-t-il dit, parce que *«nous avons besoin en Iparralde d'une structure de dialogue avec Euskadi»* (les Basques de l'autre côté des Pyrénées).

C'est la première fois qu'un homme politique français, membre de l'actuelle opposition, fait une telle suggestion en utilisant de plus un vocabulaire habituellement employé par les milieux basquisants. Selon M. Lamassoure, il y a aujourd'hui trois obstacles à l'existence de cette entité spécifique : la persistance de la violence, la confusion trop fréquente des Français entre égalité et uniformité, les divisions internes aux Basques. Citant l'exemple corse et confiant dans les structures administratives actuelles, le député imagine que cette entité pourrait venir d'un élargissement de l'intercommunalité ou de la création d'un groupement d'intérêt public, ou encore d'une «commission basque» au sein du conseil régional d'Aquitaine.

S'il ne reprend pas la proposition 54 du candidat Mitterrand en 1981, qui prévoyait la création d'un département du Pays basque, M. Lamassoure est curieusement proche de lui par les termes employés. Une lettre de l'un des chargés de mission de l'Elysée, M. Jean Kahn, adressée en 1990 à l'avocat Denis Langlois, indiquait : *«Le chef de l'Etat souhaite que les intérêts économiques et les aspirations culturelles des Basques français disposent, pour s'exprimer, d'une entité administrative convenable.»*

MICHEL GARICOIX

□ **M. Chaban-Delmas juge *«plus que nécessaire»* l'article 16 de la Constitution.** – M. Jacques Chaban-Delmas, ancien premier ministre, estime, dans un entretien publié, samedi 6 mars, par le quotidien *Sud-Ouest* que l'article 16 de la Constitution, dont M. Mitterrand propose l'abrogation, est une *«disposition plus que nécessaire»*, qui permet *«le maintien de l'Etat de droit quand la nation risque la dislocation»*. Le maire de Bordeaux, qui a reçu lors de son séjour à l'hôpital Foch de Suresnes la visite du chef de l'Etat, a précisé qu'il n'avait pas parlé de cette question avec lui.

□ **M. Pasqua (RPR) souhaite que M. Chirac accepte d'être premier ministre.** – M. Charles Pasqua déclare dans *le Quotidien de Paris* daté 6-7 mars, que *«si le président de la République propose à Jacques Chirac d'être premier ministre,* [son] *sentiment est qu'il devra accepter»* car, *«s'il ne le faisait pas, il ouvrirait très largement le jeu du président de la République, qui pourrait faire appel à la personnalité de son choix»*. Le président du groupe RPR du Sénat affirme que les Français attendent de la future majorité qu'elle gouverne et non pas qu'elle ouvre *«une crise de régime»*. Il estime qu'*«en fin de compte le fait d'être premier ministre sera un atout et non un handicap»*.

□ **Exclusion de deux membres du RPR.** – Après avis favorable de la commission nationale des conflits, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a fait annoncer, jeudi 4 mars, qu'il avait procédé à l'exclusion de deux membres du mouvement, Mme Françoise Richard et M. Lucien Corticchiato. Mme Richard se présente dans la treizième circonscription de Seine-Saint-Denis, celle de Noisy-le-Grand, commune dont elle est maire, contre le candidat investi par l'opposition, M. Christian Demuynck (RPR), maire de Neuilly-Plaisance. Secrétaire de la troisième circonscription du Val-d'Oise (Herblay-Taverny), M. Corticchiato avait refusé de soutenir le candidat du RPR, M. Jean Bardet, qui est opposé en primaire à M. Yves Galland, président du parti radical. Il est accusé d'avoir *«dénigré»* M. Bardet.

□ **M. Stasi (CDS) invite l'opposition à «ne pas se laisser ringardiser».** – Saluant dans *Libération* du vendredi 5 mars la *«lucidité»* de M. Rocard, M. Bernard Stasi explique que, *«si la gauche entreprend sa rénovation, dans ses structures comme dans ses idées, le centre et la droite devront prendre garde à ne pas se laisser distancer, à ne pas se laisser ringardiser.» «Sa prévisible accession au pouvoir*, ajoute le vice-président du CDS, *doit donner l'occasion à la future majorité de manifester clairement sa volonté de rénovation et d'ouverture.»*

□ **M. Monory pense que la cohabitation sera «une catastrophe».** – M. René Monory a déclaré, mercredi 3 mars à Meudon (Hauts-de-Seine) que la cohabitation après les élections législatives sera *«une catastrophe mais qu'elle est inévitable»*. *«Ne nous faisons pas d'illusions*, a expliqué le président du Sénat. *Le futur gouvernement ne pourra pas entreprendre des grandes réformes comme celles de la santé et de l'éducation.»*

□ **M. Barre souhaite que le patrimoine des ministres soit géré par des organismes indépendants.** – Dans un entretien au mensuel *Panorama* de mars, M. Raymond Barre estime qu'il serait souhaitable que les détenteurs de fonctions exécutives fassent gérer leur patrimoine par des organismes indépendants, afin d'être protégés des effets d'éventuelles attaques personnelles. *«Nous devons introduire en France les règles qui existent dans d'autres pays, comme aux Etats-Unis*, affirme-t-il. *Pour toute personnalité qui accède à une fonction exécutive – non seulement membres du gouvernement mais présidents d'exécutifs régionaux et locaux, – il serait indispensable que, pour la période où ces mandats sont exercés, la gestion du patrimoine personnel soit confiée à des «trustees», c'est-à-dire à des personnalités indépendantes qui mettent celui qui est en charge à l'abri d'insinuations et d'accusations contre lesquelles il est difficile de s'élever.»*

□ ***Mme Florence d'Harcourt* adhère à Génération Ecologie.** – Mme Florence d'Harcourt, ancien député des Hauts-de-Seine, a annoncé, jeudi 4 mars, lors d'une conférence de presse, son adhésion à Génération Ecologie. Elue à l'Assemblée nationale de 1977 à 1988, Mme d'Harcourt a été successivement député RPR, puis non inscrit, puis UDF. Elle a expliqué son adhésion à GE en affirmant que le mouvement écologiste propose *«une nouvelle philosophie pour aborder les problèmes de la vie moderne»*.

□ **M. Marchais condamné pour affichage sauvage.** – M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF et député sortant de la onzième circonscription du Val-de-Marne, a été condamné pour affichage sauvage, vendredi 5 mars, par la première chambre civile du tribunal de grande instance de Créteil. Il devra, sous astreinte de 100 F par infraction constatée, procéder à l'enlèvement de toutes les affiches placardées sur des emplacements non réservés et verser 5 000 F à M. Daniel Richard, son adversaire RPR, qui l'avait assigné en référé. M. Marchais est le troisième candidat du PCF à être condamné pour affichage sauvage dans le Val-de-Marne, après M. Michel Herry et Mme Hélène Luc.

POLITIQUE

Un débat organisé par Médecins du monde

La politique de coopération avec l'Afrique divise le RPR

A l'occasion de ses premières assises, intitulées « Tous les médecins du monde face aux crimes contre l'humanité », organisées à Paris les 4 et 5 mars, l'association Médecins du monde a rendu public un appel réclamant notamment une formation dès l'école au respect des droits fondamentaux des êtres humains et à la prévention des crimes contre l'humanité. Au cours du débat qui a clôturé ces assises, M. Richard Cazenave, secrétaire national du RPR chargé des droits de l'homme, a critiqué la récente tournée de M. Charles Pasqua en Afrique et annoncé qu'il avait décidé, avec M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, de rendre public, le 10 mars, le programme que son parti entend mettre en œuvre pour rénover la politique de coopération de la France



En pleine campagne électorale, ce fut comme une oasis consensuelle. Le temps d'un débat, quatre personnalités politiques – MM. Michel Rocard, Bernard Kouchner, Yves Galland, ancien ministre (radical) chargé des collectivités locales dans le gouvernement de M. Chirac, et Richard Cazenave, secrétaire national du RPR chargé des droits de l'homme – oublièrent de s'invectiver. Mieux : ils avouèrent que sur plusieurs dossiers importants leurs points de vue étaient finalement assez proches.

Le plus inattendu a été leur accord sur la politique de coopération avec l'Afrique. Chacun expliqua qu'il fallait en finir avec le *« clientélisme »* et encourager l'Afrique à vivre de ses propres ressources. Pour ce faire, chacun des orateurs en appela à une politique beaucoup plus *« discriminante »* dans le choix des Etats que la France choisit d'aider, l'objectif étant de mettre un terme au soutien des dictatures et d'encourager les expériences démocratiques.

De nouvelles propositions

« Nous ne pouvons pas poursuivre la politique de coopération qui est la nôtre », affirma M. Yves Galland, avant de s'avouer *« en désaccord depuis vingt ans »* avec elle. Reconnaissant que plusieurs personnalités de l'actuelle opposition, au premier rang desquelles MM. Alain Madelin et Charles Pasqua, ne partagent pas ses opinions, M. Galland indiqua que, si après le 28 mars n'était pas mise en œuvre une *« réorientation »* dans le sens d'une aide aux pays qui tentent de se démocratiser, il se verrait contraint de *« dénoncer publiquement »* la politique suivie.

A en juger par les déclarations que fit ensuite M. Cazenave au nom du RPR, il semble bel et bien exister un véritable clivage au sein de l'opposition sur ce dossier traditionnellement sensible. *« Il faut rénover la coopération française en Afrique qui est actuellement tout à fait à côté de la plaque »*, indiqua tout d'abord le secrétaire national du RPR.

Mettant en garde contre le risque qu'il y aurait à vouloir à tout prix *« plaquer »* le modèle démocratique occidental sur les Etats africains, M. Cazenave jugea que la France devait avoir pour priorité l'aide aux actions de développement et, pour ce faire, s'adresser davantage à la *« société civile »* des pays avec lesquels elle entend coopérer. Estimant que la France n'avait *« pas le droit »* d'aider le dictateur togolais Eyadema (1), M. Cazenave ajouta qu'il n'avait *« pas du tout apprécié la récente tournée africaine de M. Pasqua »*. En conséquence, expliqua-t-il, *« contrairement à ce que nous avions prévu initialement, nous allons, le 10 mars, avec Alain Juppé, rendre publiques les propositions du RPR sur la politique de coopération »*.

Qualifiant les interventions de MM. Galland et Cazenave de *« moment de bonheur civique »*, M. Rocard leur souhaita *« bonne chance »* avant de rappeler que, à sa connaissance, MM. Pasqua, Chirac et Giscard d'Estaing n'étaient pas vraiment sur la même ligne. Evoquant ses désaccords avec M. Mitterrand et le Quai d'Orsay sur la politique de coopération, l'ancien premier ministre déclara à son tour *« ne plus supporter que l'on continue à aider Eyadema »*. *« Trop c'est trop ! L'affaire du Togo est en train de menacer les timides débuts de démocratie que l'on perçoit un peu partout, à Madagascar, au Bénin ou encore au Mali. »*

Au-delà des dissonances dans la majorité et dans l'opposition, il apparaît aujourd'hui clairement que, en dépit de la bonne volonté affichée par plusieurs responsables politiques, la probable prochaine cohabitation ne sera pas le meilleur terrain d'expérimentation pour une réorientation de la politique de coopération avec l'Afrique. *« Ce sera sans doute, de ce point de vue, la plus mauvaise période »*, laissa tomber, sans illusions, M. Galland. Le clientélisme électoral de la politique africaine de la France a encore de beaux jours devant lui.

FRANCK NOUCHI

(1) Le gouvernement a annoncé le 11 février la suspension de la coopération civile avec le Togo. Dans un communiqué, le RPR a contesté cette mesure quelques jours plus tard.

LIVRES POLITIQUES

LA FACTURE
de Pierre Bitoun.
Albin Michel, 253 pages, 98 F.
PROGRAMME POUR UN PARLEMENT
de Jacques Garello.
France-Empire, 255 pages, 100 F.
LE TRÉSORIER
de Bernard Lepidi.
Albin Michel, 251 pages, 98 F.

Coût et surcoût

LA politique a un coût dont il peut paraître opportun de se préoccuper, à quelques semaines d'une échéance politique importante et dans un climat de crise qui incite aux économies. Les programmes dont se réclament les candidats sont faits pour cela, mais, en réalité, ils portent plus sur les choix économiques et sociaux globaux que sur les dépenses liées au fonctionnement de l'Etat et du système politique. Et nous sommes déjà avertis que, dans le créneau des orientations prioritaires, il n'y aura pas de miracle car la marge d'action sera mince. Reste la référence obligée à la réduction du train de vie de l'Etat qui ne trompe personne : elle est trop floue !

Après la lecture de *La Facture, le train de vie de l'Etat et de ses élus* de Pierre Bitoun, elle le sera moins. L'auteur entend *« guider le profane dans le dédale des finances publiques »* et, au passage, lui donner des informations qu'il ne trouvera pas facilement dans le commerce de la politique. Cela va des rémunérations des agents de l'Etat et des hommes politiques aux coûts de fonctionnement des assemblées parlementaires et des organes de gouvernement, sans oublier ceux de certains grands travaux, et opérations spectaculaires (comme Euro Disneyland), ou malencontreuses (comme celle du *Rainbow-Warrior*).

Le paradoxe est que toutes les précisions données dans cet ouvrage ne dissipent pas l'impression initiale de flou, précisément parce qu'elles confirment combien la manie du secret pèse sur le mode de fonctionnement du système, lequel s'accommode du refus de la transparence, comme pour protéger ses traitements inégalitaires, ses anomalies, ses avantages et ses injustices. A cet égard, *« le monde politique se révèle, à l'étude, encore plus inégalitaire que la fonction publique »* observe Pierre Bitoun. Les comptes de l'Elysée, qui ne font l'objet d'aucun contrôle, l'utilisation pour le moins curieuse des fonds secrets, les prérogatives que s'octroie le ministère des finances fournissent à l'auteur quelques autres motifs d'indignation au risque de mélanger des travers personnalisés et des perversions du système.

Si éloquente qu'elle soit, l'accumulation des données chiffrées ne débouche pas sur un diagnostic simple. Aussi, l'auteur s'attache-t-il à cerner, exemples à l'appui, les terrains de prédilection des maux qui coûtent cher : ce sont le gaspillage (à travers le souci de se forger la meilleure image, la croissance des signes extérieurs du pouvoir, la fascination pour la modernité), le gigantisme, le clientélisme, la communication et la corruption. En conclusion, il avance une série de suggestions tendant à supprimer toutes les atteintes à l'Etat de droit... commun, à clarifier la gestion des carrières dans la fonction publique, à contrôler le train de vie des élus, à éviter la confusion des rôles entre le service de l'Etat et les intérêts privés. Tous ceux qui ressentent la nécessité de moraliser la vie publique découvriront que, dans ce domaine au moins, la marge d'action est encore large.

Il y a un autre moyen de réduire radicalement le coût du système politique, c'est, sinon de le moraliser, du moins de le réduire à sa plus simple expression. De *« dépolitiser la France »*, suivant la formule de Jacques Garello, dans le *Programme pour un Parlement* qu'il propose aux futurs députés et aux électeurs. Economiste de la plus pure école libérale, il estime, entre autres réformes indispensables, que la privatisation s'impose plus que jamais et préconise de *« rendre au contribuable français ce qui lui appartient »* sous forme de bons représentant des titres de propriété sur toutes les entreprises privatisées, bons qu'il faudra cependant payer ou céder. Ceux-ci seraient remboursables sur le fruit de la vente des nouvelles actions au fur et à mesure des privatisations, ou convertibles en actions. Pas question de laisser à l'Etat le contrôle de l'entreprise, ou de lui permettre d'organiser des groupes dirigeants (les noyaux durs des privatisations de 1986).

Dans la perspective de l'auteur, la vague de privatisation doit aussi déferler sur la gestion des collectivités locales. Ainsi la politique serait-elle privée de son argent et rendue à elle-même. Pourquoi faire, si elle n'a plus de moyens ? Les démocraties comparables balancent toutes entre un peu plus et un peu moins d'interventionnisme de l'Etat. Aux électeurs de trancher, ce qui n'empêche point, dans un cas comme dans l'autre, de renforcer la transparence du système de gestion politique.

On en revient à l'exigence de clarté, qui ne sera jamais épuisée tant il est vrai qu'aucune législation ou réglementation n'est parfaite. Bernard Lepidi, ancien trésorier national du CNI (Centre national des indépendants) en donne la preuve dans un ouvrage de pure fiction mais criant de vérité ! Il s'intitule, très simplement, *Le Trésorier*, et raconte comment se gèrent les finances d'un modeste parti politique, sous le couvert de la législation en vigueur, pour peu que l'on sache en jouer. Attention, le jeu peut devenir dangereux, du moins dans la fiction, encore que la réalité nous ait donné des cas de figure aussi troublants que ceux décrits par Bernard Lepidi. Aussi bien, le lecteur croira-t-il reconnaître certains des personnages et certaines des intrigues de ce polar politique, qui se lit plus commodément que les procès verbaux d'instruction publiés en feuilleton dans la presse.

ANDRÉ LAURENS

COMMUNICATION

Une réaction aux propositions des éditeurs de presse

Les diffuseurs de journaux hostiles à un double réseau de distribution

Le congrès de l'Union nationale des diffuseurs de presse (UNDP), réuni à Paris, a largement critiqué, jeudi 4 mars, les propositions avancées par les éditeurs pour améliorer la distribution des journaux (*le Monde* du 12 février).

Les diffuseurs, qui animent quelque 36 000 points de vente en France, déplorent que le « comité des sages » des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) n'ait pas retenu le principe d'une amélioration *« globale »* de leur rémunération, *« la plus faible d'Europe »*, selon eux. Le taux de base de cette rémunération est actuellement de 13 % du prix des publications, mais il est supérieur à Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux.

Un congrès extraordinaire de l'UNDP se tiendra à l'automne pour examiner les résultats des négociations que ses dirigeants vont mener. D'autre part, l'UNDP s'oppose à la création d'un deuxième réseau complémentaire de distribution de la presse, avec des commerces non spécialisés, qui seraient autorisés à ne vendre qu'un nombre limité de titres. *« Une telle évolution aurait pour conséquence immédiate une déstabilisation économique du réseau actuel »*, et remettrait en cause les principes de neutralité et d'impartialité que garantit la loi Bichet de 1947 sur la distribution de la presse, estime l'UNDP.

Une semaine après l'émission de TF 1

« Témoin n° 1 » a permis d'identifier un cadavre

« Témoin n° 1 », la nouvelle émission de TF 1 consacrée aux affaires criminelles nonélucidées, a été suivie par près de neuf millions de téléspectateurs pour sa première édition, le 1er mars (*le Monde* des 13 février et 3 mars). Quels sont, pour l'instant, les résultats des appels déclenchés par cette émission ?

Dans un cas, l'émission présentait un corps à identifier : une randonneuse de 35-40 ans, mesurant 1,62 mètre, portant des lunettes, avec des cheveux châtains, découverte morte dans les collines du Vaucluse, au lieu-dit Les Roches rouges, le 5 février 1992. Les enquêteurs pensaient qu'elle était originaire de la Sarthe. En fait, deux témoignages venus de deux familles différentes ont été orientés par TF 1 vers la compagnie de gendarmerie d'Avignon et le corps a pu être identifié : il s'agit d'une jeune femme originaire de la région Rhône-Alpes dont l'identité n'a pas été communiquée. Son identification a été rendue possible grâce à des photos communiquées par ses proches.

Dans le cas de la petite fille trouvée morte en bordure de l'autoroute A10, dont il avait été longuement question au cours de l'émission, le parquet du tribunal de Blois a reçu, depuis lundi, une quinzaine d'appels d'intérêt *« inégal »*. Certains sont totalement fantaisistes, d'autres n'ont pas de rapport, même indirect, avec l'affaire. Toutefois, parmi quelques pistes plus sérieuses, figurent trois témoignages. Deux Suisses affirment reconnaître l'enfant. Un chauffeur-routier dit avoir vu une voiture garée sur le bord de l'autoroute A10 ce jour-là, et même se souvenir de certains chiffres du numéro d'immatricualtion. Il n'avait pas témoigné à l'époque, sans doute parce que les appels insistaient sur l'identification de la petite fille, et qu'il avait considéré que son histoire de voiture n'aiderait pas les enquêteurs. Un autre appel, émanant d'une assistante sociale, avait déjà été examiné lors de l'enquête. Le parquet souhaite toutefois rester très prudent. Les magistrats se contentent ces jours-ci de recueillir les témoignages sans les vérifier dans le détail. La phase de vérification viendra après, dans les semaines à venir, et le travail sera confié aux gendarmes.

Enfin, dans l'affaire de la petite Anaïs, le juge d'instruction de Mulhouse qui en est chargé, M. Germain Sengelin, est parti en vacances depuis le début de la semaine et son cabinet d'instruction est fermé. Les services de police auxquels a été confiée la commission rogatoire affirment avoir reçu *« plusieurs dizaines »* de témoignages mais il est trop tôt, selon eux, pour savoir s'ils sont intéressants. Ils ont été notés, classés, et les services de police les recontacteront dans les semaines à venir pour les entendre plus longuement. Certains avaient déjà été entendus lors de l'instruction.

A. C.

La machination avortée contre M. Bourges

Un journaliste de TF 1 porte plainte pour faux

Aymar du Chatenet, le journaliste de TF 1 qui avait apporté au *Figaro*, le 24 février, un document falsifié tentant d'associer le nom d'Hervé Bourges à l'affaire Botton (*le Monde* du 6 mars), a porté plainte contre X..., vendredi 5 mars, auprès du tribunal de grande instance de Paris pour *« faux et usage de faux »*. Selon son avocat, Me Jean Veil, Aymar du Chatenet estime avoir été *« abusé sur le document qu'il a reçu »*. Selon nos informations, ce document lui aurait été remis par un pigiste avec lequel il enquêtait sur l'affaire Botton, Philippe Palat, et qui l'accompagnait lors de sa visite au *Figaro*.

□ **Plusieurs candidats à la reprise du réseau RFM.** – Plusieurs plans de reprise du réseau de radio RFM, en redressement judicaire, ont été présentés, jeudi 4 mars, à l'administrateur, Me Hubert Lafont. L'un émane du patron du *Meilleur*, M. Alain Ayache (35 %), de la radio *NRJ* (30 %), associés à M. Antoine Schwartz (35 %), ancien président de la Sofirad. Un autre réunit *l'Evénement du jeudi* (20 %), Incom, un fonds d'investissements spécialisé dans les médias, filiale de la Caisse des Dépôts (20 %), les salariés (21 %), Hambrose, deuxième banque d'affaire britannique (21 %), et le directeur de la radio, M. Andrew Mander- stam. En revanche, le producteur Jacques Marouani, un temps intéressé, s'est retiré de la procédure.

□ **Le CSA engage une procédure de sanction contre Télé-Toulouse.** – Le *Conseil supérieur de l'audiovisuel* (CSA) vient d'engager devant le Conseil d'Etat une procédure de sanction contre la chaîne locale Télé-Toulouse, pour non-respect de la réglementation en matière de publicité et de parrainage. Il reproche à cette chaîne d'avoir fait de la publicité pour la distribution, secteur qui reste interdit de télévision à la demande, notamment, de la presse écrite. Est particulièrement en cause un jeu baptisé « Cache-cash » qui était tourné dans des magasins ou grandes surfaces.

SOCIÉTÉ

Selon le parquet de Montpellier

L'assassin de Jacques Roseau avait soigneusement préparé son crime

Jacques Roseau, porte parole du mouvement de rapatriés le Recours-France, a été assassiné vendredi 5 mars à 18 h 30 à Montpellier (Hérault) où il préparait *la convention nationale* de son mouvement qui devait avoir lieu le lendemain. Il a été tué alors que, au volant de sa voiture, il sortait d'un parking. Son attachée de presse, Mme Nicole Mariello, qui était alors à ses côtés, a été légèrement blessée mais très choquée, et a dû être hospitalisée. Selon le parquet de Montpellier, ce crime a *« toutes les apparences d'un travail de professionnel »*.

MONTPELLIER

de notre correspondant

Jacques Roseau est arrivé la veille du drame, jeudi 4 mars, à Montpellier. Il a alors assisté à un meeting animé par M. Charles Pasqua à Lunel pour soutenir les candidats présentés par le RPR dans ce département. Il a ensuite passé la journée de vendredi à mettre une dernière main à la convention nationale annuelle des rapatriés qui devait se tenir samedi 6 mars à l'Hôtel Novotel de la ville en présence de trois cents personnes venues de toute la France. Cette réunion devait avoir cette année un caractère exceptionnel. Les dirigeants du mouvement s'apprêtaient en effet à remettre à chaque délégué des documents destinés à être transmis aux candidats aux élections législatives dans les circonscriptions à forte densité de rapatriés. Dans ces « cahiers du Recours » il était demandé aux hommes politiques de se prononcer par écrit sur les questions jugées importantes aux yeux du Recours-France.

Jacques Roseau a passé une bonne partie de l'après-midi à téléphoner à des journalistes locaux et nationaux afin de savoir s'ils assisteraient le lendemain à la convention. Peu avant 18 h 30, il a quitté la Maison des rapatriés, lieu traditionnel de rencontre des pieds-noirs de Montpellier, située juste à côté d'un stade de rugby ; il avait l'intention de se rendre à l'Hôtel Novotel où il avait rendez-vous avec les responsables de son mouvement. Il s'est alors dirigé vers sa voiture, une 309 de location garée non loin de là, au pied d'un immeuble résidentiel de la rue du Mas-de-Lemasson en compagnie de son attachée de presse, Mme Nicole Mariello. Celle-ci a pris place à ses côtés à l'intérieur du véhicule. M. Roseau a mis le contact et enclenché la marche arrière.

L'arme des « contrats »

Selon les premières constatations effectuées par la police sur place, l'agresseur aurait surgi à ce moment précis et tiré trois coups de pistolet de calibre 11,43 à bout portant, atteignant M. Roseau à la tête et à la nuque, avant de disparaître sans laisser de traces. La victime a été tuée sur le coup et s'est affalée sur son siège, le pied bloqué sur l'accélérateur. La voiture s'est emballée pour aller se ficher violemment à reculons dans le muret grillagé de l'enceinte du stade situé de l'autre côté de la route.

Les enquêteurs ont ramassé un peu plus tard les trois douilles provenant de l'arme du crime. Selon M. Patrick André, premier substitut auprès du procureur de la République de Montpellier, qui a rapidement rejoint la police sur les lieux, *« le tireur savait apparemment utiliser une arme. Les trois coups de feu ont tous atteint la victime. Cela a toutes les apparences d'un travail de professionnel »*. Le calibre 11,43 est en effet souvent utilisé par les truands dans les affaires de grand banditisme. C'est l'arme par excellence des « contrats ». En l'occurrence, l'assassin avait bien calculé son geste. Il a suivi Jacques Roseau, il connaissait l'endroit où se trouvait stationné son véhicule, et a attendu le moment où il ne pouvait pas réagir. La seule personne qui a pu voir ce qui s'est passé, Mme Mariello, a été entendue par les enquêteurs du SRPJ de Montpellier et a été placée sous surveillance.

Les membres du Recours-France présents à Montpellier se sont tous dits *« effondrés »* à l'annonce de la nouvelle. Rien en effet dans l'attitude de Jacques Roseau ne laissait présager l'événement. Au dire de ses proches, il était souriant et en pleine forme, quelques minutes encore avant le drame, et à aucun moment il n'a fait état d'une quelconque préoccupation. Son entourage savait cependant que Jacques Roseau avait fait l'objet de plusieurs menaces. A Nice en novembre 1991, il avait été violemment pris à partie par des militants d'extrême droite et menacé de mort. A la suite de ces incidents il avait déposé une plainte pour tentative d'homicide et enlèvement. Ses proches lui avaient alors conseillé de rester sur ses gardes. Par ailleurs, ses convictions politiques, voire ses prises de position contre les intégristes musulmans en Algérie, et encore très récemment, lui avaient également valu l'hostilité de certains milieux.

La ville quadrillée

M. Guy Forzy, président du Recours-France, reconnaît qu'il existe des pistes, mais aucune d'elles ne peut être avancée avec sérieux pour l'instant. *« Nous sommes dans une période où certains s'agitent. Nous sommes dans un monde, celui des rapatriés, où les gens sont passionnés, où on s'exprime avec des mots qui dépassent la pensée, qui sont parfois violents. Mais là c'est le crime total, l'horreur, l'exécution. Un professionnel a dû être payé pour cela. Ce crime ne peut pas se rapprocher en quoi que ce soit, me semble-t-il, avec ceux, rapatriés, qui pouvaient avoir des différends ou nourrir contre lui une certaine rancœur. »*

Vendredi, tard dans la nuit, la ville de Montpellier était quadrillée par des véhicules de police roulant au pas. L'Hôtel Novotel où devait se tenir la convention faisait lui aussi l'objet d'une surveillance particulière. M. Forzy avait d'ailleurs demandé à la police d'assurer la protection des participants à une réunion qui ne devait plus avoir de congrès que le nom. Il devait avant tout samedi s'agir désormais d'une cérémonie de recueillement destinée à exprimer aux amis et à la famille de Jacques Roseau la douleur ressentie par la communauté des rapatriés.

M. Forzy a reçu de nombreux messages de sympathie, dont un coup de téléphone de M. Jacques Chirac et du roi du Maroc, Hassan II, qui lui a *« dit son sentiment d'horreur dans ce qui vient de se passer »*. A Béziers, ville voisine où l'importante communauté de rapatriés s'organise autour d'un mouvement plutôt proche de la gauche, on n'était pas non plus indifférent au drame. M. Daniel Estève, président de l'Organisation de rapatriés du Biterrois et de l'Hérault, a appelé à la réunification des mouvements de pieds-noirs. *« Au-delà de toutes divergences d'ordre politique*, a-t-il précisé, *c'est un des nôtres qu'on a atteint. Ce drame terrible doit nous appeler à nous retrouver en dehors de tout enjeu électoral. »*

JACQUES MONIN

Les réactions

Les principaux responsables politiques ont unanimement déploré, vendredi 5 mars, la disparition du porte-parole de Recours-France.

A droite, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR a déclaré que Jacques Roseau *« avait voué sa vie à la défense des rapatriés d'Afrique du Nord »* et qu'il était devenu *« ainsi une figure emblématique de cette communauté à laquelle la France doit tant »*. M. Jacques Chirac, président du RPR, a évoqué le travail de cette *« personnalité généreuse, profondément dévouée à la cause des rapatriés »* qui a *« beaucoup contribué à l'intégration des harkis au sein de la communauté nationale »*. M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a souligné *« la passion avec laquelle Jacques Roseau défendait la cause de ses camarades rapatriés d'Algérie »*.

A gauche, M. René Teulade, ministre des affaires sociales et de l'intégration, a jugé *« tout à fait condamnable et inadmissible »* l'assassinat. M. Laurent Cathala, secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés, a *« salué l'action de Jacques Roseau »* et assuré *« la communauté rapatriée de la solidarité de l'ensemble du gouvernement et de sa détermination à retrouver au plus vite les auteurs de cet odieux assassinat »*. M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, s'est lui aussi indigné de ce *« crime abominable »*. Il a souhaité que *« le ou les meurtriers soient arrêtés et sévèrement jugés »*.

Enfin, le Conseil national des Français musulmans rapatriés a déclaré que *« Jacques Roseau était un guide pour tous les rapatriés »*. *« C'est une perte que nous ressentons avec amertume »*, a ajouté le président de l'association, M. Hamlaoui Mekachera.

Un chaleureux opportuniste

Il incarnait parfaitement sa fonction. Depuis trente ans, Jacques Roseau portait la parole des pieds-noirs à travers toute la France comme on porte une cause perdue en bandoulière quand on garde au cœur le sentiment d'une profonde injustice. Mais il le faisait avec ce mélange de ferveur et de rouerie qui explique souvent le charme des gens de sa terre natale et leur donne cette attachante capacité à basculer en un instant des larmes aux éclats de rire.

Son don d'ubiquité était devenu tel, il savait si bien entrer en scène le premier, dès qu'il s'agissait de défendre l'honneur des siens ou leurs intérêts catégoriels, il réagissait même si vite, ces derniers temps, à n'importe quel événement d'actualité qu'on avait parfois l'impression qu'il représentait à lui tout seul un « groupe de pression ». Ce savoir-faire lui avait attiré beaucoup d'amitiés dans tous les milieux politiques et médiatiques mais cela lui valait aussi de fortes inimitiés et, surtout, de vives exaspérations à l'intérieur même de sa communauté, parmi ceux qui lui reprochaient de monopoliser l'attention et qui le taxaient, pas toujours sans raison, d'un grand sens de l'opportunisme.

Né à Alger en 1938, Jacques Roseau avait cinquante-cinq ans. Descendant d'une famille de modestes colons républicains chassés de Paris par la misère en 1848, et dont il avait retracé l'épopée dans deux ouvrages, *le Treizième Convoi* et *le Cent Treizième Eté*, il était fier d'avoir « fait » le 13 mai 1958 à la tête des lycéens d'Alger, dont il était le président. C'est la résiliation de son sursis par les autorités militaires de l'époque, prononcée sur ordre en raison de son activisme dans les manifestations sur la voie publique, qui avait fait parler de lui dans les journaux pour la première fois.

Réfugié avec sa famille sur le sol de la mère patrie, huit jours avant la proclamation de l'indépendance, il s'était immédiatement consacré à l'expression des revendications des rapatriés d'Algérie en créant d'abord, à Paris, l'Association des fils de rapatriés et leurs amis, en 1962, puis, en 1976, à Aix-en-Provence, en compagnie notamment de MM. Claude Laquière, Guy Forzy, Pierre Goinard, le mouvement du RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapatriés et spoliés d'outre-mer, transformé il y a trois ans en Recours-France) afin de regrouper les associations de pieds-noirs et d'unifier leurs revendications.

Une démarche élastique

Très vite, par son entregent, Jacques Roseau était devenu une source de référence dans une communauté en proie à d'infinies « chicayas » et il avait su apparaître, aux yeux des pouvoirs publics et des états-majors politiques, comme l'interlocuteur à privilégier, au grand dam des autres associations très dispersées. Homme de terrain et de contacts, toujours en mouvement ou en campagne, il avait ainsi mis au service de la défense des intérêts de sa communauté un sens radical de la manœuvre politique qui l'avait amené à des prises de position électorales fluctuantes, variables au gré des promesses faites ou oubliées, des services rendus ou négligés.

C'est ainsi que le porte-parole du RECOURS avait été conduit à préconiser en 1981 un *« vote sanction »* contre M. Valéry Giscard d'Estaing et à placer les espoirs des pieds-noirs en M. François Mitterrand, puis à lancer un *« avertissement »* aux socialistes en se ralliant à l'opposition aux élections européennes de 1984 avant de se ranger directement derrière le président du RPR, M. Jacques Chirac, aux législatives de 1986. Il avait donc noué de nombreuses relations publiques et privées dans les cabinets ministériels, les sphères politiques, et il utilisait ce réseau de connaissances dans ses activités professionnelles en servant fréquemment d'intermédiaire entre les collectivités locales et une grande chaîne de distribution pour favoriser les implantations de certains supermarchés.

Il s'enorgueillissait aussi d'avoir été, vingt ans après l'exode, l'un des principaux artisans des retrouvailles entre les pieds-noirs et l'Algérie moderne. Il gardait un souvenir ému de son pèlerinage à Novi, la ville de ses ancêtres, où il s'était retrouvé *« entre frères »*, parmi les Algériens, en 1982. Il dénonçait l'intolérance religieuse et voyait en Hassan II le meilleur des remparts maghrébins contre la montée du fondamentalisme islamique.

Il avait milité en faveur du *« non » au référendum* du 20 septembre et il menait actuellement campagne, auprès des autres rapatriés, en faveur des candidats de l'opposition aux législatives. S'il avait accepté de rendre quelques services à la direction du RPR, et en particulier à M. Charles Pasqua dans les Hauts-de-Seine (*le Monde* du 12 février), il avait toutefois *refusé de porter lui-même* les couleurs du RPR dans l'une des circonscriptions de l'Hérault car il tenait à préserver son autonomie dans la vie associative. Le maire de Montpellier, M. Georges Frêche, auquel le liait une solide amitié, était le seul député socialiste sortant pour lequel il appelait à voter.

Les intégristes de touts bords ne pardonnaient pas à Jacques Roseau cette démarche élastique. Les pieds-noirs favorables au Front national en avaient fait depuis longtemps la principale cible de leurs attaques parce qu'il conjuguait son opportunisme avec une véhémente dénonciation de la xénophobie et du racisme. Après avoir souvent essuyé de multiples menaces, il avait été, le 7 novembre 1991, à Nice, victime d'une agression au terme d'une conférence. Projeté à terre, frappé, il avait porté plainte pour *« tentative d'homicide et d'enlèvement »* nommément contre plusieurs membres d'une association proche du mouvement lepéniste. L'un de ses censeurs écrivait, il y a quelques semaines, que Jacques Roseau avait *« dépassé les bornes de l'impudence »*.

Vendredi soir, à Montpellier, quelqu'un a assurément décidé qu'il fallait définitivement empêcher ce gêneur impénitent de récidiver, plongeant dans la stupeur tous ceux qui l'avaient approché, sans que quiconque puisse orienter les recherches vers une hypothèse précise.

ALAIN ROLLAT

A propos d'un décret créant des « préfets délégués pour la sécurité et la défense »

Tourmente préélectorale au sommet de la police nationale

A l'approche des élections législatives, les relations se tendent à la tête de la police nationale. Une algarade a ainsi éclaté, lundi 1er mars, lors d'une réunion à laquelle participaient les responsables des syndicats et des différents services policiers. Le préfet Bernard Grasset, directeur général de la police nationale, s'est emporté contre les chefs des services qui ont été sommés de voter un texte présenté par l'administration... ou de démissionner. L'objet du conflit – un *« projet de décret relatif aux préfets délégués pour la sécurité et la défense »* – venait de donner lieu à un vote négatif, émis à bulletin secret sur la demande des représentants syndicaux, au sein du comité technique paritaire de la police nationale. Quatre hauts représentants de l'administration avaient alors joint leurs voix (trois abstentions, une « contre ») à celles des syndicalistes.

Crime de lèse-majesté

Pour des raisons politiques, sans doute : il s'agissait de s'opposer à la création de postes préfectoraux qui auraient permis à l'actuel gouvernement de *« recaser des préfets amis »* en prévision de l'alternance, confient plusieurs participants. Pas du tout, répond-on au cabinet du ministre, puisque ce projet ne s'accompagnera d'aucune création budgétaire de poste de préfet.

Pour des raisons corporatistes, aussi : le texte, mal rédigé de l'avis général, prévoyait de confier à ces préfets d'un nouveau type *« des tâches de direction et de contrôle des services de police, ainsi que la coordination opérationnelle de l'ensemble des forces participant à la sécurité, sous réserve des dispositions du code de procédure pénale relatives à l'exercice de la police judiciaire »*. Aux yeux des chefs policiers, transférer une telle *« coordination opérationnelle »* à leurs rivaux de l'administration préfectorale aurait été un crime de lèse-majesté.

On ne saura pas qui, parmi les responsables présents, préfets ou policiers – entre ceux de la direction de la surveillance du territoire (DST), de la police de l'air et des frontières (PAF), des polices urbaines (PU), de la police judiciaire (PJ), de la « police des polices » (IGPN), des renseignements généraux (RG), des voyages officiels (VO), de la préfecture de police de Paris ou encore de la police territoriale –, a refusé de laisser passer le texte litigieux. Le directeur général de la police nationale s'est emporté contre ses... insubordonnés. Les regards se sont perdus dans les dossiers quand les opposants anonymes ont été, dans un moment d'emportement, qualifiés de *« lâches »* parce qu'ils refusaient de se dénoncer. Aucune démission n'a été présentée malgré l'ultimatum de M. Grasset. Place Beauvau, où l'incident est considéré comme clos.

ERICH INCIYAN

Faute de participants

Echec d'un « rassemblement » de skinheads à Paris

Un meeting néo-nazi qui devait rassembler des skinheads français et étrangers, vendredi 5 mars, à Paris, n'a pu se tenir, faute de salle mais aussi faute de « combattants ». La veille, la préfecture de police avait interdit ce rassemblement par crainte de débordements. Des dizaines de CRS et policiers en civil avait tout de même pris position dans les rues du cinquième arrondissement, à proximité de la station de métro Raspail, afin d'éviter toute manifestation de rue. La police aurait procédé à l'interpellation d'environ soixante-dix skinheads, en divers endroits de la capitale, pour des vérifications d'identité ; trois d'entre eux, porteurs de *fléaux japonais*, ont été placés en garde à vue.

Ce « meeting » devait être organisé par les Jeunesses nationalistes Révolutionnaires (JNR) un groupuscule insignifiant qui rassemble tout au plus dix militants autour de son « leader », le skinhead parisien Serge Ayoub. Celui-ci prétendait pouvoir *« rassembler les skinheads d'Europe »* mais il n'est guère crédible dans le milieu des « crânes rasés », en France comme à l'étranger. Aussi n'a-t-il attiré qu'une poignée de marginaux parisiens, presque aussi nombreux que les journalistes. Surnommé Batskin, celui-ci est présenté par certains journaux comme un « leader skinhead et hooligan ». La soirée aura au moins eu un avantage pour lui : faute des bagarres – prévues au « programme » de la soirée – les caméras ont filmé la devanture de sa boutique (rue Lalande, dans le quatorzième arrondissement). Un magasin dont les habitants du quartier n'ont pas encore pu obtenir la fermeture...

Ph. Br.

□ **Supplément d'information dans l'affaire Cons-Boutboul.** – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a ordonné, jeudi 4 mars, un supplément d'information dans l'affaire Cons-Boutboul. Mme Elisabeth Cons-Boutboul, a été inculpée, le 9 octobre 1989, de complicité dans l'assassinat de son gendre, l'avocat Jacques Perrot, *tué le 27 décembre 1985*. Ce supplément d'information a pour but de joindre ce dossier à celui de Bruno Dassac, cinquante-deux ans, dont le corps avait été retrouvé dans le port du Havre le 5 mai 1988. Selon l'accusation, Bruno Dassac aurait permis à l'inculpée de recruter le tueur chargé d'éliminer Jacques Perrot. Si Mme Cons-Boutboul a bénéficié d'un non-lieu concernant l'affaire Dassac, les magistrats de la chambre d'accusation ont, néanmoins, estimé que les deux dossiers devaient être joints pour faire la lumière sur le meurtre de l'avocat parisien.

MÉDECINE

Les tests de dépistage du sida

M. Kouchner demande la « fermeture définitive » du laboratoire d'Artois

Au terme d'une fermeture temporaire d'un mois décidée par arrêté préfectoral en raison de la *pratique* du « poolage *des sérums* sanguins pour les tests de dépistage du sida (*le Monde* du 2 et 3 février), le laboratoire d'analyses *biologiques d'Artois* à Paris (16e) vient de rouvrir.

Le ministère de la santé et de l'action humanitaire annonce toutefois qu'il vient de mettre en place une procédure de *« fermeture définitive »* qui devrait aboutir avant la fin du mois de mars. On souligne d'autre part auprès de M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, que des *sanctions similaires* pourraient être rapidement prises à l'encontre de nombreux autres laboratoires qui ne respectent pas les règles en vigueur concernant notamment le dépistage de l'infection par le virus du sida.

□ **Une mission d'information sur les dépistages du sida à la SNCF.** – A la suite de la polémique entre la SNCF et l'association Act Up au sujet de tests de dépistage du sida qui seraient pratiqués à l'insu des salariés (*le Monde* du 4 mars), M. Jean-Louis Bianco, ministre du logement et des transports, a chargé, vendredi 5 mars, le docteur Raymond Trarieux, chef du service médical du travail (section transports), d'une mission d'investigation sur la question. Il devra rendre ses conclusions d'ici quinze jours.



SOCIÉTÉ

RELIGIONS

La mort du Père Michel Riquet

Un rebelle discipliné

Les obsèques du Père Michel Riquet, jésuite, décédé vendredi 5 mars à Paris (*le Monde* du 6 mars), à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, auront lieu mercredi 10 mars, à 10 h 30, aux Invalides.

par Jacques Sommet

Michel Riquet était né à Paris en 1898, dans une famille croyante plus proche de Maurras que de Maritain. C'est pourtant dans le sillage de Jacques Maritain, devenu son maître en philosophie, que le jeune étudiant s'engage. Mobilisé en 1918, il entre au noviciat des jésuites juste au lendemain de l'armistice. Ordonné prêtre en 1928 et docteur en théologie à Lyon, il amorce une vie d'apostolat actif dans le milieu des étudiants et des mouvements de jeunes.

Une personnalité émerge, à la fois indépendante et fidèle. Fidèle en amitié, Michel Riquet le sera toujours. De même que soucieux de rationalité et de culture historique, il ne cessera d'enrichir ses connaissances théologiques. Il aime à combiner les initiatives formatrices et le souverain respect des consciences. Cette attitude est fortifiée, approfondie par la relation constante avec la famille Maritain, avec Emmanuel Mounier et avec combien d'esprits européens, venant notamment de cette Europe centrale sur laquelle va bientôt se lever le nuage noir de la menace nazie.

Le religieux a pensé un moment rejoindre l'équipe des *Etudes*, revue de grand prestige. Mais, sujet docile de la Compagnie de Jésus, il est convié en 1928 à succéder au Père Lauras. Celui-ci a fondé un service d'étudiants en médecine, la Conférence Laënnec. De 1928 jusqu'à son arrestation en 1944, Michel Riquet s'emploie à en faire un centre de rencontres de médecins catholiques ou sympathisants. C'est lui qui fonde les *Cahiers Laënnec*, revue de réflexion technique et doctrinale.

L'épreuve de la déportation

Quand surviennent le coup de tonnerre de 1939 et la défaite de 1940, Michel Riquet, à travers les solidarités internationales et chrétiennes de *Pax Romana*, a depuis longtemps pourfendu le nazisme puis le fascisme. Il y a vu l'adversaire absolu de toute recherche de vérité et de paix. En ce sens, il a commencé tôt à vivre en résistance. Dès 1940, il adhère au réseau Comète. C'est une période difficile où, sans moyens ou presque, il faut héberger, accueillir, mais aussi parfois discerner chez les hommes le mensonge.

Mais le jésuite se veut un homme de parole! On l'entend pendant la guerre à Saint-Séverin, à Paris, s'adresser aux consciences chrétiennes, mais aussi aux consciences juives ou maçonnes, au nom d'un Evangile traduit dans les valeurs communes à tous. Et de risquer l'apostrophe, tel ce jour où il s'exclame : *« Nous n'avons pas besoin de je ne sais quelle Weltanschauung! »* ... Il fut tout surpris de n'être pas arrêté à la sortie.

Mais, le 17 janvier 1944, il est pris par la Gestapo, et après un passage à Fresnes et à Compiègne, déporté à Mathausen, puis à Dachau, d'avril 1944 à mai 1945. Après l'horreur du wagon scellé, Michel Riquet tente le dialogue avec des hommes – les communistes par exemple – dont il sait reconnaître la valeur, même s'ils ont opté pour la liberté à travers des idées qui ne sont pas les siennes. Mais il porte à ses compagnons de destin le respect et la fidélité d'une amitié qui jamais ne se reprendra. Il collabore à Dachau avec Edmond Michelet. Ainsi, se prépare ce réseau unique de relations qui va envelopper sa vie jusqu'à la fin et donner, après la Libération, un sens très large à sa parole et à son action. Il ne se souviendra pas sans nostalgie de ce chemin de croix fondateur.

Après le moment exaltant de la liberté retrouvée, commence le travail patient d'une autre libération à accomplir, celle de l'esprit à travers les passions retrouvées, parfois source de suspicion. C'est le temps redoutable de la division de groupes hier les plus soudés. Mais Michel Riquet n'est pas homme à succomber à la dépression qui guette alors tant d'anciens déportés. Chargé par le cardinal Suhard de prêcher le carême à la cathédrale Notre-Dame de Paris – il le fera jusqu'en 1955, – il met en œuvre toute sa lucidité ouverte au futur. Sa première conférence, dès 1947, est consacrée au thème *« Le chrétien face aux ruines »*. Lucidité, bien sûr, dans l'acte de reconstruire.

Dialogue avec les juifs et les francs-maçons

Deux tâches positives s'offrent alors à ce témoin de Dieu. La première implique la relation reprise et renouvelée avec les juifs et aussi avec les musulmans. Avec André Chouraqui, le Père Daniélou, Jacques Nantet, le pasteur André Dumas et le bachaga Benaïssa, il participe à la création et devient délégué de la Fraternité d'Abraham. La seconde tâche, toute de rencontre dans le respect des consciences, s'inscrit dans le dialogue avec la franc-maçonnerie. Encouragé par Mgr Roncalli, nonce à Paris, futur Jean XXIII, et au Vatican par Mgr Montini, futur Paul VI, Michel Riquet travaille, sans défaillance, à clarifier les relations entre l'Eglise et la franc-maçonnerie.

Homme de dialogue, Michel Riquet demeure fidèle à sa foi et, par des démarches concrètes, aux anciens clandestins ou déportés. Il dépasse même cet horizon par les liens tissés avec les Allemands, prêtres et laïcs, les Polonais, les Autrichiens, les communistes aussi, qui souffrent souvent de l'oubli et de l'incompréhension. Tel est cet homme de toutes les rencontres, sans omettre la rencontre de Dieu, dans la prière, la pensée, le tissu des vies intimes et douloureuses partagées. En Michel Riquet, le penseur ne cesse de suivre l'évolution des questions religieuses. Il écrit au *Figaro* et ailleurs la chronique de sa conscience et de sa fidélité.

Ses livres accompagnent sa parole et ses articles. On citera notamment : *Civisme du chrétien de France* (Spes, 1945); *Chrétiens de France dans l'Europe enchaînée* (SOS, 1973), couronné par l'Académie française; *Un chrétien face à Israël* (Robert Laffont, 1975); *les Francs-Maçons, dialogue entre Michel Riquet et Jean Baylot* (Beauchesne, 1968). Un dernier livre va paraître lundi 8 mars, une sorte de confidence sur toute son histoire, qui aura pour titre *Un rebelle discipliné* (chez Mame, 238 pages).

► Jacques Sommet, déporté-résistant à Dachau, est professeur au Centre Sèvres et rédacteur à la revue *Etudes*.

□ **Le rabbin Jacob Kaplan : *« Un homme ouvert à l'amitié avec les juifs »*.** – Ancien grand rabbin de France, Jacob Kaplan a déclaré au *Monde : « J'étais lié au Père Riquet par une chaleureuse amitié. C'était un grand résistant, un esprit tout à fait ouvert au dialogue et à l'amitié avec les juifs. Sa disparition est une perte que je ressens profondément. Je veux dire pour lui la formule hébraïque :* « Le souvenir du Juste est une bénédiction. » *Que son souvenir soit une bénédiction pour nous tous! »*

□ **Le cardinal Lustiger : *« Des interventions justes, courageuses, mesurées »*.** – L'archevêque de Paris a dit du Père Riquet : *« On entend encore résonner la voix du prédicateur de Notre-Dame. On garde mémoire de chacune de ses interventions justes, courageuses, mesurées, lorsqu'est blessée la dignité humaine. Il a été un compagnon de Jésus et montré ce qu'est un prêtre catholique au service de tous les hommes que Dieu aime. »*

□ **M. Jacques Chirac : *« La lutte contre le racisme et l'antisémitisme »*.** – Le maire de Paris a affirmé après la mort du Père Riquet : *« C'est non seulement un grand intellectuel catholique qui nous a quittés, mais aussi un humaniste convaincu, un homme de courage et de cœur »*. Il a rendu hommage à *« son engagement énergique et efficace dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme »*.

SPORTS

ATHLÉTISME : sous le coup d'une radiation à vie pour dopage

Ben Johnson renoue avec le scandale

La commission antidopage de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a annoncé, vendredi 5 mars à Paris, que le sprinter canadien Ben Johnson, privé de son titre de champion olympique en 1988 pour dopage, avait subi un nouveau contrôle positif le 17 janvier et qu'il était suspendu de toute compétition. L'athlète peut faire appel de cette radiation à vie, automatique puisqu'il s'agit d'une récidive, devant la fédération canadienne. Ben Johnson a réaffirmé, par la voix de ses avocats, qu'il n'avait pas absorbé de substance interdite.

Les photographies ne mentaient pas. Depuis le début de l'hiver, les jambes avaient épaissi, les pectoraux s'étaient arrondis. Ben Johnson le repenti ressemblait de plus en plus à ce recordman du monde du 100 mètres qui brandissait un bras arrogant, à Séoul en 1988, au bout d'une finale olympique. Les mêmes rumeurs commençaient à courir le long des pistes. L'athlète que la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) utilisait pour montrer l'efficacité de sa lutte anti-dopage se confondait à nouveau avec celui qu'elle avait banni des stades pendant deux ans, pour avoir accompli son exploit olympique grâce à des stéroïdes anabolisants. Vendredi, dans les salons d'un hôtel parisien, la commission anti-dopage de l'IAAF l'a confirmé : Ben Johnson a renoué avec son destin de dopé le plus célèbre de l'histoire du sport. Le sprinter a succombé à nouveau à ses mirages chimiques. Et sa deuxième sortie, entourée des mêmes effluves de scandale, risque bien d'être définitive.

Les conclusions de la commission antidopage, qui confirment la plupart des informations révélées par le quotidien canadien *Toronto Star*, laissent en effet peu de place au doute. Pendant le mois de janvier, le *champion a été contrôlé à trois* reprises par les experts de la fédération canadienne. L'un de ces tests, pratiqué le 17 janvier à Montréal, à l'issue d'une compétition en salle, s'est révélé positif. Le rapport entre la testostérone et l'épistostérone, (de 1 pour 1 chez le commun des mortels), était largement supérieur aux limites tolérées par l'IAAF : 10,3 au *lieu de 6 pour 1. Tout indique que* Ben Johnson s'était bel et bien dopé à la testostérone, une hormone mâle qui produit des effets similaires à ceux des stéroïdes anabolisants. Le sprinter pourra difficilement arguer, comme l'ont fait d'autres sportifs au cours des années 80, que son corps produisait naturellement cette quantité d'hormones. Les experts auraient constaté depuis longtemps cette anomalie : depuis son retour à la compétition, en 1991, Ben Johnson était sans doute le sportif le plus surveillé du monde.

Car le sprinter continuait à susciter l'intérêt. Depuis deux ans, ses performances étaient redevenues celles d'un coureur anonyme, mais son corps amaigri continuait à attirer les regards. L'IAAF et le Comité olympique international (CIO) avaient compris l'avantage qu'ils pouvaient tirer du retour du héros banni. Après avoir nié les faits de 1988, Ben Johnson avait publiquement confessé sa faute. Il allait même jusqu'à expliquer à la jeunesse canadienne les bienfaits d'un sport sain, débarrassé de toutes pratiques illégales. A Barcelone, quatre ans après avoir placé les Jeux de Séoul sous le signe du scandale, il était devenu le symbole de l'efficacité de la lutte anti-dopage. Eliminé en demi-finale du 100 mètres, le sprinter avait parfaitement joué son rôle de repenti, travaillant humblement à se rapprocher de son meilleur niveau.

L'ombre de l'entraîneur Charlie Francis

Ben Johnson était devenu l'envers de ce qu'il avait représenté. Le héros maudit des Jeux de Séoul, seule vedette prise sur le fait quand tant d'autres éveillaient les soupçons, semblait s'accommoder de cette fin de carrière. Il avait conservé sa notoriété, surtout au Canada où ses déboires avaient été accueillis avec sympathie, et retrouvé de nouveaux sponsors. Ben Johnson savait monnayer les décombres de sa gloire. Il vivait bien, à l'ombre du scandale passé, roulait en Ferrari. Sa fortune, qui avait fondu depuis le scandale, était encore estimée à deux millions de dollars.

Par quelle fatalité, Benjamin Sinclair Johnson Jr, a-t-il replongé? L'énormité de la faute commise, alors que l'athlète se savait sous haute surveillance, la maladresse avec laquelle il semble avoir eu recours au dopage – exactement comme à Séoul – laisse à penser qu'il était aussi mal entouré que dans les années de sa splendeur, lorsque l'entraîneur Charlie Francis et le docteur Jamie Astaphan s'occupaient de sa morphologie de champion artificiel. Depuis son retour à la compétition, Ben Johnson s'était entouré d'entraîneurs plus recommandables. Des rumeurs persistantes circulaient cependant dans le milieu de l'athlétisme, selon lesquelles Charlie Francis continuait à suivre son entraînement.

Mais l'entourage n'explique pas tout. Après Barcelone, Ben Johnson perdait sa valeur marchande. Les effets du scandale de Séoul s'estompaient, ses performances ne s'amélioraient pas. A trente et un ans, l'athlète, originaire de la Jamaïque, semble ne plus avoir supporté de jouer les seconds rôles. Comme s'il avait retrouvé le cynisme qui lui faisait croire que tout était permis pour parvenir à la gloire.

La fédération canadienne et l'IAAF n'ont pas laissé passer son premier faux pas, en n'hésitant pas à sacrifier leur exemple. Comme par hasard, l'athlétisme vit depuis un an, dans un climat aussi délétère qu'au moment des Jeux de Séoul. A Barcelone, les rumeurs de dopage se sont succédés. Au début d'une nouvelle saison, les autorités de l'athlétisme n'ont pas hésité à frapper un grand coup médiatique. La maladresse de Ben Johnson pourrait bien l'avoir une nouvelle fois désigné comme le bouc-émissaire idéal. Sans autre chance de rédemption.

JÉRÔME FENOGLIO

□ **FOOTBALL : Coupe de France.** – Deux équipes de première division ont été éliminées par des clubs de deuxième division, vendredi 5 mars, en trente-deuxièmes de finale de la Coupe de France. Nîmes a été battu à Créteil (2-1) et Metz à Gueugnon (1-1 après prolongation, 3-1 aux tirs au but). Dans la troisième rencontre disputée vendredi, Sochaux s'est imposé contre Angers (4-1 après prolongation).

DÉFENSE

Alliés espions

Suite de la première page

Depuis quelque temps, déjà, le Congrès s'était fait l'écho des préoccupations exprimées par de nombreux industriels et l'auteur rappelle les conclusions alarmantes, selon lui, tirées en 1990 par M. David Boren, le président de la commission sénatoriale des services secrets, à partir d'un rapport sur l'espionnage industriel aux Etats-Unis établi par ses collègues. Tout récemment, à l'occasion de la passation de pouvoirs intervenue en février dernier à la tête de la Central Intelligence Agency, le nouveau directeur de la CIA, M. James Woolsey, a clairement confirmé la réorientation de l'agence vers une activité plus économique, une démarche déjà amorcée par son prédécesseur, M. Robert Gates, et qui vise autant à tenir compte d'un nouvel environnement qu'à justifier le budget de la CIA menacé par les réductions de dépenses publiques.

Les services français les meilleurs du monde

Traditionnel allié des Etats-Unis, le Japon est aussi un dangereux concurrent commercial et, pour l'auteur, il ne fait pas de doute que, dans ce domaine, Tokyo a gagné ses galons grâce à l'espionnage industriel pratiqué depuis de nombreuses années ainsi qu'en témoigne, par exemple, la « conspiration » organisée au début des années 80 par Hitachi pour s'emparer des secrets technologiques d'IBM. Quelques années plus tard, la firme de semi-conducteurs Fairchild subissait une mésaventure assez comparable de la part de son concurrent nippon, Fujitsu.

A en croire M. Schweizer, *« nos amis allemands »* se sont aussi beaucoup intéressés à l'outil industriel américain ainsi qu'à sa technologie. Les services secrets de Bonn, le Bundesnachrichtendienst (BND), ont créé depuis longtemps une unité spéciale chargée de placer sur écoute un certain nombre de sociétés étrangères opérant sur le sol allemand. L'auteur consacre également un long développement aux activités du LAKAM, branche économique des services secrets israéliens, dont les agissements étaient dénoncés dès 1979 dans un rapport confidentiel de la CIA.

Mais dans l'esprit de M. Schweizer, le service français, *« un des meilleurs au monde »*, mérite une mention à part. D'abord, pour s'être initié très tôt – dès le début des années 70 – à l'espionnage économique. Ensuite, pour avoir su monter un important réseau particulièrement efficace de « correspondants » qui sont *« banquiers à New-York, représentants de commerce en Extrême-Orient et bureaucrates au siège bruxellois de la Communauté européenne »*. L'idée de développer cette forme extrême de la *« veille technologique »* revient au général de Gaulle, affirme l'auteur, reprenant les confessions de M. Marcel Le Roy, dit Finville, un ancien responsable du service 7, département spécialisé du service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE, l'ancêtre de l'actuelle DGSE) pendant de nombreuses années. Ce service 7 *« aurait conduit une intense campagne pour infiltrer des sociétés américaines »*.

De son côté, le SDECE qui disposait à la même époque – les années 70 – d'environ deux mille cinq cents agents et au moins autant de *« correspondants »*, consacrait déjà 15 % à 20 % de ses effectifs à l'espionnage industriel dirigé contre les Etats-Unis, d'autres pays occidentaux et contre le Japon avant que M. Alexandre de Marenches, directeur du SDECE de 1970 à 1981, favorise un réchauffement des relations entre les services secrets français et la CIA.

Un marché de plus de 2 milliards

Son successeur, M. Pierre Marion, qui n'hésitait pas à engager le fer avec les pays devenus *« des concurrents économiques, pas des alliés »*, est crédité d'un des plus beaux succès accomplis par l'espionnage industriel français lorsque ses services permirent à Paris d'emporter, en 1981-1982, un marché de plus de 2 milliards de dollars auprès du gouvernement indien qui souhaitait équiper son armée de l'air en avions de combat. Un contrat gagné *« au détriment des Etats-Unis »*, grâce à un correspondant bien introduit dans la place et qui eut accès au dossier américain, affirme l'auteur. Celui-ci raconte, exemples à l'appui, les turpitudes des espions économiques qui ont su gagner les faveurs des PTT, d'Air France ou d'autres entreprises françaises pour damer le pion aux Américains.

« Entre 1987 et 1989, la DGSE a recruté des espions auprès des filiales européennes d'IBM et de Texas Instruments et d'autres firmes électroniques américaines » pour faire bénéficier la compagnie des Machines Bull des secrets ainsi recueillis, affirme encore M. Schweizer. L'accusation est précise et grave. Mais, si on considère le résultat de ces « emprunts » technologiques en regard de la situation financière de Bull, un groupe qui, d'année en année, s'enfonce dans le rouge à coups de milliards de francs, on finit par se demander si cette forme d'espionnage n'a pas constitué, au contraire, un immense service rendu aux entreprises américaines qu'ils prétendaient déstabiliser.

SERGE MARTI

[Le SDECE, puis la DGSE ont mené aux Etats-Unis ce qu'on appelle, dans le langage des spécialistes, « des actions de renseignement offensif » tous azimuts sur les techniques de pointe, notamment en informatique, en électronique, dans le *domaine spatial et en aéronautique*. Au point que, dans les années 80, des frictions importantes ont opposé la France aux Etats-Unis en matière de « guerre » secrète. Ces tensions ont été réduites à partir de 1989, peu après la nomination de M. Claude Silberzahn, lorsque le nouveau « patron » de la DGSE s'est rendu aux Etats-Unis pour faire, en quelque sorte, la paix avec la CIA. Au bout de deux ans de tractations plutôt difficiles, les deux services sont, dit-on, parvenus à « enterrer la hache de guerre » de part et d'autre de l'Atlantique. Toutefois, en 1992, l'affaire dont témoigne aujourd'hui l'enquête de Peter Schweizer a rebondi avec la décision – contre l'avis de la CIA – du Congrès de créer une commission d'investigation sur les activités des services alliés parce que, à l'origine, les parlementaires américains étaient profondément agacés par l'agressivité commerciale du Japon sur les marchés à l'exportation. – J. I.]

□ **La solde des militaires en opérations extérieures est augmentée de 20 %.** – La rémunération nette des militaires professionnels, engagés sous contrat et appelés volontaires en opérations extérieures est augmentée de 20 %, en moyenne, à compter du 1er janvier 1993 sur une décision du ministre de la défense annoncée, vendredi 5 mars, par le mensuel *Terre information*. Actuellement, près de 10 000 militaires français sont déployés dans des opérations de l'ONU, principalement en ex-Yougoslavie (4 800), au Cambodge (1 500) et en Somalie (1 600).

DÉMOCRATIE

La journée du 8 mars

La représentation des femmes en politique

Le gouvernement qui, les années précédentes, profitait de la journée internationale des femmes du 8 mars pour promouvoir ses actions en faveur de la population féminine, affiche cette année un profil bas. Seule, la secrétaire d'Etat aux droits des femmes, Mme Véronique Neiertz, ira inaugurer avec Mme Catherine Trautman, maire de Strasbourg, une semaine sur « Strasbourg, cité des femmes ».

Les associations qui, elles, semblent avoir retrouvé une nouvelle vigueur, organisent différentes manifestations dont le thème principal est celui de la représentation des femmes en politique. Un véritable coup de colère des femmes de gauche comme de droite, favorisé par la période électorale. Il y a de quoi : la France est lanterne rouge des pays de la Communauté européenne, avec la Grèce, pour ce qui concerne le nombre des femmes au Parlement. Et ce n'est pas avec environ 19 % de femmes candidates aux prochaines élections législatives que ce mauvaise classement a quelque chance de s'améliorer.

L'Assemblée des femmes, nouvellement créée par Mme Yvette Roudy et des femmes de gauche, organise, avec vingt-cinq autres organisations féminines, une journée, le dimanche 7 mars, salle Médicis, au Sénat, sur « La démocratie sans les femmes, une démocratie inachevée ». Le lendemain, lundi 8 mars, le Réseau femmes pour la parité propose une table ronde avec pour thème « La parité hommes-femmes en politique », à 19 heures, salle Colbert à l'Assemblée nationale.

Ce même jour, une dizaine d'associations se joindront à la Coordination pour le droit à l'avortement et à la contraception, et manifesteront devant le siège de l'Assistance publique, avenue Victoria, à Paris (3e) à 18 h 30 afin de protester contre les mauvaises conditions d'application de la loi Veil sur l'interruption de grossesse.

Mais, ce sont les militantes de l'Alliance des femmes qui devaient ouvrir ce week-end en manifestant avec les représentants d'une cinquantaine d'associations « pour la paix, la justice et la démocratie en ex-Yougoslavie », samedi 6 mars, pont de l'Archevêché (île de la Cité) à Paris, à 17 heures.

Ch. Ch.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Quelles nouvelles de Maupassant ? : 19 h. Sans titre : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 22 h.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). La Tentation de saint Antoine : 20 h 30, dim. 15 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Les Vieux Os : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Naître coupable, naître victime : 16 h et 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Pélican : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). *Les Passions* : 21 h, dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). *Salle C. Bérard. Le Pilote aveugle : 20 h 30,* dim. 16 h. Salle Louis Jouvet. Faust : 20 h 30, dim. 16 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Les Voisins : 19 h. Les Voyageurs de carton : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Petite salle. Un monde fou : 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les *Champêtres de joie* : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 20 h 30, dim. *15 h 30.*
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Quichotte : 21 h, dim. 17 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30, *dim. 16 h. La Pièce perdue : 21 h, dim.* 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE *(42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur...* : 21 h, dim. 15 h 30.
CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (43-31-49-27). Sand et Musset : 21 h, dim. 15 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Terre ou l'Epopée sauvage de Guénolé et Mattéo : 20 h 30, dim. 16 h 30.
COLLÈGE NÉERLANDAIS (43-79-81-96). *On va faire la cocotte : 20 h 30, dim. 15 h.*
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Didier Gustin dans Meurtres au music-hall : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). La Serva amorosa : 14 h. Antigone : 20 h 30.Dim. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : 14 h.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). La Cantate à trois voix : 18 h, dim. 18 h 30. Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h, dim. 16 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Germaine : 21 h, dim. 15 h 45.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h, dim. 15 h 30.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Il est trop tard : 20 h 30, dim. 16 h.
DUNOIS (45-84-72-00).Dim. Au rez-de-chaussée d'un petit entrepôt précieux : 15 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). *Guide* pour étrangers : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). La *Ramasseuse de sarments : 15 h et 20 h 30.*
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Sérénité? : 18 h 30, dim. 14 h 30. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h, dim. 17 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'Ile des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse *avec les fous : 23 h, dim. 19 h.*Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). *Iphigénie : 20 h, dim. 17 h.*
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Arloc ou le Grand Voyage : 15 h. Salle I. Kafka - Auschwitz : *20 h 30, dim. 16 h.*
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 18 h et 20 h 15. Tout est en ordre : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. L'Atroce *Fin d'un séducteur : 20 h 30. Si tu pars, je te* quitte : 22 h 15.
HÉBERTOT (43-87-23-23). *Pygmalion* : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice *chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.* L'Augmentation : 21 h 30.
L'EUROPÉEN (43-87-28-89). Le Banc : *21 h.*
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnie : 17 h.
LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Le Horla ; Boule de suif : 20 h 30.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : 18 h. Edgar et sa bonne : 20 h 45, dim. 15 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56).Dim. Clovis : 15 h 30.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). L'Epopée des Celtes. L'Errance de Grainné : *20 h 30, dim. 16 h.*
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). La Marelle ; Didascalies : 20 h. Théâtre noir. Le *Petit Prince : 18 h 45. L'Escalier : 20 h. Tout* va bien, je vais bien! : 21 h 30. Théâtre rouge. Summer Lightning : 18 h 30. Les *Peupliers d'Etretat : 20 h.* La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). *Monsieur* Klebs et Rozalie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Remords vivants : 16 h. Huis clos : 19 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. *15 h.*
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 17 h 30 et *21 h, dim. 15 h.*
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). *Méliès,* le magicien de l'écran : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : *17 h et 20 h 30, dim. 16 h.*
MONTPARNASSE (43-22-77-74). *Mortadela* : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Retournements : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les *Malheurs d'un PDG* : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
UVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) *(42-02-27-17). C'est vous qui voyez! :* 20 h 30.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : *20 h 30, dim. 15 h.*
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Harriet : 21 h, dim. 16 h 30.
PAVILLON DU CHAROLAIS (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-93-90). Les Filles du 5-10-15 c : 21 h, dim. 17 h.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry : 20 h 30, dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une *femme : 18 h et 20 h 45, dim. 15 h. Salle II.* Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure! : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). La Surprise de l'amour : 18 h 30, dim. 20 h 30. Les Enfants du silence : 20 h 30, dim. 17 h. Les mille et une nuits d'Alatiel : 22 h 15, dim. 18 h 30.
RENAISSANCE (44-63-05-00). Pétaouchnok : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Enfantillages : 18 h 30. L'homme qui plantait des *arbres : 20 h 30.*
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Une bonne voix pour toute : 20 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Gisèle et Robert : 20 h 30. Elie et Dieudonné : 22 h.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Contre-jour : 20 h 30, dim. *15 h.*
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Solness le constructeur : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Le Repos du septième jour : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE CLAVEL (42-05-94-57). Amour & Dioxyne : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-48-84-47). *Eric* Thomas : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Rendez-vous rue Watt : 19 h. *Arène.* L'Entretien du solitaire : 20 h 30, dim. 17 h. Belle de Mai. Au jour le jour : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : 20 h 30, dim. 18 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (40-44-64-78). Vert pomme : 19 h. Combat avec l'ombre : 20 h 30, dim. 15 h. Didier Follenfant : *22 h.*
THÉATRE MONTORGUEIL (43-07-52-94). Le Banquet du bouffon : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Filumena Marturano : 20 h 30, dim. 15 h. Salle Jean Vilar. Les Fausses Confidences : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Terres mortes : 20 h, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Les dits de lumière et d'amour : 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (48-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Le Bel Indifférent : 20 h. Retour, retours : 20 h 45.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Petites Scènes pour se perdre : 20 h 30, dim. 16 h.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Siège de Numance : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Lundi, huit heures : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Adachigahara et autres contes : 20 h 30.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Roux de l'infortune : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jackets ou la Main secrète : 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Verlaine : 19 h. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30.Dim. *J'ai trois moi* : 20h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Les Joueurs ; la Sortie d'un théâtre : 21 h, dim. 15 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (44-59-79-99). Opéra équestre : *20 h 30, dim. 17 h 30.*
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Les Marchands *de gloire : 20 h 30, dim. 15 h 30.*
BONNEUIL-SUR-MARNE (SALLE GÉRARD-PHILIPE) (49-80-37-48). Un fils de notre temps : 20 h 30, dim. 16 h 30.
BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44).Dim. L'Antichambre : 17 h.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE (CC GÉRARD-PHILIPE) (60-84-38-68). La Dispute : 21 h.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Pierre et Jean : 20 h 30, dim. 16 h.
CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE) (43-68-55-81). Pierre Palmade : 21 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY) (43-96-77-67). Cuisine et Dépendances : 20 h 45, dim. 16 h.
CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Le Grand Ménage : 20 h 30, dim. 16 h 30.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79).Dim. L'Annonce faite à Marie : 15h.
CLAMART (THÉATRE DES ROCHERS) (46-42-02-83). Le Menteur : 21 h, dim. 15 h.
COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET DES SPECTACLES) (47-81-69-02). Le Bourgeois gentilhomme : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Petite salle. Le Parc : *20 h 30, dim. 15 h 30.*
EVRY (AGORA) (64-97-22-99). Quincailleries : 20 h 30.
FONTENAY-LE-FLEURY (THÉATRE) (34-60-20-65). Pierre Péchin : 21 h.
FONTENAY-SOUS-BOIS (SALLE JACQUES-BREL) (48-75-44-88). Aria di Roma : 20 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). La Tonnelle : 20 h 30, dim. 19 h 30. Henry VI, l'orage des fous : *20 h 30, dim. 18 h.Dim. Le Belvédère : 17h.* Henry VI, le cercle dans l'eau : 16h.
LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS-DE-MARNE) (43-24-54-28). Le Secret des vieux : 20 h 30, dim. 16 h.
LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). La Maison de Bernarda Alba : 21 h, dim. 17 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30.
LONGJUMEAU (THÉATRE ADOLPHE-ADAM) (69-09-40-77). La Contrebasse : 21 h.
MAISONS-LAFFITE (CHATEAU) (39-62-63-64). Les Enfants terribles : 20 h 30, dim. 17 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93).Dim. L'Histoire de l'ose : 17 h.
MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR) (47-35-69-30). Choses lues : 20 h 15, dim. 15 h.
NANTERRE (ESPACE CHORUS) (42-38-38-52). Raymond Devos : 20 h 30.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). *Grande salle. Il ne* faut jurer de rien : 21 h, dim. 16 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) *(46-24-03-83). Le Naufrage du Titanic :* 20 h 30.
NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA FERME DU BUISSON) (64-62-77-77). Léonce et Léna : 21 h, dim. 15 h.
NOISY-LE-GRAND (ESPACE MICHEL-SIMON) (49-31-02-02). 3e Salon des auteurs : 14 h. Nous les Eureupéens : 19 h.
NOISY-LE-SEC (MAIRIE SALLE LOUIS-JOUVET) (49-42-67-17). Passages d'Arthur Rimbaud : 20 h 30.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). Pigeon vole : 21 h.
RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT-DESNOS) (69-06-72-72). Grand-peur et misère du IIIe Reich : 20 h 45.
SAINT-DENIS (SALLE DE LA LÉGION D'HONNEUR) (42-43-17-17). L'Indulgence : 20 h 45.Dim. La Cruauté : 17h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Les Fureurs de l'alcôve : 19 h. Cher menteur : *20 h 45.*
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). L'Antichambre : 20 h 45.
TREMBLAY-EN-FRANCE (CENTRE CULTUREL ARAGON) (49-63-70-50). Noir baroque : 21 h
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74).Dim. *La Dame au* petit chien : 18h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 8 MARS

« Le marché aux Puces de Saint-Ouen a cent ans, les nouvelles installations. Conférence déposée », 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

Exposition au Musée d'Orsay : « Le printemps des génies », 11 heures, sous la verrière, 1, rue de Bellechasse (M. Hager).

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 heures, hall d'entrée (E. Romann).

« Le siège de l'UNESCO, architecture des années 50 » (limité à trente personnes), 14 h 30, devant les grilles, place de Fontenoy (Monuments historiques).

« Deux hôtels peu connus : hôtel Dosne-Thiers, hôtel de la Païva », *14 h 30, 27, place Saint-Georges* (Sauvegarde du Paris historique).

« La peinture française, de Watteau à Fragonard, *dans les nouvelles salles* du Louvre », 14 h 30, devant le Louvre des Antiquaires, place du Palais-Royal (C. Merle).

« Les appartements du duc du Maine et du *maréchal* de La Meilleraie à l'Arsenal », 14 h 30, sortie métro Sully-Morland (I. Hauller).

« *Saint-Thomas d'Aquin* (cloître et église) et l'une des plus vieilles boutiques de Paris », 14 h 30, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin (S. Rojon-Kern).

« *Appartements royaux* du Louvre et vie quotidienne de la Cour », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, *devant le Louvre des Antiquaires* (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, *sortie métro* Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 14 h 30 *et 16 h 30, métro Cité, sortie marché* aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Notre-Dame de *Lorette et son* intérieur », 15 heures, façade de l'église (Monuments historiques).

« *Du cloître des Billettes à l'église* Saint-Merry, avec visite exceptionnelle de la crypte », 15 heures, 24, *rue des Archives* (Paris et son histoire).

« Le nouveau Musée d'art juif », 15 h 15, 42, rue des Saules (Tourisme culturel).

Exposition : « *Aménophis IV* », 16 heures, Grand Palais, entrée de l'exposition (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, 14 h 45 : « Le legs de la cité antique », par F. Hinard (Académie des sciences morales et politiques).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « L'Europe au carrefour des arts. Charles IV : le faste d'un *règne* », *par C. Barrière (Maison de* l'Europe).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

BODY. Film américain d'Uli Edel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Nor*mandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, *36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille,* 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-*70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ;* Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

FACE VALUE. Film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

JOM. Film sénégalais d'Ababacar Samb Makharam, v.o. : L'Entrepôt, *14e (45-43-41-63).*

PARFOIS TROP D'AMOUR. Film *belge de Lucas Belvaux : L'Entrepôt,* 14e (45-43-41-63).

LE PAYS DES SOURDS. Film français de Nicolas Philibert : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

SABINE. Film français de Philippe Faucon librement inspiré du récit d'Agnès L'Herbier : Escurial, 13e (47-07-28-04).

SAMBA TRAORÉ. *Film franco-*suisse-burkinabé d'Idrissa Ouédraogo, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SARAFINA ! Film sud-africain de Darrell James Roodt, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-*70-84) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ;* Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA SÉVILLANE. Film franco-belge de Jean-Philippe Toussaint librement adapté de son roman l'Appareil *photo : Europe Panthéon (ex-Reflet* Panthéon), 5e (43-54-15-04).

TERCEIRO MILENIO. Film brésilien de Jorge Bodanzky et Wolf Gauer, v.o. : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

Cycle George Sadoul : Barres (1984), de Luc *Moullet, Paris 1900 (1946), de Nicole* Védrès et Pierre Braunberger, 16 h 30 ; Vivre (1952, v.o. s.t.f.), d'Akira Kurosawa, *20 h.*

DIMANCHE

Cycle George Sadoul : Prince Bajaja (1950), de Jiri Trnka, 16 h 30 ; Brigitte et Brigitte (1966), de Luc Moullet, 19 h ; Gertrud *(1964, v.o. s.t.f.), de Carl Théodor Dreyer,* 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

SAMEDI

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : A Queda (1976, v.o. s.t.f.), de Nelson Xavier et Ruy Guerra, 16 h 30 ; A Homen que virou suco (1980, v.o. s.t.f.), de Joao Batista de Andrade, 19 h ; Tudo Bem (1978, v.o. s.t.f.), d'Arnaldo Jabor, 21 h.

DIMANCHE

Autour de Glauber Rocha et du cinéma novo : Chronique d'un industriel (1980, v.o. s.t.f.), de Luiz Rosemberg-Filho, Pixote, la loi du plus faible (1980, v.o. s.t.f.), d'Hector Babenco, 19 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

*Les Cinémas du Canada : Georges et Rose*marie (1987, v.o. s.t.f.), d'Alison Snowden et David Fine, Family Viewing (1987, v.o. s.t.f.), d'Atom Egoyan, 14 h *30 ; A to Z* (1955, v.o. s.t.f.), de Michael Snow, A Dangerous Age (1957, v.o. s.t.f.), de Sidney J. Furie, 17 h 30 ; Ici votre musée (1979, v.o. s.t.f.), de Lynn Smith, le Chant des sirènes (1987, v.o. s.t.f.), de Patricia Rozema, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas du Canada : *Diplôme, diplôme* (1987, v.o. s.t.f.), de George Geerstsen, Brown Bread Sandwiches (1989, v.o. s.t.f.), de Carlo Liconti, 14 h 30 ; Capital P (1991, v.o. s.t.f.), de Stephen Barnes, Faux-Semblants (1988, *v.o. s.t.f.),* de David Cronenberg, 17 h 30 ; Hold-up au Far West (1964, v.o. s.t.f.), de Jeff Hale, The Ernie Game *(1967, v.o. s.t.f.), de Donald Owen,* 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte *Saint-Eustache*
Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : la Vie de la troupe : l'Envers du *décor (1984)* de Marcel Guiet, *Brûler les* planches (1983) de Gabriel Garran, 14 h 30 ; la Vie de la troupe : Odette Joyeux au Théâtre La Bruyère (1987) de Philippe Venault, Entrée des artistes (1938) de Marc Allégret, 16 h 30 ; la Vie de la troupe : Actualités-Gaumont, la Crise est finie (1934) de R. Siodmak, 18 h 30 ; la Vie de la troupe : les Enfants du paradis (1943-1945) de Marcel Carné, 20 h 30.

DIMANCHE

Avec vue sur la Scène : le théâtre à **l'écran** : Portraits : Actualités Gaumont, Marcel Marceau (1984) de Katherine Adamov, *Un jardin public (1954) de Paul Paviot,* 14 h 30 ; Portraits : le Magic Circus joue pour les enfants (1983) d'Emilio Pacull, la Bergère en colère (1970) de Francis Warin, Jérôme Savary (1990) de Catherine Dupuis, 16 h 30 ; Portraits : *Pour saluer* Etienne Decroux (1992) de Jean-Claude Bonfanti, le Théâtre d'Etienne Decroux (1961) de Gilbert Comte, 18 h 30 ; Portraits : Antoine Vitez (1977) de Nat Lilenstein, Antoine Vitez, journal intime (1988) de Fabienne Pascaud et Dominique Gro, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
ABOUT LOVE, TOKYO (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ABSENCE (Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, *8e (43-59-36-14).*
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e *(42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC* Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC *Opéra,* 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94, 36-65-70-14).*
ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES AVENTURES DE ZAK ET CRYSTA DANS LA FORÊT TROPICALE DE FERNE GULLY (A., v.f.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08, 36-65-75-08) ;* Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e *(36-65-70-38) ; Grand Pavois,* 15e (45-54-46-85).
BASIC INSTINCT (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).
BEAU FIXE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA BELLE ET LA BÊTE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BHUMIKA (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
BLADE RUNNER-VERSION INTÉGRALE *(A., v.o.) : Gaumont Parnasse,* 14e (43-35-30-40).
BODYGUARD (A., v.o.) : George V, 8e *(45-62-41-46, 36-65-70-74)* ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Epée de Bois, *5e (43-37-57-47) ; George V, 8e* (45-62-41-46, 36-65-70-74).
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
CHAPLIN (A.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, *36-65-70-18) ; Les Nation,* 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gau*mont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar,* 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHÉRIE, J'AI AGRANDI LE BÉBÉ (A., *v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46,* 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; George V, 8e (45-62-41-46, *36-65-70-74) ; UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Les Montparnos, *14e (36-65-70-42) ; Mistral,* 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
CŒUR DE TONNERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry *Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand* Pavois, 15e (45-54-46-85).
COUPABLE D'INNOCENCE (Fr.-Pol., v.o.) : *Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) : Espace* Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71) ; Saint-Lambert,* 15e (45-32-91-68).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : *George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ;* Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA DEUDA INTERNA (Arg., v.o.) : Latina, *4e (42-78-47-86).*
DRACULA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14).
LES ENFANTS VOLÉS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, *6e (45-44-57-34)* ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Mira*mar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Grand* Ecran Grenelle (ex-Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, *8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont* Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Le Gambetta, *20e* (46-36-10-96, 36-65-71-44).
ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopie, 5e (43-26-84-65).
LES EXPERTS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, *36-65-75-08) ; Les Montpar*nos, 14e (36-65-70-42).
FINZAN (malien, v.o.) : Utopia, 5e *(43-26-84-65).*
FREUD QUITTE LA MAISON (Su., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).
LES GORILLES DE MONTAGNE (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e *(42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont* Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, *36-65-70-74) ; La Bastille, 11e* (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e *(40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e* (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e *(36-68-20-22).*
HOOK (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HORS SAISON (Suis.-Fr.-All.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80).
HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; George V, 8e *(45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Français, 9e* (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e *(36-65-70-39) ;* Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
INNOCENT BLOOD (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobe*lins bis (ex-Fauvette bis),* 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e *(43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e* (36-68-20-22).
L'INSTINCT DE L'ANGE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08).
JEUX D'ADULTES (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
L 627 (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LIOUBOV (russe, v.o.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).
LUNES DE FIEL (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MALCOLM X (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, *6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e* (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e *(45-62-41-46, 36-65-70-74)* ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e *(45-75-79-79) ; v.f. : Para*mount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e *(43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont* Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-65-75-14) ; Montparnasse,* 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e *(36-68-20-22)* ; Le Gambetta, *20e* (46-36-10-96, 36-65-71-44).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MANGANINNIE (Austr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, *36-65-70-67) ; Action Ecoles,* 5e (43-25-72-07, 36-65-70-64) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; *Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*
LES MEILLEURES INTENTIONS (danois, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MENSONGE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
LE MIRAGE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Ciné Beaubourg, *3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; *UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95,* 36-65-70-45).
L'ŒIL QUI MENT (Fr.-Por.) : Epée de Bois, 5e *(43-37-57-47).*
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; *Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ;* UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81).

CULTURE

La mort du cinéaste et romancier Cyril Collard

Un parcours à perdre haleine

Le cinéaste et écrivain Cyril Collard, réalisateur des *Nuits fauves*, est mort, le 5 mars, du sida. Il était âgé de trente-cinq ans *(nos dernières éditions du 6 mars)*. La soirée des Césars, lundi 8 mars, lui sera dédiée. *Son film a obtenu sept nominations*

Poli et courtois comme un jeune homme de bonne famille, hardi et provocant comme un loubard, sapé comme un voyou et fier comme un prince, cabochard et prompt à l'insulte, les cheveux fous et l'œil de velours, doué de la politesse des *charmeurs, d'un sourire éloquent* tant dans l'ironie que dans la gentillesse, et, en deux mots, extrêmement séduisant : Cyril Collard avait réussi à unir dans sa personnalité ce qui, chez d'autres, aurait été autant d'éléments de nature contradictoire.

Né à Paris, le 19 décembre 1957, Cyril Collard fait des études de mathématiques et de physique, dont il se détournera radicalement. Adolescent des années 70, il est porté par la vague de la liberté sexuelle. Moderne enfant de cette fin de siècle, attiré par les hommes et *aimant les femmes, croquant* le temps, se grisant de vitesse, d'activités ludiques et de passions, il ira jusqu'au bout d'un anticonformisme pour lui naturel. Et c'est avec la même énergie bouillonnante qu'il affrontera la maladie-désastre des années 80. Elle ne lui volera pas ses facultés créatrices.

Difficile, d'abord, de le suivre à la trace. Il part pour Porto-Rico, il commence à écrire, il voyage, il est moniteur de voile en haute mer, il s'intéresse à la photogaphie, à la musique. Ensuite, tenté par le cinéma, on le cerne mieux. En *1980, Cyril Collard est assistant* de René Allio pour *l'Heure exquise* et de Maurice Pialat pour *Loulou*. La rencontre avec Pialat est déterminante. Avec lui, Cyril Collard apprend à filmer comme la vie le réalisme quotidien, les coups de gueule, les empoignades et, en somme, la modernité. *Il est* encore assistant du cinéaste pour *A nos amours* (1983), où il tient également le rôle du mari éphémère de Suzanne-Sandrine Bonnaire, et pour *Police* (1985).

Avec fièvre

Mais, en 1981, il a réalisé un reportage, *la Baule-Dakar*, et l'année suivante un court-métrage de fiction en 16 mm, *Grand Huit*. C'est l'histoire brève et ardente d'un adolescent, petit délinquant, obsédé par la mort d'un jeune ami beur tué sous ses yeux par un vigile. Il a, dit-il, *« un trou dans le ventre »*. Au cours d'une promenade à la Foire du Trône, sous la surveillance d'un éducateur aux pulsions homosexuelles, le garçon *rencontre une femme mystérieuse* sur laquelle il pourrait reporter son besoin d'amour frustré si le destin n'intervenait pas. Filmé avec fièvre, ce ballet de fascination, de domination sexuelle et de mort est placé sous le signe de Fassbinder par cette citation : *« L'amour est plus froid que la mort. »*

En 1985, *Alger la Blanche*, court-métrage en 35 mm, développe l'univers de Cyril Collard. C'est, dans des décors réels de banlieue, *l'amour impossible d'un adoles*cent, Jean, pour un jeune beur, Farid, avec lequel il entretient une relation homosexuelle dont celui-ci se contente, sans plus. Pris dans un engrenage policier, Farid se suicide. Jean ira, tout seul, visiter Alger la Blanche (qu'on ne voit jamais). Ce court-métrage, dédié à Maurice Pialat, comporte une *extraordinaire scène de dispute et* de violence verbale dans une famille d'immigrés, qui fait penser à *A nos amours*.

Sur le réalisme des mœurs et des comportements, Cyril Collard greffe sa propre thématique de la marginalité sociale, familiale et sexuelle, de la passion romantique contrariée, insaisissable. Il est déjà maître de ce style cinématographique conçu dans l'urgence, le mouvement, la violence et la douleur, qu'on admirera dans le long-métrage des *Nuits fauves*. Ensuite, il butine : clips, textes de chansons, composition musicale. Sa grande affaire, c'est, alors, l'écriture.


A. COURRAULT/ENGUERAND

Dans *Condamné amour*, premier roman publié en 1987 chez Flammarion, l'écriture est le seul recours contre le chaos pour Sylvain, qui poursuit le visage de l'amour, celui d'un garçon, tel qu'il lui apparut dans un film, à travers des rencontres sexuelles frénétiques avec des hommes et des femmes. Cette quête dans laquelle l'érotisme court à sa propre perte a des accents pasoliniens. Atteint du mal d'amour, Sylvain l'est aussi par le virus du sida. Il y a de l'autobiographie là-dedans et plus encore dans le deuxième roman, *les Nuits fauves* (1989, toujours chez Flammarion). Mais ce n'est pas l'écriture littéraire, en définitive, qui permettra à Cyril Collard de se réaliser pleinement. Il faudra, pour cela, que *les Nuits fauves* deviennent film.

Encore une étape : *Taggers*, téléfilm tourné en 1990 pour une série policière d' Antenne 2, *« Le Lyonnais »*, raconte une enquête de l'inspecteur beur Sélim Rey (inventé sur une idée de Françoise Verny et Claude Davy, qu'a développée René Belletto). Elle se déroule dans le milieu des « zoulous » de Lyon et de divers marginaux, blacks, beurs et blancs, aux rites de tribus. L'inspecteur est agité par un conflit intérieur entre ses origines et sa fonction : le désespoir romantique dévolu, ici, à un grand garçon paumé – Guillaume Depardieu dans son premier rôle, – à la fois coupable et victime. *Vérité sociale, rapidité et efficacité* du rythme narratif, scandé parfois par la musique rap, Cyril Collard a fait ses gammes et ses preuves avant ce qui va être un aboutissement : la version cinématographique des *Nuits fauves*.

Mal d'amour

En écrivant le roman, il n'avait pas pensé à une adaptation à l'écran. Mais quand il s'est agi de faire un long-métrage, ce ne pouvait être que cette histoire-là, la *sienne*. De même que, au-delà du refus des acteurs pressentis, le rôle de Jean, cet amoureux du sexe, de l'amour, des hommes et des femmes, séropositif qui refuse le virus du sida et se cogne à la passion d'une gamine qu'il a peut-être contaminée, ne pouvait être tenu que par lui-même.

Soutenu par ses amis, sa productrice Nella Banfi, ses interprètes et son équipe, prodigieux dans son acharnement créateur, Cyril Collard, écartant les difficultés qu'il provoque lui-même, n'écoutant les conseils donnés que pour ne pas les suivre, engage son corps, sa vie, sa fabuleuse énergie, son âme, dirons-nous, pour enfanter ce film qui ne ressemble à aucun autre, le grand événement du cinéma français en *1992, à la fois* innovation cinématographique et phénomène de société, comme l'avait été, en *1973, la Maman et la putain*, de Jean Eustache.

Aujourd'hui, toute une généra*tion* inquiète des dérives de l'amour et de la sexualité dans le danger de mort, une génération lucide se reconnaît dans le romantisme du mal d'amour, de la passion plus forte que la confusion sexuelle, dont Cyril Collard s'est *fait, tout au long de ses œuvres*, le peintre contemporain. On l'a vu, à la télévision, heureux et souriant, accompagner les étapes de la sortie et du succès de ce film. C'est, en prolongement des *Nuits fauves*, cette image-là que nous allons garder de lui.

JACQUES SICLIER

□ **L'hommage de Jack Lang.** – Le ministre de l'éducation nationale et de la culture, Jack Lang, rend hommage à Cyril Collard en soulignant que c'est *« toute une génération qui s'est reconnue dans le cinéma »* du jeune réalisateur et *« dans son combat admirable pour la vie »*. *« Son message*, dit-il, *n'a pas fini d'être entendu. Nul n'ignore le nom de la maladie terrible qui l'emporte : sida. Il l'avait écrit, il l'avait filmé, mettant en scène son propre drame pour tenter d'exorciser l'imparable, l'inacceptable, dans un hymne à la vie et à l'amour étourdissant et flamboyant. »*

□ **Daniel Toscan du Plantier : « Frappé au cœur ».** – Le producteur Daniel Toscan du Plantier a déclaré : *« Le cinéma a la triste habitude de vivre avec la mort des siens mais là ce n'est pas une mort ordinaire. Nous n'avons pas de précédents dans notre histoire proche d'un réalisateur dont le premier film disait la chose, la mort, la menace, mais disait aussi la vie. Jamais on n'a eu une telle personnalisation. On est frappé au cœur. »*

Interprètes du désespoir

« Sur le sida, on est dans le noir complet. Les artistes ont fait des choses, ont participé à des actions, des ventes de charité. J'ai l'impression qu'il n'y a pas de résultats, d'être au stade de la prière. » Le peintre Robert Combas avait fait cette déclaration *il y a un peu moins d'un an*, à l'occasion d'un supplément du « Monde-Arts et spectacles » (30 avril 1992), consacré aux professions décimées par la maladie, et d'abord aux professions artistiques. Depuis, après tant d'autres, Rudolf Noureev, Jorge Donn, Dominique Bagouet et Cyril Collard sont morts. Rien n'a changé, la liste des victimes s'allonge.

Le samedi 6 mars, une manifestation était prévue à Paris. Sur les banderoles, on devait lire : *« Arrêtons le sida. »* Invocation, cri de détresse, ou aveu d'impuissance ? Partout dans le monde, la communauté artistique paye un tribut exceptionnellement élevé à l'épidémie. Avec des effets immédiats : les comédiens, les danseurs, redoutent de ne plus trouver d'engagements ; les compagnies d'assurances refusent de prendre en charge les séropositifs ; les banques hésitent à leur garantir des *prêts. On aimerait seulement* croire que la notion de « maladie honteuse » ait disparu en même temps que celle de « communauté à risque »... Il n'en est, hélas, rien.

Mais, de ces êtres humains confrontés, dans leur vie quotidienne, à la maladie ou à la séropositivité, on attend aussi qu'ils donnent d'une maladie *perçue comme « insupportable »* une représentation « acceptable » pour l'esprit. Les images *de Cyril Collard, les paroles de* Bernard-Marie Koltès, les mots d'Hervé Guibert, les gestes de Bill T. Jones, l' « aveu » de Jean-Paul Aron permettent d'établir un fragile dialogue entre l'espoir et le désespoir. Ils incarnent également, au sein d'une société qui a retranché la mort de son système de représentation, qui dissimule les moribonds derrière les murs des hôpitaux, le retour du scandale absolu. *Si le sort des saltimbanques* ne doit pas occulter celui des milliers d'anonymes, notam*ment africains, victimes de la* même maladie et qui disparaissent dans l'indifférence des médias, la mort annoncée des artistes contribue à chasser les métaphores qui recouvrent le sida d'un voile complaisant. *« Il ne s'agit ni de maladie d'amour, ni de châtiment,* nous disait Cyril Collard . *De qui ? de quoi ? Il s'agit du sida. »*

EMMANUEL DE ROUX

Deux disparitions

L'orientaliste André Bareau

Mort le 2 mars à Paris, dans sa soixante-douzième année, le professeur André Bareau était l'un des meilleurs connaisseurs du bouddhisme.

Né en 1921, à Saint-Mandé (Val-de-Marne), André Bareau fut instituteur, avant d'intégrer le CNRS en 1947, puis d'enseigner à l'Ecole pratique des hautes études en sciences sociales et d'être, enfin, élu professeur au Collège de France en *1971*. Pendant près d'un demi-siècle, il a contribué à l'étude érudite et à la *vulgarisation des doctrines boud*dhiques de l'Inde ancienne. Il s'est attaché également à analyser l'évolution de ces doctrines au sein des cultures d'Asie et à comprendre leur situation présente, souvent fort différente de leur état originaire. Familier des textes canoniques, lisant notamment le sanscrit, le pâli, le chinois, le tibétain, cet érudit *vrai et modeste était aussi un* homme de terrain, attentif aux réalités sociales.

L'Absolu en philosophie bouddhique, sa thèse de doctorat, soutenue en 1951 et non publiée, ouvre la *longue série* de ses contributions à un domaine d'étude où beaucoup demeurait à défricher. Parmi ses ouvrages parus dans « Les publications de l'Ecole française d'Extrême-Orient », le travail sur *les Sectes bouddhiques du Petit Véhicule* (1955) demeure un modèle.

André Bareau établit et compare, point par point, les convergences et oppositions doctrinales des dix-huit écoles dont ne demeurent parfois, en diverses langues, que des écrits fragmentaires. Ce sont toutefois ses *Recherches sur la biographie du Bouddha* (trois volumes parus en 1963, 1970 et 1971) qui constituent son œuvre majeure. Toutes les *sources accessibles y sont* examinées pour faire le partage entre la masse de légendes et la réalité historique, souvent ténue.

Auteur de ces sommes méticuleuses, André Bareau n'avait pourtant rien d'un chercheur oublieux du public. Que ce fût dans des articles d'encyclopédies (pour *Universalis* ou pour « La Pléiade »), au cours de conférences devant des auditoires très divers ou dans ses ouvrages de synthèse (*le Bouddha*, Seghers, *1962), En suivant Bouddha* (Philippe Lebeau, 1985), il avait à cœur de mettre sa compétence au *service* d'exposés clairs, exacts, accessibles au plus grand nombre.

Rien ne lui était étranger du *bouddhisme. Il n'en avait pas seu*lement une approche livresque. Il en manifestait les plus amènes vertus.

ROGER-POL DROIT

Le guitariste Carlos Montoya

Le guitariste américain Carlos Montoya est mort, mercredi 3 mars, à Wainscott *(Etat de New York)*. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans.

En un somptueux festival à Carnegie Hall, il avait fêté ses quatre-*vingt ans et c'était* il y a dix ans, en 1983. Guitariste comme Rasson Montoya, son oncle illustre, Carlos, *né* à Madrid en 1903, débute par l'accompagnement de maîtres du flamenco (chanteurs, danseuses, dan*seurs*) comme La Argentina, l'Argentenita, Vincente Escudero, La Macaronna, La Conquinera, Faico, *etc., et s'installe* aux Etats-Unis à l'occasion d'une tournée avec la troupe de Carmen Amaya.

L'art de l'accompagnement n'est pas moindre que celui du soliste. Il y faut même, particulièrement en flamenco – on le voit aujourd'hui avec Pedro Ban, – anticiper, prévoir, deviner ce que l'autre, plus exposé, plus adulé, n'a pas encore joué ou dansé. Il y faut en permanence *« avoir joué demain »* (Cortazar) et jouer pour deux. Ce qui permit à Carlos Montoya, devenu américain, de devenir le guitariste préféré du public new-yorkais et, partant, de se promener autour de la planète.

Le premier hommage national lui fut rendu pour son jubilé au Spanish Institute de New-York en 1973. Vingt-cinq ans avant, il avait donné son premier récital à Nueva-York. La ville, on le sait, est bilingue. Une trentaine de disques et de succès répétés en salles de concert ou en clubs, comme les jazzmen (au Village Gate, par exemple), devaient durablement assurer sa gloire.

FRANCIS MARMANDE

THÉATRE

La chahuteuse de Frankenstein

Sophie Marceau et Lambert Wilson font le ménage chez Shaw

PYGMALION
au Théâtre Hébertot à Paris

Elle est désormais si connue, la pièce de George Bernard Shaw, *Pygmalion*, l'aventure de la jeune belle marchande de fleurs transformée en une oie du beau monde par un savant maniaque, qu'aucune « acquisition récente » ne peut plus être attendue, semble-t-il. Les deux premiers actes (Eliza prenant sa leçon d'articulation chez le professeur Higgins, puis la sortie de *l'élève chez la maman du profes*seur) sont excellents, vifs, drôles. Les deux derniers actes (le retour chez le professeur après le triomphe d'Eliza en fausse *duchesse, puis l'explication Eliza-*Higgins) sont faiblards, étirés, ennuyeux.

La reprise de *Pygmalion* dans une mise en scène de Bernard Murat offre deux points forts. L'ex*ceptionnelle beauté, d'abord*, des robes de style dessinées par Dominique Borg et réalisées par les Ate*liers du Costume : elles ont une* magie, une poésie, elles ont au moins autant de charme que les plus belles fleurs, les plus beaux oiseaux, c'est un enchantement. L'incroyable rapidité, ensuite, des changements des décors de Nicolas Sire : on dirait des tours de prestidigitation.

Sophie Marceau, la nouvelle Eliza Doolittle, est tout à fait séduisante, farceuse, vivante, chahuteuse, dans les deux bons premiers actes. Dans les deux mauvais derniers actes, elle est moins bien, et, pour une bonne part, elle n'en est pas coupable.

Lambert Wilson donne un professeur Higgins plus brusque et ronchon que de coutume. Il nous ferait croire que Shaw, pour créer son savant Higgins qui fabrique *une « automate » snob, s'est inspiré* un peu du *Frankenstein* de cet autre auteur britannique : Mary Shelley (ne pas oublier que « Frankenstein » est le nom du savant, pas celui du monstre). Mais le professeur avait, pour sa créature, plus de mansuétude et de patience que Lambert Wilson n'en a pour Sophie Marceau. A part cela, le comédien joue sobre, net, légèrement coincé. Dans le rôle de Pickering, l'ami et collaborateur de Higgins, revenu des *Indes, Michel* Duchaussoy est de bonne compagnie, d'un jeu agréable et fin. *Micheline* Boudet *est parfaite* en maman du méchant Higgins. Pierre Doris est très applaudi dans celui du *père* d'Eliza, qu'il interprète en gros pierrot lunaire.

MICHEL COURNOT

▶ 78, boulevard des Batignolles, 75017. Du mardi au samedi à 20 *h 45, matinée samedi* à 16 h 30 et dimanche à 15 h. Tél. : 43-87-23-23.

MUSIQUES

Esther de Montpellier

La tragédie racinienne retrouve une nouvelle jeunesse

MONTPELLIER
de notre correspondant

Esther ne fait pas partie du répertoire de Racine couramment joué. Peut-être parce que son inspiration d'origine biblique *séduit* moins qu'au dix-septième siècle. Parce que la pièce avait été écrite spécifiquement pour les demoiselles de Saint-Cyr à la demande de Mme de Maintenon. Et parce que sa double écriture, alternativement lyrique et théâtrale, la place en porte-à-faux entre deux modes d'interprétation différents. Elle ne pouvait, *pourtant, être plus* appropriée au travail que propose, depuis trois ans, l'atelier Opéra Junior, dirigé par Vladimir Kojoukharov, sous l'égide de l'Opéra de Montpellier.

Quoi de plus naturel en effet que de proposer à vingt-six adolescentes de treize à dix-sept ans de jouer une pièce écrite justement à leur intention ? S'il n'était plus question pour Kojoukharov d'éduquer à la vertu des jeunes filles de bonnes familles comme en *1689*, il a pu faire rencontrer aux jeunes Montpelliéraines, après un long travail de défrichage, *leurs propres* aspirations. Esther transcende en effet sa condition d'épouse soumise. Elle fait preuve d'un courage exemplaire, risque sa vie pour braver son mari, le roi Assuérus, et sauve le peuple juif de l'extermination fomentée par le Perse Aman. Si Esther n'est pas une femme libérée au sens moderne du mot, elle a été élue pour libérer son peuple et s'opposer ainsi à la trahison et au racisme. Tragiquement réactualisé par l'Holocauste nazi, ce texte en a aujourd'hui retrouvé toute sa force.

L'écriture de la pièce se prête tout particulièrement à une première approche de l'opéra, pour moitié jouée, pour l'autre chantée. La diction en alexandrins porte *déjà en elle un mode d'expression* et une musicalité lyriques, autant que le travail sur les chœurs qu'accompagne la *musique* de Jean-Baptiste Moreau. Dans la version proposée à Montpellier, trois Esther différentes se succèdent, désignées successivement par un ange. Les jeunes comédiennes s'expriment sobrement, déclament très lisiblement, quitte à laisser s'installer les silences, à décomposer phrases et mouvements corporels. L'interpré*tation y gagne en clarté, même si* elle y perd parfois en rythme. Les chœurs viennent à intervalles régu*liers soutenir le texte en relançant* l'attention. L'ensemble fait régner un réel bonheur lorsque l'harmonie se conjugue à la fraîcheur du groupe.

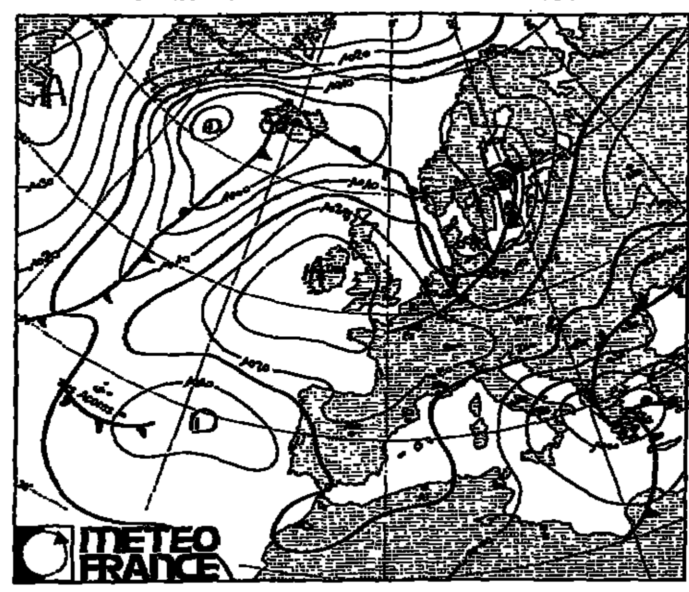
Après trois ans d'existence, Opéra Junior fait figure de fer de lance de la politique lyrique de l'opéra de Montpellier, en proposant des spectacles interprétés par *des jeunes d'une exigence profes*sionnelle reconnue. Kojoukharov alterne ses propres compositions et d'autres œuvres, à raison de deux productions par an. Mais il ne cache pas sa lassitude. Avec un budget de 1,3 million de francs en *1993, le directeur d'Opéra Junior* ne pourra pas réaliser dans les conditions qu'il souhaite les ambitions qui sont les siennes. Fatigué d'assurer quasi bénévolement la direction d'une entreprise dont il pense avoir aujourd'hui démontré tout l'intérêt, lassé de promesses non tenues et de moyens qu'il juge rudimentaires, il n'exclut pas de quitter Montpellier si les institutions ne lui donnent pas un signe. Son départ serait assurément une perte.

J. M.

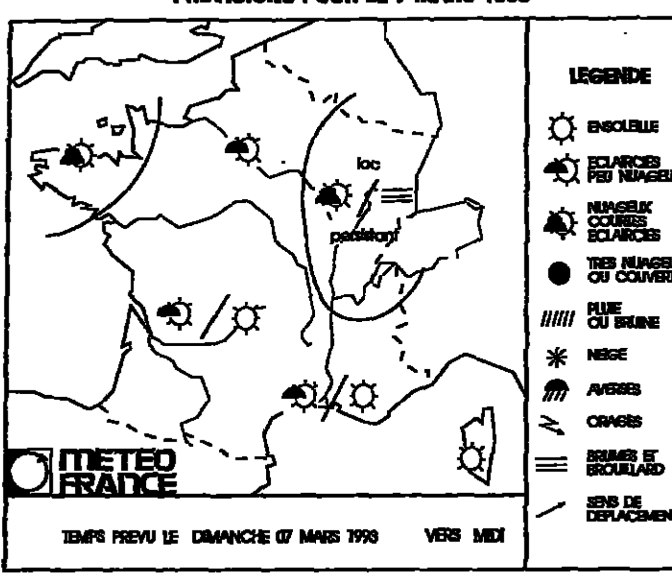
▶ Représentations les samedi 6 à 20 h 45, dimanche 7 à 17 heures et mardi 9 à 20 h 45. Théâtre de Grammont. Tél. : (16) 67-66-31-11. *Places :* 70 francs. Collectivités et scolaires : 20 francs.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 6 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 7 MARS 1993

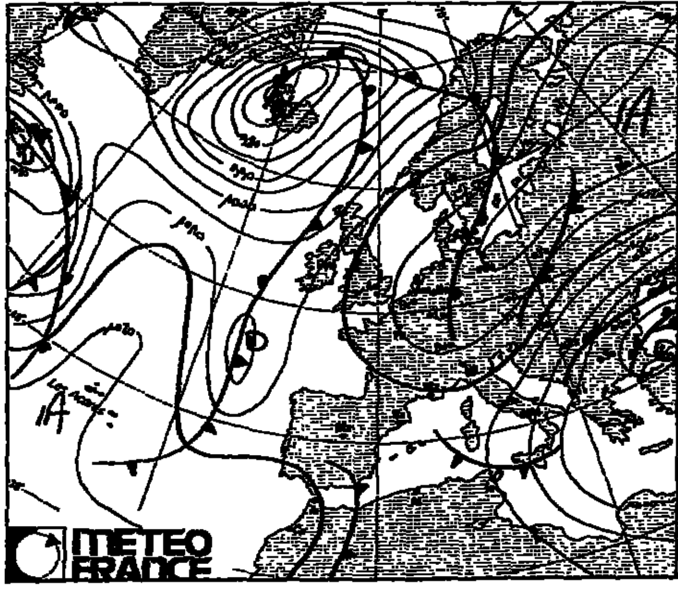


Dimanche : brumeux le matin, soleil l'après-midi. – Le matin, le ciel sera couvert et brumeux au nord d'une ligne Bordeaux-Lyon. Sur toutes les régions situées au sud de cet axe, le soleil sera au rendez-vous malgré quelques brouillards locaux sur le Sud-Ouest.

L'après-midi, des nuages bas persisteront sur la Bretagne. Sur la moitié nord du pays, nuages et belles éclaircies alterneront. Sur le Nord-Est jusqu'au Lyonnais, quelques brumes ou brouillards pourront persister. Sur toute la moitié sud du pays et en Corse, le temps sera bien ensoleillé.

Les températures minimales sur la moitié nord du pays iront de 2 à 4 degrés et sur la moitié sud de 0 à – 4 degrés. L'après-midi, les températures atteindront généralement 7 à 9 degrés sur le Nord et 11 à 14 degrés au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 8 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 6-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-3-1993 à 18 heures TUC et le 6-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	11	– 2	D
BIARRITZ	8	– 1	D
BORDEAUX	10	– 1	D
BOURGES	6	– 1	C
BREST	8	6	C
CAEN	6	6	C
CHERBOURG	7	7	C
CLERMONT-FER.	5	– 7	D
DIJON	5	– 3	C
GRENOBLE	7	– 3	D
LILLE	5	3	P
LIMOGES	7	– 2	D
LYON	6	– 1	D
MARSEILLE	10	– 2	D
NANCY	4	1	C
NANTES	8	4	C
NICE	11	4	D
PARIS-MONTS	6	4	P
PAU	10	– 2	D
PERPIGNAN	13	7	D
POINTE-A-PITRE	27	21	N
RENNES	7	5	C
ST-ETIENNE	6	– 7	D
STRASBOURG	4	– 1	C
TOULOUSE	10	– 2	D
TOURS	5	– 1	C

ÉTRANGER			
ALGER	15	1	D
AMSTERDAM	6	5	C
ATHÈNES	15	7	D
BANGKOK	35	25	N
BARCELONE	14	2	D
BELGRADE	– 3	– 9	N
BERLIN	1	0	C
BRUXELLES	5	3	P
COPENHAGUE	2	– 1	D
DAKAR	23	18	D
GENÈVE	3	– 5	D
ISTANBUL	3	0	A
JÉRUSALEM	11	3	C
LE CAIRE	21	13	D
LISBONNE	18	9	N
LONDRES	10	6	C
LOS ANGELES	22	12	D
LUXEMBOURG	3	0	C
MADRID	16	– 2	D
MARRAKECH	21	10	N
MEXICO	27	11	D
MILAN	8	– 7	D
MONTRÉAL	– 4	– 6	*
MOSCOU	– 4	– 17	N
NAIROBI	24	12	D
NEW-DELHI	26	13	D
NEW-YORK	2	– 2	C
PALMA	14	– 2	D
PÉKIN	9	– 1	D
RIO-DE-JANEIRO	35	–	–
ROME	6	1	D
HONGKONG	25	18	N
SÉVILLE	16	10	N
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	1	– 1	N
SYDNEY	24	18	D
TOKYO	14	7	C
TUNIS	–	3	D
VARSOVIE	– 5	– 8	N
VENISE	6	0	D
VIENNE	– 1	– 4	*

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde L'ÉCONOMIE

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ *Chef-d'œuvre ou classique.*

Samedi 6 mars

TF 1

20.45 Variétés : Spécial Restos du cœur.
22.25 *Côté enfants.*
22.30 Téléfilm : La Dernière Heure. De William Sachs
22.00 Flash d'informations.
22.05 Sport : Boxe. Championnat du monde lourds-légers WBC ; Championnat du monde super-coq WBA ; Championnat d'Europe super-légers.
0.00 *Le Journal du hard.*
0.05 Cinéma : Mes nuits avec... Alice, Pénélope, Arnold, Maude et Richard. Film français, classé X, de Frédéric Lansac (1976).

FRANCE 2

20.50 Magazine : Frou-frou. Spécial beaux mecs.
22.25 Magazine : Ardimat. *Invités : Tom Novembre,* Michel Fugain.
23.40 Journal et Météo.
23.55 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin. Adagio, de Giancarlo Gemin, avec Glen Wakefield, Bernard Strother.
0.20 Sport : Rugby. Tournoi des Cinq Nations : pays de Galles-Irlande.

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : Le vin qui tue. De Josée Dayan.
22.20 Journal et Météo.
22.45 ▶ Magazine : Repères. Présenté par Jean-Pierre Elkabbach. Invités : Claude Chabrol, Robert O. Paxton, Bernard Kouchner, Don Amedeo.
23.40 Magazine : Musiques sans frontière. Présenté par Mady Tran. Moyen-Orient : Egypte, Jordanie et Syrie.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Epreuves d'amour. De Stephen Gyllenhaal.

ARTE

20.40 *Documentaire :* Chronique paysanne en Gruyère. De Jacqueline Veuve. *Les jours et les gestes d'une famille au fil du temps et des saisons, par la réalisatrice des* Métiers du bois.
22.10 Série : Histoires russes. La clé, de Pavel Tchoukhraï. *1917 à Petrograd. Un riche banquier est retrouvé mort. Occultée par les tourments de l'Histoire, l'affaire Fisher reste une énigme. D'après l'œuvre de Mark Aldanov.*
23.10 Musique : Montreux Jazz Festival.
23.40 Série : Monty Python's Flying Circus (rediff.).

M 6

20.35 Divertissement : Tranche de rire.
20.40 Téléfilm : Onassis, l'homme le plus riche *du monde.* De Waris Hussein.
23.55 Série : L'Exilé.

Dimanche 7 mars

TF 1

20.40 Cinéma : Retour vers le futur. ■■ Film américain de Robert Zemeckis (1985).
22.45 Magazine : *Ciné dimanche.*
22.55 Cinéma : Clérambard. ■ *Film français d'Yves Robert.*

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Tchao Pantin. ■ *Film français de Claude Berri.*
22.25 Cinéma : *Osterman Week-End.* ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1983).

FRANCE 3

20.45 Spectacle : Le Grand Cirque du Bolchoï.
22.05 Magazine : A vos amours.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon. ■■ Film italien d'Elio Petri (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'homme qui a perdu son ombre. ■ Film franco-suisse d'Alain Tanner (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.20 Magazine : L'Equipe du dimanche.
0.50 Cinéma : L'Amour en deux. ■ *Film franco-belgo-suisse de* Jean-Claude Gallotta (1991).

ARTE

20.40 Feuilleton : Die Zweite Heimat. D'Edgar Reitz.
22.40 Cinéma : Je veux vivre. ■■ Film américain de Robert Wise (1959).

M 6

20.45 Magazine : Zone interdite.
22.20 Magazine : Culture pub. Les Anglais sont-ils perfides ?
23.00 Téléfilm : Emmanuelle à Venise. De Francis Leroi.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5991

HORIZONTALEMENT

I. Ne cache jamais son jeu et parle à cœur ouvert. – II. Parties de dames. Combinaison plus ou moins heureuse. – III. Poissonneries en gros. Beau ou *vilain, il est toujours méprisable. Pour poser la culotte.* – *IV. Forme de* pouvoir. Nom de famille. S'entend de loin. – V. Ce qu'on se fait dans la monoto*nie. Faire sécher.* – VI. Jadis invoquée. Connut Anacréon enfant. *Avançai.* – VII. Officier de liaison. *Total lorsqu'il est* grand. Morceau de toile. – VIII. Un partisan de la retraite anticipée. Breton, au *Canada. Berceaux.* – IX. Casse... tête (pluriel). Période de jouissance. D'un auxiliaire. – X. Possessif. Ce *que ne saurait faire un* onychophage dépourvu d'ironie. – XI. Organisateurs de plaisirs. Expédition scientifique au dénouement pitoyable. – *XII. Association* agricole. Pour les beaux yeux des femmes. – XIII. Regarde de très près. Verte étendue. – XIV. Parfois condamné au tribunal. Argentin plutôt désargenté. Elément d'une famille. – XV. Explorateur des cavernes. Ce qu'on *fait parfois du* temps.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II								■							
III					■						■				
IV					■					■		■			
V		■					■		■						
VI				■					■					■	
VII						■						■			
VIII							■				■				
IX								■					■		
X			■												
XI				■											■
XII					■									■	
XIII	■	■				■		■	■					■	
XIV					■					■					
XV												■			

VERTICALEMENT

1. Mettre dans le bain pour se laver soi-même. Qui n'a plus sa raison d'être. – 2. Se fait avec recon*naissance. Chrétien ou sujet peu* catholique, selon le milieu. Degré. – 3. Tel un percepteur conciliant. Marque. – 4. Travail à la chaîne. Auxiliaire du sculpteur. L'orient britannique. – 5. *Quartier de Cahors.* Purge au sommet. – 6. C'est quand *il est inférieur qu'il fait marcher* même les plus malins. Rigole. Pousse à gauche. – 7. Figure biblique. Ne manquait pas d'agrément. Mâles qui répandent la terreur. – 8. *Retour choquant.* Tradition anglaise des plus stables. Ancien moyen de communication. – 9. Immobilisa. Qui se prononce du bout des lèvres. Cuvette nilotique. – 10. *Pour l'atteindre, il faut savoir* gouverner. Se tient, à l'occasion. – 11. *Parmi les articles d'un quotidien* madrilène. Plastique, dans un atelier. Grand vent. – 12. Bat en brèche les inquisiteurs. Terme musical. Transformera une cage en case. – 13. Augmente *ou diminue* en fonction des rapports. Ne furent point moroses. – 14. En panne par suite d'un défaut dans la direction. Monnaie. Pronom. – 15. Sorte de violon. Phénomène de rejet.

Solution du problème n° 5990

Horizontalement

I. Néophyte. – II. Pantoises. – III. Agée. – IV. Née. Chope. – V. Tu. Ail. – VI. Orignal. – VII. Lien. No. – VIII. Fa. Radeau. – IX. Lis. Sec. – X. Electrons. – XI. Semée. Tue.

Verticalement

1. Pantoufles. – 2. Nageur. Aile. – 3. Enée. Il. Sem. – 4. Ote. Agir. Ce. – 5. Pô. Cinéaste. – 6. Highlander. – 7. Ys. Ecot. – 8. Temps. Na. Nu. – 9. Es. Mousse.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Maurice Baccot,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Christian Coutard,
leurs enfants et leur petit-fils,
Et tous ses amis,
ont *la douleur de faire part du décès de*

Juliette BACCOT,
Françoise CORRÈZE
dans la Résistance,

survenu le 4 mars 1993, à Saint-Cyr-sur-Mer.

L'incinération aura lieu le 9 mars, à 10 h 30, à Cuers (Var).

– Mme Suzanne Bareau,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

André BAREAU,
professeur honoraire
au Collège de France,

survenu le 2 mars 1993, dans sa soixante-douzième année.

(Lire page 11.)

– L'ambassade du Canada
fait part du décès, à Paris, de

Claude Talbot CHARLAND,
ambassadeur du Canada en France,

survenu le 3 mars 1993.

Un livre de condoléances sera ouvert à l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, de 10 heures à 18 heures, les 5, 8 et 9 mars.

Une messe commémorative aura lieu le 9 mars, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons peuvent être envoyés à l'Arche, a/s M. Jean Vanier, BP 35, 60350 Trosly-Breuil, ou à la Société canadienne du cancer, 200, avenue Melrose, Ottawa, *Ontario K1Y 4K7.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 5 mars.)

– Mme Martial Daubèze,
Le docteur Jean Daubèze,
M. Jean-Claude Torgue et Mme,
née Alice Daubèze,
Leurs familles,
Leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Martial DAUBÈZE,
ingénieur A et M,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 26 février 1993, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 2 mars, à Toulouse, dans l'intimité familiale.

31, rue Gaston-Phœbus,
31400 Toulouse.

– Mme Edouard Germain,
M. et Mme Patrick Butor,
Sophie Germain,
M. et Mme P. H. Buestel,
M. et Mme Hervé Germain,
M. et Mme Louis Brossette,
Et leurs enfants,
ont la *tristesse* de faire part du décès de

Mme Pierre DESJOYEAUX,
née Mathilde Brossette.

La *cérémonie religieuse sera célébrée* le mardi 9 mars 1993, à 15 heures, en l'église de Gy-les-Nonains (Loiret).

Cet avis tient lieu de faire-part.

53, rue de Varenne,
75007 Paris.

Dr. Adnan Sami MIDANI,

passed away on *Wednesday March* 3rd, 1993, peacefully at home in Cyprus.

His kindness, wit, charm and love of life will be missed by those who knew him.

At his request the funeral was held on *March 5th, 1993 in* Cyprus.

Please convey condolences to :
Mrs. May Midani Menhall,
26, avenue Marceau,
75008 Paris (France).

– Carpentras. Paris.

« J'appartiens à un pays que j'ai quitté. »

Colette,
les Vrilles de la vigne.

Mme Antoine Ripoll,
née Gisèle Guillem,
M. Marc Ripoll et Mme,
née Elisabeth Rohr,
M. Pierre Grimaud et Mme,
née Claude Ripoll,
Et ses petits-enfants,
font part du décès de

Antoine RIPOLL,
(Perrégaux 1922-Carpentras 1993),

survenu le 27 février.

Ayez une pensée pour lui.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, à Montpellier,

Jules ELLUL,
ancien maire de Mahdia (Tunisie),
juge de paix honoraire,
ex-propriétaire oléiculteur industriel
en Tunisie,

s'est endormi dans la paix du Seigneur.

Ceux qui l'ont connu, et ses conci*toyens de Mahdia, auront une pensée* amie pour sa mémoire.

« La lumière est semée pour le juste, et la joie pour ceux dont le cœur est droit. »

(Psaume 97-11.)

« Or le soleil paraît,
Et aussi vif il luit
Que si le malheur n'était
Survenu dans ma nuit !

» Vois, sa clarté partout
Continue de briller
Mon deuil serait-il fou
Que seul je pleurais hier ?

» Non, l'ombre ne devra
Rester noire en mon cœur,
Mais pâle se fondre à
La céleste lueur

» Eternelle, où la flamme
Qui chez nous s'est éteinte,
Resplendit de son âme,
Vivre, joyeuse et sainte ! »

D'après Friedrich Rueckert.
(Traduction libre.)

8 mars 1992,

Clémence !

Elle aura toujours seize ans.

Alain, Odile et Emilie LE POURHIET.

20, rue Sirol,
31500 Toulouse.

Communications diverses

– Le séminaire de Jean-Pierre Faye à l'*Université* européenne de la recherche sur « La frontière : Nietzsche, la narration, l'Europe », aura lieu les lundis 8 mars 1993, 5 avril, 17 mai, 21 juin, à 20 heures, à l'amphithéâtre Henri-Poincaré, 1, rue Descartes, 25, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, ancienne Polytechnique, *Paris-5e* : « Qu'est-ce, au regard de « l'Europe Une », nietzschéenne, que la frontière ? »

– « Faut-il aider l'Afrique ? » Conférence-débat, mercredi 10 mars 1993, à 20 h 30, temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e. Entrée libre.

ÉCONOMIE

BILLET

Les Allemands en quête de solidarité

L'Allemagne attend avec inquiétude les résultats de la réunion qui doit se tenir jeudi 11 et vendredi 12 mars à Bonn autour du chancelier Kohl et de son gouvernement. Réunion capitale à laquelle participeront très activement les trois grands partis politiques, mais aussi les représentants des Länder. A *l'ordre du jour de ce grand* conclave : le pacte de solidarité.

Le déficit des comptes de l'Etat, des Länder, des communes et des diverses caisses pour la réunification et les privatisations atteindra cette année quelque 175 milliards de marks, soit la bagatelle de 5,6 % de la *richesse nationale (PIB)* : presque 600 milliards de francs.

En 1995, la plupart des dépenses actuellement « débudgétisées » seront reprises en charge par l'Etat et les *collectivités locales : fonds pour* les privatisations, fonds pour l'unité, fonds pour l'apurement *des créances des Länder de* l'Est... En tout, 400 milliards de marks représentant des intérêts annuels de l'ordre de 40 milliards de DM.

A cette charge d'amortissement annuel s'ajouteront quelque 70 milliards de marks que devraient théoriquement supporter les *Länder de l'Ouest* quand sera étendu à l'ancienne RDA le système actuel de *péréquation des ressources* entre collectivités territoriales, système qui fonctionne depuis *longtemps en RFA. Soit au total,* à *l'horizon* 1995, un accroissement des dépenses annuelles de 110 milliards de marks, l'équivalent de 500 milliards de francs. Qui supportera cette énorme charge supplémentaire ?

Oubliant pour une fois leur *clivage politique*, les seize Länder réunis fin février à Potsdam se sont mis d'accord pour demander à Bonn de prendre en charge 80 % de la dépense supplémentaire, soit environ 90 milliards de marks. On imagine la réponse. C'est donc sur le partage de l'effort à consentir pour absorber la « bosse » des dépenses de 1995 et des années suivantes que les discussions vont se concentrer *la semaine prochaine. On vient* d'avoir un avant-goût de ce qui risque de se passer avec l'échec jeudi 4 mars d'un accord sur la vignette automobile et la hausse du prix de l'essence qui devaient contribuer à réduire un autre déficit public : celui des chemins de fer.

C'est bien pourtant l'avenir du pacte de solidarité qui est en cause et l'objectif que lui a fixé le chancelier Kohl : réduire les dépenses publiques pour limiter autant que possible d'inévitables hausses d'impôts (tout le monde est à peu près d'accord sur le principe, sinon sur la date), tandis que les salariés *modéreraient leurs demandes* de revalorisation. Le tout permettant à la Bundesbank de baisser ses taux d'intérêt. Tels sont les enjeux, qui ne sont pas minces.

ALAIN VERNHOLES

□ **Acier : la Commission « très déçue » par le jugement de l'ITC américaine.** – La Commission européenne s'est déclarée vendredi 5 mars *« très déçue »* par le jugement de la Commission sur le commerce international américaine (ITC) *estimant* que la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France et le Brésil vendaient leurs aciers à larges bandes à chaud à base de bismuth et de plomb à des prix de dumping aux Etats-Unis (*le Monde* du 6 mars). Le niveau des exportations européennes pour ces produits sur le marché américain ne peut justifier une telle décision, a *indiqué* un porte-parole.

Dénonçant le GATT, la PAC et le gouvernement

Cent mille agriculteurs en colère ont défilé à Madrid

Des dizaines de milliers d'agriculteurs (100 000 selon les organisateurs) se sont rejoints, vendredi 5 mars, place d'Espagne, au cœur de Madrid, au terme d'une « marche verte » de quinze jours à travers tout le pays. Partis de cinq points différents, à l'exemple des mineurs, puis des sidérurgistes, ils ont parcouru les provinces pour venir dire au gouvernement de sauver l'agriculture espagnole.

MADRID

de notre correspondant

« Nous ne voulons pas disparaître. Nous ne voulons pas que nos campagnes soient abandonnées. Nous voulons un changement de politique agricole et nous sommes venus ici pour chercher des solutions », s'est époumonné au micro M. Fernando Moraleda, secrétaire général de l'Union des petits agriculteurs (UPA), devant une foule dense de paysans, bâton à la main, gourde sous le bras et le pas bien assuré sur le bitume de la capitale. Madrid est à eux.

Manifestation pacifique

La circulation s'est arrêtée et les rues se sont ouvertes pour ces fouleurs de terre munis seulement de banderoles et de calicots. Les autorités avaient interdit la présence d'animaux. Il n'y pas eu de folklore si ce n'est ces Galiciens vêtus en pèlerins de Compostelle pour *« demander des solutions »*.

Les organisateurs, essentiellement l'UPA et l'ASAJA (jeunes agriculteurs), voulaient réussir une manifestation digne et pacifique. Ils y sont parvenus. Ce qui n'empêchait pas les notes d'humour comme ce cercueil noir surmonté d'une fourche sur lequel une affichette portait ces mots : *« Agriculteur abandonné, tombé victime de la tromperie de la PAC* (politique agricole commune), *outragé par Solchaga* (ministre de l'économie et des finances) *et violé par le GATT. »*

Les autres organisations avaient préféré manifester localement du 1er au 7 mars en se rassemblant *devant les bâtiments administratifs* et en coupant les routes. Ce qui a quelquefois donné lieu à des affrontements avec la police.

200 000 départs en deux ans

Si la protestation se fait, comme par le passé, en ordre dispersé, elle reflète cependant un malaise profond dans les campagnes. Les paysans sont descendus dans les villes parce qu'en dix ans 800 000 d'entre eux ont été contraints de quitter la terre. Ils ne sont plus que 1,2 million.

Selon l'UPA, le mouvement *s'est accéléré au cours des deux* dernières années puisque 200 000 sont partis dans l'impossibilité de faire vivre leur famille. *« Le moment est venu de dire : « Ça suffit ! »* s'est exclamé à la tribune M. Pedro Barato, président de l'ASAJA.

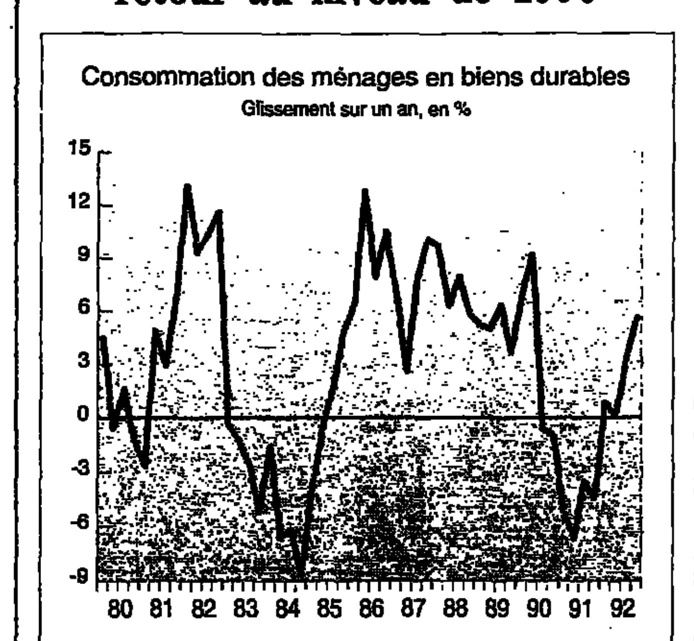
L'entrée de l'Espagne dans la CEE en 1986 a obligé ce secteur à se moderniser, à accroître la productivité. Celle-ci est encore une fois et demie inférieure à la moyenne communautaire. L'adaptation se heurte à des handicaps, notamment au vieillissement de la population agricole, dont 45 % a plus de cinquante ans.

Entre 1981 et 1991, le pourcentage de la population agricole par rapport à la population active est passé de 17 à 10,2 % et le poids de l'agriculture dans l'économie de 18,52 % à 10,25 %. Des chiffres qui font dire aux agriculteurs qu'ils ont été sacrifiés sur l'autel de l'Europe.

La sécheresse, la récession et la concurrence de plus en plus vive *des produits venus du Maroc ont* placé les paysans sur le pied de guerre. En 1992, leurs revenus ont baissé de 8 % et leur endettement est devenu colossal.

MICHEL BOLE-RICHARD

Consommation des ménages : retour au niveau de 1990



La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 2,7 % en janvier par rapport à décembre, selon les statistiques publiées par l'INSEE vendredi 5 mars. Par rapport à janvier 1992, la progression est très faible (+0,3 %).

Le recul de janvier survient après une très forte progression enregistrée en décembre (+5,5 %). Il s'explique par l'important recul des achats d'automobiles survenu après le bond de décembre. L'INSEE calcule d'ailleurs un second indice de consommation des produits manufacturés (dit « du commerce ») ne prenant pas en compte l'automobile : cet indice a fortement progressé en janvier (+3,7 %) après un bond de 4,5 % en décembre. Ce sont surtout les ventes de textile et de cuir qui ont été importantes.

Le graphique ci-dessus, qui reproduit des variations sur douze mois, donne une impression de forte reprise de la consommation à partir de 1991-1992. Reprise réelle, mais dont l'effet est grossi par la baisse importante qui avait précédé. La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 0,9 % en moyenne annuelle durant l'année 1991 par rapport à l'année 1990, puis a augmenté de 1,7 % en 1992 par rapport à 1991. En d'autres termes, la consommation des ménages en produits manufacturés a retrouvé l'année dernière son niveau élevé de 1990 : ni plus, ni moins.

SOCIAL

□ **Semaine difficile dans le métro, le RER et les bus parisiens.** – Les principaux syndicats des conducteurs du métro et du RER parisiens veulent l'abandon de la réforme de cette catégorie professionnelle et ont annoncé une nouvelle vague de grèves, *à partir de* mercredi 10 mars.

On prévoit des débrayages à la *prise de service le matin* (avant 7 heures) puis dans la tranche 17-21 heures, très sensible pour les usagers qui rentrent chez eux. Cette opération sera reconductible tous les jours sauf les week-ends, sans limitation de durée. La RATP a d'ores et déjà reçu des préavis pour mercredi et jeudi. Ces modalités d'action ont été décidées jeudi 4 mars par les syndicats CGT, SAT-autonome, GATC-autonome et Indépendants.

En outre, le syndicat CGT des conducteurs d'autobus parisiens a déposé un préavis de grève du mardi 9 mars à 20 heures au jeudi 11 à 8 heures.

Chômage : le scénario catastrophe

Suite de la première page

Tandis que les uns débattent encore de formules ressassées depuis quinze ans, les autres en sont à considérer que l'irrémédiable est d'ores et déjà inscrit dans les faits. A savoir, la désintégration de la société française.

D'un pessimisme abyssal, le raisonnement ne manque malheureusement pas de logique. Alors que *les suppressions d'emplois s'accélèrent* (133 000 en 1992, après 92 800 en 1991), il n'y a pas de raisons d'espérer. Cette fois, la croissance est encore *plus faible* qu'en 1984-1985, quand les restructurations sévissaient à grande échelle. Avec la baisse de 0,5 % du produit intérieur brut au dernier trimestre 1992, le spectre de la récession est apparu et la déflation n'est plus une menace théorique. A la différence du passé, aussi, la faiblesse de l'inflation n'accorde plus de marges de manœuvre, au *moment où les gains de productivité* s'accroissent diaboliquement. Dans ces conditions, dans un contexte de guerre économique, le chômage ne peut qu'augmenter, sans retenue.

Derrière, le pire s'annonce, où *tous les effets d'une économie* mondialisée s'additionnent pour créer un enchaînement vertigineux et désormais incontrôlable. A tel *point que la fameuse théorie du* chaos, selon laquelle la propagation de l'onde due à un battement d'aile de papillon en Chine peut provoquer une tornade en Europe, ne reste pas seulement une belle image. Elle est en passe de devenir réalité.

Travail qualifié à 1 000 francs par mois

Dans la compétition internationale, et dans le cadre d'une *conjoncture déplorable, nous* sommes, économiquement et socialement, en concurrence avec tous les autres pays, et pas uniquement avec nos habituels rivaux occidentaux. Ce qui porte les risques à leur comble. N'importe quelle *entreprise, tout* comme le moindre produit, se trouve à la merci de la pression que peut lui faire subir un producteur du bout du monde. Les délocalisations industrielles ne sont plus le seul danger. Il faut maintenant compter avec le *développement des services fournis* depuis l'étranger, déjà engagé par les *possibilités du télétravail* (« le *Monde* Initiatives » du 24 février), et qui n'est pas que virtuel. Des activités comme la saisie informatique et même la conception de logiciels, que l'on croyait pouvoir conserver, peuvent être exercées en Inde, aux Philippines ou aux Caraïbes, et cela à des coûts de misère.

L'affaire Hoover, de ce point de vue, serait presque anecdotique, en comparaison de ce qui se profile. En Asie du Sud-Est, la scolarisation atteint un niveau élevé et *l'équivalent d'un bac + 3, par exemple* à Ceylan, fournit un travail qualifié pour 1 000 francs par mois. A terme, comme c'est déjà le cas pour certaines compagnies telles que Swissair et Indosuez, des métiers de haute compétence *disparaîtront* des nations développées pour ressurgir dans les pays en voie de développement. En suivant ce mécanisme infernal, plus aucun secteur ne bénéficiera vraiment d'un avantage définitif.

La suite est déjà programmée. *Ces derniers temps, sous le coup* de l'évidence, ainsi que M. Jean Gandois le notait dans son rapport pour l'élaboration du XIe Plan, il est devenu flagrant que les intérêts des entreprises ne coïncident plus avec ceux de la société. Et ce contrairement aux croyances des années 80, quand on se disait que de la réussite économique des unes *dépendait le bien-être collectif* (*le Monde* du 23 février). On le sait maintenant, la profitabilité peut s'obtenir contre l'emploi et, plus encore, au détriment de la cohésion nationale.

L'Etat en porte à faux

Cette divergence n'a pas fini de produire toutes ses conséquences. La mondialisation de l'économie place l'Etat en porte à faux, qui s'évertue à défendre un intérêt national dont la logique est dépassée pour les chefs d'entreprise. *Tandis que les pouvoirs publics* tentent de protéger l'homogénéité du corps social, avec d'ailleurs de plus en plus de difficultés (voir les déficits des régimes de protection sociale), les décisions de pure gestion, prises par les grands groupes aussi bien que par les PME, ne cessent de ruiner leurs efforts. Résultat, on assiste à l'explosion des corporatismes ou à la *manifestation parfois violente des préoccupations catégorielles*, quand les tensions se font trop fortes et trop contradictoires. *Hier* les agriculteurs, aujourd'hui les marins-pêcheurs, demain les sidérurgistes, etc., n'ont d'autre issue que de hurler à la mort, puisqu'ils s'estiment victimes d'une déréglementation qualifiée à chaque fois de sauvage.

De proche en proche, on peut deviner le processus. Espace économique ouvert, le territoire peut également l'être sur le plan social. Là où il y avait maintien d'une cohérence d'ensemble, identité d'une communauté régie par des règles voulues identiques, il est possible que l'on assiste à un éclatement selon les groupes professionnels et les secteurs d'activité. *En lieu et place de l'harmonisation* nationale, chacun serait intégré, en fonction de son niveau et de l'état de la concurrence, dans la confrontation internationale. Autrement dit, on passerait de la recherche d'une unité sociale dans l'espace français à une cohabitation uniquement géographique et progressivement régulée au gré des contingences planétaires. Ainsi, le textile ou l'automobile, parmi d'autres, tous parcellisés, seraient seuls face à leurs compétiteurs mondiaux, les uns et les autres condamnés à des arbitrages divergents au nom de leurs contraintes particulières.

Minoritaires et tirés vers le bas

Au-delà, c'est l'implosion du corps *social. En grossissant à peine* le trait, des logiques différentes peuvent coexister, pas toujours pacifiquement, qui conduiraient à *l'organisation spatiale en unités ou* en communautés. A l'instar de ce qui se passe aux Etats-Unis, la dualisation de la société pourrait s'installer durablement, *et les ghettos* avec elle, une partie de la population étant rejetée du côté du tiers ou du quart-monde, tandis que l'autre, mue par des réflexes sécuritaires, s'enfermerait dans sa richesse.

Hypothèse absurde ? D'incidents en flambées de violences, certaines banlieues déshéritées et les jeunes qui y habitent peuvent à tout moment basculer dans cet autre univers. Récemment, l'arrestation de deux familles dans les cités des Francs-Moisins à Saint-Denis et des 4 000 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) a démontré qu'une économie parallèle se mettait en place. *Avec la maîtrise d'un réseau* pour la vente de drogue dans les quartiers, une organisation sociale se bâtit sur un circuit autonome.

Dans une économie mondialisée, c'est bien le sort de notre modèle social tel que les sociétés occidentales avancées et démocratiques l'ont forgé qui est en jeu. Or celles-ci, qui risquent d'être tirées vers le bas par les conditions de la concurrence, sont plus que jamais minoritaires. Sur l'ensemble des pays du monde, il n'y en a guère qu'une vingtaine pour, tout comme nous en France, disposer d'un système d'assurance-chômage. De même, une petite quarantaine possèdent des régimes de protection *sociale à peu près comparables* au nôtre. On voit immédiatement le danger. Par pans, l'alignement sur le « moins disant » provoquerait la destruction du tissu social et, au cours des prochaines années, nous serions entraînés dans une spirale mortelle.

Cette thèse n'est pas éloignée de celles que professe M. Robert Reich, nouveau secrétaire d'Etat américain au travail, auteur d'un livre intitulé *l'Economie mondialisée*. Elle explique d'ailleurs, plutôt qu'elle ne justifie, le regain des tentations protectionnistes, redevenues à la mode aux Etats-Unis, et à nouveau évoquées en Europe comme en France.

Alors, que faire, tandis que le piège se referme sur les pays riches et plus particulièrement sur la France, victime de son chômage élevé ? Continuer à subir les événements. Ou bien alerter, faire appel à la maturité des citoyens, et chercher ensemble des solutions qui ne pourront pas être que nationales.

M. Gérard Vanderpotte, directeur général de l'ANPE pendant dix ans et aujourd'hui président de l'AFPA (*Association pour la formation des adultes*), propose, pour sa part, une sortie par le haut. Selon lui, le moment est venu de lancer un gigantesque plan Marshall, comme celui dont bénéficièrent les pays européens après la deuxième guerre mondiale, mais cette fois-ci d'ampleur mondiale. Son objectif ? Amener peu à peu les pays du monde vers notre modèle, seule façon de le sauver. Pour nous.

Sinon ? Un sociologue d'entreprise, M. Henri Vaquin, prédit, dans *la Tribune Desfossés* du 2 mars, que dans dix ans la France ne comptera plus que 3 millions de salariés à temps plein, *« l'équivalent du nombre de chômeurs d'aujourd'hui »*. D'autres, à peine plus rassurants, estiment qu'un quart de la population active se situe sur les « bons créneaux » et que, par la formation, on pourrait aller jusqu'à la moitié. Quant aux 50 % restants, seront-ils condamnés ?

ALAIN LEBAUBE

Un déficit prévu en 1993 de 7 à 10 milliards de francs

Les partenaires sociaux s'inquiètent de la situation financière de l'UNEDIC

Raccommodé en urgence à la fin du mois de décembre et au début janvier (*le Monde* du 8 janvier), le régime d'assurance-chômage est à nouveau en *difficulté*. L'augmentation du chômage, liée au coût élevé de l'indemnisation pour les cadres, fait craindre le pire.

Inquiets depuis la réunion du conseil d'administration de l'UNEDIC du mardi 2 mars, les partenaires sociaux multiplient les mises en garde. A l'instar du CNPF, certains souhaitent que la rencontre prévue en avril pour faire le point, soit avancée à la seconde quinzaine de mars. FO, qui est en désaccord avec la convention signée en juillet 1992, évoque *« une situation financière alarmante avec une perspective de déficit en 1993 en augmentation de plus de 40 % (de 7 à 10 milliards de francs) »*. La CFTC considère que le régime *« ne survit que par des expédients financiers qui ne dureront qu'un moment »* et renvoie dos à dos le patronat et le gouvernement.

Au centre du débat, se trouve le règlement du déficit, tel qu'il avait été envisagé avec les pouvoirs publics. Outre différentes mesures déjà réalisées, M. Bérégovoy s'était prononcé *en faveur d'une* bonification d'emprunt dans la limite de 1,7 milliard de francs. A la suite des négociations avec le ministère de l'économie, ce *sont seulement de* 300 à 320 millions de francs qui ont été trouvés.

Entre-temps, la *situation financière* de l'UNEDIC s'est détériorée. Le déficit 1993, qui devait être de 1,5 milliard en janvier, devrait passer à 2,5 milliards à la fin du mois de mars et s'aggraver ensuite. Quant au déficit cumulé, il pourrait être compris entre 22,8 milliards et 31,2 milliards.

A. Le.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 1er AU 5 MARS 1993

PARIS

A pas comptés

INDICE CAC 40

+ 0,57 %

L'habitude ne suffit pas. Le franchissement du seuil des 2 000 points reste une épreuve pour la Bourse. Le franchissement à la hausse s'entend puisqu'à la baisse il s'apparente souvent à une glissade. Ainsi, pour la quatrième fois de son histoire, l'indice CAC 40 ne se résout pas à franchement sauter le pas. Comme s'il lui fallait un ultime coup de pouce. Ce fut l'espoir né de l'effondrement du mur de Berlin à la fin de l'année 1989, le regain de confiance des investisseurs étrangers dans le marché français en mars 1990, et le remplacement de Mme Edith Cresson par M. Pierre Bérégovoy à Matignon, voici un an.

La détente des taux en Allemagne et les spéculations autour de Suez auraient pu jouer ce rôle de stimulateur et permettre à l'indice CAC 40 de franchir ce délicat passage. Il n'en fut rien. La semaine s'achève sur un gain de 0,57 % à 1 995,12.

Comme si un grain de sable, qui pourrait être l'approche des élections, bloquait les rouages. Car, pour beaucoup, le marché *« doit »* monter. *« Perspectives attrayantes pour la Bourse »*, affirme Indosuez dans sa revue *Perspectives* de mars. *« Au cours des prochains mois, la Bourse de Paris devrait ainsi bénéficier de la légère hausse du marché allemand, du renforcement du franc et d'une marge de détente des taux longs encore plus importante que les autres pays du G5. »* La société de Bourse Meeschaert-Rousselle, dans son étude mensuelle, avance comme arguments susceptibles d'animer le marché. *« Le retour des opérations spéciales, traditionnelles dans une économie de bas de cycle où, pour des trésoreries pléthoriques, les actifs sous-évalués sont tentateurs ; la double contrainte d'un déficit budgétaire et d'une récession privilégie plus une résolution par les taux que par la fiscalité »*.

Cependant, les rédacteurs de cette étude, MM. Michel Jollant et Arnaud Bricout, pensent que, pour mars, *« il apparaît prudent pour les investisseurs d'anticiper d'un mois le vieil adage de ne pas se découvrir d'un fil »*. Même si, à court terme, le *« marché est néanmoins suracheté »*, les analystes de chez Didier Philippe estiment que *« les valeurs françaises devraient pouvoir continuer de progresser par paliers un peu au-delà des législatives. »*

A l'écoute de Suez

De leur côté, les *« chartistes »*, *ces spécialistes de l'analyse graphique* du CAC 40 voit dans les 2 000 un seuil de résistance. Une fois franchie, la courbe peut progresser sans problème jusqu'à la barre de 2 050, voire 2 080 points. Il faudra alors franchir ce nouveau seuil pour retrouver le niveau record de 2 129,32 points du 20 avril 1990. Si les trois premiers jours de la semaine furent emprunts d'attentisme (+ 0,76 % lundi, + 0,14 % mardi et – 0,31 % mercredi), les deux suivants (– 0,43 % jeudi et + 0,42 % vendredi) furent rythmés par la baisse des taux allemands et les conséquences de la crise immobilière sur les entreprises. Attendue jeudi, la détente de la politique monétaire outre-Rhin s'est concrétisée le lendemain lorsque la Bundesbank a décidé de ramener son taux de prise en pension de 8,49 % à 8,25 %.

Une mesure saluée par le MATIF et les boursiers qui pour beaucoup s'interrogeaient sur l'agitation autour de Suez. Et pour cause : après avoir annoncé les premières pertes de son histoire (plus de 1,8 milliard de francs) en raison d'importantes provisions dans l'immobilier, Suez a vu ses actions vivement *recherchées et son cours qui se « traînait à moins de 300 francs »* pendant plusieurs mois, soudainement se redresser. Aux 2 millions de titres échangés jeudi, se sont ajoutés 1,6 million vendredi, ce qui porte à plus de 2 % le capital ayant changé de mains.

Raid boursier ou spéculation, chacun avait sa thèse. Ceux qui étaient *persuadés d'une modification du* tour de table de la Compagnie financière de Suez avançaient les noms de Jimmy Goldsmith comme à chaque OPA, de Marc Fournier, président de la Navigation mixte, ou encore de quelques grands assureurs français comme Axa ou l'UAP déjà dans le tour du table du groupe. Les rumeurs allaient bon train. Les partisans d'une réaction saluant l'opération vérité sur les comptes rappelaient qu'en janvier 1992, quand Paribas a annoncé les premières pertes de son histoire, *les investisseurs avaient apprécié la* franchise des dirigeants et s'étaient rués sur le titre entraînant une hausse de 4,6 %.

Dans le secteur bancaire, la cotation de la BIP était suspendue lundi, cette filiale de la Dresdner annonçant une dégradation de ses comptes suite aux fluctuations sur le marché des changes. Initialement prévue pour le 4 mars, la cotation du Comptoir des entrepreneurs devrait reprendre le 10 mars, au lendemain d'un conseil d'administration qui doit arrêter le plan de sauvetage de cette institution financière spécialisée dans les prêts immobiliers.

Dans le secteur industriel, la mauvaise conjoncture automobile évoquée au Salon de Genève a pesé sur des groupes comme Peugeot *ou Valeo. A l'inverse, l'industrie* pharmaceutique, l'un des secteurs prospères de l'économie, continue d'exciter les convoitises. L'OCP, premier répartiteur français de *médicaments, a accepté l'OPA* amicale lancée par son concurrent l'allemand Gehe au prix de 800 francs l'action. L'hypothèse d'une contre-offensive française a fait bondir le *cours de 33,4 % mercredi, le jour* de sa reprise de cotation sur le hors-cote, un marché marginal comparé au reste de la cote.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	5-3-93	Diff.
Bongrain	3150	+ 40
BSN	990	+ 3
Eridania Béghin	834	– 6
Fromageries Bel	3835	+ 235
LVMH	3270	– 24
Pernod-Ricard	428,20	+ 21,20
Rémy-Cointreau	141,50	– 8,50
Saint-Louis	1248	+ 8

Assurances

	5-3-93	Diff.
AGF	583	+ 23
AXA	1 259	+ 89
GAN	391	+ 5
Groupe Victoire	916	+ 85
SCOR SA	545	+ 14
UAP	583	+ 18

Bâtiment et matériaux

	5-3-93	Diff.
Bouygues	672	+ 34
Ciments français	307	+ 7
Colas	985	+ 74
Eurotunnel	38,25	– 2,55
Fougerolle	758	– 2
GTM Entrepose	408	– 2
Immob. Phénix	143	– 0,90
Jean Lefebvre	1 090	– 11
Lafarge-Coppée	338,50	– 9,40
Poliet	284	– 10
Saint-Gobain	533	– 6
SGE	218,30	– 4,30
Spie-Batignolles	397	+ 14

Chimie

	5-3-93	Diff.
Air liquide (L')	799	+ 12
ELF Sanofi	1 071	+ 31
Gascogne	382	– 4
Institut Mérieux	8 650	– 150
Michelin	176,20	– 15,70
Plastic Omnium	838	– 12
Rhône-Poulenc A	566	+ 1
Rhône-Poulenc CI	531	+ 18
Roussel-Uclaf	546	– 13
Synthélabo	1 193	+ 23

Consommation non alimentaire

	5-3-93	Diff.
BIC	1150	+ 51
Chargeurs	1 240	– 48
Christian Dior	288,80	– 18,20
Clarins	565	– 3
DMC	299	– 19,50
EBF	769	+ 49
Essilor Int.	460	– 4
Groupe André	720	+ 20
L'Oréal	1 169	+ 42
Moulinex	103,40	+ 4,25
Salomon	1580	– 60
SEB	410	+ 35
Skis Rossignol	981	+ 3
Sommer-Allibert	1 380	– 15
Yves Saint Laurent	808	+ 20
Zodiac	1 708	+ 56

Crédit et banques

	5-3-93	Diff.
Comp. bancaire	472	– 7
BNP CI	512	+ 4
Cetelem	1 247	+ 37
CPR	283,50	– 1,50
CDE	219	0
CCF	243,80	+ 3,80
CFF	1 084	+ 29
CLF	417	+ 28,50
Crédit lyon. CI	508	– 4
Crédit national	1 386	+ 70
Société générale	659	+ 21
SOVAC	1 185	+ 10
UFB Locabail	286	+ 5
UIC	524	+ 39
Via Banque	282	+ 32

Distribution

	5-3-93	Diff.
Alsacienne Sup	1 662	– 88
Bon Marché	543	+ 15
Carrefour	2 594	– 11
Casino	154,60	+ 3,10
Castorama	567	+ 8
COME	449	– 9
Compt. Modernes	1 270	+ 35
Darnart	3 476	+ 93
Docks de France	450	– 12
Guilbert SA	1 340	+ 90
Guyenne Gasc.	1 650	+ 161
Pinault Print.	700	+ 21
Primagaz	938	– 37
Promodès	683	+ 33
SCOA	16,70	– 1,35

Electricité et électronique

	5-3-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	656	+ 7
Alcatel-Câble	493	+ 16
CSEE	620	+ 2
Intertechnique	485	+ 1
Labinal	680	+ 28
Legrand	4 570	+ 133
Matra	324,20	+ 13,20
Radiotechnique	311	– 10,05
Sagem	3 000	+ 80
Schneider	718	+ 13
Sextant Avionique	173	– 8
Thomson-CSF	163,40	– 0,40

Immobilier et foncier

	5-3-93	Diff.
CFI	290	+ 16
GFC	379	+ 24
Lucia	205	+ 5,10
Olipar	55,35	– 2,15
Rue Imp.	3 265	+ 141
Selimeg	475,10	+ 13,50
Silic	612	0
Simco	475	+ 0,90
Sogeparc	692	+ 50
UIF	500	– 24

Investissement et portefeuille

	5-3-93	Diff.
Amrault et Asso.	235	0
Bolloré	488,70	– 40,30
Cerus	98,60	– 0,60
CGIP	1 193	+ 80
Eurafrance	1 640	+ 30
Gaz et Eaux	1 395	– 14
Lagardère MMB	95,50	+ 0,60
Marine-Wendel	322	+ 2
Navigation mixte	923	– 32
Nord-Est	141,50	+ 10,40
Origny-Desvroise	630	+ 61
Parfinance	NC	0
Paribas	432,80	+ 3,10
Pinault	312	+ 14
SPEP	398	– 2
Suez	319,10	+ 22,90
Worms et Cie	257,40	+ 0,40

Métallurgie, mécanique

	5-3-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	227,80	+ 12,80
Dassault Aviation	394,90	– 11,10
De Dietrich	1 450	+ 10
Fives-Lille	312	– 17
Imétal	386	– 4
Legris Industrie	192	– 1,90
Métaleurop	75	– 6,90
Pechiney CI	309	+ 18,50
Pechiney Int.	233	+ 2,10
Peugeot SA	580	– 51
Strafor Facom	585	– 8
Valeo	765	– 33
Vallourec	168,50	– 0,40

Mines d'or, diamants

	5-3-93	Diff.
Anglo-American	119	+ 2
Buffelsfontein	30,10	+ 1,10
De Beers	81,90	– 1,10
Driefontein	43,50	+ 1
Gencor	11,85	– 0,15
Harmony	14,30	+ 0,70
Randfontein	19,10	+ 1,20
Sainte-Helena	28,25	+ 0,15
Western Deep	87	+ 1,50

Pétrole

	5-3-93	Diff.
BP-France	90,50	– 1
Elf-Aquitaine	378,80	+ 5,30
Erap-Elf	263	+ 6,40
Esso Coupon 25 F	783	+ 32
Géophysique	570	+ 5
Total	258,50	+ 6,70

Sicomi ou ex-sicomi

	5-3-93	Diff.
Bail Investis.	785	+ 35
Genefim	270	+ 16
Immobail BTP	382	+ 3
Interbail	484	+ 14
Klépierre	580	+ 53
Locindus	761	+ 16
Selectibanque	146	0
Unibail	382	+ 21

Transports, loisirs, services

	5-3-93	Diff.
Accor	728	+ 18
BIS	169	+ 7
Canal Plus	1 343	+ 88
Cap Gemini	195,20	+ 15,20
CEP Communic.	411,80	+ 16,80
CGI Inf. c. 4,40 F	312,50	+ 17
Club Méditerranée	428,70	+ 1,80
Dauphin Ota	280	+ 34
Delmas Vieljeux	NC	+ –
Génér. des eaux	2 340	– 14
Ecco	436	– 5
Euro Disney*	82,70	+ 2,60
Havas	471,10	– 0,10
Lyonnaise-Dumez	466	– 3,30
OGF	593	+ 43
Pub. Filipacchi	706	– 29
Publicis	885	+ 53
SITA	567	+ 5
Sligos	476	+ 25
Sodexho c. 21 F	1 020	+ 11
TF1	471,80	– 3,20

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	5-3-93	Diff.
10 % 1978	NC	+ 0
9,80 % 1978	100	+ 0,40
9 % 1979	100	+ 0,35
10,80 % 1979	100,51	– 0,02
CNE 3 %	5350	+ 0
CNB 5000 F	98,50	+ 0,25
CNB Par. 5 000 F	97,70	+ 0,15
CNB Suez 5 000 F	97,85	+ 0
CNI 5 000 F	98,05	+ 0,20

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 687 640	1 107 360
Suez	3 285 820	984 209
ELF Aquitaine	2 382 020	903 739
Société générale	1 077 680	697 988
BSN	680 445	674 811
LVMH	308 815	634 925
Total	2 320 400	591 361
Axa	472 670	572 493
Eaux (Générale des)	216 620	511 568
Air liquide (L')	638 880	505 413
Oréal (L')	431 810	491 420
Peugeot	727 230	454 687
Saint-Gobain	761 880	409 569
Parfum	886 450	383 488

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Via Banque	+ 14	Métrologie	– 14
Alspi	+ 12,4	Métaleurop	– 11,2
Nordon	+ 12,2	Rémy Cointreau	– 10,1
CCMC	+ 11,5	Sextant Avion.	– 9,8
Klépierre	+ 11,3	SCOA	– 9,1
Axa	+ 9,7	Christian Dior	– 7,8
Moulinex	+ 9,4	Poliet	– 7
Guyenne-Gasc.	+ 9,3	Chargeurs	– 6,1
CGIP	+ 8,1	Peugeot	– 5,6
Crédit LCL Fr.	+ 7,8	COME	– 4,8
Carnaud Métal.	+ 7,6	DMC	– 4,6
Nord-Est	+ 7,5	Fives-Lille	– 4,6
Cap Gemini	+ 7,4	Michelin cat. B	– 4,4
SEB	+ 7,4	Dassault Aviat.	– 4,4

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	26-2-93	1-3-93	2-3-93	3-3-93	4-3-93
RM	4 659 973	4 017 971	2 823 347	3 519 020	3 498 895
Comptant R. et obl.	19 212 810	22 313 219	29 334 464	34 315 913	38 007 965
Actions	293 197	159 856	159 092	169 896	160 146
Total	24 165 980	26 491 046	32 316 903	38 004 829	41 667 006

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	1-3-93	2-3-93	3-3-93	4-3-93	5-3-93
Indice gén.	529,80	527,90	531,30	528,80	531,40
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 998,80	2 001,50	1 995,24	1 986,75	1 995,12

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 5 mars 1993

Nombre de contrats : 245 156 environ

COURS	ÉCHÉANCES MARS 1993	JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993
Premier	114,58	116,80	117,16	117,18
Dernier	115,26	117,38	117,54	117,18

NEW-YORK

Progression prudente

INDICE DOW JONES

+ 1 %

Pour la deuxième semaine consécutive, Wall Street a poursuivi son mouvement de hausse prudente, enregistrant un gain hebdomadaire de 1 %. En fin de semaine, la Bourse de New-York a accueilli avec intérêt, mais sans débordement d'enthousiasme, de nouvelles statistiques économiques. L'indice Dow Jones a gagné 0,17 % vendredi après la publication de chiffres du chômage bien meilleurs que *prévus aux Etats-Unis en février*, ce qui a également entraîné un rebond temporaire des taux d'intérêt sur le marché obligataire.

Le Département américain du *travail a annoncé une baisse du taux* de chômage à 7 % en février, contre 7,1 % le mois précédent, avec 365 000 créations d'emplois, la plus forte hausse depuis janvier 1989. Ces chiffres ont nettement dépassé les estimations des experts, qui prévoyaient environ 150 000 *créations d'emplois et un taux* de chômage de 7,2 %.

La baisse du chômage est le signe d'une économie plus tonique. Elle peut déboucher sur une hausse des résultats financiers des entreprises, ont expliqué des analystes.

Un repli, dans l'après-midi, des taux d'intérêt sur le marché obligataire a contribué à soutenir les valeurs boursières, le Dow Jones gagnant plus de 20 points en milieu d'après-midi. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence du marché obligataire, a *bondi dans la matinée* à 6,82 % pour ensuite redescendre à 6,74 %, contre 6,73 % la veille au soir.

Indice Dow Jones du 5 mars : 3 404,58 (c. 3 370,81).

	Cours 26 fév.	Cours 5 mars
Alcoa	70 1/8	70 3/8
ATT	55 7/8	56 1/2
Boeing	34 1/2	34 5/8
Chase Man. Bank	31 1/2	32 1/4
Du Pont de Nemours	46 3/8	48 3/4
Eastman Kodak	53 5/8	53 1/2
Exxon	63 5/8	63 1/4
Ford	45 7/8	48 1/4
General Electric	84 1/8	85 3/4
General Motors	37 1/2	39
Goodyear	67 1/4	72 1/8
IBM	54 3/8	55 1/4
ITT	75 5/8	77 1/2
Mobil Oil	67 3/8	67 7/8
Pfizer	56 3/8	58 3/4
Schlumberger	59 5/8	59
Texaco	62 5/8	63
UAL Corp. (ex-Allegis)	118 1/8	118 1/2
Union Carbide	16 3/4	16 5/8
United Tech.	44 3/4	46 3/8
Westinghouse	13 1/2	13 1/4
Xerox Corp	82 3/4	82 3/4

TOKYO

Effritement

INDICE NIKKEI

– 0,80 %

En dépit d'une reprise vendredi après quatre séances *consécutives* de baisse, la Bourse de Tokyo a encore cédé du terrain cette semaine, victime notamment de la hausse du yen. L'indice Nikkei s'est inscrit, vendredi 5 mars en clôture, à *16 817,70 points* et perd ainsi 135,65 points (– 0,80 %) d'une semaine à l'autre. Le volume des transactions a légèrement augmenté, mais il est resté relativement faible, avec une moyenne quotidienne de 237,4 millions d'actions contre 235 millions la *semaine précédente*.

La semaine a été marquée par la poursuite de la hausse du yen par rapport au dollar. Elle a pesé sur les actions des entreprises exportatrices, notamment de matériel électrique, électronique et d'instruments de précision. Seule exception dans ces secteurs, Nippon Telegraph and Telephone (NTT) et ses sous-traitants du câble ont gagné du terrain, un nouveau train de mesures économiques devant contribuer à l'extension du réseau japonais de télécommunication.

En fait, pour de nombreux opérateurs, le Kabuto cho a sans doute touché le fond et cherche maintenant des raisons pour repartir à la hausse. Il attend que la Chambre des représentants adopte rapidement le budget qui devrait entraîner une baisse des prélèvements fiscaux. Les investisseurs attendent également des mesures économiques supplémentaires de relance, une fois le budget adopté. *« Les investisseurs sont mieux disposés en raison de l'animation du marché des obligations convertibles et de la popularité des nouvelles actions mises sur le marché »*, explique M. Takeshi Shimamura, directeur de Daiwa Securities.

Indices du 5 mars : Nikkei 16 817,70 (c. 16 953,35) ; Topix 1 268,31 (c. 1 284,21).

	Cours 26 févr.	Cours 5 mars
Ajinomoto	1 210	1 190
Bridgestone	1 170	1 160
Canon	1 320	1 290
Fuji Bank	1 760	1 760
Honda Motors	1 330	1 280
Mitsubishi Electric	1 050	1 030
Mitsubishi Heavy	505	490
Sony Corp.	3 980	3 920
Toyota Motors	1 350	1 310

LONDRES

Nouveaux records

+ 1,8 %

La Bourse de Londres a atteint *de nouveaux sommets, stimulée* par une perspective de baisse des taux d'intérêt allemands. Bien que déçus jeudi, ces espoirs se sont trouvés comblés vendredi par la baisse du taux de prise en pension de la Bundesbank. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 54 points (+1,8 %) à 2 922,1, un nouveau record de clôture. Il a également inscrit un nouveau record absolu en séance (2 925 points) vendredi dès les premiers échanges. Les opérateurs sont de plus en plus nombreux à parier sur un Footsie à 3 000 avant la fin du mois.

En début de semaine, la hausse des valeurs a été portée par les espoirs d'une baisse des taux d'intérêt allemands attendue ainsi que par des résultats de sociétés meilleurs que prévus. Les valeurs ont ensuite fléchi jeudi, affaiblies à la fois par l'absence d'une baisse des taux allemands et par la pre*mière perte annuelle de son his*toire de la banque Barclays. Mais la diminution, vendredi, du taux de prise en pension de la Bundesbank a relancé le Stock Exchange.

Indices « FT » du 5 mars : 100 valeurs 2 922,1 (c. 2 868) ; 30 valeurs 2 265 (c.2 208,4) ; fonds d'Etat 97,71 (c. 96,71) ; mines d'or 92,6 (c. 93,2).

	Cours 26 févr.	Cours 5 mars
Allied Lyons	5,84	5,80
BP	2,78	2,88
BTR	5,59	5,85
Cadbury	4,69	4,94
De Beers	10,50	9,75
Glaxo	6,86	6,58
GUS	25,50	26
ICI	12,10	12,47
Reuters	13,80	13,82
RTZ	6,67	6,85
Shell	5,84	5,72
Unilever	12,22	12,16

FRANCFORT

Pause

– 0,09 %

La Bourse de Francfort a *« repris son souffle »* cette semaine après les fortes hausses enregistrées depuis le début de février. L'indice DAX des trente principales valeurs de la cote a terminé vendredi à 1 682,82 points, soit en léger recul de 0,09 % par rapport à la clôture du vendredi 26 février. La Commerzbank qualifie de *« normal »* le recul enregistré par le marché boursier allemand, après la surchauffe des semaines passées. Elle estime que la Bourse entre dans une phase de consolidation et que les cours repartiront à la hausse, soutenus par l'espoir d'un geste de la Bundesbank.

De son coté, la WestLB explique *« la bonne tendance de fond »* par une abondance des liquidités des intervenants. Elle note également un regain d'intérêt de la part de la clientèle étrangère et les achats effectués par les institutionnels allemands qui souhaitent *« être présents »* au moment de la reprise.

La Banque centrale a créé la surprise vendredi en annonçant une détente de ses taux de prises en pension. La Bourse a cependant faiblement réagi, car le marché anticipait la baisse du Lombard et de l'escompte depuis quelques semaines.

Indice DAX du 5 mars : 1 682,82 (c. 1 684,35).

	Cours 26 fév.	Cours 5 mars
AEG	173,50	166
BASF	232,80	227
Bayer	273,50	272
Commerzbank	283	290
Deutschebank	703	709,50
Hoechst	265	254,40
Karstadt	547	553
Mannesmann	252,50	244,50
Siemens	662,50	659,20
Volkswagen	277,70	282

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Très bonnes dispositions

La Belgique vient d'émettre un emprunt de 1 milliard de deutschemarks qui illustre bien la récente transformation du marché allemand. Pour couvrir ses besoins de financement à long terme jusqu'au milieu de l'année, un montant de 600 millions aurait suffi. Il y a quelques mois, le Trésor de Bruxelles s'en serait vraisemblablement tenu là. Le compartiment allemand de l'euromarché ne pouvait pas encore compter sur le soutien des grands investisseurs internationaux qui, lorsque le débiteur est de qualité, ont une préférence marquée pour les opérations volumineuses d'au moins 1 milliard dont les titres sont plus facilement négociables que les autres. Les autorités, à qui leurs banquiers conseillaient d'augmenter le montant de leur opération, en ont profité pour consolider à bon compte des dettes qu'elles avaient contractées à court terme. Le tout s'est très bien déroulé. L'affaire, qui était placée sous la direction de la Deutsche Bank, porte sur une durée de cinq ans. Elle ne coûte au Trésor belge que 6,44 % l'an. Les investisseurs ayant acquis les obligations à leur prix initial étaient assurés d'un rendement de 6,39 %, soit 15 points de base de plus que ce que rapportaient les fonds d'État allemands de référence.

Environ 30 % de la dette en devises de la Belgique sont libellés en marks et environ 35 % le sont en francs suisses. A ces deux monnaies sont associés les taux d'intérêt les plus bas d'Europe, ce qui explique leur importance pour ce pays, qui ne prévoit pas de s'endetter en francs français, devise d'emprunt bien plus onéreuse.

La Grèce suit une politique différente. Ce pays vient, lui aussi, de se procurer pour 1 milliard de marks d'euro-obligations de cinq ans de durée. Il entend diversifier beaucoup plus largement ses sources de financement. Il s'est récemment tourné vers le marché de l'eurodollar. Il va prochainement lever des fonds à New-York et il envisage également de solliciter les compartiments de l'eurofranc français et de la livre sterling. Comme le débiteur est nettement moins bien coté que la Belgique, il lui a fallu offrir près de 1 % de plus pour allécher les souscripteurs. La Commerzbank, qui était chargée de la transaction en marks, proposait au départ une rémunération de 7,36 % l'an.

D'une façon générale, les spécialistes s'attendent à une confirmation des bonnes dispositions dont témoignent les grands marchés européens et particulièrement celui du mark. Soulignant la prudence avec laquelle la Banque centrale allemande abaisse le loyer de l'argent, ils prévoient une poursuite du repli du niveau de l'intérêt à long terme pour ces prochains mois. Une telle perspective attire l'attention de plusieurs débiteurs dont le crédit est discuté. Ainsi en est-il du Venezuela, à qui on prête l'intention de lever bientôt à Francfort pour 200 à 300 millions de marks.

Minimiser le risque de change

Sur le marché du franc français, deux débiteurs de tout premier plan viennent de lancer des euro-obligations dont la rémunération ne sera versée qu'au moment du remboursement du capital. Le Crédit local de France et Électricité de France se sont ainsi procuré des ressources à long terme à des conditions très avantageuses, offrant respectivement 10 et 5 points de base seulement de plus que ce que rapportaient les fonds d'État. Les deux transactions étaient placées sous la direction de Paribas. Elles ont remporté un très grand succès auprès des investisseurs. Il en a été de même pour une opération du même genre libellée en couronnes danoises qu'une banque américaine, Kidder Peabody, a montée pour un débiteur danois, Storebelt qui bénéficie de la garantie de son royaume. Cet emprunteur a pu lever des fonds sur dix ans en proposant un rendement inférieur de vingt points de base à celui des obligations du Trésor danois.

La réussite de ce type d'émission s'explique par plusieurs raisons, dont l'attente d'un repli du niveau de l'intérêt est certainement une des plus importantes. Ces titres réagissent de façon plus prononcée que d'autres à une baisse des rendements. Les tensions du marché des changes jouent également un rôle non négligeable. Comme ces titres sont vendus à un prix très inférieur à celui auquel ils seront remboursés à l'échéance, ils retiennent l'attention d'une foule d'investisseurs qui cherchent à minimiser le risque qu'ils prennent sur la monnaie tout en bénéficiant pleinement des possibilités des gains de cours qu'offrent ces obligations.

Dans le compartiment des euro-émissions libellées en dollars des Etats-Unis, la grande transaction de ce début du mois de mars a été celle de 330 millions lancée pour une durée de douze ans par la Caisse française de développement. Le but de la transaction était de fournir à la France les fonds nécessaires à sa contribution au Fonds monétaire international. C'est pourquoi l'emprunt est garanti par l'État, deux banques se partageaient la responsabilité de cette affaire, l'Union de banques suisses et le Crédit lyonnais. Une troisième, Sumitomo Bank, a conclu avec le débiteur un contrat d'échange de façon à lui procurer les fonds dans les cinq devises qui entrent dans la composition des droits de tirages spéciaux.

CHRISTOPHE VETTER

DEVISES ET OR

La hausse du dollar reprend avec vigueur

Affligé d'un mouvement de yoyo depuis le début de l'année, affecté par le niveau élevé des taux d'intérêt allemands ces derniers temps, perturbé par les « évolutions » de la pensée économique du président Clinton et par ses « reniements » successifs en matière de fiscalité et de budget, le dollar vient d'être dopé par deux facteurs favorables en fin de semaine.

Le premier a été, dans la matinée de vendredi, l'annonce inattendue d'un abaissement du taux de pensions à court terme de la Banque fédérale d'Allemagne *(voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »)*. Immédiatement, la devise américaine qui, la veille, à la suite du maintien de ses taux directeurs par la Bundesbank, était retombée à 1,63 deutschemark, passait à plus de 1,65 deutschemark Le second a été la publication, en début d'après-midi, des chiffres sur le chômage aux Etats-Unis, très favorables : 365 000 créations d'emplois en février, contre 44 000 en janvier (après révision) et 106 000 en décembre. Les analystes tablaient sur 124 000 créations et la surprise a été grande, dans le bons sens naturellement, bien que des réserves aient immédiatement été formulées : par exemple, ces créations d'emplois ont été concentrées dans un petit nombre de zones et dans les services, tandis que l'industrie était peu favorisée.

Mais, tout de même, l'importance de telles créations apporte un peu, ou beaucoup, de ce qui manquait dans le lent processus de reprise de l'expansion aux Etats-Unis. Du coup, le dollar grimpait encore plus haut à la veille du week-end, atteignant un moment 1,67 deutschemark et 5,66 francs, en route vers les 1,70 deutschemark ou même davantage dans le courant de l'année, estimaient certains opérateurs, si la Bundesbank continue d'assouplir, prudemment, sa politique. A Tokyo toutefois, le billet vert a battu à nouveau son record de baisse, à 116,25 yens, avant de remonter un peu.

La montée de la devise américaine a, logiquement, affaibli le mark et renforcé les autres devises européennes dopées également par l'espoir d'une diminution générale des taux dans la CEE. Ainsi, la livre sterling, qui avait touché 2,31 deutschemarks la semaine dernière, se retrouvait à 2,41 deutschemarks à la veille du week-end, tandis qu'à Milan la devise allemande, poussée jusqu'à 985 lires en début de semaine, retombait à 947 lires.

A Paris, le franc, assez faible il y a huit jours, s'est raffermi vis-à-vis du mark, dont le cours, toutefois, frôla les 3,40 francs jeudi, après l'annonce du maintien des taux directeurs de la Bundesbank, mais revint à un peu au-dessus de 3,39 francs vendredi en fin d'après-midi. Les rentrées de devises à la Banque de France se ralentissaient nettement : 15 milliards de francs, entre le 11 et le 18 février, et même un reflux de 2 milliards de francs, entre le 18 et le 25 février. Les réserves de la Banque de France, à 80 milliards de francs « nets », c'est-à-dire déductions faites des créances des banques centrales étrangères et en incluant les avoirs en écus, sont encore inférieurs de moitié aux 160 milliards de francs détenus avant la crise monétaire de septembre.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 16 ‾ AU 5 MARS 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	-	1,4510	8,1691	2,2345	2,4087	49,5081	2,7068	2283,87
	-	1,4225	7,9509	2,1686	2,3393	48,1881	2,6181	2261,06
New-York	1,4510	-	17,7620	64,9351	60,2410	2,9388	53,6049	0,00635
	1,4225	-	17,9099	65,5953	60,8088	2,9525	54,3331	0,00629
Paris	8,1691	5,6300	-	365,5844	339,1566	16,5006	301,7958	3,5769
	7,9475	5,5870	-	366,4808	339,7385	16,4954	303,5588	3,5149
Zurich	2,2345	1,5400	27,3535	-	92,7711	4,5135	82,5516	0,9784
	2,1686	1,5245	27,3932	-	92,7029	4,5010	82,8308	0,9591
Francfort	2,4087	1,6600	29,4849	107,7922	-	4,8652	88,9842	1,0546
	2,3393	1,6445	29,5334	107,8714	-	4,8553	89,3507	1,0346
Bruxelles	49,5081	34,12	6,0604	22,1558	20,5542	-	18,2900	2,1677
	48,1881	33,87	6,0947	22,2171	20,5959	-	18,4026	2,1309
Amsterdam	2,7068	1,8655	331,34991	1,21136	112,3795	5,46747	-	1,1851969
	2,6181	1,8405	332,40798	1,20728	111,9185	5,43401	-	1,1579112
Milan	2283,87	1574	279,5737	1022,0779	948,1928	46,13130	843,7416	-
	2261,06	1589,50	275,9918	1042,6369	966,5552	46,92944	863,6240	-
Tokyo	170,49	117,50	20,87034	76,29870	70,78313	3,44373	62,98579	0,074651
	167,71	117,90	21,57249	77,33683	71,69352	3,48096	64,05868	0,074174

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 5 mars 1993, 4,79148 F contre 4,73876 F le vendredi 26 février.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* :
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

5 mars 1993

PESETA ESPAGNOLE
LIVRE IRLANDAISE
FLORIN NÉERLANDAIS
FRANC BELGE
ESCUDO
MARK ALLEMAND
COURONNE DANOISE
FRANC FRANÇAIS

0 %
-1
-2
-3
-4
-5
-6

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Le sucre des incertitudes

Le sucre a eu ses heures de gloire et ses déboires, son âge d'or et ses déprimes. Depuis quelques années, il s'agit plutôt d'une ère de déboires. Une ère de torpeur. Une offre excédentaire annoncée, une demande en forme de peau de chagrin, des échanges encadrés par les gouvernements des pays concernés... Bref, le marché du sucre se présentait comme une gourmandise de statisticiens, le royaume de toutes les conjectures mais aussi de toutes les inerties.

Depuis le début de l'année, les grands négociants et les maisons de statistiques, comme la maison F. O. Licht, parvenaient à la même conclusion : la campagne 1992-1993 devrait se solder par un excédent de près de 1 million de tonnes, en partie à cause de la récolte record prévue dans la Communauté. Auparavant, dans son dernier rapport, E. D. Man, autre géant anglais de la statistique, tablait carrément sur un excédent de 1,5 million de tonnes. Il ne manquait d'ailleurs pas de souligner que cette denrée *« traversait une de ses périodes les plus calmes depuis 1974 »*. Forts de cette logique – offre « raisonnablement » excédentaire, achats prévisibles – les prix évoluaient depuis le début de l'année dans une fourchette à la fois basse et restreinte, autour de 8,50 cents la livre...

Et voilà que tout à coup, le sucre se réveille... sur le rapproché comme sur l'éloigné. Il passe de 8,05 cents à 9,55 cents par livre à New-York en l'espace de dix jours. Echéance mai, la livre de sucre vaut 9,89 cents, échéance juillet, 9,99 cents la livre.

Le marché réagit violemment à une annonce de la Thaïlande, élément déterminant s'il en est puisqu'elle figure comme deuxième exportateur sur l'échiquier mondial. *Ce pays vient pourtant de réviser* ses prévisions de récolte à la baisse : 5 millions de tonnes contre 5,5 millions de tonnes précédemment. Aussitôt le marché se trouve assaini, l'offre mondiale ne souffre plus que d'un surplus de 500 000 tonnes.

« Il n'y a pas lieu de s'affoler », disent les responsables de Sucre et Denrées. *Ce n'est pas la première fois que la Thaïlande annonce une récolte catastrophique qui se révèle honorable par la suite.* » Cette mise en garde n'est guère entendue car les opérateurs s'inquiètent de ce que les négociants thaïlandais eux-mêmes rachètent des contrats plus cher qu'ils ne les ont vendus. Que les estimations aient évolué dans de telles proportions alors que la récolte bat son plein en Thaïlande perturbe. *« Il y a très peu d'acteurs sur ce marché. La moindre rumeur à propos de l'un d'eux fait irrémédiablement monter les cours »*, explique un professionnel.

Et ce n'est pas tout. Pékin, qui, pour des raisons politiques, s'approvisionnait plus volontiers auprès de Cuba, a acheté du sucre thaï à plusieurs reprises depuis le mois de février. Immédiatement, le marché s'est mis à bruire des rumeurs les plus diverses sur les réelles capacités de La Havane.

Cuba ou la stratégie du redéploiement

Car Cuba est la deuxième inconnue d'une offre aléatoire. Cette île des Antilles ne devrait produire cette année que 6 millions de tonnes au lieu des 6,5 millions de tonnes annoncées et des 7 millions de tonnes de l'année dernière. Manque de carburant, manque d'engrais, manque de pièces détachées et surtout manque de main-d'œuvre. Or, selon le rapport de Sucre et Denrées, 70 % de la récolte cubaine s'effectueraient à la main. La situation est si critique que le gouvernement, seul détenteur de ventilateurs, de bicyclettes, de machines à laver et d'autres biens de consommation, en propose à tout citoyen qui accepte de se rendre dans un champ de canne !

Plus que d'une déficience de la production cubaine, il semblerait que les mouvements de bateaux entre la Chine et la Thaïlande correspondent de la part des gouvernants de La Havane à un souci de redéploiement. *Ses liens préférentiels avec l'ex-URSS étant rompus* au moment même où le bloc soviétique éclatait, Cuba s'est vu *contraint de rechercher* d'autres débouchés... et les a trouvés. Au Mexique, moins onéreux que la Chine parce que moins lointain, en Iran également. *Une délégation* cubaine « de haut niveau » devrait se rendre en Iran ce mois-ci afin d'établir un accord basé sur des échanges de sucre et de pétrole.

Marché de toutes les incertitudes, le sucre donne aux négociants l'occasion d'exercer leurs talents de jongleurs. Car si l'offre est hasardeuse, la demande, qui se contracte d'année en année ne l'est pas moins. Pour la campagne en cours, *« la consommation devrait se réduire dans des proportions supérieures à ce qui était attendu »*, estime encore Sucre et Denrées. Les opérateurs peuvent difficilement tabler sur des achats de la Communauté des États indépendants à la même hauteur que ceux de l'année dernière ; ils étaient de 5,5 millions de tonnes, dont 3,3 millions de tonnes provenaient de Cuba. Le principal importateur de sucre manque de devises et dispose de moins en moins de pétrole à échanger contre les denrées de base. *« Le Kazakhstan, République pétrolière, essaie de se procurer du sucre sur la base d'un* barter [troc], *mais ce sont des opérations longues et difficiles à monter »*, explique un opérateur.

L'arrivée sur le marché de plusieurs acquéreurs à la place de l'agence étatique qui détenait le monopole d'importation présente une foule d'inconvénients, notamment des problèmes de paiement et un calendrier difficilement prévisible. Le contraire de la conjoncture antérieure au démantèlement soviétique. *« Autrefois, l'ex-URSS s'approvisionnait en sucre cubain entre janvier et juin à hauteur de 4 millions de tonnes environ par an. En juillet-août, elle effectuait des achats de complément avant l'arrivée de sa récolte qui s'échelonne entre octobre et décembre. »* Rien de tel aujourd'hui, les Républiques échangent au compte-gouttes de faibles volumes de sucre contre leurs matières premières qui vont s'amenuisant. Elles ont ainsi acquis à ce jour 1,4 million de tonnes de sucre cubain . *« Il est évident que la CEI aura besoin de compléter ce tonnage*, assure un opérateur. *Mais a-t-elle la possibilité de satisfaire ses besoins les plus immédiats et, si oui, auprès de qui se portera-t-elle acquéreur ? »*

Une question à laquelle personne à ce jour ne peut apporter le moindre *début de réponse*.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 5-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 497 (– 41) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 183 (– 29) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 990 (– 90) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	276,40 (+ 2,10) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	940 (– 3) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mars	886 (– 19) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	337 (– 35) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	221 (+ 10) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	176,60 (– 0,30) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent avril	19,47 (+ 0,65) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 26-2-93	Cours 5-3-93
Or fin (kilo en barre)	58 800	59 500
– (kilo en lingot)	59 100	59 450
Pièce française (20 fr.)	339	343
• Pièce française (10 fr.)	401	321
Pièce suisse (20 fr.)	338	342
Pièce latine (20 fr.)	336	345
• Pièce tunisienne (20 fr.)	336	337
Souverain	431	430
• Souverain Elizabeth II	426	430
• Demi-souverain	310	320
Pièce de 20 dollars	2 130	2 120
– 10 dollars	1 105	1 120
• – 5 dollars	700	675
– 50 pesos	2 195	2 210
• – 20 marks	495	475
– 10 florins	347	360
• – 5 roubles	291	291

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

La Bundesbank fait un nouveau geste

Non, la Banque fédérale d'Allemagne n'a pas abaissé ses taux directeurs lors de son conseil d'administration de quinzaine, jeudi 4 mars, comme les marchés l'escomptaient. Mais elle a fait mieux que cela, en diminuant de 0,24 point le taux de ses pensions à court terme le lendemain vendredi 5 mars dans la matinée, le ramenant de 8,49 % à 8,25 %.

A vrai dire, elle n'avait nullement besoin de diminuer ses taux directeurs, déjà ramenés le 4 février dernier de 9,50 % à 9 % pour le Lombard, et, surtout, de 8,25 % à 8 % pour le taux d'escompte, qui constitue un butoir pour tout abaissement des taux des pensions. Jusqu'à présent, la Bundesbank n'avait pratiquement pas utilisé cette marge de manœuvre et elle vient de le faire par surprise au lendemain d'un conseil d'administration décevant. L'un de ses directeurs, M. Gaddum, a assuré que cette diminution du taux des pensions signifiait bien une baisse des taux, précisant toutefois que la situation économique de l'Allemagne appelait de *« petits ajustements »*. Si les négociations sur les salaires sont de nature, en effet, à apaiser les craintes de la Bundesbank, la persistance de l'inflation et l'importance du déficit budgétaire la rendent très prudente.

Le MATIF à son plus haut niveau historique

Cette nouvelle initiative de la Banque centrale allemande a eu un effet magique sur le Marché à terme des instruments financiers de Paris (MATIF), qui, après la déception de jeudi, a littéralement flambé le lendemain, le cours de l'échéance mars atteignant vendredi *soir 115,46, record absolu*, dépassant le cours de 115 établi le 15 mai 1986, peu de temps après le lancement de ce marché le 22 février 1986. La hausse fut de 1 point complet en une journée sous l'avalanche des achats de *contrats, qui ont, sans doute, battu* eux aussi leur record historique. *« Le MATIF est en plein rut »*, s'exclamait avec vigueur un courtier ravi, croulant sous les ordres émanant de l'étrange. Tout le monde anticipe une nouvelle diminution *des taux directeurs de la Bundes*bank, qui, selon M. Eric Tazé Bernard, directeur adjoint du service des études économiques de la banque Indosuez, pourrait atteindre 1 demi-point d'ici un mois, ce qui est tout à fait plausible. Sur le marché monétaire, toujours très cher, le loyer de l'argent au jour le jour est revenu de 11 1/4 % à un peu moins de 11 %, à son plus bas niveau de l'année, le taux du trois mois fléchissant d'un huitième de point seulement à 11 1/2 %.

Sur le marché obligataire, l'événement de la semaine a été l'adjudication mensuelle d'obligations *assimilables du Trésor* (OAT). L'Etat a levé 19,7 milliards de francs en trois tranches. Sur la ligne à huit ans (2001), 6,3 milliards de francs d'OAT ont été adjugés à 7,31 %, le rendement atteignant 7,38 % (contre 7,83 % le mois précédent) pour la tranche à dix ans (8,5 milliards de francs) et 7,72 %, contre 8,13 %, pour la tranche à 30 ans, pour 4,25 milliards de francs. Cette adjudication porte à 58,5 milliards de francs le montant des OAT émises depuis le début de l'année, donc en deux mois, *plus l'équivalent de 4,5 mil*liards de francs d'OAT émises en écus, soit 63 milliards de francs ou 30 % avec les soumissions non compétitives des SVT d'un programme annuel porté, on le sait, à 220 milliards de francs.

Selon toute vraisemblance, ce programme ne sera pas suffisant pour financer un déficit budgétaire qui dépassera, assurément, 250 milliards de francs et pourrait flirter avec les 300 milliards de francs. En attendant, la demande a été très forte pour cette adjudication, notamment de la part des non-résidents, qui, à l'heure actuelle, doivent détenir plus de 600 milliards de francs d'emprunts d'Etat français, OAT et bons du Trésor. Sur ce montant, environ 100 milliards de francs de « papier » seraient couverts contre les risques de change.

Les « anglo-américains » de Londres, Salomon Brothers, Goldman Sachs, Shearson-l'Emman, Morgan Stanley, ont ramassé d'énormes montants d'OAT pour le compte de gros fonds de spéculation américains (Hedge funds) et même de *fonds d'investissements d'outre-At*lantique. Leur raisonnement est simple. Tout d'abord, l'écart entre les rendements de l'OAT 10 ans et du Bund allemand de même durée est encore de 0,7 point, et pourrait diminuer dans un proche avenir d'au moins 1 demi-point. Ensuite, les rendements français sur le long terme, à 7,25 % sur dix ans, sont encore supérieurs aux rendements allemands (6,53 %), britanniques (7,65 %) et américains (5,95 %).

Ne parlons pas des rendements italiens et espagnols, largement supérieurs à 10 %, ou, plutôt, parlons-en. Si, jeudi, les non-résidents *se sont rués sur les OAT françaises* et, aussi, les titres d'Etat allemands de 3 à 5 ans, vendredi, après la baisse du taux des pensions de la Bundesbank, ils se sont précipités sur les titres d'Etat italiens (BTP) et espagnols (Bonos) sans oublier *les gilts britanniques et aussi les* emprunts d'Etat suédois, le tout dans la perspective d'une baisse généralisée des rendements.

Sur le marché domestique français, à part l'adjudication d'OAT, une seule émission, celle de la *Cofiroute, pour 1 milliard de* francs à 8,20 % nominal, 8,35 % par le souscripteur, soit 0,9 point au-dessus du rendement de l'OAT 10 ans, écart encore accru par la suite. Cet écart confortable et la rareté de cette signature ont permis *à l'émission dirigée par la Société* générale, de très bien se placer. La semaine prochaine, on attend l'emprunt du Crédit foncier de France (CFF) pour 3 milliards de francs. Il a été retardé en raison de la mise sous surveillance de la dette du CFF par l'agence de cotations Moody's, à la suite du renflouement du Comptoir des entrepreneurs.

Le Crédit local de France, enfin, lance sa cinquième offre publique d'échange sur 9 lignes obligataires d'un encours total de 19,7 milliards de francs, des années 1985 et 1986, d'une durée de vie moyenne *de trois ans et demi*, pour en améliorer les liquidités peu satisfaisantes, et constitue un gisement unique, le tout sous la direction de la Caisse des dépôts, grand spécialiste de ce genre d'opérations.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde

La réaction de l'Elysée après les révélations de « Libération »

Une vraie écoute, de faux documents selon la présidence de la République

Une vraie écoute, de faux documents. Telle est, en substance, la *réaction officieuse* de la présidence de la République au vu des révélations de *Libération sur* les écoutes téléphoniques pratiquées, fin 1985 *et début 1986, au domicile* d'un journaliste du *Monde*. Tout en s'en remettant à *l'enquête* en cours de la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (*le Monde* du 6 mars), le directeur de cabinet de M. François Mitterrand, M. Pierre Chassigneux, nous a fait part, en nous recevant à l'Elysée vendredi soir 5 mars, des conclusions de ses propres investigations, quarante-huit heures après la publication des seize comptes-*rendus* d'écoutes téléphoniques.

L'Elysée maintient qu'aucune écoute administrative confiée au Groupement interministériel de contrôle (GIC) et avalisée par le directeur de cabinet du premier ministre n'a été demandée sur la *ligne téléphonique* d'un *journaliste*. Autrement dit, sans contester la *réalité des écoutes dévoilées par Libération* puisque le contenu des conversations décryptées démontre leur authenticité, la présidence assure qu'à sa connaissance il ne saurait s'agir d'une écoute officielle.

M. Paul Barril mis en cause

Mais, surtout, M. Chassigneux, qui fut directeur central des renseignements généraux de novembre 1983 à *mai* 1986, *nous a affirmé* que les comptes-rendus d'écoutes *révélés ne correspondent à aucun* des documents habituellement produits par les services de police ou de renseignement. Les anciens membres de la «cellule» de l'Elysée, animée jusqu'en 1988 par M. Christian Prouteau, avec lesquels la présidence a pu entrer en contact ces derniers jours ont affirmé que ces décryptages ne correspondent aucunement – dans la *forme et dans la présentation* – à ce que produisait le système informatique créé au sein de cette structure par le colonel Jean-Louis Esquivié.

Autrement dit, selon la *présidence*, ce serait une écoute «*sauvage» qui aurait été pratiquée*, à partir de laquelle un décryptage aurait été «fabriqué» afin de compromettre la «cellule» de l'Elysée, par l'inscription de mentions explicites (les initiales *« G, Pyves »* du traitant, désignant le commissaire Pierre-Yves Gilleron, membre de la «cellule» jusqu'en 1988, ainsi que l'entrée *« Elysée cité »*). Un «vrai-faux» en quelque sorte. Cette *thèse* d'*un montage, diffusée* avec insistance depuis le vendredi *5 mars par l'entourage des anciens* de la «cellule», n'hésite pas à désigner *au passage un coupable* : le capitaine Paul Barril, l'ancien bras droit de *M. Prouteau*, dont ce serait la contre-attaque alors que la relance de l'affaire des «Irlandais de Vincennes» risque fort de le mettre en difficulté.

Des archives introuvables

Ce petit monde bruit de rumeurs sur une algarade récente entre M. Barril et M. Gilleron, qui furent un temps associés dans le secteur de la sécurité privée, avant *de se séparer en mauvais termes*. L'obtention par M. Gilleron et sa *société IRIS-Analyses d'un contrat* concernant la protection du président de la République du Congo – dans le cadre duquel M. Gilleron est parti à Brazzaville, il y a quelques semaines – aurait été ressentie comme une déclaration de guerre par M. Barril, qui semble tenir l'Afrique francophone pour la *chasse gardée de sa propre société*, SECRETS. Nous n'avons pu joindre, *samedi matin 6 mars*, M. Barril, en déplacement dans le midi de la France. Quant à M. Gilleron, son principal collaborateur nous a fait savoir qu'il ne souhaitait pas faire de déclarations.

Le problème est que les explica*tions de M. Chassigneux, dont* nous ne mettons pas en cause *a priori la sincérité*, se heurtent à plusieurs faits. D'abord, les confidences anciennes de membres de la «cellule» – et notamment, nous pouvons en témoigner, de MM. Barril et Gilleron – sur les écoutes et les surveillances pratiquées à l'encontre de journalistes dont les enquêtes dérangeaient la présidence. Ensuite, les détails techniques figurant sur les *comptes-rendus publiés par Libération* (identification de certains numéros appelés, minutage précis des conversations, double trait noir apposé par deux fois sur chaque feuillet) ne sont pas cohérents avec la thèse d'une écoute artisanale et évoquent plutôt les règles suivies par les écoutes administratives.

Enfin, un document révélé en novembre 1992 et authentifié par l'intéressé a prouvé que la «cellule» n'hésitait pas à envisager des écoutes administratives contre des personnes particulièrement protégées (*le Monde* du 20 novembre 1992). Il s'agit d'une note manuscrite de M. Gilles Ménage, *datée du 28 mars 1983, où*, alors directeur adjoint du cabinet de M. Mitterrand, il demande à M. Prouteau *« que l'on « s'occupe » sérieusement de l'avocat Me Antoine Comte »*, défenseur des «Irlandais de Vincennes». Or, en marge, M. Prouteau avait écrit de sa main l'annotation suivante : *« 46?!! »*, «46» *étant le* nom de code habituel d'une écoute téléphonique administrative.

Pour démêler le vrai du faux, le plus simple serait évidemment de pouvoir comparer les documents révélés par *Libération* avec d'autres textes mis en mémoire sur le système informatique *dont était dotée* la «cellule» de l'Elysée. On saurait dès lors si, comme nous avons toute raison de le penser, ces décryptages ont bien été réalisés et enregistrés à ce niveau, à partir des transcriptions originales. C'est ce *que nous avons demandé* à M. Chassigneux. Hélas!, nous fut-il répondu, aucune archive de la «cellule» n'a été conservée au palais de l'Elysée. Les archives des *« mousquetaires du président »* seraient donc introuvables...

EDWY PLENEL

« Opération humanitaire » en Dordogne

La fondation syrienne Tlass au secours de M. Dumas

La Fondation Tlass, du nom de la fille du ministre syrien de la défense Moustapha Tlass, a indiqué vendredi 5 mars qu'elle était prête à financer la fourniture d'un *scanner à l'hôpital de Sarlat* (Dordogne), où M. Roland Dumas est candidat pour les prochaines élections.

Le *Quotidien de Paris*, avait rapporté, le 5 mars, que M. Roland Dumas, en campagne électorale en Dordogne la *semaine dernière, avait annoncé* le financement de ce matériel médical par la Fondation Tlass, pour un montant de 8,2 millions de francs.

La *fille* du général Tlass, Mme Nahed Ojjeh, est également la veuve du milliardaire saoudien *d'origine syrienne Akram Ojjeh*, qui s'était fait notamment connaître à la fin des années 70 en achetant le paquebot *France*. Interrogée par l'AFP, Mme Ojjeh a *confirmé que sa fondation* en avait l'intention, en réponse à une demande déposée le mois dernier par l'hopital de Sarlat.

Elle a précisé que cette *« fondation pour la recherche médicale »*, dont le siège est au Liechtenstein, *« ne se mêle pas de politique »*. *« Nous sommes scandalisés par l'exploitation politique qui est faite de cette opération humanitaire »*, a-t-elle dit.

Le président du comité scientifique de cette fondation – *« active en France et au Proche-Orient »*, selon sa fondatrice – est le professeur Yves Agid, neurologue à l'hopital de la Salpétrière. Mme Ojjeh a souligné que sa fondation avait *déjà* fait des dons à des hôpitaux français. Elle a notamment fourni un *microscope électronique*, d'un montant de 2 millions de francs, à l'unité neurologique de la Salpétrière, et finance actuellement des travaux de réfection dans la *bibliothèque* Charcot de ce même hôpital. Selon Mme Ojjeh, la fondation accorde également des *« bourses de recherche »* médicales.

Au Quai d'Orsay, le porte-parole adjoint M. Maurice Gourdault-Montagne, a déclaré que cette affaire relevait de la campagne électorale de M. Dumas. *« Le service de presse du Quai d'Orsay n'est pas compétent pour traiter de cette question »*, a-t-il dit.

Vingt et un enfants relâchés à Waco (Texas)

Une centaine d'adeptes de la secte des Davidiens restent retranchés

Un vingt-et-unième enfant a pu quitter, vendredi 5 mars, la ferme aux allures de forteresse abritant la secte des Davidiens près de Waco (Texas), alors que les forces de l'ordre entraient dans leur sixième jour de siège, sans aucun espoir de dénouement rapide. La remise aux autorités de cet enfant est le résultat d'un dialogue sporadique, mais continu, avec le chef de la secte, Vernon Howell, *alias David Koresh*, qui se présente comme le nouveau «Christ». Le ministre américain de la justice et le directeur du FBI ont exprimé, jeudi 4, leur volonté de mettre fin *« pacifiquement »* à ce siège.

Les forces de l'ordre ne prévoyaient donc pas de lancer un nouvel *assaut. Quatre agents* et deux membres de la secte, selon un bilan officiel, ont été tués, mais la police n'exclut pas que d'autres personnes aient été tuées à l'intérieur. Selon Vernon Howell, 107 de ses fidèles (43 hommes, 47 femmes et 17 enfants) restaient retranchés à ses côtés. Le FBI a indiqué que les Davidiens ont accumulé des provisions énormes. *« Ils ont un nombre important de rations militaires et des rayons entiers de nourriture de toute sorte »*, a déclaré le porte-parole du FBI. La secte dispose également de ses propres réserves d'eau grâce à un puits situé sur leur terrain, qui s'étale sur 31 hectares. – *(AFP.)*

Après trois années de négociation

ELF Aquitaine se lance dans l'exploration pétrolière en Russie

Un arrêté du presidium du Parlement russe, daté du 1er mars, a levé le dernier obstacle qui empêchait ELF Aquitaine de démarrer l'exploration pétrolière sur un permis accordé dès la mi-1990. ELF est la première grande compagnie pétrolière occidentale à se lancer dans l'exploration et la production de pétrole en Russie.

Le presidium du parlement russe avait signé, le lundi 1er mars, un arrêté qui autorise l'exploration par ELF des 18 000 kilomètres carrés de permis octroyés pour une période de *trente ans* à l'est *de la Volga, entre* Saratov et Volgograd. La visite éclair, le 26 février dernier, du numéro un de la compagnie pétrolière française au président du parlement russe, M. Rouslan Khasboulatov, a porté ses fruits. Le démarrage des travaux d'exploration ne devrait guère tarder. Les crédits sont arrêtés : 500 millions *de dollars* (2,8 *milliards* de francs environ) seront consacrés à l'exploration du *« bloc »* au cours des dix années à venir (1). Et les premières équipes sont à pied d'œuvre dans la capitale russe. Elles y sont mêmes depuis le 23 mai 1990, date de la signature entre ELF et les dirigeants de Moscou du protocole d'accord initial.

A l'époque, l'URSS n'avait pas rendu l'âme et M. Gorbatchev officiait *encore au Kremlin. Mais ce qui*, dans l'esprit des dirigeants du groupe pétrolier, ne devait prendre que quelques mois – la finalisation du contrat – a demandé des années de tractations délicates. Non pas que le contrat innovât dans ses termes : du type *« partage de production »*, il est devenu la règle entre les compagnies pétrolières et la plupart des pays producteurs de brut. Le problème, pour ELF, était de se *prémunir contre* toute future mauvaise surprise, *notamment fiscale. De là, une course* d'obstacles presque interminable. Signé en février 1992, avec la bénédiction du président Eltsine, le contrat a dû ensuite être approuvé par les autorités en place à Volgograd et celles de Saratov. Enfin, il a fallu arracher la signature du parlement russe.

C'est désormais chose faite.

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) A titre de comparaison, il faut *savoir qu'ELF prévoit de consacrer cette* année 800 millions de dollars (4,4 milliards de francs) à l'exploration, *toutes* zones confondues.

La réforme constitutionnelle ne modifiera pas la durée du mandat présidentiel

M. Michel Vauzelle, ministre de la justice, a indiqué samedi 6 mars, après avoir présenté devant l'assemblée générale du Conseil d'Etat les grandes lignes du projet de réforme constitutionnelle, qui sera examiné mercredi par le conseil des ministres, que M. Mitterrand ne proposait pas de modifier la durée du mandat présidentiel. *« Sur cette question du septennat et du quinquennat, renouvelable ou non renouvelable, il n'y a pas du tout de consensus, par conséquent cette réforme ne l'aborde pas »*, a-t-il déclaré.

EN BREF

□ **NIGÉRIA : le chanteur Fela libéré sous caution.** – Le musicien et chanteur nigérian Fela Anikulapo Kuti, emprisonné depuis le 21 janvier sous l'*inculpation* de meurtre, a été libéré sous caution, vendredi 5 mars. Son procès est *fixé au 15 mars et il risque la* peine capitale. Cependant un juge du tribunal d'Ikeja, capitale admi*nistrative de l'Etat de Lagos*, a considéré que l'accusation n'avait pas encore fourni de preuves suffi*santes pour justifier un refus* de mise en liberté. Le *« roi de l'afrobeat »* avait été appréhendé après la mort d'un ouvrier électricien à son domicile d'Ikeja. L'homme aurait été battu à mort par les gardes de sécurité du musicien, qui le soupçonnaient d'avoir détourné de l'argent. – *(AFP.)*

□ **Pêche : *M. Josselin* invite régions et départements à accompagner l'effort de l'Etat.** – M. Charles Josselin, secrétaire d'Etat à la *mer*, a invité vendredi 5 mars à Rennes les régions et départements côtiers à compléter le dispositif d'aides mis en place par l'Etat en faveur des entreprises et des *familles* de pêcheurs. Les représentants de quatre régions maritimes (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie et Haute-Normandie) ont déclaré être disposés à aider les entreprises en difficulté, de manière autonome, notamment celles dont les activités, en aval ou en amont de la pêche, ne leur permettent pas de bénéficier du dispositif national. Le conseil régional de Bretagne se prononcera lundi 8 mars à ce sujet. En matière d'aide sociale, les représentants des départements ont manifesté la volonté de se mobiliser et d'accorder aux familles endettées des crédits spécifiques.

Victime d'une rumeur malveillante

Le maire de Toulon porte plainte en dénonciation calomnieuse

TOULON

de notre correspondant

Victime depuis seize mois d'une *rumeur l'accusant de pédophilie*, M. François Trucy, sénateur (Rép. et ind.) du Var et maire de Toulon, a choisi *« d'y faire face en portant l'affaire sur la place publique »*. Assisté de Me Jean-Marc Varaut, avocat au barreau de Paris, il a déposé une plainte *« en dénonciation calomnieuse, violation du secret de l'information et diffamation »*, jeudi 4 mars, auprès du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Toulon. *Le 18 janvier dernier*, M. Trucy avait déposé une *première plainte contre X*, ne disposant alors d'aucun témoignage lui permettant de nommer son accusateur. Aujourd'hui, outre les *« confirmations d'éminents avocats du barreau de Toulon »* ayant attesté que la rumeur provenait du palais de justice, le maire dispose d'un témoignage donnant corps à la rumeur. *« C'est un magistrat qui est à l'origine et qui propage directement les accusations*, affirme-t-il. *C'est lui qui, parlant à un homme dont je détiens le témoignage écrit et formel, dit textuellement en parlant de moi : « j'aurai la peau de ce mec. »*

Sans vouloir faire de lien avec les élections législatives pour lesquelles il n'est pas candidat, M. Trucy voit dans cette démarche une *« volonté de l'atteindre socialement, publiquement et politiquement »*. Il souhaite que *« la justice aille à son terme et que le magistrat incriminé ne se dérobe pas »*.

JOSÉ LENZINI

Une ordonnance du tribunal de Paris

Les catalogues de l'exposition Matisse ne seront pas saisis

Statuant en référé, Mme Françoise Ramoff, premier vice-président du tribunal de Paris, a rejeté vendredi 5 mars la demande de saisie des 40 000 catalogues de l'exposition Matisse, présentée par Irina Chtchoukine, la fille du collectionneur russe (*le Monde* daté 28 février-1er mars). Celle-ci estimait que certaines œuvres accrochées au Centre Pompidou, et provenant de la collection de son père, nationalisée sans indemnité en 1918, ne pouvaient être reproduites dans le catalogue sans son autorisation, sous peine de contrefaçon.

Le tribunal n'a pas suivi la plaignante, car *« il n'appartient pas au juge des référés (...) d'apprécier en son absence si le mode d'acquisition par l'Etat soviétique, aujourd'hui la Fédération de Russie, outre qu'il résulte d'un acte de puissance publique, porte à l'ordre public français, en raison de son caractère spoliateur, une atteinte d'une gravité telle qu'il puisse être privé d'effet en France »*. Mme Ramoff en déduit qu'Irina Chtchoukine *« ne justifie pas de la qualité de propriétaire lui permettant de requérir la saisie des catalogues »*.

Cependant, l'héritière de Sergueï Chtchoukine entend bien poursuivre son action judiciaire. Le 12 mai, l'affaire sera examinée au fond par le tribunal de Paris. Elle entend également saisir la justice allemande lors de l'exposition, à Essen (en juillet), d'œuvres venues des anciennes collections Chtchoukine et Morozov. Elle ne cessera sa guérilla, affirme-t-elle, que lorsqu'elle aura obtenu satisfaction sur quatre points : le rassemblement des pièces de la collection dans un seul lieu, l'indication de la provenance des œuvres, l'affectation de l'ancienne demeure de son père – le palais Troubetskoï – à une fondation d'intérêt général, et le principe d'une compensation, fût-elle symbolique.

E. de R.

SOMMAIRE

DATES

Il y a soixante ans : Franklin Roosevelt lance le New Deal 2

ÉTRANGER

« Purification ethnique » en Bosnie orientale 3

La mort de l'ancien ministre britannique Nicholas Ridley 3

Ouzbékistan : un entretien avec le président Islam Karimov 4

Afrique du Sud : réunion préparatoire aux négociations sur les réformes constitutionnelles 5

Etats-Unis : l'arrestation d'un suspect proche d'un extrémiste religieux égyptien 5

« Loin des capitales » : « A Sighisoara, sur les traces de Dracula » 3

POLITIQUE

Un entretien avec M. Paul Vergès, ancien secrétaire général du Parti communiste réunionnais 6

La campagne pour les élections législatives........ 6

Divergences au RPR à propos de la politique africaine de la France.... 7

« Livres politiques », par André Laurens : « Coût et surcoût »....... 7

COMMUNICATION

Les diffuseurs de journaux hostiles à un double réseau de distribution.. 7

SOCIÉTÉ

L'assassinat de Jacques Roseau. 8

Ben Johnson renoue avec le scandale........ 9

CULTURE

La mort du cinéaste et romancier Cyril Collard 11

Théâtre : *Pygmalion*, de George-Bernard Shaw, au Théâtre Hébertot 11

Musiques : une vision biblique d'*Esther*, de Racine, à Montpellier 11

ÉCONOMIE

Espagne : cent mille agriculteurs ont défilé à Madrid 13

Reprise hésitante de la consommation des ménages........ 13

Les partenaires sociaux s'inquiètent de la situation financière de l'UNEDIC 13

Revue des valeurs 14

Crédits, changes et grands marchés........ 15

HEURES LOCALES

• La Côte-d'Or en mal d'emplois • Banlieues en rythme • Picardie : le clocher de la réhabilitation • Paris : l'explosion de la vie associative • Dossier : des communes au secours de la Roumanie • *Cités : Bastia, la pudique méditerranéenne* .... 17 à 24

Services

Abonnements........ 2
Carnet........ 12
Météorologie 12
Mots croisés 12
Télévision........ 12
Spectacles........ 10

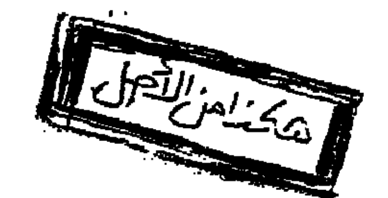
La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de 17 à 24 et un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 6 mars 1993 a été tiré à 498 502 exemplaires.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde
L'ÉCONOMIE



Le Monde

Le clocher de la réhabilitation
En Picardie un village se mobilise pour son patrimoine 19

L'explosion des associations à Paris
Gestionnaires ou contestataires elles participent à la vie de la capitale 21

Des communes au secours de la Roumanie
L'adoption de villages favorise l'aide au développement 22

Bastia : la pudique méditerranéenne
Dans la ville conquise et reconquise, on ne s'exhibe pas 24

■ 18 Agenda ■ Publications ■ Propos ■ 23 Débat ■ Courrier ■ Livres ■ Portrait ■

HEURES LOCALES

LA CÔTE-D'OR EN MAL D'EMPLOIS

Après « l'affaire Hoover » et plusieurs fermetures d'entreprises, les collectivités territoriales de Bourgogne réfléchissent à de nouveaux moyens d'intervention économique

« *C'EST vrai, il n'y a jamais eu de politique de développement économique cohérente dans le département* », ont reconnu les élus locaux après l'annonce du transfert de l'usine Hoover en Ecosse.

En réalité, cet événement a révélé que cette région, jusqu'alors épargnée par la crise, n'en finit pas de supporter des suppressions massives d'emplois. Ce fut d'abord, l'été dernier, l'annonce de la fermeture de la SEITA à Dijon, qui entraîne 286 licenciements, puis Philips éclairage, qui a vu ses effectifs fondre de 200 personnes (sur 260). Le groupe Thomson, à son tour, a supprimé une centaine d'emplois dans deux de ses filiales, LCC et Orega, près de Dijon.

Quelques jours après l'affaire Hoover, Vallourec à Montbard, dans le nord du département, a annoncé la suppression de 150 à 250 emplois, sans compter des PME comme cette petite fabrique de machines-outils de la zone industrielle de Chenôve, qui affiche sur les portes closes : « *Merci le vendeur ! Merci l'acheteur !* » Ce sont ainsi 1 500 emplois directs qui viennent ou vont disparaître en Côte-d'Or. Des inquiétudes non confirmées pèsent par ailleurs sur le laboratoire pharmaceutique américain Winthrop et le fabricant d'emballage suédois Tetra Pak et Frimair.



Cette dégradation de l'emploi a conduit les commissions paritaires territoriale de l'emploi et interprofessionnelle régionale de l'emploi, composée de représentants des employeurs et des syndicats, à demander le classement préfectoral du bassin industriel de Dijon en pôle de conversion. Mais cette proposition ne fait pas l'unanimité. « *Une mauvaise image colle au mot pôle de conversion* », font remarquer certains élus. « *Le succès mitigé de celui du Creusot ne nous encourage guère à suivre la même voie. Pourtant, les crédits publics, nationaux et européens, que peut nous apporter un pôle de conversion, ne doivent pas être négligés.* »

Le district de l'agglomération dijonnaise, poussé par la loi sur l'intercommunalité, s'apprête à étendre ses compétences au développement économique. En fait, jusqu'ici, ni le conseil régional, ni le conseil général, pas plus que les villes de l'agglomération n'avaient pris d'initiatives marquantes dans ce domaine. Tout juste les collectivités locales ont-elles distribué aux entreprises des aides à la construction de bâtiments industriels, calculées sur le nombre d'emplois promis. Quelques tentatives avaient été faites, comme, en 1990, le recrutement conjoint, par la ville et la Chambre de commerce et d'industrie de Dijon d'un « *agent développeur* ».

L'association « Dijon Promotion » créée à cette occasion devait, avec un budget de 3 millions de francs la première année, attirer des entreprises à la fois sur le parc technologique de la Toison d'or, une émanation de la ville de Dijon, et sur la zone industrielle de Longvic, gérée par la CCI. Mais le projet a fait long feu et s'est réduit à une présence de Dijon dans les salons professionnels.

La cohérence des actions de promotion

Aujourd'hui le district de l'agglomération semble prêt à prendre le relai. Créé en 1976, cet organisme à fiscalité propre est actuellement chargé de la collecte des ordures ménagères, du réseau urbain de transport en commun et de la lutte contre l'incendie. Il gère par ailleurs l'agence d'urbanisme. Dans les prochains jours les conseils municipaux des treize communes qui en sont membres devront se prononcer sur la création d'une structure capable d'attirer les entreprises et de rendre cohérentes les actions de promotion des différents agents économiques locaux.

Mais l'entente des élus locaux se heurte à la grande disparité qui existe entre les taux de taxe professionnelle, qui peuvent varier de 4,5 % à 18 % selon les communes. Faute de parvenir à un taux moyen, la solution retenue est la fixation d'une taxe de zone, applicable sur une zone industrielle intercommunale, qui jouxtera celle de Longvic et dont l'aménagement, la gestion et la commercialisation seront assurés par le district.

Le conseil général remet à plat l'ensemble de ses aides aux entreprises et s'interroge sur le rôle qu'il jouait jusqu'à présent en matière de développement économique. L'institution régionale, elle, rêve de devenir le lieu où toutes les initiatives se croisent, en créant un guichet unique pour aider les chefs d'entreprise à voir plus clair dans le maquis des aides. Considérant qu'une zone rurale et qu'une ville de 100 000 habitants ne peuvent avoir ni les mêmes prétentions, ni les mêmes besoins, le conseil régional incitera, par le découpage de la Bourgogne en « territoires », à la création de structures locales de développement. Un rapport définitif devrait être présenté à l'assemblée avant le mois de juin.

Pendant ce temps, les salariés de Hoover, qui ont repris le travail tout en bloquant les sorties d'aspirateurs destinés à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, ont exigé une expertise comptable de l'entreprise. Ce n'est qu'après l'examen du document que l'intersyndicale acceptera d'ouvrir les négociations concernant le plan social. Les salariés portent leurs espoirs sur un hypothétique repreneur, car l'usine de Longvic est un outil de production performant qui a bénéficié, en 1990 et 1991, de 20 millions de francs d'investissements, dont une nouvelle chaîne d'assemblage automatisée. De quoi espérer séduire un industriel.

de notre correspondante à Dijon
Chris Maisiat

Aération

LE mauvais sort s'acharne sur Angoulême. En succédant en 1989 à la mairie à Jean-Michel Boucheron (PS), Georges Chavanes (CDS) avait hérité d'une situation financière catastrophique qui n'est pas encore complètement apurée. Voilà que le Conseil d'Etat tranche quant au transfert de la SEITA en Charente, décidé par le gouvernement en 1991 : il doit être considéré comme nul et non avenu (*le Monde* du 5 mars).

« *Ma déception est extrême* a commenté l'ancien ministre du commerce et de l'artisanat. *J'espérais les emplois, mais aussi un apport de taxe professionnelle.* » Le premier ministre d'alors, Edith Cresson, avait précisément décidé cette opération pour offrir au maire d'Angoulême une compensation aux turpitudes passées.

Au-delà des péripéties juridiques, faut-il en déduire que la politique d' « aération » de la France, initiée par Edith Cresson et Michel Delebarre, est globalement discréditée après le verdict de la Haute Assemblée ? Ce serait aller vite, même si d'autres recours sont actuellement examinés. Le gouvernement veut boucler avant les élections le financement de trois transferts délicats : les services statistiques de l'agriculture à Toulouse, un laboratoire de la direction des fraudes à Roanne et l'école du paysage à Blois.

Et après mars ? On prête aux amis de Jacques Chirac la volonté de bloquer plusieurs opérations, et d'abord l'installation de l'ENA à Strasbourg. Le RPR devra compter avec ses alliés du CDS et du PR. Or des hommes comme Pierre Méhaignerie, Maurice Ligot, Gérard Longuet et Georges Chavanes ont clairement, à l'époque, pris parti pour la politique de transferts publics. Beau bras de fer en perspective.

François Grosrichard

ILE-DE-FRANCE

BANLIEUES EN RYTHMES

Pendant un mois, la Seine-Saint-Denis s'anime autour du jazz et les Hauts-de-Seine programment des spectacles de variétés

DEUX départements d'Ile-de-France vont vivre en musique pendant les prochaines semaines. Le festival *Banlieues bleues* doit faire swinguer, du 5 au 10 avril, la population du nord de Paris au rythme du saxophoniste Sonny Rollins, du rap des Last Poets, et des tambours africains de Youssou N'Dour. Pendant plus d'un mois, du 5 mars au 8 avril, plus de cent spectacles vont voir chanteurs et humoristes, parmi lesquels Raymond Devos, Jacques Dutronc et Serge Reggiani, se succéder sur les scènes, à l'ouest de la capitale, pour le festival Chorus des Hauts-de-Seine.

Ces deux festivals s'ignorent et affichent leurs différences. Ils ont cependant en commun d'avoir pour fondateurs des passionnés. Bernard Vergnaud (PC), maire de Sevran et l'adjoint au maire d'Aulnay-sous-Bois ont fondé en 1981 le festival Jazz en Aulnoye pour assouvir leur « *goût immodéré* » pour cette musique.

Passion pour la chanson

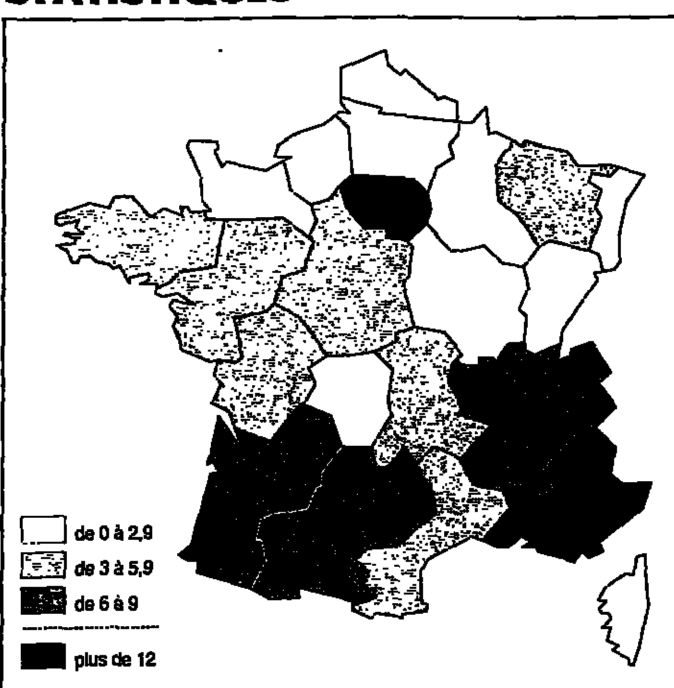
Sur leur initiative, sept communes de Seine-Saint-Denis ont accueilli pendant trois ans des artistes peu connus en France. La participation du conseil général de Seine-Saint Denis, en 1984, a donné un autre nom et une nouvelle dimension à cette manifestation. Elle rassemble aujourd'hui une trentaine de villes, vingt mille spectateurs, et anime le département pendant une partie de l'année.

Passion pour la chanson que celle de Jean-Claude Derry, directeur du Théâtre André-Malraux de Rueil-Malmaison, dans les Hauts-de-Seine. En 1983, il décide d'aider de jeunes artistes en créant un Tremplin de la chanson. Il prend contact avec Jacques Favart, directeur de l'Association départementale d'information et d'actions musicales des Hauts-de-Seine (ADIAM). Celle-ci travaille, pour le département et le ministère de la culture, au développement de toutes les musiques, sauf la chanson, que le centre régional Georges-Brassens de Nanterre est censé favoriser. Mais cette expérience, lancée par Jack Lang en 1981, a échoué. Le conseil général des Hauts-de-Seine a donc volontiers aidé le Tremplin de la chanson 1987. Nicolas Sarkozy (RPR), maire de Neuilly, trouve le Tremplin « *sympathique* » mais un peu maigre en têtes d'affiche. Pour s'offrir Johnny Halliday, il propose une subvention et, en 1988, Chorus démarre dans dix-sept villes du département.

Banlieues bleues est un succès public et médiatique. Fréquenté à ses débuts par un noyau d'amateurs de jazz de la région, le festival est devenu, en dix ans d'existence, une manifestation populaire, dont plus de la moitié des spectateurs sont originaires du département.

Christophe de Chenay
Lire la suite page 21

STATISTIQUES



Les Français face au médiateur

En 1992, trente six mille personnes ont adressé une réclamation au médiateur de la République. Pour la première fois, les personnes morales (associations, syndicats, sociétés commerciales, collectivités publiques) jouissaient des mêmes droits que les personnes privées.

La carte montre l'origine géographique des réclamations, en pourcentage par régions. Mis à part l'Ile-de-France et la Provence, elle illustre la division de l'Hexagone en deux, entre les régions dont les habitants s'adressent au médiateurs et les autres... au nord de la Loire.

(Source : médiateur de la République.)

FORMATION

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL SE PROFESSIONNALISE

Des rouages de l'Europe aux finances locales, des stages permettent aux « aménageurs » de tout connaître

BRUXELLES fourmille d'*« eurospécialistes »* en tout genre. Non pas seulement les treize mille fonctionnaires de la Communauté, mais ceux, innombrables, qui ont quelque dossier à faire avancer auprès de l'administration européenne, quelque information à trouver, quelque service à proposer.

Pour la plupart des treize stagiaires venus suivre une session de formation de l'Institut des managers du développement local (IMDL), c'est une découverte (1). Mais ils se fondent vite dans l'ambiance. *« Venons-en aux choses sérieuses,* lance le premier intervenant de la journée. *Voici comment obtenir de l'argent de la Communauté. »* D'un même mouvement, les stagiaires se ruent sur leur stylo. Tous sont intéressés à des titres divers. La troisième promotion de l'IMDL compte des cadres d'entreprises privées intéressés par le développement local, des chargés de mission auprès d'un conseil régional ou d'une administration d'Etat, des responsables d'aménagement d'une zone d'activités ou d'une agence d'urbanisme. Et pourtant tous considèrent appartenir à une même famille, celle des *« aménageurs »*.

« Ce n'est pas un métier, mais un état d'esprit. Nous sommes avant tout des défricheurs », estime Stéphane Pish, chargé de mission auprès du syndicat mixte de Port-Jérôme, une ville industrielle proche du Havre. *« Le développement local n'est pas une mode,* insiste Philippe Bonneau, responsable pédagogique du stage. *Il consiste à parier qu'il est possible d'intervenir localement sur l'emploi, sur les problèmes sociaux, sur le cadre de vie, le développement culturel, de façon délibérément volontariste. »*

Comme bon nombre de stagiaires, Stéphane Pish se qualifie d'*« autodidacte »*. Le terme semble plutôt approximatif au regard de ses diplômes de juriste. Il résume, en fait, un itinéraire professionnel à géométrie variable. Après l'ère des géographes, des économistes, des ingénieurs, voire des militants, les généralistes sont entrés en force dans ce secteur. Or celui-ci devient de plus en plus complexe et suscite l'intervention de partenaires de plus en plus nombreux. Les intitulés des séminaires organisés par l'IMDL donnent un aperçu de cette diversité : diagnostic d'un territoire et d'une PME, finances locales et aspects juridiques, acteurs et évaluation d'une politique locale. Les rouages de la Communauté viennent clore ce cycle de formation, qui dure un an, à raison d'une semaine par mois.

Des échanges mutuels

Ils étaient venus chercher des outils méthodologiques et surtout l'occasion de prendre du recul. Et pourtant, à l'heure du bilan, comme souvent en formation continue, les stagiaires mettent surtout l'accent sur leurs échanges mutuels. Approche de l'*« univers nébuleux de la formation »* pour les uns, du marketing territorial pour d'autres, c'est le réseau de contacts noués au sein même de cette promotion qui leur semble le plus profitable dans l'immédiat.

C'est d'ailleurs avec un professionnel de l'aménagement que les échanges seront les plus vifs ce jour-là à Bruxelles. A les écouter, il semble que ce soit dans ce domaine que les problématiques sont les mêmes à l'échelon d'une agence locale d'urbanisme et de l'Europe des Douze. Mais pas les points de vue. Jean-François Drevet, chargé de la mission prospective Europe 2000 au sein de la direction générale des politiques régionales (DG XVI), n'a pas vraiment convaincu.

« Finalement, vous vous contentez d'accompagner les grandes tendances internationales, s'est-il entendu rétorquer. *Mais comment être sûr que, dans l'avenir, la concentration urbaine, par exemple, va continuer sur le même rythme qu'aujourd'hui ? »* Les développeurs de la troisième promotion ne semblent pas prêts à abandonner les campagnes ni les banlieues à leur irrémédiable sort.

de notre envoyée spéciale à Bruxelles
Martine Valo

(1) IMDL, 93, rue de la Jonquière, 75017 Paris. Tél. : (16-1) 40-25-39-02.

BUDGET

POLÉMIQUE SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Le comité des finances locales a confirmé son partage des dotations de l'Etat

LE comité des finances locales, réuni le 25 février, a rejeté les recours gracieux formulés par plusieurs présidents de groupements intercommunaux, contre la répartition de la dotation globale de fonctionnement (DGF), principal concours financier de l'Etat aux collectivités locales (*le Monde* daté 24-25 janvier).

Cette répartition, opérée au début de l'année par le comité des finances locales, que préside Jean-Pierre Fourcade (UDF), a mécontenté les partisans de l'intercommunalité, qui avaient misé sur de plus fortes incitations. Cinq présidents de groupements à fiscalité unique ont insisté pour que le comité réexamine ses choix. Parmi ces protestataires figure notamment le maire de Marseille, Robert Vigouroux (maj. prés.), qui préside désormais la plus grosse communauté de communes de France (900 000 habitants). Créée laborieusement à la fin de l'année dernière, « Marseille-Provence-Métropole » devrait toucher une DGF de 54 millions de francs, alors qu'elle attendait plus de 90 millions.

Les auteurs des recours ont fondé leurs protestations sur trois arguments. Premièrement, le calcul opéré par le comité des finances locales ne respecterait ni l'esprit de la loi sur l'administration territoriale de la République, censée promouvoir la coopération, ni sa lettre. L'application stricte de ce texte aurait dû conduire à un meilleur traitement des nouveaux groupements intercommunaux.

Les élus mécontents estiment, en second lieu, que le comité n'a pas tenu les engagements pris par le gouvernement dans une circulaire du 22 mai 1992. Ce document alignait les dotations des communautés de villes sur celles des syndicats d'agglomération nouvelle (SAN). Or, en 1993, la dotation des SAN s'élèvera à 250 francs par habitant, tandis que celle des communautés de villes sera de 60 francs seulement. Enfin, le régime de la taxe professionnelle d'agglomération à taux unique aurait, selon eux, mérité une incitation particulière. Cette forme de coopération est particulièrement difficile à mettre en œuvre, parce que les élus hésitent à abandonner la totalité de leur taxe professionnelle au profit d'une structure intercommunale. Communautés de villes, communautés de communes et districts n'auraient donc pas dû être traités sur un pied d'égalité.

Un comité « souverain »

Jean-Pierre Fourcade a répondu que les choix opérés par le comité des finances locales n'étaient pas entachés d'illégalité. En effet, cette instance a respecté les deux *« seules »* obligations qui lui incombent, de par la loi : attribuer au moins 2,5 milliards de francs aux groupements, et préserver la garantie de progression minimale des communes. Les groupements ont reçu 3,4 milliards de francs, et les communes – hormis celles qui versent une contribution au titre de la solidarité – verront leur DGF augmenter de 2,38 %, au moins.

Le président du comité a précisé que les majorations prévues en faveur des groupements ne devaient pas s'appliquer de façon automatique. Elles ne jouent, selon lui, que si le montant global de la DGF le permet. Or, cette année, l'attribution d'une enveloppe plus importante aux nouveaux groupements aurait diminué, de façon excessive, la dotation destinée aux communes.

Jean-Pierre Fourcade a rappelé, en outre, que le comité des finances locales décide *« souverainement »* de la répartition de la DGF. La circulaire adressée par le gouvernement aux préfets n'a donc aucune valeur juridique.

Le président du comité a admis que la question d'un traitement de faveur pour les groupements à fiscalité unique pouvait *« se poser »*. Mais ses collègues ne l'ont pas suivi. Craignant qu'une concession du comité des finances locales n'ouvre la voie à de multiples recours, c'est à l'unanimité qu'ils ont rejeté la demande des présidents de groupements. Après avoir rappelé que *« la DGF n'est pas une île au trésor »*, où l'on pourrait puiser indéfiniment, ils ont réclamé une révision de cette dotation, ainsi que du financement des nouvelles structures intercommunales.

Rafaële Rivais

BLOC-NOTES

AGENDA

■ **Décentralisation et élections.** – L'Association des anciens de Sciences-Po organise un dîner-débat public, le mardi 16 mars. Thème de la soirée : « L'Etat et la décentralisation : bilan et perspectives à l'approche des élections », avec Pierre Delaporte, ancien président d'EDF, Alain Hoeffel (Union centriste), président du conseil général du Bas-Rhin, Alain Lancelot, *directeur de l'Institut d'études politiques de Paris*, et Robert Lion, inspecteur général des finances.
▶ **Renseignements auprès de Mme Bertin, tél : (16-1) 45-48-91-62.**

■ **Recyclage.** – La deuxième édition du Salon du recyclage et du traitement des déchets se tiendra au Parc des expositions de Paris, du mercredi 17 au vendredi 19 mars. Exporec *annonce la venue d'environ 300 exposants* issus de l'industrie spécialisée dans ce secteur, des collectivités locales et d'organismes publics.
▶ **Renseignements au (16) 31-85-12-69.**

■ **Intéressement des fonctionnaires.** – La Maison des collectivités locales, société que dirige Christian Julienne, organise un colloque intitulé « Mieux rémunérer et mieux intéresser *les fonctionnaires territoriaux* : méthodes et propositions », à Paris, mardi 30 mars. Des secrétaires généraux présenteront des exemples d'intéressement, et s'interrogeront sur les *possibilités qui s'offrent dans la fonction publique territoriale de récompenser les agents les plus méritants.
▶ **Renseignements au (16-1) 45-35-00-00.**

■ **Prévention des risques chimiques.** – La ville de Pont-de-Claix (Isère) a choisi de s'intéresser aux sites industriels et urbains et à la prévention des risques. Un colloque sur ce sujet est prévu jeudi 1er et vendredi 2 avril. Cette manifestation, qui a reçu l'appui de la Commission des Communautés européennes, doit permettre à des élus de trois autres villes abritant d'importants complexes chimiques : Rouiba (Algérie), Martorell (Espagne) et Stavroupolis (Grèce), d'intervenir.
▶ **Renseignements au (16) 76-29-80-00 ou (16) 76-46-88-29.**

PUBLICATIONS

■ **Transformations intercommunales.** – Le *Journal officiel* a publié, le 19 février, un décret *« relatif à la dévolution, à des communautés de communes ou de villes, de compétences exercées par des établissements publics de coopération intercommunale préexistants »*. Ce texte, qui précise la loi sur l'administration territoriale de la République, règle le problème des chevauchements de périmètres et de compétences entre anciennes structures de coopération *intercommunale (syndicats ou districts) et nouvelles entités (communautés de communes et de villes)*. Lorsque le périmètre de l'ancienne structure est inclus dans celui de la nouvelle, ou lorsque les deux périmètres coïncident, l'ancienne structure est dissoute de plein droit. Lorsqu'il y a chevauchement de compétences, l'ancienne structure doit réduire ses attributions pour que la nouvelle puisse se constituer.

■ **Aménagement du territoire.** – *Qu'il soit local, régional, national ou* européen, l'aménagement du territoire doit *« trouver ses marques »* et les fondements sur lesquels il pourra s'appuyer durablement. *« Le couple « ville-région » dans l'ensemble français, comme dans l'ensemble européen, peut lui fournir une assise solide et efficace : c'est à mon sens ce que commande la réalité d'aujourd'hui et celle qui se dessine pour demain »*, écrit l'auteur de l'ouvrage, Yves *Madiot, professeur à la faculté de droit* de Poitiers.
▶ *L'Aménagement du territoire*, par **Yves Madiot. Editions Masson. 220 pages, 140 francs.**

■ **Statut de l'élu.** – L'Assemblée nationale vient de publier les actes du colloque intitulé « Quel statut pour l'élu local ? », organisé récemment à l'initiative de Gérard Gouzes, député (PS) de Lot-et-Garonne et président de la com*mission des lois du Palais-Bourbon (le Monde* daté 10-11 janvier 1993).
▶ **48 pages, 296,50 francs. MM Conseil, 21, rue de Turbigo, 75002 Paris. Tél. : (16-1) 42-21-39-00.**

CONTACT

■ **Pression fiscale sur Minitel.** – Les communes qui doivent actuellement préparer leurs budgets primitifs pour l'année 1993 peuvent s'aider du service télématique du Crédit local de France. *Moyennant une dépense de* 0,99 franc la minute, les élus peuvent calculer le taux d'imposition des quatre taxes locales : taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle. Il leur suffit de saisir le montant des bases (recettes provenant de l'activité professionnelle et immobilière), qui leur sont communiquées par les services de l'Etat, et le produit fiscal attendu pour obtenir satisfaction.
▶ *3616 Code CLF.*

FORMATION

■ **Valoriser le patrimoine.** – Depuis quelques années le ministère de la culture a favorisé une formation destinée à *des personnes qui ont en* charge le développement culturel ou touristique de collectivités locales. L'Institut supérieur de management du patrimoine du Mans offre la possibilité, *à des étudiants (bac + 3) ou à des per*sonnes en activité, de suivre des stages, longs ou courts, préparants aux métiers de ce secteur.
▶ **Renseignements au (16) 43-76-45-45.**

NOMINATIONS

■ **Pierre Barge, président de l'ADELS.** – Pierre Barge vient d'être élu président de l'Association pour la *démocratie et l'éducation locale et* sociale (ADELS), en remplacement de Patrick-Yves Mathieu. L'ADELS édite la revue mensuelle *Territoires* et organise des cycles de formation pour les élus locaux.

[Pierre Barge est né le 8 février 1945 *à Pélussin (Loire). Depuis 1972, il est* enseignant-chercheur en économie publique à l'université de Paris-VIII (Saint-Denis). Il est spécialisé dans l'audit financier des collectivités locales. Pierre Barge a été secrétaire général de l'ADELS en 1986 et 1987.]

PROPOS

■ **DÉCENTRALISATION**
« L'Europe sera structurée en régions, ce qui ne veut pas dire qu'il n'existera plus de niveau d'administration intermédiaire. Mais le problème de la taille et du poids de nos régions demeure. Vingt-deux régions, c'est probablement trop. Certaines d'entre elles sont petites à l'aune européenne. »
Jean François-Poncet (UDF),
président du conseil général de Lot-et-Garonne,
La Gazette du 1er mars.

■ **URBANISME**
« Il manque à la France et à ses villes une réflexion de fond sur l'urbanisme qui s'est effacé devant une architecture internationale dont les grands projets auront une bien pâle apparence lorsque leur sort aura été revu et corrigé au laminoir de la médiocrité de la construction marchande. »
Charles Delfante, urbaniste,
Le Progrès (Lyon) du 1er mars.

■ **ENVIRONNEMENT**
« Les collectivités doivent dimensionner leur système de collecte et de tri des déchets en fonction des débouchés qu'elles sont capables de donner à ces fractions. Quitte à envisager des systèmes évolutifs. »
Dominique Dron, directrice du programme déchets de l'ADEME,
L'Environnement Magazine du mois de février.

PICARDIE

LE CLOCHER DE LA RÉHABILITATION

La population de Coulonges-Cohan se mobilise pour ranimer le village en tentant de valoriser son patrimoine

CE charmant village, presque invisible au creux des collines du Tardenois, aux confins méridionaux de l'Aisne, n'est qu'à 130 kilomètres de Paris par l'autoroute de l'Est. A Coulonges-Cohan, où l'on se sent plus picard que champenois, la plupart des propriétés terriennes sont dépourvues de clôture, et la vie s'écoule avec une lenteur toute conviviale entre les remparts de l'ancien château, les six lavoirs, les douze fontaines et le ruisseau bordé de saules têtards. Tout autour règne le silence de la campagne, le bourg le plus proche, Fère-en-Tardenois, est à 10 kilomètres.

L'exploitation agricole demeure ici la seule activité, mais bien moins rentable que les vignobles voisins, dans la montagne de Reims. Le village, souvent éprouvé sur le chemin des invasions, a été atteint comme tant d'autres par la dépopulation des campagnes. Plus récemment, la crise de l'emploi a fait son apparition, surtout pour les jeunes.

A l'origine, cette commune, née en 1971 de la fusion de Coulonges-en-Tardenois et de Cohan, comptait deux écoles, un presbytère et une demi-douzaine de commerces. Aujourd'hui demeure une seule école, et il n'y a plus de curé, de médecin ni de pharmacien. La boucherie, fermée depuis trois ans, n'a toujours pas trouvé repreneur. Hormis un petit hôtel-restaurant, fréquenté surtout par des chasseurs et des joueurs de cartes, il ne reste qu'une épicerie et une boulangerie pour les 385 habitants et les citadins qui fréquentent une quarantaine de résidences secondaires.

Une impression de puissance et de grâce

Certes, tout le monde s'est mobilisé pour promouvoir une animation : court de tennis, feu d'artifice, foire à la brocante en août. Un gîte rural est en voie d'aménagement dans une ferme-château du Rognac, qui domine l'agglomération. Mais Coulonges-Cohan reste endormi.

Le village possède aussi deux églises romanes, classées monuments historiques. L'une, à Coulonges, est encore réservée, de temps en temps, aux offices, célébrés par un prêtre itinérant. Celle du hameau de Cohan, désaffectée depuis plus de vingt ans, se dégrade inexorablement. Comme l'église de Coulonges, c'est un bâtiment du douzième siècle, avec son portail orné d'une archivolte en plein cintre, sous une rosace à douze lobes. Les voûtes du seizième siècle, les fenestrages flamboyants, le clocher en charpente, posé de guingois sur une tour massive, dégagent une impression de puissance et de grâce.

C'est autour de ce monument qu'est né un projet de sauvetage proposé par un conseil municipal soucieux de créer des emplois. La vieille église serait transformée en musée culturel permanent et deviendrait, selon l'expression du maire, Annick Potellet (sans étiquette), *« la porte des Chemins de l'imaginaire »*, point de départ d'un circuit touristique pour la découverte des richesses littéraires et architecturales du cru.

Il n'en manque nullement sur ce bout de Picardie, proche de la route du champagne. A Villers-Cotterêts, La Ferté-Milon, Château-Thierry, Condé-en-Brie et Villeneuve-sur-Fère, planent les ombres de Dumas, Racine, La Fontaine, Sade et Claudel. Sans oublier l'abbaye d'Igny, à 2 kilomètres de Cohan, où Joris-Karl Huysmans, délaissant Zola, est passé des soirées de Médan au mysticisme chrétien. Quant aux sites historiques, ils sont légion sur cette terre de bataille.

Un audit a donc été confié à un groupe d'experts bénévoles, dont des architectes et des paysagistes, qui ont estimé ce programme parfaitement réalisable, compte tenu de *« diverses opportunités »* : l'implantation d'un country-club international dans la commune voisine de Villers-Agron-Aiguizy et d'autres complexes de loisirs dans les environs, et aussi, plus à l'ouest, la présence d'Eurodisney, à une demi-heure d'autoroute.

Présenté l'an dernier au conseil régional, le projet a remporté le troisième prix au concours « restauration du patrimoine vivant en Picardie », soit une participation de 150 000 francs au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Encore faudrait-il pouvoir les réaliser.

Pesanteurs bureaucratiques

« Nous sommes prêts à engager l'opération, dit le maire, *par exemple pour agencer des aires de stationnement dissimulées dans la verdure. Malheureusement, nous butons sur le financement et sur les obstacles administratifs. »* Le conseil régional, l'évêché, les Monuments historiques ont donné leur accord, mais il reste à obtenir l'aval des Bâtiments de France. Tout en se déclarant, sur le fond, *« enchanté de voir une commune réactiver un édifice de prestige »*, le service départemental de l'architecture impose à la municipalité une série de conditions qui risquent de la décourager.

On lui demande, bien sûr, quelle catégorie de mortier sera utilisée pour les réfections, quelle sorte d'enduit pour les voûtes, quel procédé contre les effractions, quel type de gaines contre l'incendie et comment seront disposés les projecteurs, le mobilier et les vitrines. Mais on exige aussi un sondage préalable des murailles au cas où elles dissimuleraient des fresques. Et, de surcroît, une étude archéologique, aux frais de la commune. *« Nous nous sommes renseignés : rien que cette étude préliminaire nous coûterait 50 000 francs,* gémit Annick Potellet, *alors qu'il est bien plus urgent de consolider la toiture. Pourquoi tout cela serait-il à notre charge ? »*

Pourtant, ce musée permanent, première étape d'un circuit littéraire dans la région, aurait aussi pour vocation de recevoir des expositions, des concerts, voire un festival. *« Ce musée serait un moyen de rendre vie à Coulonges-Cohan et d'empêcher que les jeunes quittent le pays »*, ajoute le maire.

de notre envoyé spécial à Coulonges-Cohan
Jean Benoît

PAYS DE LA LOIRE

SŒURS ENNEMIES, AMBITION COMMUNE

Nantes et Saint-Nazaire ont créé ensemble un outil d'expansion et de promotion

DEPUIS le 1er janvier, les chambres de commerce et d'industrie de Nantes et de Saint-Nazaire disposent d'un outil commun unique en France : le Groupement inter-consulaire de Loire-Atlantique ou GILA. Sorte de « syndicat inter-consulaire », le GILA est mis au service d'une double ambition : faire de Nantes-Saint-Nazaire une métropole d'importance européenne et améliorer le service apporté par les deux chambres à leurs ressortissants.

Les CCI de Nantes et de Saint-Nazaire mettent en commun 40 % de leurs collaborateurs et 60 % de leurs moyens financiers d'origine fiscale. Le GILA est doté d'un budget de 94 millions de francs. Le rapprochement concerne seulement les domaines où il y a des perspectives de gains de productivité, de développement de la qualité des services directs aux entreprises. Le champ de compétence du GILA recouvre ainsi la formation, l'assistance technique aux entreprises, le commerce international, la gestion du personnel et la comptabilité des deux chambres. Conjoncture oblige, les deux CCI ont d'ores et déjà engagé à travers le GILA un programme expérimental de soutien aux entreprises en difficultés.

Cohabitation encourageante

Que de chemin parcouru depuis le 20 mai 1889, quand la toute jeune cité portuaire et industrielle de Saint-Nazaire décidait, contre la volonté de Nantes, d'ouvrir sa propre chambre de commerce et d'industrie. Cette opposition à l'aînée, qui tenait Saint-Nazaire pour son avant-port, allait longtemps entacher les relations entre les deux villes de l'estuaire de la Loire. Il fallut, en effet, attendre le début des années 70 pour voir les deux CCI commencer à travailler ensemble au sein du conseil d'administration du port autonome Nantes-Saint-Nazaire.

Cohabitation encourageante, puisque dix années plus tard elles décidaient d'élargir le domaine de leur collaboration en créant l'Association inter-consulaire de Loire-Atlantique et que, fin 1989, sous l'impulsion de leurs présidents de l'époque, Auguste Jubineau et Georges Volkoff, elles affirmaient leur volonté de promouvoir sous le nom de Nantes-Atlantique une *« métropole européenne forte »*.

Quatre priorités

« Cette analyse commune est à l'origine du rapprochement que nous vivons aujourd'hui », rappelle Alain Mustière, président de la CCI de Nantes et premier président du GILA.

« L'ensemble Nantes-Saint-Nazaire se situe pour le moment à la cinquante et unième place parmi les villes européennes. Le défi qu'il nous faut relever est le suivant : développer une métropole de 700 000 habitants au cœur de l'arc atlantique pour en faire un ensemble indissociable à l'échelle européenne », souligne Franck Lang, président de la CCI de Saint-Nazaire et vice-président du GILA. Ambition partagée par les ressortissants des deux chambres consulaires, puisque 82 % d'entre eux ont exprimé leur accord avec la création du Groupement inter-consulaire de Loire-Atlantique.

Le nouvel outil consulaire s'est donné quatre priorités : accroissement de la valeur ajoutée des entreprises, développement de la formation et des fonctions métropolitaines, promotion concertée de Nantes-Atlantique. Opérationnel depuis le 1er janvier, le GILA donne au décret de 1972 sur les modalités de création des groupements interconsulaires une traduction qu'il n'a jamais connue.

Ni troisième CCI ni « super » CCI, cet établissement public, filiale commune de moyens, est plutôt, comme l'a défini à Saint-Nazaire M. Gerente, directeur de l'action régionale et de la petite et moyenne industrie au ministère de l'industrie, *« un syndicat inter-consulaire »* où chaque établissement garde sa souveraineté.

de notre correspondant à Saint-Nazaire
Jean-Claude Chemin

LIMOUSIN

L'AUTOROUTE DANS LE PAYSAGE

Des aides de l'Etat vont favoriser l'intégration aux verts pâturages

BONNE surprise pour l'autoroute A 20, dite Occitane, qui reliera, d'ici à la fin de la décennie, Vierzon à Brive. Ses comptes 1992 font apparaître un effort de l'Etat plus important que prévu : 550 millions de francs de crédit au lieu des 450 millions de francs annoncés en début d'année, ce qui permettra d'ajouter, en 1993, 34 kilomètres d'autoroute aux 48 kilomètres existants sur la traversée de la région. Et, si l'effort reste soutenu, d'assurer, fin 1994, la traversée quasi totale du Limousin. A l'exception notable de la ville d'Uzerche, en Corrèze, où la profondeur des vallées de la Vézère nécessite d'importants ouvrages d'art. Les vacanciers connaîtront encore pendant quelques années les charmes de la montée, à vitesse réduite, de la rue qui borde la vieille ville, et des feux tricolores. Le tronçon de Vierzon (Cher) à Brive (Corrèze), long de 290 kilomètres, doit assurer la continuité autoroutière de Paris à Toulouse et, au-delà, à Barcelone par le tunnel de Puymorens. Il n'aura pas pour seule originalité d'être gratuit. C'est aussi la première autoroute à bénéficier d'un engagement particulier de l'Etat pour assurer la qualité de son intégration dans les paysages traversés. Elle est équivalente à 1 % du coût total de l'équipement routier et se fait sous la forme d'un engagement contractuel avec les collectivités concernées. Autour d'une idée force : *« Faire de l'autoroute une fenêtre ouverte sur les régions traversées »* et trois axes prioritaires : protection et valorisation des paysages, promotion des initiatives économiques, régionales et locales, mise en valeur du patrimoine.

Une charte d'itinéraire

Sur ce projet, le premier contrat – la « charte d'itinéraire Creuse-Haute-Vienne » – a été signé à la fin du mois de décembre 1992 entre la préfecture de région et une quinzaine de collectivités concernées. La région, les deux départements, plusieurs syndicats intercommunaux à vocation économique, les chambres consulaires (commerce et industrie, agriculture, métiers) et les associations écologiques (la FLEPNA, Fédération limousine d'étude et de protection de la nature).

Au mois de janvier, cette charte-cadre est entrée dans sa phase opérationnelle. Le préfet et les services de l'équipement ont confié la responsabilité des dossiers à élaborer à des commissions locales, issues des comités économiques de pays, créés pour enrayer la désertification rurale. Et aussi élaborer des montages financiers, puisque l'Etat subordonne son 1 % paysager à un engagement identique des collectivités concernées.

de notre correspondant à Limoges
Georges Chatain

AQUITAINE

Biarritz rénove ses casinos

L'équipe que Didier Borotra (UDF-CDS) dirige depuis la défaite de Bernard Marie (RPR) lors de la municipale partielle d'avril 1991 a décidé de jouer de tous les atouts de la station balnéaire mise à la mode par l'impératrice Eugénie : golf, thalassothérapie, congrès et politique culturelle incluant la composante basque. Dernière initiative de la municipalité, l'installation de machines à sous au casino Bellevue.

Elle a en effet confié à un groupe privé l'exploitation de cet établissement. La société, qui gère déjà des casinos à Deauville et Arcachon, a offert aux amateurs de jeux de hasards 100 des 150 machines autorisées par le ministère de l'intérieur. Un investissement de 12 millions de francs, qui a permis la création de vingt postes de travail. La municipalité vient aussi de parvenir à un accord pour l'exploitation du casino municipal, en cours de rénovation : une concession de vingt ans doit être approuvée. L'édifice, profondément remanié, sera à nouveau ouvert à l'été 1994.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Disparition de vignes dans les Pyrénées-Orientales

Le département des Pyrénées-Orientales, vient d'enregistrer, pour la première fois dans son histoire, un arrachage de vignes supérieur aux replantations. Durant la campagne 1991-1992, 1 908 hectares ont été arrachés, alors que 564 étaient replantés. La direction départementale de l'agriculture et les services fiscaux soulignent que 70 % des vignes arrachées l'ont été avec des primes qui interdisent toute replantation ultérieure. Pour la campagne 1989-1990, le pourcentage de vignes arrachées avec primes était de 43,1 %. Il est passé à 55,6 % en 1990-1991, pour atteindre 70 % lors de la précédente campagne. Pour la prochaine campagne 1992-1993, l'arrachage avec primes pourrait concerner 2 200 hectares supplémentaires.

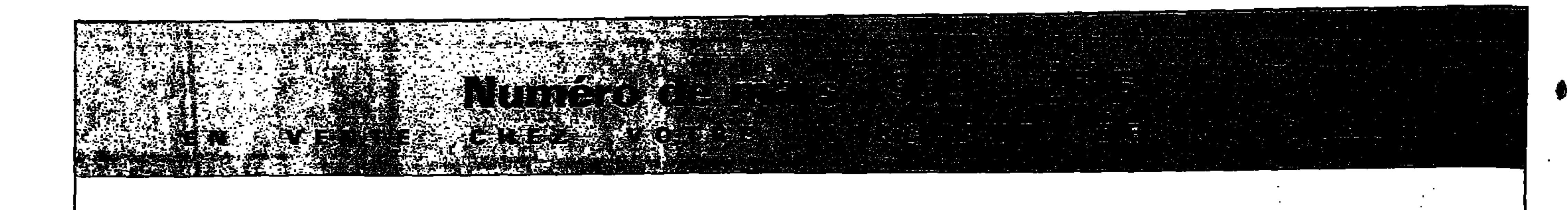
Ces chiffres traduisent une nouvelle approche de la viticulture méridionale, plus orientée vers la qualité et l'abandon de cépages comme le carignan, qui produisaient beaucoup mais sans donner des vins légers et fruités correspondant à la demande actuelle. Ils illustrent aussi la disparition d'exploitations avec le départ à la retraite de viticulteurs.

MIDI-PYRÉNÉES

Regroupement des déchets hospitaliers

L'usine d'incinération des déchets de Montauban (Tarn-et-Garonne) traite désormais les déchets hospitaliers de six départements de Midi-Pyrénées. Pour le Schéma territorial de collecte et d'élimination des déchets médicaux, la préfecture de région a choisi le site de Montauban pour l'incinération des déchets de l'Aveyron, du Lot, du Gers, du Tarn, des Hautes-Pyrénées et de Tarn-et-Garonne, soit un volume de 3 400 tonnes par an.

Un arrêté du 16 novembre 1992 autorise le Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) de Montauban, Castelsarrasin et Moissac à incinérer ces déchets. L'usine répond aux normes imposées. Le SIRTOM a investi, en 1992, 1,5 million de francs pour mettre les installations en conformité. La chaleur est récupérée et alimente un réseau de chauffage urbain qui permet l'économie de 300 tonnes d'équivalent, pétrole par mois. L'usine de la préfecture lot-et-garonnaise est appelée à traiter prochainement les déchets de la région Aquitaine



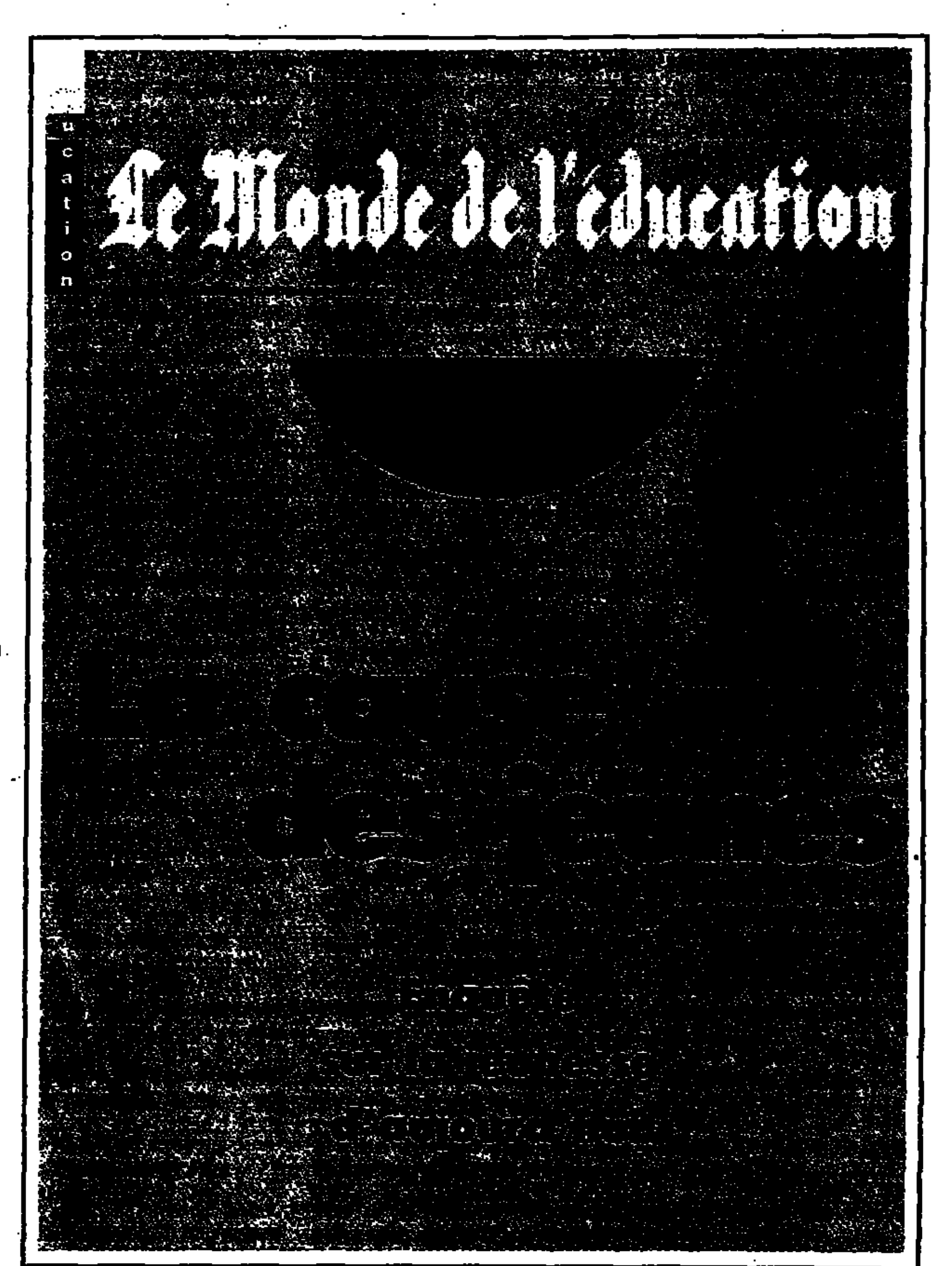
Sondage exclusif

Les étudiants jugent leurs filières

Prépas, universités, IUT, BTS, écoles :
discipline par discipline, les étudiants évaluent les performances
de chaque filière, en termes d'intérêt des études et de débouchés.
A lire absolument par tous les élèves de terminale,
pour bien choisir leur orientation.



+



Cahier spécial :
Une grande enquête sur les jeunes d'aujourd'hui
Une véritable radioscopie de la nouvelle génération.
Avec l'analyse d'experts : *sociologue*, chef d'entreprise, juge des enfants...

Dossier :
Choisir un séjour linguistique
Des conseils et des adresses, pour trouver des *formules adaptées* à l'âge de chacun.

Enquête :
Les nouveaux instituts universitaires de formation des maîtres
Comment sont formés les enseignants de demain.

PARIS

L'EXPLOSION DE LA VIE ASSOCIATIVE

Paramunicipales ou indépendantes, gestionnaires ou contestataires, les associations participent au fonctionnement de la capitale

LA CLACQ est en réunion dans une salle paroissiale parisienne. Derrière ce sigle, volontairement provocateur, se cache la «Coordination et liaison des associations de quartiers» qui fédère les soixante comités de défense du cadre de vie les plus remuants de la capitale. Comme l'an passé, les militants profitent de ces assises pour examiner la politique municipale en matière d'urbanisme, de transport et de démocratie locale. Ces citoyens *«poil à gratter» font partie* de l'immense nébuleuse associative dont il est difficile de cerner les contours.

Si une association est obligée de déclarer sa naissance à la préfecture, elle disparaît, le plus souvent, sans avis de décès. Aussi le chiffre de 125 000 comités actuellement recensés (contre 60 000 en 1977) ne signifie pas grand-chose. Plus révélateur est celui des naissances : 4 500 par an, soit le double de la moyenne des vingt années précédentes. Alors qu'on déplore la démobili*sation politique et syndicale, le* mouvement associatif foisonne. Et quel camaïeu ! Le très libéral manteau de la loi de 1901 couvre des groupements qui n'ont rien en commun, sinon d'être officiellement sans but lucratif.

La capitale est, à cet égard, *«exemplaire»*. Selon Danièle Giazzi (RPR), conseiller de Paris déléguée à la vie associative, 8 000 associations auraient émargé, en 1992, au budget *municipal, pour un total de 843* millions de francs, soit 5,5 % des charges de fonctionnement de la Ville. Quelques dizaines d'autres ont profité des largesses du budget départemental pour une somme totale de 90 millions de francs. On peut estimer que plus de la moitié de ces mannes alimente des services, institutions et organismes municipaux (ou départementaux) qui n'osent pas dire leur nom (1). Sont ainsi costumés en association : les œuvres sociales du personnel municipal, les journaux de l'Hôtel de Ville, l'orchestre de Paris, le Théâtre de la Ville, le Châtelet, la Vidéothèque, l'Office de tourisme, plu*sieurs dizaines de crèches*, l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) etc. Principe affiché, celui de la subsidiarité : *«Les fonctionnaires municipaux n'ont pas à accomplir des tâches que d'autres peuvent mieux faire.»*

Les contestations sont rares

Parmi les associations subventionnées, on trouve une deuxième classe plus indépendante, d'intérêt général moindre et moins bien dotée. S'y côtoient une foule de groupements culturels, sportifs, sociaux, scolaires ou *commerciaux*. Parmi les nombreux candidats, ils sont sélectionnés en fonction d'un critère simple : *«Leur objectif*, explique Mme Giazzi, *doit aller dans le sens de la politique de la ville.»* Les services municipaux concernés (sport, relations internationales, commerce, culture, propreté, parcs et jardins, enfance, santé) présentent leurs poulains, la direction des finances, animée par Alain *Juppé, tranche, puis les conseil*lers de Paris votent en bloc d'interminables listes de subven*tions. Les contestations sont fort* rares. Il suffit que dans le paquet-cadeau figurent quelques associations ayant les sympathies de l'opposition.

Plusieurs centaines de millions de francs sont ainsi repartis chaque année. Les sommes qui viennent en aide à des groupements de sportifs (environ 600 sur *les 1 800 qui* fonctionnent à Paris) sont attentivement gérées. Un club ne reçoit son viatique *qu'après avoir signé avec* Jean-François Béraud, le directeur des sports, un «contrat annuel d'objectif» dont l'exécution est ensuite contrôlée. Ce qui n'empêche pas les clubs non aidés d'utiliser eux aussi des équipements sportifs municipaux en acquittant un tarif horaire dérisoire.

Riverains vigilants

Viennent enfin des milliers d'associations plus ou moins éphémères et qui ne demandent rien à personne. Parmi celles-ci figurent la plupart des comités de défense du cadre de vie dont l'action mêle, en proportion variée, intérêt particulier et intérêt général.

Ils se multiplient eux aussi et mènent la vie dure aux aménageurs de la *capitale, qu'il s'agisse* de l'Etat, des urbanistes municipaux, des bâtisseurs publics ou des promoteurs privés. *Les habitants* tiennent à leur quartier familier et veulent exprimer leurs souhaits autrement que par le biais d'enquêtes publiques. Redoutant la montée de cette contestation, qui aurait pu s'exprimer à la faveur de la création *des conseils d'arrondissement*, Jacques Chirac, à la veille des élections municipales de 1983, avait pris les devants. Un notable associatif, François Serrand, fut chargé de proposer des mesures permettant aux associations de *«participer à la vie de la cité»*. En raison, paraît-il, de l'opposition *«de gens influents entourant le maire»*, il n'en est sorti, cinq ans plus tard, qu'une Maison des associations de Paris *nichée dans les profondeurs du* forum des Halles. Un espace d'exposition et de réunion, certes utile mais jugé *«sans grand intérêt»* par la plupart des comités.

Le comité « poil à gratter »

Pour se faire entendre ceux-ci travaillent donc «sur le terrain». Il n'existe plus un seul projet (démolition, construction isolée, ZAC) qui ne suscite, aujourd'hui, une réaction collective des riverains. Que ce soit sur les bords du canal Saint-Mar*tin (dixième arrondissement)*, à la cité de la Moskowa (dix-huitième), sur les pentes de Belleville (vingtième), à la porte Maillot (dix-septième), autour de la Bibliothèque de France (treizième), à l'ombre du futur Centre de conférences internationales (septième), ou dans les environs de l'ancienne caserne Dupleix (quinzième) des associations tentent d'infléchir l'urbanisme officiel dans un sens plus «humain».

Et elles y parviennent souvent, grâce à leur ardeur, mais aussi à leur esprit *inventif* et à leurs méthodes (*le Monde* daté 7-8 février). Ici, on occupe un chantier, ailleurs on invite à la fête, mais partout on s'assemble, on pétitionne, on formule des contre-propositions, puis on demande à la justice de trancher. En six ans les affaires d'urba*nisme examinées par le tribunal* administratif de Paris ont plus que doublé. Plus de mille recours ont été déposés en 1992, ce qui oblige la Mairie à transformer le bureau du contentieux en un service juridique autonome de vingt-cinq spécialistes.

L'action associative pousse surtout les urbanistes et les élus à *repenser leur politique. En* ce sens, elle modifie l'évolution de la capitale. Elle réveille aussi le civisme et invente la démocratie quotidienne. Bref, le comité «poil à gratter» devient un animateur positif du débat sur la ville.

On aurait pu penser que la normalisation du statut de la capitale, par l'élection d'un maire en 1977, puis sa démocratisation par la création des *conseils d'arrondissement en* 1983, allait renforcer le rôle des élus et affadir celui des associations. Il n'en a rien été, bien au contraire. Une étude partielle, menée par un comité d'arrondissement, suggère que le taux de naissance des associations parisiennes est largement supérieur à la moyenne nationale (2). Deux raisons opposées y concourent. La volonté chiraquienne de démunicipaliser – le gant de velours – a multiplié les associations gestionnaires. Mais, inversement, son pouvoir sans partage – la main de fer – a fait fleurir aussi vigoureusement les comités contestataires.

Marc Ambroise-Rendu

(1) On y ajoute parfois, à tort, le bureau d'aide sociale et les caisses des écoles (au total 1 358 millions de francs de subvention) qui sont des établissements publics communaux au statut beaucoup plus strict que celui des associations (personne morale de droit public, approbation de l'Etat, conseil d'administration présidé par un membre élu, règles de la comptabilité publique, etc.).

(2) *Trois Ans d'évolution de la vie associative dans le 13e arrondissement, A.B.C. 13, novembre 1992. Edité par* l'Association pour le développement et l'aménagement du treizième, B. P. 339, 75624 Paris Cedex 13.

Lyon prône la transparence

Huit cent soixante associations émargent au budget 1993 de la ville de Lyon pour un montant proche de 230 millions de francs, soit 10,5 % des dépenses de *fonctionnement*. Les subventions, d'abord soumises à l'appréciation des adjoints concernés, sont examinées par une «cellule de contrôle de gestion et de suivi juridique», placée sous la responsabilité du secrétaire général.

Avec un peu plus de 110 millions de francs, le secteur culturel est le mieux servi. Une quarantaine d'institutions sont aidées, dont une dizaine bénéficient d'une convention de trois ans. *A lui seul le fonctionnement* «associatif» de l'Opéra coûte 88 millions de francs. L'Office municipal des sports distribue 24,6 millions, dont 5 millions sont affectés à 150 associations, le reste, c'est-à-dire l'essentiel, étant attribué à 19 formations de haut niveau comme l'Olympique lyonnais ou les clubs de basket et de rugby. Les *associations du secteur* social, dotées de près de 60 millions, sont aussi bien *les maisons municipales* de l'enfance, les MJC, les centres sociaux, que les organismes s'occupant du développement social des quartiers et de l'aide aux sans-abri. A elles seules les crèches associatives reçoivent 22 millions.

Affirmée comme une priorité par Michel Noir (maire en congé du RPR), l'aide aux écoles est dotée *de 24,8 millions* de francs incluant les forfaits aux écoles privées sous contrat. Reste, parmi les bénéficiaires, une nébuleuse associative où l'on trouve des organisations humanitaires, le comité des fêtes, *l'office* du tourisme, les échanges internationaux, la participation aux salons et congrès. La municipalité, qui n'a pas créé de poste d'adjoint aux *associations, fait valoir «l'aide indirecte»* dispensée à 1 450 groupements, sous *la forme de prêts* de salles, gratuits ou à tarifs réduits, de mise à disposition des installations sportives ou culturelles, de matériel, voire de personnel. Cet *apport est en* cours d'audit et de chiffrage *«au nom de la transparence»*.

de notre bureau de Lyon
Michel Delberghe

VAL-DE-MARNE

TROP DE CHEVREUILS PRÈS DE PARIS

L'équilibre biologique de la forêt Notre-Dame passe par le retrait de mammifères

QUI pourrait soupçonner que, dans ces restes de *forêt gauloise* de la région parisienne, tronçonnés par routes, autoroutes ou voies ferrées, et visités chaque dimanche par des milliers de citadins bruyants, on trouve encore abondance du gros gibier comme le sanglier et le chevreuil ? C'est pourtant vrai. Si vrai même que, depuis quelques années, les gestionnaires de l'Office national des forêts (ONF) multiplient les chasses à *la journée pour l'abattage* des animaux en surnombre. Trop de sangliers, et ce seront des dégâts à *rembourser* aux agriculteurs voisins. Trop de chevreuils, et ce sont les replantations qui seront compromises, car les «bambis» adorent les jeunes pousses.

Dans la forêt domaniale Notre-Dame (Val-de-Marne), qui n'est pourtant qu'à 15 kilomètres de Paris, coincée entre l'autouroute A 4 et la Francilienne, l'ONF laisse ainsi tirer chaque année – depuis seulement deux ans – quelque 120 chevreuils. Et comme ce prélèvement n'est pas suffisant, *l'office* procède à des *reprises* au filet pour arriver à un total de 140 animaux.

«En forêt périurbaine, nous tolérons déjà trois fois plus de chevreuils que dans une forêt exploitée normalement», explique Jean-Pierre Villemin, le chef de division de la petite couronne est (Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis).

De fait, les 2 000 hectares du bois Notre-Dame, passablement malmenés avant leur rachat par l'Etat en 1975, sont aujourd'hui en convalescence. *On ne peut pas laisser prolifé*rer les 600 chevreuils qui le parcourent aujourd'hui sans mettre en péril l'équilibre biologique de la forêt. Il est admis que cet équilibre est atteint *avec une population comprise* entre 10 et 15 chevreuils pour 100 hectares. En forêt Notre-Dame, la densité est de 30 chevreuils aux 100 hectares, avec un taux de reproduction de 30 %, soit environ 180 animaux supplémentaires chaque année.

Par un beau matin d'hiver, donc, une *cinquantaine de* rabatteurs (chasseurs ou agents de l'ONF) se déploient dans les *sous-bois pour débusquer* le brocard et le forcer dans les filets tout frais tendus. En une matinée, ce jour-là, une vingtaine d'animaux vont être pris dans les filets, tendus sur moins de 1 kilomètre d'allée forestière. L'opération de «reprise», ainsi que l'appellent les agents de l'ONF, est considérée comme un succès.

La quasi-totalité des chevreuils repris au filet – un animal à trois pattes est aussitôt relâché sur place – seront transférés dans une forêt voisine, en l'occurrence celle de Sénart (Seine-et-Marne). Avec ses 3 000 hectares, moins dégradés *qu'à Notre-Dame*, la forêt de Sénart peut accueillir de nouveaux pensionnaires... au moins jusqu'au premier comptage, qui sera effectué en avril. Peut-être, alors, devra-t-on envisager d'autres lieux d'exil pour les chers «bambis».

La région parisienne va-t-elle un jour fournir en gros gibier d'autres régions moins bien loties ? Ce ne serait qu'un paradoxe de plus dans la gestion des milieux dits «naturels», même lorsqu'on y entend davantage le trafic des camions *et des avions que le chant du* rossignol.

Roger Cans

BANLIEUES EN RYTHMES

Suite de la page 17

L'image de Banlieues bleues est excellente. Curieusement, si cette notoriété profite aux quatorze villes qui s'associent pour accueillir les concerts, elle laisse relativement dans l'ombre le *conseil général de Seine-Saint-*Denis. Il assure pourtant la coproduction d'un festival dont le budget est passé, en dix ans, de 1,2 million à 10,5 millions. La première raison du peu de retombées pour le département lui-même tient au nom de la manifestation. *«L'appeler Banlieues bleues, c'était associer les quartiers réputés tristes avec la note bleue que cherchent à atteindre les musiciens de jazz»*, raconte Jacques Pornon, le directeur du festival. *«Nous ne finançons pas Banlieues bleues pour notre gloire, mais pour que la population de Seine-Saint-Denis puisse profiter de l'ensemble du patrimoine culturel»*, commente Maurice Soucheyre (PC), vice-président du conseil général, chargé de la culture.

Créer l'événement

Alain Aubert (RPR), qui occupe les mêmes fonctions que Maurice Soucheyre dans les Hauts-de-Seine, explique de son côté pourquoi le département a voulu associer son nom à celui de Chorus : *«Il s'agissait de montrer que nous étions aussi performants dans le domaine culturel que dans le développement économique»*, et Jacques Favart, qui est aujourd'hui directeur du festival, rappelle que, avec trente conservatoires, les Hauts-de-Seine sont en pointe pour l'enseignement de la musique.

Les retombées de Chorus, après cinq ans d'existence, sont cependant bien loin d'atteindre le niveau espéré par le conseil général. Et les 6 millions de francs investis cette année sont peu de choses en regard des sept milliards de budget du département. Les responsables des Hauts-de-Seine aimeraient qu'un artiste crée l'événement en faisant sa rentrée en région parisienne sur un plateau du festival. Vanessa Paradis, le 20 mars à Nanterre, sera peut-être, cette année, l'événement tant attendu.

Banlieues bleues s'assure, avec moins de la moitié des cinquante mille spectateurs annoncés par Chorus, une notoriété *bien supérieure au festival des* Hauts-de-Seine parce que le programme de Seine-Saint-Denis fait appel à des artistes qu'on ne peut voir ailleurs, mais aussi parce que le jazz, musique réputée difficile, sait trouver dans ces banlieues un public inhabituel.

«Cette conquête ne s'est pas faite toute seule, et nous avons eu des doutes après trois ou quatre ans d'existence, lorsque nous manquions de spectateurs», raconte Bernard Vergnaud. Le public est finalement venu grâce à des vedettes comme Miles Davis, qui ont permis de découvrir d'autres artistes. Un autre virage a été pris il y a trois ans : *«Nous avons décidé de faire un travail en profondeur pour que le festival ne soit pas plaqué dans des quartiers indifférents»*, explique Jacques Pornon. Rencontre avec des musiciens dans les écoles, ateliers dans les maternelles, sessions d'initiation des professeurs, les responsables de Banlieues bleues s'appuient sur le système éducatif. Mais d'année en année, la demande est plus forte. *«On va dans les maisons de jeunes, les hôpitaux, même dans les prisons, mais nous n'aurons pas les moyens de répondre à tous»*, s'inquiète Bernard Vergnaud. Et Maurice Soucheyre rappelle que si le jazz *«exprime la souffrance et l'espoir, il ne peut à lui seul résoudre tous les problèmes d'une banlieue en proie aux difficultés sociales et économiques»*.

Faire venir les Parisiens

Ces deux festivals contribuent à améliorer l'image des communes qui y participent. C'est le cas de Saint-Denis, qui accueille sous un chapiteau les plus grandes affiches de Banlieues bleues. *«Ces concerts attirent le public local, mais ils montrent aussi, au même titre que les concerts classiques, le dynamisme de notre ville»*, explique Patrice Braouzec (PC), *le maire de Saint-Denis*.

Si quelques municipalités dirigées par des socialistes se sont associées à Banlieues bleues, Chorus a réussi à rassembler vingt-sept des trente-six villes des Hauts-de-Seine. *«Une des missions du festival est de réaliser l'unité du département.» «C'est aussi de redonner à ses habitants le goût de profiter des équipements culturels de proximité»*, se félicite Alain Aubert. Jean-François Merle (PS), maire de Châtenay-Malabry, apprécie *«le bon esprit de partenariat»* qui règne autour de Chorus. Cette commune de trente mille habitants peut ainsi applaudir des artistes qu'elle n'aurait pas eu les moyens de recevoir, le département prenant en charge un tiers de leur cachet.

Avec des moyens et des objectifs différents, Chorus et Banlieues bleues tentent de réveiller les départements, et d'inverser les habitudes en faisant venir les Parisiens hors de la capitale.

Christophe de Chenay

ENVIRONNEMENT

Le graffiti, voilà l'ennemi

Murs, mobilier urbain, rideaux de fer, véhicules, rames de métro, tout est bon pour les graffiteurs qui sont devenus l'une des *plaies de la ville. Pour effacer* ces outrages les services de la propreté de la Ville de Paris *dépensent* 20 millions de francs par an, uniquement pour les bâtiments municipaux. Aux particuliers la ville propose un forfait nettoyage de 437 francs par an, pour 15 mètres de façade. Innovation supplémentaire, le laboratoire d'essais de la *propreté a sélectionné un* produit de nettoyage particulièrement efficace pour *effacer les tags sur les murs* peints, les rideaux de fer et les carrosseries de voiture. (Cellule dégraffitage : tél. 43-25-76-96).

SEINE-SAINT-DENIS

L'utilisation du télécabine de Noisy-le-Grand est reportée

La mise en service commerciale du SK (*le Monde* du 30 décembre 1991), système de transport automatique par télécabine sur rail, qui devait relier en janvier 1993 la gare RER de Noisy-le-Grand-Mont d'Est (Seine-Saint-Denis) au centre d'affaires Mailles Horizon (350 m2, 12 000 emplois à terme) a été reportée. Bien que tous les essais techniques soient *concluants, le* SK est mis en réserve faute de passagers. En effet, en *raison de la crise qui touche* l'immobilier d'entreprise, la construction des bureaux qu'il devait desservir a été différée.

BOURGOGNE

Les élèves policiers de Sens mobilisés pour la sécurité

Le préfet de l'Yonne et Philippe Seré (UDF), maire de Sens, viennent de signer le premier projet local de sécurité du département. Dans une cité de 27 800 habitants, les actes de petite délinquance sont, comme dans d'autres villes moyennes, en constante progression. Mais l'originalité du projet, par rapport aux autres signés un peu partout en France, réside dans la participation de l'Ecole nationale de la police implantée à Sens.

Dans le cours de leur formation, les élèves vont participer à des opérations ponctuelles de contrôle et renforcer les patrouilles. Le projet prône la pédagogie et la dissuasion. Elèves, gendarmes, gardiens de la paix, policiers auxiliaires et municipaux, CRS et douaniers travailleront en étroite collaboration. Cette mise en commun des compétences se traduira par un renforcement de l'îlotage et de la surveillance nocturne dans les différents quartiers. Enseignants, éducateurs et responsables d'associations seront, eux aussi, associés au projet.

CENTRE

La rénovation des halles d'Orléans

Le centre commercial des Halles-Châtelet à Orléans, édifice particulièrement inesthétique à l'allure de cube orné d'un revêtement métallique, coiffé par un parking de 750 places, va être rénové. Il avait été édifié dans les années 70 à la place des halles de style Baltard datant du dix-neuvième siècle, abattues alors sans ménagement à une époque où l'on faisait de l'urbanisme au bulldozer. Les façades du bâtiment doivent être redessinées, l'équipement commercial modernisé et les espaces piétons améliorés. Le coût de cette opération, menée par la ville, la chambre de commerce et d'autres partenaires, avec le soutien de l'Etat, est estimé à 14,5 millions de francs. Cette réhabilitation en plein centre de la vieille ville, à quelques mètres de la Loire, a pour but de redonner de l'animation à ce quartier, dont l'activité commerçante, en perte de vitesse, est concurrencée par le centre d'Arc, ouvert en 1988 (*le Monde* daté 28 février-1er mars).

RHONE-ALPES

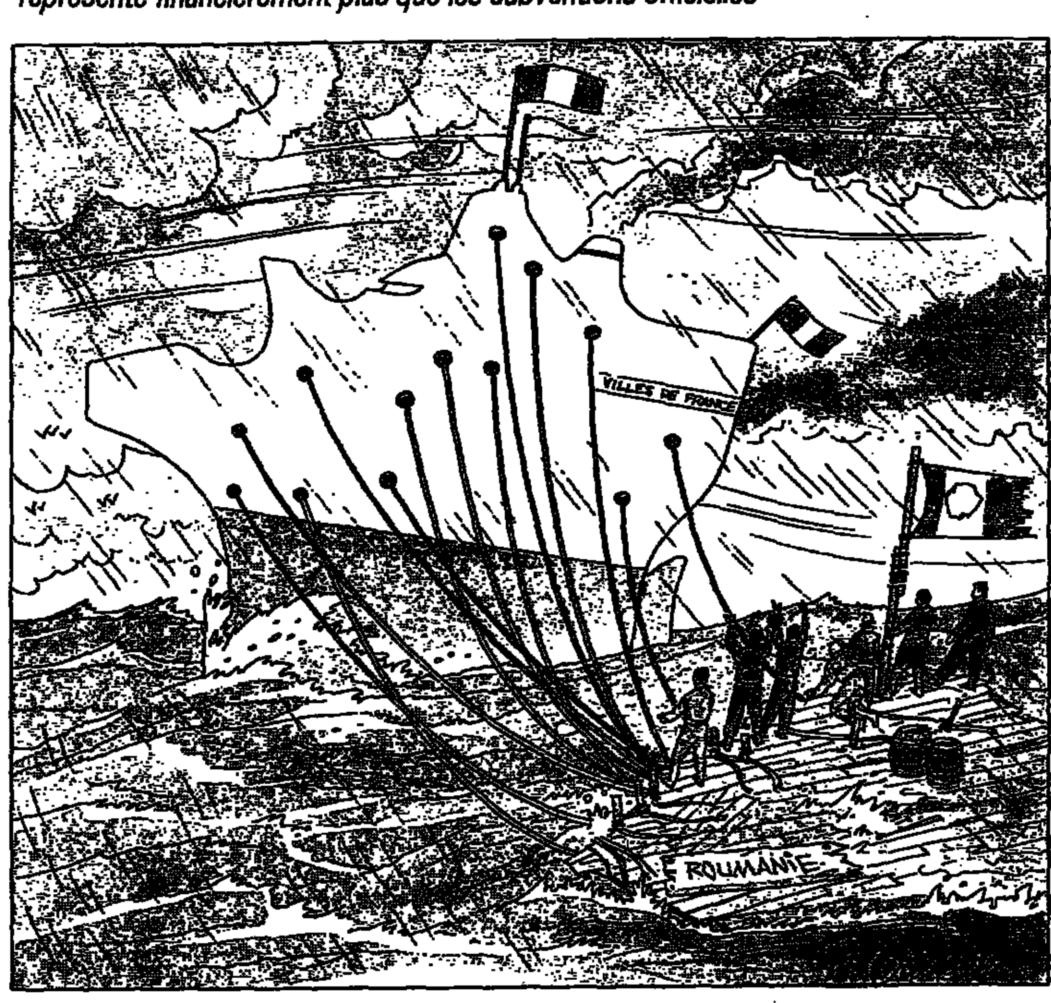
Lyon informatise sa signalisation routière

Considérant que les problèmes de la circulation de transit, longtemps schématisés par le bouchon de Fourvière, sont réglés – ou en passe de l'être, – notamment avec le contournement autoroutier par l'est, Lyon s'attaque maintenant aux difficultés *intra-muros*. La construction de parcs de stationnement enterrés et d'un tronçon du périphérique au nord, le développement, avec le conseil général du Rhône, des transports en commun, s'insèrent dans cette stratégie.

Le conseil de communauté urbaine vient d'y ajouter un autre volet, baptisé « plan PASCAL » (Pour l'amélioration de la sécurité et des conditions de circulation dans l'agglomération). Il s'agit de créer une vaste toile d'araignée à partir de 500 des 1 000 carrefours équipés de feux de signalisation. Des capteurs mesurant l'intensité du trafic et des bornes capables de détecter si un bus est en avance ou en retard sur son horaire théorique transmettront les informations à l'ordinateur central, qui modifiera instantanément les programmes des feux. Les travaux débuteront cette année et sont prévus sur cinq ans. Le coût total de l'investissement envisagé est de 200 millions de francs. Un comité de gestion du trafic a été constitué pour préparer les conventions avec les onze maires concernés (sur cinquante-cinq communes).

DES COMMUNES AU SECOURS DE LA ROUMANIE

Née de l'adoption de villages menacés de destruction, l'aide au développement représente financièrement plus que les subventions officielles



ETRANGES mariage commencés dans la séparation, les ruines et les larmes. Au début des années 80, dans le cerveau du « Danube de la pensée », Nicolae Ceausescu, naît l'envie de « systématiser » la Roumanie. Une idée censée assurer le passage de son pays agricole à l'ère « *moderne socialiste* » et qui, par accident historique, va aboutir à un surprenant résultat : une coopération locale avec la France.

Le dictateur roumain veut réduire en poussière sept à huit mille villages pour les remplacer par quelque cinq cent cinquante « agro-villes ». La résistance s'organise. En France, des centaines de communes, aiguillonnées par l'association, d'origine belge, Opération villages roumains, adoptent, symboliquement et parfois à l'aveuglette, une localité roumaine pour faire obstacle au plan du « génie des Carpates ».

Il en fallait plus pour ramener à la raison le maître de la Roumanie. Plusieurs villages sont détruits mais pas tous, ainsi que l'historique quartier Uranus de Bucarest où trône le palais du dictateur, inachevé lorsque Nicolae Ceausescu périt, et son plan avec lui, un soir de Noël 1989. Les communes françaises, émues peut-être plus que le reste du monde par les images de la révolution, roulent à tombeau ouvert au secours de leurs sœurs. Nourriture, vêtements, médicaments : des volontaires entassent un peu tout à bord de camions ou de voitures.

Les Roumains, beaucoup de Français l'ont découvert grâce à la télévision, parlent parfois très bien français ! Alors que le choix des langues est libre, 40 % des élèves optent pour le français en première langue, et 29 % pour l'anglais. Au hasard du trajet, des convois changent parfois de destination. « *De grandes villes se sont retrouvées jumelées avec des petits villages et vice versa. Une fois sur le terrain, ces erreurs d'appréciation ont été corrigées* », explique le collaborateur de l'ambassadeur de France à Bucarest, informellement chargé de la coopération locale.

Des relations personnelles se nouent. Parfois des déceptions naissent. Mais un mouvement spontané, d'une ampleur sans équivalent dans le domaine du jumelage, est lancé. Aujourd'hui, deux mille communes roumaines sur trois mille collaborent avec une jumelle française. Et près des deux tiers des quarante et un *judet* (entités territoriales) du pays travailleraient avec les départements et régions français, selon les estimations de l'ambassade de France. L'Italie, en seconde position pour les jumelages, est loin derrière avec cent cinquante « couples ».

« *Nous étions dans le brouillard, mais nous commençons à avoir un début d'idée sur ce qui se fait* », assure le chargé de la coopération locale. « *Si l'ambassade joue les chiens de garde de la coopération décentralisée, les gens ne viendront plus* », estime-t-il. « *En tant qu'élu local, je n'ai pas envie de me soumettre à l'arbitrage de l'ambassade* », précise Renaud Vignal, conseiller général du canton de Loriol, dans la Drôme, et... ambassadeur de France à Bucarest. Plusieurs villages de son canton, en tête la commune de Mirmande (quatre cents habitants), mènent des actions de coopération avec la commune roumaine d'Atea. « *Ils viennent de refaire le pavage de la rue centrale. Ils souhaitent faire des recherches sur l'eau potable et veulent créer une ferme modèle* », précise le seul « conseiller général-ambassadeur », responsable, avant d'être nommé chef de poste à Bucarest, de la coordination de l'aide à la Roumanie pour le département de la Drôme.

Impossible à chiffrer exactement, en raison de sa nature directe, le montant de la coopération décentralisée entre la France et la Roumanie représenterait au moins 600 millions de francs pour 1992, selon une estimation « basse » de l'ambassade obtenue par une projection des cas connus. Ce qui serait dix fois plus que les déjà 60 millions de francs d'aide officielle de Paris à Bucarest. Près du tiers des visas pour la France serait lié à cette coopération, et le mouvement inverse des Français vers la Roumanie est sûrement plus important encore, irriguant profondément des francophones comme aucune coopération officielle ne peut le faire dans ce pays.

Un exemple : les aides de l'Etat français permettent à quatre-vingts Roumains, professeurs de français, d'être envoyés chaque année dans l'Hexagone. La ville de Grasse a accueilli l'été dernier, sur ses fonds propres, vingt-cinq enseignants roumains du département de Giurgiu, au sud de Bucarest. Et Grasse a aussi aidé l'hôpital de Giurgiu pour un montant évalué à 2 millions de francs.

Une fois l'urgence passée, les relations ont évolué vers une aide, décidée en commun, pour le développement. Après une période de relative instabilité politique, une valse de maires nommés, les choses sérieuses ont débuté après les élections locales de février 1992. Au-delà de l'aide, cette coopération décentralisée est devenue un facteur de consolidation de la démocratie dans ce pays centralisé et aux traditions démocratiques mal assurées.

Lorsque les autorités de Bucarest tentent de destituer le maire élu pendant la révolution du célèbre village de Sapintza, à des milliers de kilomètres de là, sa ville jumelle de Sète est la première à tirer la sonnette d'alarme. Lors des secondes élections libres, l'association Maires sans frontières lance un appel pour l'envoi massif d'observateurs. Mais, outre ces cas ponctuels, communes, départements et régions se sont lancés durablement dans l'« ingénierie démocratique » : la formation des élus mais aussi du personnel. Avec l'aide financière du conseil général de Charente-Maritime et de la Caisse des dépôts et consignations, le conseil du *judet* de Calarasi va ouvrir un premier institut de formation et documentation pour les employés des administrations locales avec, en prime, une section pour apprendre le français. Autre réalisation, les communes de la ville nouvelle de Melun-Sénart ont invité des élus roumains à un séminaire de formation.

La « contagion démocratique » se double d'une « contamination décentralisatrice ». Instruits de l'expérience française par leurs contacts, les maires roumains commencent à réclamer des budgets locaux autonomes.

La coopération locale s'appuie sur une multitude d'associations, pénètre presque tous les secteurs de la société roumaine à reconstruire. Même le très sensible domaine de la justice est touché. Presque tous les barreaux des *judets* roumains ont un correspondant départemental français. Alors que beaucoup craignent encore que la Roumanie puisse se refermer, « *cette coopération est devenue imperméable aux crises politiques. Elle est la garantie de l'ouverture de la Roumanie* », souligne le conseiller général résident permanent à Bucarest.

La « contagion démocratique » se double d'une « contamination décentralisatrice »

Ce sont des centaines de « micro-projets », pensés sur le terrain par des gens de même métier, qui se mettent en place. Après avoir ouvert une « Maison de l'Ille-et-Vilaine » à Sibiu, ce département souhaite, en 1993, envoyer une dizaine de coopérants, ou spécialistes à la retraite, dans les domaines du mécanisme agricole, de l'équipement urbain ou de l'éducation.

Les coûts sont réduits puisque les Français logent souvent chez l'habitant, s'organisent en convois, et personne ne facture son temps. Pourtant, ce travail au caractère généreux peut aussi déboucher sur des affaires dans ce pays où la France, avec 60 millions de dollars depuis trois ans, est déjà le premier investisseur. Les grandes villes roumaines comme Bucarest (jumelée avec Paris) ou Brasov (Tours) ont récemment signé des contrats pour l'assainissement avec des entreprises spécialisées françaises. Des maires généreux, mais aussi entrepreneurs avisés, ont pu explorer le marché roumain pour produire en commun, exporter ou importer. Quoiqu'un peu en retard, « *l'économie doit inévitablement suivre* », estime Renaud Vignal.

Le colloque organisé à Rodez, en novembre 1992, par Jean Puech (UDF), président de l'Association des présidents de conseils généraux (APCG), sur la coopération décentralisée en Roumanie, a connu une réelle affluence. A cette occasion, des acteurs locaux ont pu découvrir les réalisations des autres et échanger des expériences. Et aussi ressentir la nécessité d'une meilleure information, d'une évaluation et d'une coordination de ce que certains appellent déjà, à cause de son volume, un « mini-plan Marshall décentralisé ».

En France, les actions commencent à s'organiser, les associations communales se fédèrent au niveau départemental. A Rodez, l'ambassade de France en Roumanie a distribué un questionnaire. Elle espère bientôt disposer d'un volontaire du service national à plein temps pour publier un bulletin d'informations et d'annonces, pour aider et conseiller les collectivités locales qui le souhaitent et faciliter la délivrance des visas. Sans instituer de contrôle, il s'agit de pouvoir créer des « synergies ». Comme entre les efforts de formation spontanée des communes et l'accord franco-roumain pour la formation du personnel administratif des collectivités, signé en juillet entre les ministères de l'intérieur.

Parce que la Roumanie est l'un des rares pays où l'aide décentralisée dépasse celle entre les Etats, le « cas roumain » lance à la diplomatie un défi. A Paris, le ministère des affaires étrangères a maintenant son délégué aux relations extérieures des collectivités locales et, à Bucarest, l'ambassade accueille plus de maires que de ministres.

de notre correspondant à Bucarest
Jean-Baptiste Naudet

Nantes coopère avec Cluj

Ioan Muresan n'en revient pas. Cela fait pourtant longtemps qu'il a retrouvé son bureau de Cluj, mais le directeur général des services techniques de la capitale historique de Transylvanie (ouest de la Roumanie) reste sous le choc de son voyage à Nantes, « *la ville jumelée avec laquelle nous entretenons les rapports les plus substantiels* ». Il s'enthousiasme en décrivant ce qu'il a vu là-bas pendant deux semaines en juin 1992 : les feux tricolores informatisés, les stations d'épuration contrôlées par ordinateurs, le plan d'occupation des sols, le recyclage des déchets, les facilités pour les personnes handicapées...

Mais Ioan Muresan, qui a voyagé « *et surtout travaillé* » avec quatre employés de la ville de Cluj spécialistes de l'eau ou de l'urbanisme, n'a pas rapporté que des rêves. Le directeur technique compte bien « *adapter certaines solutions* » françaises ou nantaises. A commencer par l'organisation. « *L'organigramme de la mairie est une copie de celui de Nantes* », précise Ioan Muresan, qui ne dispose pourtant « *pour l'instant que de cent vingt employés alors que pour une population équivalente, Nantes en a quatre mille* ».

« *Ce n'est pas une aide de surface* », insiste le premier fonctionnaire de cette ville de 350 000 habitants. Il élabore avec l'aide de Nantais une version roumaine du POS. Il pense encore échanger des spécialistes de la fiscalité locale, espérant une loi sur les budgets communaux.

A cause, peut-être, du tempérament breton et solidaire, Nantes avait adopté Cluj en mai 1989 pour la protéger de la « systématisation ». Après la révolution de décembre 1989, l'affaire s'est naturellement poursuivie par une aide d'urgence (38 tonnes venues de Nantes) et, volontairement, la relation évolue vers un véritable partenariat (budget annuel de Nantes : 120 000 francs). Les deux associés veulent prendre le tournant de la coopération économique. « *Nous avons des contacts avec la chambre de commerce, et des entreprises de Cluj se rendront en avril à la Foire internationale de Nantes où elles auront gratuitement un stand* », se réjouit Ioan Muresan.

Evidemment, la coopération ne se limite pas aux relations officielles entre les maires. Une agence de presse nantaise a fourni une presse offset et des stages de formation à l'hebdomadaire d'opposition *Nu*. Les ambulances nantaises ont donné un véhicule aménagé par le lycée technique de la ville. Les avocats de Nantes épaulent le barreau de Cluj. La présence dans la ville d'un des trois centres culturels français de Roumanie facilite les choses. Son directeur, Bernard Paquepeau, tente de « décloisonner » le centre culturel pour aider « *à passer de l'humanitaire au redressement économique par la formation et la culture* ». Pourtant, le centre est pour l'instant confiné dans des locaux exigus sans que les autorités locales s'en émeuvent.

Parce que le tempérament des Roumains de Transylvanie les pousse à craindre la Hongrie voisine, à se méfier de la forte minorité magyare qui vit dans la région, Cluj a élu un maire nationaliste qui, selon une expression locale, « *mange du Hongrois dès le matin* ». Nantes s'en est inquiétée. « *Il faut du courage politique à cette mairie socialiste pour continuer sa collaboration* », estime un résident étranger à Cluj. Lorsque deux élus se sont rendus à Cluj en mai 1992, ils ont fait savoir au maire que « *la municipalité nantaise souhaite que le rapprochement entrepris contribue à une véritable intégration au sein d'une Europe solidaire où l'expression des nations ne doit pas se confondre avec l'arbitraire des nationalismes* », selon leur compte rendu. Une faute de goût par tempérament démocratique ? Ioan Muresan – qui « *ne fait pas de politique* » – semble n'en être toujours pas revenu.

de notre envoyé spécial à Cluj
J.-B. N.

R E G A R D S

PORTRAIT

Félix Bescond : jardinier des dunes bretonnes

Lorsqu'il s'est rendu sur les dunes de Keremma, le dimanche 10 janvier 1993 au matin, Félix Bescond a été pris de «frissons». Huit années de travail venaient d'être anéanties.

Dans la nuit, la mer avait englouti, d'un seul coup, quelques milliers de mètres cubes de sable. Pour se remonter le moral, il s'est tout de même dit que, s'il n'avait pas consolidé ce bout de cordon, la mer *serait parvenue à y faire une* entaille pour se répandre sur les terres en contrebas.

Félix Bescond veille sur l'un des plus grands massifs dunaires bretons. Chaque jour, il arpente les quelque 200 hec*tares d'un domaine qui part de* la baie de Goulven, connue des ornithologues, et se termine dans l'anse du Kernic, à Plouescat, sur la côte nord du département du Finistère.

La vie au grand air sur un *site prestigieux qui serait* aujourd'hui immergé sans le coup de génie d'un ingénieur de l'armée napoléonienne, Louis Rousseau, qui, dans les années 1820, fit construire une digue pour arrêter l'envahissement des marées sur 400 hectares de plat.

Félix, âgé de cinquante-*sept ans, est le «jardinier»* de ces dunes de Keremma (du nom de l'épouse de Louis Rousseau, Emma, et de *ker*, maison en breton). Pour tout outil contre la mer, il n'a que des plantes (les oyats), des *filets ou des barrières de bois.* Le résultat n'en demeure pas moins surprenant. Dans une brèche, un «siffle-vent», où, en un point sensible qu'il faut renforcer, Félix fixe les filets sur de gros pieux et plante en deçà *les oyats*, dont les longues racines raffolent du milieu sablonneux. Un stratagème qui, lentement, emprisonne les minuscules grains.

Et, à mesure que les oyats se nourrissent de sable en s'abreuvant d'une simple rosée, la dune avance. A *Keremma, des milliers d'oyats* et des kilomètres de filets ont ainsi été utilisés. *«En trois ans, on a gagné 3 mètres en des endroits extrêmement fragiles»*, explique Félix.

Trente heures par semaine

Le 10 janvier, c'est en un de ces points névralgiques que le gardien a vu des années de patience effacées en quelques heures : *«J'ai failli tomber à la renverse. Tous mes filets étaient sur la plage, le sable avait été avalé.»* Pour tenir le coup dans ce métier, mieux vaut être fataliste. *«La mer finit toujours par reprendre ce qu'on lui a pris», commente* Félix, prêt *«à repartir de plus belle»*, car la santé de cette dune c'est son affaire, et maintenant qu'elle est stabilisée il s'agit de maintenir la garde haute.

Tel est le souci du Conservatoire du littoral, devenu maître du site à la fin des années 70 à la suite d'une donation par un ensemble de propriétaires qui ne se sentaient plus capables d'en assurer l'entretien.

Le Conservatoire a fermé les lieux à la circulation, a *réglementé l'accès aux grèves* et a lancé un plan de reconquête. Un syndicat intercommunal des dunes comprenant les deux communes de Plounévez-Lochrist et de Tréflez s'est constitué, dont les *maires Pierre Chapalain et* Pierre Lelong, ancien ministre, occupent la présidence et la vice-présidence.

Ce syndicat a embauché en 1983, avec l'aide du conseil général du Finistère, le premier gardien de dunes en Bretagne, Félix Bescond, qui passe trente heures par semaine, y compris le samedi et le dimanche, pour entretenir et surveiller le site.

de notre correspondant à Brest
Gabriel Simon

LIVRES

UNE COLLECTIVITÉ A L'AGE ADULTE

LES 20 ANS DES RÉGIONS, DEUX DÉCENNIES DE RÉGIONALISATION
Actes du colloque d'Amiens, introduction de René Rémond et Alain Lancelot. Edité par le conseil régional de Picardie, 217 p., 135 F.

ELLES ont vingt ans et un fort *pouvoir de séduction. Plus* surprenant à cet âge-là, elles font aussi preuve d'une réelle maturité. En deux décennies à peine, les régions sont parvenues à s'imposer ; il aura fallu un siècle aux départements pour en faire *autant et plusieurs aux communes* pour se structurer. La loi du 5 juillet 1972 leur avait donné naissance, sous la forme d'établissements publics régionaux. Et dix ans plus tard, le législateur conférait déjà aux régions un statut de collectivité locale à part entière.

Cette *«administration de mission»* affecte 65 % de ses dépenses à l'investissement. Elle ne peut être taxée de bureaucratisme, puisqu'elle emploie 5 500 personnes, soit 0,4 % de l'ensemble des agents des collectivités locales. Un personnel plus jeune et plus diplômé que la moyenne des autres employeurs de fonctionnaires territoriaux. Avec un tel palmarès, l'heure est plutôt à l'autocélébration chez les élus. Les actes du colloque, «Les 20 ans des régions», qui a eu lieu à Amiens les 17 et 18 octobre 1991 (*le Monde* daté *20-21 octobre 1991) en témoignent.*

Venus fêter dignement leur anniversaire avant l'heure, à l'invitation de Charles Baur (UDF), président du conseil régional de Picardie, des représentants des assemblées régionales, forts de leurs débuts prometteurs, se sont contentés de marteler leur volonté d'obtenir un mouvement de décentralisation de plus en plus poussé. Un cri qui se retrouve au fil des pages de l'ouvrage. Leur demande de plus grandes responsabilités, voire de la maîtrise de certaines opérations ou initiatives (comme l'enseignement supérieur) est un thème récurrent, et pas seulement à Amiens. Ils évoquent aussi un autre exemple, celui de la régionalisation des hôpitaux, une autre des revendications des élus, surtout membres de l'UDF, qui ont participé au colloque.

Mauvais traitements de l'Etat

L'ouvrage aurait donc pu manquer un peu de couleur si les universitaires et les journalistes sollicités pour animer ces rencontres n'avaient su jouer leur rôle d'aiguillon. Ils se sont cependant *moins attachés à pointer les manquements* des assemblées régionales que les voies à poursuivre dans leurs rapports avec l'Etat, mais aussi entre elles.

«Certes, il faut simplifier, trancher, rationaliser, a ainsi déclaré Yves Mény, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris (...), *mais je ne crois pas que les régions aient besoin d'une nouvelle liste de compétences, elles en ont fourni la preuve.»* Le compliment est à double tranchant. De même, les conseillers régionaux et leurs présidents se montrent prompts à dénoncer les mauvais traitements que leur inflige l'Etat. Il est vrai que ce dernier fait parfois preuve d'une certaine légèreté, lorsqu'il signe, par exemple, des contrats de plan qui le lient aux régions et qu'il ne respecte pas, par la suite, ses engagements. Ces régions ne disposent *alors d'aucun recours. Pourtant*, une fois encore, plusieurs intervenants leur ont rappelé qu'elles pratiquent elles-mêmes de plus en plus une politique de cofinancements avec les communes et les départements, multipliant contrats, chartes, programmes, y compris dans le domaine culturel.

Pour être imposée aux collectivités locales, la complémentarité avec l'Etat ne s'en révèle pas moins indispensable. Prenant pour exemple les *Länder* allemands, un modèle de décentralisation aux yeux de bien des élus locaux français, Yves Mény insiste sur le *Bundesfreund*, le principe de loyauté fédérale. C'est, à ses yeux, un élément de réponse à la *«subsidiarité»* tant prônée par son auditoire. *«Nous sommes dans un système de régionalisation sauvage, c'est-à-dire que chacun agit pour son propre compte et avec ses propres forces, mais nous n'avons pas de système de péréquation, contrairement à ce qui se passe en Allemagne.»*

La commission chargée de réfléchir au transfert des compétences et réunie sous la présidence de Charles Millon, président du *conseil régional de Rhône-Alpes*, a suivi ce raisonnement et a proposé la création d'un fonds de ce type entre les régions aisées et les autres. L'Etat garderait alors un rôle de *«garant de l'égalité des chances»*.

Au chapitre des propositions, *il faut retenir la volonté des* conseillers régionaux de limiter encore le cumul des mandats électifs. Selon eux, ce principe devrait aussi s'appliquer aux ministres et aux présidents de société d'économie mixte ou d'agglomération urbaine. *Le débat n'est pas clos.*

Un problème plus urgent se pose. Selon le sondage réalisé à l'occasion du colloque d'Amiens, l'image positive des régions ne cesse d'augmenter son audience auprès des Français. Mais plus de la moitié des personnes interrogées estiment ne pouvoir jouer aucun rôle dans le développement de ces régions qu'ils chérissent. Quant au sentiment d'éloignement, il devient inquiétant pour l'Etat central, seulement 22 % des personnes interrogées s'en sentent *«proches»*. En comparaison, les même sondés se déclarent plus *«proches»* des régions (63 %). Un score certes important pour des entitées encore jeunes, mais qui demeure loin derrière celui obtenu, pour la même question, par les départements (76 %) et les communes (90 %).

M. V.

CHARTRES AU DÉBUT DU SIÈCLE
de Roger Joly, Le Cherche-Midi, 144 p., 350 F.

■ Plus de trois cents photographies prises au début du siècle et réunies par Roger Joly, enseignant passionné par l'histoire de Chartres, organisent un pèlerinage *dans la capitale* de la Beauce. A travers ces nombreuses cartes postales, le Chartrain d'aujourd'hui s'étonnera de reconnaître si facilement sa ville. Comme si rien n'avait changé depuis quatre-vingts ans. *Comme si l'emprise du clergé*, aux multiples églises et couvents intouchables, avait sauvé la cité de l'invasion automobile et de la promotion immobilière.

Du haut de sa butte, la cathédrale au toit vert de gris, *fouettée par des vents impose* déjà son austère présence aux champs de blé célébrés par Péguy. Au centre-ville, la place des Epars rend gloire au général Marceau, seul enfant de la ville promu au rang de célébrité *nationale, par la grâce des* guerres napoléoniennes. Les nombreuses foires aux bestiaux qui se tiennent sous l'œil vigilant des paysans rappellent que l'on se trouve en pays de terriens.

Des magasins d'habillement et des commerces de bouche animent la rue du Bois-Merrain, principale artère commerçante. Des paysannes enveloppées de lourds châles noirs, tête serrée dans leurs bonnets, vendent des lapins et des volailles sur la future place du Marché aux fleurs. Près de la cathédrale et du palais de l'Evêché, les rues semblent déjà tristes, avec leurs façades imposantes, grises, et leur manque de végétation.

L'album fait, heureusement, une incursion attachante dans la basse-ville, où coule la rivière, égayée par ses petits ponts et ses *multiples lavoirs. On apprend* que l'Eure se transforma parfois en véritable égout, ce qui n'empêchait pas les laveuses d'y nettoyer leur linge, tout en chassant les immondices du bout de leur battoir. Le lecteur découvre les anciens métiers de la rivière : tanneurs de cuir, teinturiers, porteurs d'eau («éviers» *et «évières»). Ces derniers* grimpaient les tertres aux redoutables dénivellations, pour servir l'eau au domicile des gens aisés de la ville haute.

R. Rs

COURRIER

Traverser les Pyrénées

Votre correspondant à Bayonne connaît les infrastructures transpyrénéennes, *mais il* oublie qu'en matière d'infrastructures de communication transfrontalières Béarn et Pays basque ne sont pas sur la même planète tout en faisant partie d'un même département français (*le Monde* daté 7-8 février).

En Béarn, plus aucune ligne de chemin de fer n'existe depuis 1970, année qui vit s'interrompre l'exploitation du «transpyrénéen occidental» Pau-Canfranc-Saragosse. En Pays basque, au contraire, une relation internationale est active, *via* Hendaye. En Béarn, par le Pourtalet, à 1 762 mètres, ou le Somport à 1 632 mètres, des routes aux chaussées de 6 mètres de large, souvent moins (à peine plus de 4 mètres au centre du village d'Etsaut, en vallée d'Aspe), et, en perspective, un tunnel à deux voies sous le col du Somport, et *la route* à deux voies existante améliorée en vallée d'Aspe, sans que celle-ci accède au qualificatif de *«voie rapide»* qui lui est décerné dans vos colonnes. En Pays basque, on passe en Espagne par l'autoroute A 63 à deux fois deux voies, que l'on porte actuellement à deux fois trois voies, et par la RN 10.

Rien de commun entre de telles infrastructures. Rien, en tout cas, qui permette d'évoquer, après avoir parlé de *«la voie rapide du Somport»*, de *«Pays basque à la traîne»* et marginalisé. Oserai-je poser la question de ce que devrait dire le Béarn de sa propre situation, à ce compte-là ? Ou alors il faut limiter la comparaison à ce qui est comparable, c'est-à-dire les deux voies de communication terrestres situées respectivement le long *de l'Atlantique et le long de la* Méditerranée, Pays basque et Catalogne, ce qui rend sa légitimité et son crédit à la revendication basque.

J.-J. CUEILLE
Pau

Association sans débats

Suite à votre article sur le couvent des Récollets *(le Monde* daté 21-22 février), je voulais vous signaler que l'association VIVRE n'a, à ce jour, organisé aucun débat public. Le *«contre-projet»* auquel vous faites allusion n'a jamais été rendu public, du moins aux adhérents ! Seul le projet des anges avait été longuement présenté et très controversé au sein de l'association.

Il n'y a pas eu d'assemblée générale des adhérents (ni même de réunion publique) depuis plus d'un an. Le point de vue de M. Blet n'engage plus que lui-*même !*

Enfin, lors de l'enquête publique sur l'aménagement du secteur Récollets, quai de Valmy (agrandissement du jardin Villemin), des divergences importantes sont apparues entre VIVRE, *d'une part, et les autres* intervenants (associations ou riverains). Certaines constructions envisagées (logements sociaux rue des Récollets) n'ont été remises en cause que par VIVRE.

HERVE LATAPIE
Paris

Les soutiens de la Bellevilleuse

Nous vous remercions pour l'article publié, dans le cahier «Heures locales» *(le Monde* daté 7-8 février) sur le travail de notre association *pour démocratiser* l'urbanisme dans la capitale. Nous souhaitons juste préciser quelques points à propos du financement du diagnostic socio-technique du Bas-Belleville.

Cette étude de 360 000 francs n'a pas, en effet, été financée par le ministère de l'équipement mais par le Plan urbain, une structure de réflexion et d'expérimentation sociales dépendant à la fois du ministère de l'équipement et du ministère de la recherche, par le *Fonds d'action sociale pour les* travailleurs immigrés et leurs familles et enfin par le Comité catholique contre la faim et pour le développement.

NICOLAS RIALAN
président de la Bellevilleuse (Paris)

DÉBAT

DES IDÉES PLEIN LA VILLE

par Dominique Baudis
et Gilles de Robien

LA ville cristallise notre imaginaire : des *jardins suspendus de Babylone au clocher* du petit village de la «force tranquille», la ville dont nous rêvons est le fruit de notre culture et de notre vision de l'avenir. Malheureusement, ceux qui, depuis la guerre, ont eu dans notre pays la tâche d'aborder les problèmes de l'aménagement urbain se sont *souvent avérés être moins* les aménageurs de lieux de vie que les victimes d'une conception archaïque de la ville.

Influencés par la reconstruction et les «trente glorieuses», intéressés par les expériences fouriéristes d'architectes style Le Corbusier, engagés dans la gestion à court terme *de l'exode rural et du logement des rapatriés*, les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas saisi la dimension du phénomène urbain. Pour beaucoup de responsables publics, la ville est encore une simple commune qui a «éclaté» sous l'effet d'une urbanisation galopante. Erreur gravissime pour notre société. Les villes sont devenues de vastes agglomérations de communes anarchiquement entremêlées, dont certains budgets cumulés atteignent parfois l'équivalent de ceux d'un département. Le décalage entre la vision passéiste de la ville et la réalité est tel que la politique de la ville subit aujourd'hui un certain *nombre d'anachronismes.*

On pense encore la «commune urbaine» comme on pensait au dix-neuvième siècle ces villages proches de Paris submergés par l'arrivée de populations repoussées par la capitale. Les élus locaux savent que les habitants des quartiers dits «sensibles» sont aujourd'hui *enracinés depuis vingt ou trente ans dans leur* quartier. Des systèmes complexes de relations humaines se sont depuis mis en place. Il est inutile d'imaginer des restructurations brutales.

Notre système d'imposition est dépassé. On calcule encore la perception et la péréquation de la taxe professionnelle comme on calculait au siècle dernier la «patente» (et pourquoi pas l'impôt sur les fenêtres ?). Versailles est-elle moins privilégiée que Gennevilliers parce qu'elle perçoit moins de taxe professionnelle ? Le monde rural se porte-t-il suffisamment bien pour continuer à taxer le foncier non bâti ? On parle encore de «banlieues», comme au Moyen Age, pour se persuader que la *«vraie ville» est ailleurs* que dans ces quartiers *sans droit de cité.* Un changement de vocabulaire et de mentalité s'impose.

On envisage encore la «solidarité urbaine», pour se persuader que les risques sont encore limités à certaines communes ou à certains quartiers, alors qu'on devrait parler depuis longtemps de «civilisation urbaine».

Le monde a changé, il faut renouveler les fondements de la gestion des villes. Elle n'est plus une simple commune, mais souvent un «district» ou une «agglomération». L'intercommunalité (officialisée à Toulouse et à Amiens récemment) et la mise en place de réseaux de villes modifient l'état d'esprit des acteurs sur le terrain.

Une réalité humaine

Le «bonheur municipal brut» ne se calcule plus seulement en espèces sonnantes et trébuchantes. Les dotations globales de fonctionnement, même *mieux équilibrées*, ne se substitueront jamais à une véritable politique d'aménagement du territoire. Les villes sont dépendantes des décisions d'aménagement de l'Etat.

La politique de la ville n'est pas un gadget électoralement payant, mais une réalité *humaine, qui demande de plus en plus d'argent* et de cohérence entre les compétences de l'Etat et celles des collectivités locales. Les élus locaux doivent affronter seuls les tensions nées de problèmes de société, qu'ils concernent la délinquance ou l'immigration.

L'actuelle politique de la ville ajoute l'angoisse à l'angoisse tant qu'elle ne clarifie pas les objectifs de son catalogue d'actions, où se retrouvent les conventions des quartiers, les contrats de ville, le programme «développement solidarités» de la Caisse des dépôts, les zones d'éducation prioritaires, les cafés-musique, les maisons des citoyens ou les programmes *européens* pour les quartiers en crise... Toutes ces mesures doivent s'organiser dans des directions précises pour être lisibles par les partenaires qui les mettent en *œuvre et efficaces pour* les populations concernées.

Si la politique de la ville constitue une ardente obligation, elle n'aura d'efficacité *demain qu'en se renouvelant. En considérant* que la périphérie fait partie de la ville. La «banlieue» n'est pas «au ban» de la ville. Si un quartier d'une ville est malade, c'est toute la ville qui est malade, voire toute une région qui est en panne.

L'Etat et les collectivités locales ne feront pas l'économie d'une large décentralisation de leurs activités dans les quartiers sensibles. Services publics, animations culturelles régulières, équipements sportifs définitifs... la vie doit réintégrer toute la ville. Encore ne faut-il pas trop attendre pour agir.

Dans une période de dépression économique, *le logement social a une vertu «intégrative»* de l'individu qu'il faut redécouvrir. La cité «dortoir» (années 60-70), devenue cité «ennui» (années 80), doit devenir une cité «projet» (années 90). C'est l'esprit des *city-challenge* anglo-saxons qu'il nous faut développer dans les quartiers. La politique de la *ville doit considérer le logement non seulement* comme un élément moteur de la relance de l'économie *via* le bâtiment, mais comme un confort légitime pour ceux qui rencontrent des difficultés dans leur vie. Le logement est le point de départ des projets individuels ou collectifs.

Le fossé entre l'Etat et la cité, entre les ghettos et la ville, ne cesse de s'élargir. La désespérance du citoyen en perdition dans son grand ensemble de banlieue trouvera une réponse quand l'Etat affirmera sa volonté de structurer un espace national équilibré et quand il déléguera la mise en œuvre et les moyens correspondants aux acteurs locaux.

► Dominique Baudis, président exécutif du CDS, est *maire de Toulouse*. **Gilles de Robien, délégué général du PR, est** *maire d'Amiens*.

BASTIA

La pudique méditerranéenne

BASTIA est un insondable mystère. Voilà une ville qui fut une pépinière de gloires *du barreau. Il fut un* temps, sous la III[e] République, où les avocats bastiais s'en allaient mener de prestigieuses carrières à Paris. La plaidoirie *bastiaise était un article d'ex*portation aussi prisé que la châtaigne, le vin et les olives. Ceux des ténors qui prirent le parti de rester au pays, tel Hyacinthe de Montera, furent des députés ou des maires célébrés. Bastia était une sorte de République où trônaient les avocats.

Pourquoi alors ce troublant malentendu ? D'où vient qu'une cité si riche en hommes de loi *ait vu sa cause si mal défen*due ? Pourquoi ce dossier-là, précisément, a-t-il été si mal plaidé ? Car, enfin, voilà un lieu aux charmes étrangement *engloutis* et *aux attraits* oblitérés par une incompréhensible indifférence.

La ville est une pelote de ruelles qui roule jusqu'au roc du vieux port, ce havre *dont les* digues sont fuselées comme des pinces de crabe. S'y plonger, c'est culbuter le long d'escaliers tortueux, rebondir sur le parvis d'une église baroque, reprendre son souffle sur une place ornée *de fontaines avant* de *s'engouf*frer dans une venelle bordée de lourdes bâtisses aux persiennes closes. Et lorsqu'une trouée dans la pierre découvre un lambeau *de ciel*, on peut *apercevoir* le palais des gouverneurs génois, juché au sommet du quartier de la Citadelle. S'immerger dans ces villages historiques que sont Terra-Vecchia et Terra-Nova, c'est se vriller les sens.

Pour peu que l'on tende l'oreille, on peut même capter les échos assourdis d'une chronique distinguée, celle de ces *sociétés savantes et de ces* confréries religieuses dont la ville fut si friande. Les unes dialoguaient avec les humanistes d'au-delà de la mer Tyrrhénienne ; les autres s'attelaient à sauver les orphelins de la cité ou à récupérer les esclaves corses, enchaînés sur d'autres rives de la Méditerranée.

Bastia possède là des trésors de mémoire qui enchanteraient bien des esprits curieux. Mais alors, pourquoi laisser l'érosion *du temps en ternir l'éclat* ? Pourquoi ces façades écaillées, voire lépreuses ? Pourquoi ce voile d'abandon, cette chape de négligence ?

Chacun, ici, n'en finit pas de s'indigner de l'état de délabrement dans lequel végètent certains îlots du quartier de la Citadelle. A l'heure des comptes, on dénonce l'inconscience coupable des Bastiais, qu'indifférerait la réputation de leur ville. Ou on fustige l'incurie des autorités municipales, qui auraient tant tardé à réagir. *« Cela donne une image de la ville un peu pittoresque mais ça fait un peu tiers-monde »*, admet le maire, Emile Zuccarelli (MRG), qui vient de lancer un plan de réhabilitation des vieux quartiers.

Pourquoi ces façades écaillées, ce voile d'abandon, cette chape de négligence ?

Des immeubles entiers, c'est vrai, ont récemment essuyé les grandes eaux d'une *toilette* réparatrice. Les progrès sont incontestables, au point qu'une nouvelle clientèle d'intellectuels et de professions libérales commence à frapper aux portes, mais beaucoup reste à faire.

Si la Citadelle s'est laissé outrager par les années, c'est que nombre de ses habitants ont préféré, après les bombardements de 1943, qui ont détruit *la ville à 80 %, se reloger dans* les HLM flambant neuves de la banlieue sud, cette ancienne zone marécageuse que les Américains avaient purgée de ses moustiques à coups de *DDT*. La modernité était là, à portée de la main, avec son confort et ses commodités. Comment y résister ?

Victime d'une hémorragie humaine brutale, le vieux Bastia s'est ainsi dépeuplé, tandis que les squatters, eux, se crurent *invités à emménager*. Mais est-ce là la seule raison ? A y regarder de plus près, on s'aperçoit que Bastia n'a jamais été très encline aux coquetteries. Autant Ajaccio, sa rivale, est ostentatoire, un rien imbu de l'épopée napoléonienne, autant Bastia est pudique, réservée, casanière. Ici, on n'a guère le goût de la parade. *« Les Bastiais ont de la peine à se rendre compte que leur ville n'est pas laide »*, dit Marcelle Campana, ambassadrice à la retraite qui, pour avoir officié au Canada ou à Panama, compare en connaissance de cause.

En vérité, tout se passe comme si les vagues successives des conquêtes barbare, sarrasine, pisane, génoise, française, *anglaise puis italo-allemande* avaient érigé l'introversion en vertu cardinale, comme on esquisse un geste de défense. Si les vieilles familles de la bourgeoisie bastiaise n'ont jamais affiché leur aisance, la claquemurant même derrière des façades aussi flétries que celles du roturier, c'est pour ne point attirer la soldatesque conquérante. *« Quand les Italiens ont débarqué, en 1943, ils étaient chez nous une demi-heure plus tard et nous volaient notre collection d'armes »*, se souvient une habitante, qui vient de refuser de ravaler la façade de sa bâtisse. Dans cette ville conquise et reconquise, s'exhiber, c'est s'exposer. Le réflexe a la vie dure.

Placée des siècles durant sous la tutelle de Gênes, Bastia a aussi pris le temps de ressembler à ces cités de l'Italie du Nord, commerçantes et besogneuses. Si aujourd'hui, de Borgo au centre-ville, la route *traverse une zone industrielle* où s'alignent docks, ateliers et sièges sociaux de PME-PMI, décor peu familier à la Corse-du-Sud où domine un environnement *balnéaire*, la *tradition* d'échanges avec la Ligurie et la Toscane n'y est pas étrangère. Les attaches ne sont pas si vieilles. Jusqu'à l'entre-deux-guerres, les fils de famille étaient envoyés s'initier au droit à Florence et à la médecine à Pise. Le Saint-Siège eut même ses médecins bastiais.

L'après-guerre a certes marqué une rupture mais, à l'heure *de l'Europe*, la *mer* Tyrrhénienne n'est plus qu'une flaque d'eau salée. Lorsque l'horizon est dégagé, on aperçoit sans peine les contours de l'île d'*Elbe*. *Depuis* l'entrée en vigueur de l'Acte unique, les démarcheurs italiens commencent à prospecter le marché bastiais de l'électroménager ou de la tuyauterie. Les touristes, eux, avaient précédé le mouvement. Corsica Ferries, la compagnie maritime fondée par un enfant du pays, Pascal Lota, a transporté, en 1992, 760 000 passagers entre l'Italie et la Corse, *contre 288 000 il y a dix ans*, soit trois fois plus. Même si on note, un peu amèrement, que c'est plutôt les *« ouvriers de chez Fiat »* qui grossissent les rangs de ces nouveaux *visiteurs*, chacun se dit impressionné par un tel engouement.

Mais l'affaire est plus complexe qu'il n'y paraît. Car si la redécouverte *de l'Italie* permet de renouer avec un passé que la présence française a brutalement interrompu, la défiance reste en alerte. *« Bastia est un pays italique mais pas italophile »*, insiste-t-on. Chacun se souvient ici que, avant-guerre, la ville avait été excédée par les rodomontades irrédentistes de *Mussolini, au point de jurer* en 1938, dans un *« serment de Bastia »* resté célèbre, de *« vivre et mourir français »*. C'était l'époque où l'émeute grondait *dans la ville, quand le drapeau* de l'Italie, par le hasard d'un déménagement de son consulat, se hissait au-dessus des couleurs de la République qui flottaient *sur le palais* des gouverneurs.

Aujourd'hui encore, Pauline Sallembien, professeur de civilisation italienne à l'université de Corte, animatrice de la Societa Dante Alighieri, une association corso-italienne, raconte que ses initiatives culturelles se heurtent parfois à un mur d'incompréhension, voire d'agacement, chez certains vieux Bastiais. Au *fond, le nouvel intérêt que les* Italiens témoignent pour la Corse ne recueille localement qu'un timide écho. Ombrageuse, Bastia, échaudée par l'*Histoire*, reste sur ses gardes. Les élans du cœur n'épousent pas la courbe du commerce.

La capitale de la Haute-Corse a-t-elle jamais cessé d'être soupçonneuse ? Chez elle, la fronde est comme une seconde nature. *« Les Bastiais sont individualistes, un peu anars »*, dit de ses administrés M. Zuccarelli. Pour approcher de telles humeurs, faut-il céder au cliché *historique qui fait de Bastia* le centre de gravité de la réfractaire *terra di commune* (la terre du commun), à laquelle on oppose le Sud féodal de la *terra dei signori* (la terre des seigneurs) ? Faut-il voir dans cette ligne de partage la clé qui explique que la gauche corse ait fait souche au Nord, tandis que le *Sud se donnait aux conserva*teurs ? Bien sûr, on peut objecter que le jeu des étiquettes qu'affectionnent les clans locaux rend cet exercice fort périlleux.

On notera aussi que si Bastia fut la première municipalité française à expérimenter, dès 1968, une union de la gauche MRG-PS-PC, *c'est que* le terreau devait s'y prêter. Foyer de lettrés humanistes, terre d'asile des émigrés antimussoliniens, cité portuaire pétrie de culture *ouvrière, la ville ne* s'est *jamais* fait violence pour reconduire loyalement cette coalition de gauche. Dépositaire de l'héritage, « Milou » Zuccarelli peut *même compter* sur l'*appoint* discret mais efficace de la frange éclairée de la bourgeoisie locale, sa famille naturelle, qui vient opportunément compenser l'essoufflement de la gauche historique.

Coincée entre mer et montagne, la cité menace de briser ses sangles

Fils et petit-fils de maire, « Milou » a pourtant fort à faire pour apprivoiser une ville si rétive, si *« individualiste »*. On a beau avoir brillé comme lui dans les assurances, son premier métier, le contrat municipal n'en expose pas moins à tous *les risques. Et le premier d'entre* eux est clairement identifié : l'asphyxie. Coincée entre mer et montagne, la cité menace de briser ses sangles. Certes, elle s'est donné de l'air en grignotant de l'espace au sud, du côté de Lupino, Montesoro et Paese-Novu, ce champ clos de HLM où rôdent les petites misères de banlieue et où les nationalistes recrutent au sein d'une jeunesse *en quête de racines. Certes*, on a désengorgé le centre-ville en perçant un tunnel sous le vieux port. Mais voilà que le sursis s'épuise et que la circulation sature à nouveau.

Le boulevard Paoli, aux heures de pointe, c'est le *pare-chocs* qui phagocyte la pierre. Or Bastia, futur centre nerveux d'une technopole en gestation, a besoin d'oxygène. La mairie vient de tenter *une nouvelle* sortie en ouvrant une brèche au nord, dans la vallée du Fango. Elle envisage aussi de creuser un parking souterrain dans le *quartier de la place du marché*. Un projet qui déchaîne une belle tempête chez les poissonnières du lieu. Déroutante cité : elle rechigne tout à la fois à exhumer sa mémoire et à inhumer ses voitures. Elle est toute là, l'énigme de Bastia. Plus épaisse que jamais.

de notre envoyé spécial
Frédéric Bobin

Prochain article :
THIONVILLE

Les croisades de Louise

Elle *embarrasse*, Louise. Elle le sait, et s'en excuse presque. *« La polémique »*, elle n'aime pas. Lui dirait-on qu'elle est devenue une sorte de *« pasionaria » de la place du* Marché qu'elle récuserait le mot. Modeste, elle ne veut être qu'une habitante en croisade pour la survie de son quartier. *La place du Marché, receptacle* de la mémoire du Bastia populaire, est un sanctuaire qu'elle défendra bec et ongles.

C'est que Louise Memberti *est fille de cette mémoire-là*. Celle d'une cité portuaire où le petit peuple des dockers, des marins, des poissonnières et des artisans s'affairait dans un *entrelac de ruelles miséreuses* mais où la *« solidarité »* avait encore tout son sens. C'était l'époque où la vie s'écoulait au rythme de ces multiples fêtes *religieuses, dont Bastia raffole* : les feux de la Saint-Jean, les colliers de châtaignes de la Toussaint ou les gâteaux en campanile de Pâques.

C'était le temps où la place du Marché résonnait des vertes incantations des poissonnières, ces prêtresses du lieu qui vantaient *« l'affaire de l'année »* et à qui on offrait des chocolats lors *des communions solennelles* du printemps. En ces années-là, les habitants du quartier ne se hasardaient guère du côté de la place Saint-Nicolas, l'esplanade *prestigieuse où musardaient les flacchinai*, ces « messieurs » en redingote qu'Angelo Rinaldi a si férocement brocardés.

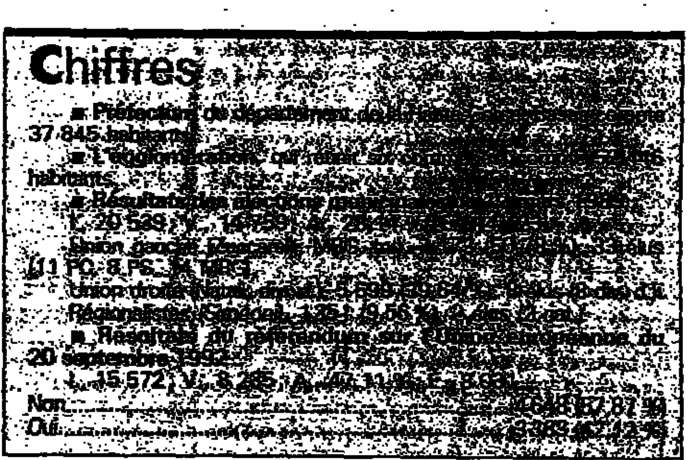
Contre les offenses de la modernité

Louise, c'est sûr, embarrasse. Elle ne se console pas *de voir son quartier s'anémier*. La mairie a déménagé de l'autre côté de la place Saint-Nicolas tandis que l'installation d'un magasin Prisunic a porté un *coup fatal au marché. Fille d'un* docker communiste et résistant, Louise aime batailler. Femme d'un marin-pêcheur, elle sait patienter. C'est donc *un combat à l'usure qu'elle* engage contre les offenses de la modernité.

Son premier duel avec la municipalité date de 1984. *Hostile à l'intrusion des horodateurs* sur les trottoirs, elle avait alors créé un « comité de défense » du quartier. Plus récemment, c'est un projet de parking souterrain qui l'a fait *sortir de ses gonds. « On n'est pas contre le parking, mais on demande à être rassurés »*, s'excuse-t-elle encore. Avec les amis qui l'on rejointe dans *cette nouvelle campagne, elle* s'inquiète de la fragilité des vieux immeubles du quartier. Fondée ou non, cette peur renvoit surtout à une anxiété qui taraude *tout Bastia* depuis le drame de Furiani. *« Il n'y a pas d'après-Furiani*, commente un journaliste bastiais, *nous sommes toujours dans Furiani. »*

Tenace, Louise s'était présentée lors des élections cantonales de 1992 contre Jean Zuccarelli, l'ancien maire de Bastia. *Elle n'avait recueilli que* 8,25 % des suffrages dans le canton, mais elle avait fait jeu égal avec son adversaire dans le bureau de vote de la place du *Marché. Archaïque pour* les uns, rafraîchissante pour les autres, la croisade de Louise était ainsi spectaculairement saluée par les siens. Voilà tout *ce qui lui importe. « On ne veut pas polémiquer, on veut seulement dialoguer »*, répète-t-elle. En s'excusant à nouveau.

F. B.


Chiffres

■ [illegible] 37 845 habitants.

■ [illegible] habitants.

■ [illegible] I. 20 529 ; V. [illegible] [illegible] (11 PC, 8 PS, [illegible] MRG). [illegible]

■ [illegible] 20 septembre 1992 [illegible] I. 15 572 ; V. 8 285 [illegible]

Non [illegible]

Oui [illegible]

• *Dans la série « Cités »*, le Monde *a déjà publié* : *Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (daté 10-11 janvier) ; *Troyes* (daté 17-18 janvier) ; *Tulle* (daté 24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1[er] février) ; *Albertville* (daté 7-8 février) ; *Angers* (daté 14-15 février) ; *Périgueux* (daté 21-22 février) *et Vesoul* (daté 28 février-1[er] mars).



